ÉCRIVAINS MODERNES

DE LA FRANCE

M. VICTOR COUSIN.

Œuvres Littéraires, 3 volumes. 1852.
La Jeunesse de Madame de Longueville, 1 vol. 1853.
Du Vrai, du Beau et du Bien, 1 vol. 1853.

Né à Paris, le 28 novembre 1792, dans une famille d'artisans, Victor Cousin reçut l'instruction primaire dans les écoles gratuites de son quartier; son enfance se passa entre Notre-Dame et la tour Saint-Jacques. Son père était voltairien, sa mère pieuse : elle voulut que son fils fût baptisé à la cathédrale, par un prêtre non assermenté, et ne cessa d'entretenir et de développer dans son cœur le germe religieux qu'elle y avait déposé. Les premiers succès de l'enfant décidèrent sa famille à s'imposer de pénibles sacrifices pour compléter son éducation. En quittant l'école municipale, il fut placé d'abord chez un abbé Le Clerc, qui lui enseigna les premiers élémens de la langue latine. Ce digne abbé exerçait ses élèves à traduire le latin en français, et regardait comme inutile de les exercer à traduire le français en latin. Aussi, quand Victor Cousin fut envoyé au collége Charlemagne, pour suivre le cours complet des études scolaires et se mettre en état d'aborder les professions libérales, il se trouva d'abord à la queue de sa classe, car le sujet de la première composition était un thème, et l'abbé Le Clerc ne connaissait et n'enseignait

que la version. Étonné, honteux de son échec, Victor Cousin prit sa revanche la semaine suivante en version latine. Dès ce moment, il devint pour ses maîtres l'objet d'une prédilection marquée. M. Guéroult, à qui nous devons une traduction élégante et fidèle de morceaux choisis dans Pline l'Ancien, distingua le jeune élève et le protégea. En 1810, Victor Cousin obtenait, au concours général des colléges de Paris, le prix d'honneur (discours latin) et le prix de discours français. En vers latins, il n'eut pas même un accessit, quoique sa composition eût été remarquée. Le sujet ou la matière, comme on dit en termes universitaires, était tiré du poème des *Jardins* de l'abbé Delille. Il s'agissait d'exprimer le caractère poétique des ruines : or les vers de l'abbé Delille, traduits en prose latine, avaient subi quelques mutilations; l'ombre d'Héloïse et d'Abailard, qui errait dans ces alexandrins, avait disparu du programme proposé aux élèves de rhétorique. Victor Cousin, qui, dès les premières lignes, avait reconnu le poème des *Jardins*, n'hésita pas à ranimer l'ombre d'Héloïse et d'Abailard. La nièce du chanoine Fulbert et le disciple de Guillaume de Champeaux n'étaient pas du goût des juges préposés à l'examen des compositions. Cependant, sauf l'intervention de ces deux ombres profanes, la pièce méritait une couronne : on ne pouvait lui assigner le second rang; lui accorder un accessit, il ne fallait pas y penser. M. Guéneau de Mussy, l'un des juges, décida, pour simplifier la question, qu'il ne fallait pas nommer Victor Cousin.

Le gouvernement impérial pensait alors à ouvrir l'École normale. En recevant le prix d'honneur, Victor Cousin fut proclamé premier élève, admis de droit et sans concours. La direction de l'École fut donnée à M. Guéroult, l'enseignement de la littérature française à M. Villemain, l'enseignement de la langue grecque à l'abbé Mablini, la chaire de langue latine à M. Burnouf, et celle de philosophie à M. La Romiguière. Victor Cousin ne tarda pas à témoigner une vive affection pour les études philosophiques. La parole élégante et châtiée de M. La Romiguière, qui n'avait gardé des travaux théologiques de sa jeunesse que la souplesse et la pénétration, oubliant heureusement les discussions purement nominales et les subtilités scolastiques, — la parole de M. La Romiguière séduisit Victor Cousin, et fut pour lui le premier signe de sa vraie vocation.

L'année suivante, Royer-Collard fut appelé à professer l'histoire de la philosophie moderne à la Sorbonne; or les élèves de l'École normale étaient obligés de suivre les cours de la faculté. La voix austère de ce nouveau maître domina bientôt la voix de M. La Romiguière, qui, après quelques mois d'une lutte impuissante, se réfugia dans le silence. Dès ce moment, la vocation de Victor Cousin fut arrêtée sans retour : à l'âge de dix-neuf ans, il résolut de se vouer

à l'enseignement de la philosophie; mais son protecteur, M. Guéroult, en avait décidé autrement et le nommait répétiteur de littérature ancienne, c'est-à-dire lieutenant de M. Villemain. L'année suivante, M. Cousin, nommé professeur agrégé, était mis à la disposition des proviseurs de Paris pour remplacer les titulaires malades ou absens par congé, sans cesser pourtant d'appartenir à l'École normale comme répétiteur. Toutes ses tentatives pour aborder l'enseignement philosophique venaient échouer contre la volonté de M. Guéroult. L'élève de l'abbé Le Clerc parcourut de 1812 à 1814 tous les degrés de l'enseignement secondaire, depuis les classes de grammaire jusqu'à la rhétorique, sans jamais pouvoir enseigner la philosophie. Enfin M. Cardaillac, chargé de cet enseignement au lycée Bonaparte, étant tombé malade, le proviseur, M. Chambry, qui connaissait la prédilection de M. Cousin pour la philosophie, le désigna pour remplacer M. Cardaillac. Royer-Collard, appelé à la direction de l'instruction publique, nomma son jeune élève maître des conférences à l'École normale pour la philosophie, et lui confia bientôt sa chaire de la Sorbonne, où il avait exposé avec tant d'éclat les travaux de l'école écossaise.

A partir de cette année, il n'y a plus aucun incident dans la vie de M. Cousin. Il entre de plain-pied dans la carrière qu'il avait librement choisie et que M. Guéroult lui avait fermée avec tant d'obstination. De 1815 à 1820, il parle devant un auditoire fidèle et passionné qui recueille avidement toutes ses leçons. Partagé entre l'étude solitaire et l'enseignement public, il n'a rien à souhaiter. Écouté avec une attention religieuse, applaudi avec enthousiasme, il ne rêve rien au-delà de l'horizon universitaire. Condamné au silence par un pouvoir inintelligent et pusillanime, il emploie ses loisirs inattendus à traduire Platon, à recueillir les œuvres de Descartes, à publier les manuscrits inédits de Proclus; il se console de son inaction dans un travail assidu, car pour lui agir, c'était parler. Il avait besoin d'entretenir avec la jeunesse un commerce de chaque jour; il trouvait dans l'attention de son auditoire une excitation sans cesse renaissante qui doublait ses forces. L'étude solitaire, malgré le nombre de vérités nouvelles qu'elle lui révélait, ne lui offrait qu'un dédommagement incomplet. M. Cousin doit pourtant songer sans amertume au silence qu'il a gardé pendant sept ans, car s'il eût poursuivi sans relâche son enseignement de la Sorbonne, il n'eût trouvé qu'à grand'peine le temps d'aborder successivement toutes les époques de la philosophie. Ses loisirs, en élargissant le cercle de ses méditations, ont donné à son esprit une vigueur nouvelle. La vie active de l'enseignement, plus séduisante peut-être, qui récompense chaque nouvel effort par les applaudissemens, n'eût

pas été pour lui aussi féconde; en feuilletant l'histoire de sa pensée, il doit maintenant le comprendre pleinement.

Il y a parmi les faits que je viens de raconter un point sur lequel je crois utile d'insister. M. Cousin, compté aujourd'hui en France et en Europe parmi les plus célèbres et les plus habiles historiens de la philosophie, a débuté dans l'enseignement par la littérature. Contrarié dans sa vocation, il doit à la lutte même qu'il a soutenue pendant plusieurs années contre son premier protecteur, M. Guéroult, la partie la plus brillante, la plus populaire de son talent, le maniement de la langue, la faculté de produire sa pensée sous une forme à la fois abondante et fidèle. S'il eût débuté par l'enseignement de la philosophie, comme il le voulait, il est probable qu'il eût trouvé plus tard et plus difficilement le style à la fois limpide et coloré qui donne à ses idées tant de charme et d'autorité. Les études littéraires, en obligeant l'intelligence à sonder tour à tour les problèmes les plus divers, deviennent pour ceux qui s'y dévouent une excellente gymnastique. Fortifiées par cette épreuve, nos facultés peuvent s'appliquer avec succès à tous les ordres de connaissances. L'esprit, façonné par les études littéraires au maniement du langage, trouve dans le langage même un auxiliaire pour le développement et l'analyse de la pensée, car il ne faut pas oublier que l'art d'écrire et de parler ne sert pas seulement à l'expression des idées que nous avons conçues, mais bien aussi et non moins souvent à la détermination des idées encore confuses, à peine ébauchées au fond de notre conscience, et qui n'ont pas encore acquis pour nous-mêmes une complète évidence. Débutant par l'enseignement philosophique, M. Cousin n'eût sans doute pas apporté dans l'exposition de la science l'élégance et l'éclat qui ont si rapidement popularisé son nom. Il faut donc savoir gré à M. Guéroult de sa longue obstination. S'il eût cédé aux instances du jeune lauréat, l'histoire de la philosophie, réduite à l'intérêt de la science pure, privée du charme de la parole, n'occuperait pas aujourdhui dans l'éducation de la jeunesse une place aussi considérable. Tous les esprits se porteraient avec prédilection vers la science fondée à la fin du siècle dernier par Guyton de Morveau, Lavoisier, Berthollet, et dédaigneraient comme inutile l'histoire de la pensée. Grâce au talent littéraire de M. Cousin, cette histoire, qui domine toutes les autres, puisqu'elle les résume, a pris parmi nous le rang qui lui appartient.

Pour complaire à son protecteur, M. Cousin avait formé le projet de choisir dans les œuvres grecques des pères de l'église une série de morceaux remarquables à la fois par l'élévation de la pensée et le charme du langage. Ce que M. Guéroult avait fait pour Pline l'Ancien, M. Cousin voulait le faire pour saint Jean Chrysostome, pour saint

Grégoire de Nazianze. Il avait enrôlé dans son entreprise plusieurs de ses condisciples de l'École normale. Je n'hésite pas à croire que les études commencées et poursuivies pendant quelques mois pour l'accomplissement de ce projet ont exercé sur son esprit une influence très salutaire. La lecture des pères de l'église donne au raisonnement une souplesse, une ductilité dont ils possèdent seuls le secret. Ce projet, bien que demeuré inaccompli, a donc porté profit à M. Cousin.

Avant d'entrer à l'École normale, le jeune lauréat avait rencontré sur sa route une tentation puissante. M. Frochot, préfet de la Seine, qui l'avait souvent couronné, lui offrit de la part du ministre de l'intérieur le titre d'auditeur au conseil d'état. Exempté de la conscription par le prix d'honneur, M. Cousin eût été affranchi de l'obligation imposée à tous les auditeurs de posséder au moins 5,000 livres de rente. Pour venir en aide à ses débuts dans la carrière administrative, M. Frochot voulait le prendre comme secrétaire et lui donner un traitement de 6,000 francs. L'offre était séduisante. M. Cousin, malgré les instances de son père, eut le bon sens de refuser. Éclairé sur sa vraie vocation par les deux années passées à l'École normale, il renonça sans regret au bien-être immédiat, préférant avec raison une carrière plus modeste et moins lucrative, où il pourrait réaliser le plus cher de ses vœux.

Dans son enfance, au collége Charlemagne, il avait rêvé la vie militaire. Il ne concevait alors rien de plus beau qu'une épaulette et une épée, et préludait à l'accomplissement de son rêve en disciplinant ses camarades comme de nouvelles recrues. Sa mère avait eu grand' peine à le détacher de cette fantaisie guerrière, qui était alors partagée par la jeunesse presque tout entière. Il n'a gardé de ce premier rêve qu'un goût très prononcé pour les récits militaires.

Ainsi tous les obstacles semés sur sa route, loin de ralentir le développement de ses facultés, sont devenus pour lui comme autant d'aiguillons. Bien qu'il se plaise à répéter que ses études littéraires n'ont vraiment commencé qu'en 1840, et qu'il avait écrit jusque-là sans autre souci que la manifestation de sa pensée, sans se préoccuper de l'art d'écrire, il est évident que, le jour même où il est monté dans la chaire de Royer-Collard, il possédait déjà presque tous les secrets de l'orateur et de l'écrivain. Je veux bien croire que l'étude assidue des principaux monumens de notre littérature lui a révélé des secrets qu'il ignorait en 1815, mais je ne saurais admettre la date qu'il assigne à ses premières études littéraires. L'opiniâtreté de M. Guéroult, en le condamnant à l'enseignement des lettres antiques d'abord à l'École normale, puis dans les colléges de Paris, l'avait initié de bonne heure aux principes qu'il devait plus tard con-

trôler par des comparaisons multipliées et mettre enfin en pratique avec toute l'autorité d'un talent éprouvé. Le noviciat de M. Cousin dans les colléges de Paris avait préparé ses débuts philosophiques à la Sorbonne; l'analyse des procédés de la pensée n'a pas préparé moins sûrement ses études et ses travaux purement littéraires. Habitué depuis longtemps à la discussion des questions les plus délicates, à la solution des problèmes les plus ardus, quand il a voulu aborder l'expression des sentimens généraux qui forment le fond de toute littérature, il s'est acquitté sans effort de cette nouvelle tâche. Bien avant 1840 il parlait et écrivait très habilement, mais peut-être n'avait-il pas songé à se rendre compte des procédés qu'il suivait. En 1840, il s'applique avec un soin tout particulier à l'étude des écrivains français du XVIIe siècle, et son style porte l'empreinte de sa prédilection pour cette grande époque. Ramené à ces termes, le jugement de M. Cousin sur lui-même peut être accepté. Son style, depuis 1840, est devenu plus savant, plus pur, mais non plus limpide et plus éclatant. Il a senti de bonne heure toute l'importance de la clarté et le besoin impérieux de ne jamais présenter sa pensée qu'après l'avoir mise au net. Aussi je comprends très bien sa prédilection passionnée pour le XVIIe siècle de la France, car à aucune époque notre langue n'a possédé une telle clarté, une telle transparence. Naïve dans Froissard, fine et déliée dans Philippe de Commines, abondante et riche en images dans Montaigne et dans Rabelais, elle n'a trouvé la précision et la clarté qu'au XVIIe siècle. La langue du siècle suivant, tout en gardant ces deux qualités si précieuses, a perdu l'ampleur et la majesté que nous admirons dans le *Discours sur l'Histoire universelle* et dans l'*Histoire des Variations*. Il ne faut donc pas s'étonner que M. Cousin préfère le XVIIe siècle à tous les autres âges de notre littérature. L'instinct de son esprit l'avait toujours porté de ce côté, et ses premiers écrits sont là pour l'attester. Depuis 1840, il s'est appliqué à éprouver, à contrôler de mille manières les principes auxquels il obéissait depuis longtemps, et son instinct s'est transformé en volonté réfléchie. Il a discipliné son talent, et possède maintenant une méthode littéraire aussi bien qu'une méthode philosophique.

I.

Je laisse à d'autres le soin d'apprécier les travaux philosophiques de M. Cousin (1); je ne veux parler que de ses travaux littéraires. Cependant je ne crois pas pouvoir me dispenser de caractériser d'une manière générale son enseignement de la Sorbonne, et je choisirai,

(1) Voyez, sur les travaux philosophiques de M. Cousin, la *Revue* du 1er janvier 1850.

dans cette vaste série de leçons où se trouvent agitées les questions les plus diverses de la philosophie, celles que j'ai entendues, et qui ont été publiées sous le titre d'*Introduction à l'histoire de la philosophie*. Tous ceux qui ont assisté aux leçons de 1828 en gardent un vivant et fidèle souvenir. Jamais en France l'enseignement philosophique ne s'était montré avec autant de splendeur et de majesté. Le sujet choisi par le professeur n'était rien moins que l'histoire abrégée de la pensée humaine depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours. Le professeur reparaissait dans sa chaire après plusieurs années de silence. Deux mille auditeurs se pressaient dans la salle de la Sorbonne. M. Cousin avait mis à profit les longs loisirs que lui avait faits le ministère Villèle, et l'attente de son auditoire ne fut pas trompée. Il entreprit de raconter tout ce que l'homme avait pensé sur Dieu, sur la nature et sur lui-même, et ce récit, il sut l'animer et lui donner un intérêt presque dramatique.

Il y a dans cette *Introduction à l'histoire de la philosophie* une partie toute nouvelle, qui n'avait jamais été abordée en France avant les leçons de 1828 : je veux dire la partie orientale, qui éclaire d'un jour singulier toute la philosophie grecque. Il s'agissait de démontrer que l'esprit humain, sur tous les points du globe où la civilisation s'est développée, a passé par les mêmes épreuves. En d'autres termes, le professeur voulait prouver que les évolutions de la pensée humaine se réduisent à quatre dans l'Inde comme en France, dans la patrie des brahmanes comme dans la patrie de Voltaire, à savoir : le spiritualisme, le sensualisme, le scepticisme et le mysticisme. Cette proposition, qui n'a rien d'inattendu pour ceux qui ont étudié avec attention les lois générales de l'intelligence, n'avait jamais été présentée avec autant d'évidence et de clarté. Mettant à profit les beaux travaux de Colebrooke sur la philosophie indienne, M. Cousin initiait son auditoire à la connaissance de l'Orient. J'abandonne à des juges plus habiles et plus compétens la discussion des questions posées et résolues par M. Cousin dans son *Introduction à l'histoire de la philosophie;* je m'en tiens au côté purement littéraire de ce livre. Or il abonde en qualités qui méritent d'être signalées. Les problèmes les plus difficiles, les plus ardus, y sont exposés avec une netteté parfaite, et la lumière, distribuée d'une main généreuse, permet à tous les esprits attentifs de suivre sans effort la pensée humaine jusque dans ses aberrations les plus étranges. C'est déjà sans doute un mérite considérable, mais ce n'est pas le seul qui recommande l'*Introduction à l'histoire de la philosophie*. Il n'y a pas une page de ce livre qui ne soit vibrante et colorée, sans que jamais l'éclat des images enlève rien à la précision de la pensée : talent rare et singulier. Les questions les plus abstraites, qui, par leur nature même, semblent

répudier tous les attraits du style, s'animent dans la bouche de M. Cousin et prennent une forme toute poétique. Au lieu de créer des termes nouveaux pour des pensées nouvelles comme Kant et Hegel, il s'applique à dire ce qu'il sait dans la langue commune, en ayant soin toutefois de l'embellir par des comparaisons ingénieuses, par des images éclatantes, sans que jamais le rhéteur prenne la place du philosophe.

Comment M. Cousin est-il arrivé à dramatiser l'histoire de la pensée humaine? Comment a-t-il réussi à introduire dans ce sujet si aride en apparence un intérêt égal à celui qu'on trouve dans le récit des souffrances personnelles? Par un artifice qui paraît très simple, et dont personne pourtant ne s'était encore avisé. Il a pris l'humanité à son berceau, l'a suivie dans son adolescence, dans sa virilité, dans son âge mûr, et nous a dit ses illusions et ses espérances avec toute la sincérité d'un historien qui prend sa tâche au sérieux. Dans ce récit tour à tour imposant et douloureux, nous voyons l'homme aux prises avec la nature qu'il veut connaître et sonder, commençant par prêter une âme à toute chose, divinisant la matière, plus tard cherchant et croyant avoir trouvé la solution de tous les problèmes dans le témoignage des sens, puis rougissant de cette double exagération et se glorifiant dans le doute, plus tard enfin se réfugiant dans le mysticisme, c'est-à-dire abandonnant la science pure pour la rêverie et la vision. Certes, pour animer un tel récit, il fallait une singulière puissance de parole; tous ceux qui ont entendu les leçons de 1828 savent comment M. Cousin a rempli la tâche qu'il s'était proposée. Il a marqué d'une main sûre les limites mêmes de la pensée humaine. Appelant l'histoire en témoignage, il a prouvé que l'homme est condamné à passer éternellement par les quatre évolutions que j'ai indiquées tout à l'heure. Le style des leçons de 1828 est tout à la fois majestueux et simple, il y règne une élévation constante sans qu'on aperçoive jamais aucune trace d'emphase. L'abondance et la variété des images n'y produisent jamais la confusion, mais donnent à l'expression des idées plus d'énergie et de vivacité. Chose rare et merveilleuse, ces leçons, recueillies par la sténographie, ne perdent rien à la lecture de leur charme et de leur puissance. L'œil le plus attentif n'y découvre pas une pensée oiseuse, une épithète parasite. La parole telle qu'elle s'est échappée des lèvres, en se fixant sur le papier, a conservé tout son attrait.

L'*Introduction à l'histoire de la philosophie* a prouvé aux plus incrédules que l'éclat du style n'est pas incompatible avec la précision scientifique. Les esprits éclairés savaient depuis longtemps qu'il y a même parmi les géomètres de très habiles écrivains. Quoique les propriétés de l'étendue ne semblent pas se prêter aux artifices du style, il s'est pourtant rencontré des hommes qui, en parlant du

triangle et du cercle, du prisme et de la sphère, ont su mettre à profit toutes les richesses du langage. M. Cousin, en racontant les évolutions de la pensée humaine, a fait preuve d'une habileté rare. Comme splendeur, comme variété, le style de l'*Introduction à l'histoire de la philosophie* ne laisse rien à désirer. Non-seulement toutes les questions posées dans l'Inde, dans la Grèce, dans l'Italie, sont élucidées avec une sagacité qu'envieraient les plus habiles dialecticiens; mais encore la solution est présentée sous une forme vivante, qui se grave sans effort dans tous les esprits. Il est impossible de ne pas garder un souvenir fidèle de cet enseignement, tant l'auteur a pris soin de lui donner un caractère évident et persuasif. La quatrième évolution de la pensée humaine, celle qui semble devoir résister à l'analyse, le mysticisme, n'a pas trouvé dans M. Cousin un historien moins habile que les trois autres évolutions. Depuis le Gange jusqu'au Nil, il a suivi le mysticisme pas à pas et nous l'a montré dans tout l'orgueil de son ambition, dans toute son impuissance. En un mot, il a su introduire l'émotion dans l'analyse même de la pensée.

Le travail de M. Cousin sur Pascal est d'une nature toute philosophique, bien qu'il ait plu à l'auteur de le classer parmi ses œuvres littéraires. Le rapport présenté à l'Académie française sur la nécessité de faire une nouvelle édition des *Pensées,* philologique au début, change peu à peu de ton et n'est à proprement parler qu'une défense en règle de la liberté de penser. Je suis loin d'y voir un sujet de reproche. Il était difficile qu'un homme voué à l'enseignement de la philosophie depuis plus de trente ans se contînt dans les limites de la philologie pure. Toutefois, avant d'aborder la défense du libre examen, M. Cousin a relevé, dans les deux éditions des *Pensées* de Pascal qui ont servi de modèle à toutes les éditions postérieures, des infidélités de toute nature avec une patience et une sagacité qui lui font honneur. Je dis patience, car le manuscrit de Pascal, qui lui a servi de guide, est rempli d'abrévations et souvent très difficile à déchiffrer. L'édition *princeps* publiée en 1670 par les amis de l'auteur, c'est-à-dire par Port-Royal, offre des omissions, des altérations de sens, et même des interpolations de paragraphes entiers. L'édition publiée neuf ans plus tard par Bossut n'a réparé ces infidélités que d'une manière très incomplète. Je n'entreprendrai pas d'énumérer toutes les altérations de sens relevées par M. Cousin et démontrées sans réplique par des citations tirées du manuscrit autographe. Je me contenterai d'appeler l'attention sur un des chapitres les plus importans de Pascal, dont la vraie signification était ignorée avant le rapport présenté à l'Académie. Il s'agit, dans ce chapitre, de la règle des paris appliquée à l'existence de Dieu; en d'autres termes, l'ami

d'Arnauld et de Nicole, le pénitent du père Singlin, désespérant de trouver, soit en lui-même, soit hors de lui-même, les preuves de l'existence de Dieu, met la question à pile ou face. Les éditions de Port-Royal et de Bossut ne mettent pas sur le compte de Pascal cette étrange manière de résoudre le problème. Au lieu de laisser l'auteur parler en son nom, comme le manuscrit original, elles donnent à penser qu'il s'adresse à un incrédule endurci dont l'esprit repousse avec un égal dédain les preuves physiques et métaphysiques de l'existence de Dieu. M. Cousin, en effaçant l'interpolation de Port-Royal et en rétablissant quelques lignes retranchées sans doute par Nicole ou Arnauld, a rendu à ce morceau son véritable sens. Il est maintenant démontré jusqu'à la dernière évidence que l'esprit rebelle aux preuves physiques et métaphysiques de l'existence de Dieu n'est autre que Pascal lui-même. C'est Pascal qui met Dieu à pile ou face. C'est un Pascal tout nouveau qu'il était difficile de deviner ou d'entrevoir dans les éditions de Port-Royal ou de Bossut. La foi fondée sur la règle des paris est une foi singulière et n'a rien de bien consolant, il en faut convenir. C'est pourtant la foi de Pascal. Port-Royal, par respect pour sa mémoire, n'avait pas osé l'avouer; le manuscrit autographe ne permet pas l'ombre d'un doute. La restitution complète de ce chapitre est le point capital du rapport lu à l'Académie. La restitution du chapitre sur les deux infinis est assurément très curieuse, mais n'offre pas le même intérêt.

Chose étrange, l'homme qui n'avait pas craint de jouer l'existence de Dieu à pile ou face, dont la foi, bien que sincère, je veux le croire, était assise sur de si frêles fondemens, a commis dans sa vie un acte d'intolérance qui ne s'accorde guère avec la loyauté constante de son caractère, encore moins avec l'élévation constante de sa pensée. L'ardent adversaire des jésuites a dénoncé un capucin comme hérétique. M. Cousin a trouvé dans un manuscrit inédit le récit détaillé de ce triste épisode, qui jusqu'à présent n'était connu que d'une manière très vague. La foi chrétienne sans la charité est assez difficile à comprendre, car, dépouillée de ce divin caractère, elle ne peut plus invoquer l'Évangile, et pourtant Blaise Pascal est descendu une fois en sa vie jusqu'au rôle de dénonciateur. Il avait entendu, avec deux de ses amis, l'exposition d'une théologie nouvelle par le père Saint-Ange. Ce capucin était tout simplement un fou enivré de lui-même, dont la solitude, la méditation et l'orgueil avaient troublé les facultés. Nous avons le procès-verbal de ces conférences, rédigé et signé par Pascal et ses amis. Il n'y a pas un mot de raison dans la doctrine exposée par le père Saint-Ange; mais de pareilles divagations pouvaient-elles passer pour une attaque dirigée contre l'église? et d'ailleurs appartenait-il à Pascal, qui croyait parce qu'il voulait croire,

appartenait-il à cet esprit inquiet, dont la foi ne reposait pas sur une conviction réfléchie, de dénoncer à l'archevêque de Rouen les affirmations plus bouffonnes que dangereuses du père Saint-Ange? Dire que le nombre des hommes qui comparaîtront devant le tribunal de Dieu au jour du jugement dernier est représenté par la somme des élémens dont se compose le globe que nous habitons, est-ce là, je le demande, une hérésie bien dangereuse? N'est-ce pas tout bonnement une parole de fou? La plupart des affirmations du père Saint-Ange sont de la même force. Toutes les fois que Pascal et ses amis demandaient au capucin la preuve de ce qu'il avançait, il répondait invariablement et du ton le plus sérieux : « Tout cela est très clair quand on connaît mes antécédens. » Il voulait dire ses prémisses, mais il se gardait bien de les révéler, de telle sorte que ses auditeurs, réduits à la mineure et à la conclusion, étaient forcés de l'écouter sans le contredire. Le père Saint-Ange, dénoncé par Pascal, fut obligé de rétracter par écrit, comme maximes hérétiques, toutes les folies qu'il avait débitées sur la création et la fin du monde, sur les mystères de la foi chrétienne et sur la généalogie de Jésus-Christ, qu'il disait né, non pas *de* la famille de David, mais *dans* la famille de David. Grammaticalement parlant, il donnait une entorse au style de la Vulgate; c'était, aux yeux de Pascal et de ses amis, une énormité qui méritait les reproches les plus sévères. Une première rétractation acceptée par M. de Bellay, qui remplissait par intérim les fonctions épiscopales à Rouen, fut refusée par l'archevêque de Harlay, et le père Saint-Ange, sans essayer d'expliquer ses antécédens, abjura comme hérétiques et dangereuses pour la foi les opinions qu'il avait exprimées, non pas en public, mais dans sa chambre et devant trois personnes.

Si j'ai rappelé ce triste épisode, c'est qu'à mes yeux il jette un jour nouveau sur la foi de Pascal, tout aussi bien que la règle des paris appliquée à l'existence de Dieu. Un homme en effet dont la croyance reposerait sur de solides fondemens, qui trouverait dans le spectacle de l'univers, ou dans sa propre conscience, la démonstration de l'existence de Dieu, ne s'alarmerait pas si facilement en écoutant les rêveries d'un fou. Pascal, en dénonçant le père Saint-Ange, n'était pas seulement coupable d'intolérance, mais coupable aussi de pusillanimité. Il fallait qu'il fût bien mal assuré dans sa foi pour s'inquiéter de pareilles billevesées. Son accusation ressemblait à une défense; on eût dit qu'il voulait protéger sa conviction chancelante contre ces étranges nouveautés.

M. Cousin, pour établir le scepticisme de Pascal, ne s'est pas contenté d'une preuve unique, et pourtant cette preuve était victorieuse. Le chapitre sur la règle des paris ne laissait aucune prise à l'équi-

voque. M. Cousin n'a pas voulu s'en tenir là : il a sondé d'un regard sûr l'ensemble des pensées de Pascal, et a trouvé le scepticisme écrit à chaque page. Pascal, en effet, témoigne en maint endroit, je ne dirai pas de sa sympathie, mais de sa déférence pour les pyrrhoniens. Pour lui, le doute, mais le doute systématique et permanent, est la seule philosophie qui mérite quelque attention; or, comme le remarque très justement M. Cousin, si le doute contenu dans de certaines limites, je veux dire employé comme moyen d'étude, est souvent une épreuve salutaire et féconde qui mène à la vérité, le doute systématique et permanent n'est pas moins que la ruine complète de toute science. Pascal, comme on peut s'en convaincre par une étude attentive, n'avait pas appliqué son esprit à la philosophie d'une manière aussi suivie qu'aux problèmes mathématiques, et lorsqu'il entreprit ce genre d'investigation tout à fait nouveau pour son intelligence, il eut le tort très grave de vouloir soumettre les problèmes de la conscience humaine à la méthode des géomètres; les trouvant rebelles à cette méthode, il les déclara d'emblée parfaitement insolubles. Pour être conséquent jusqu'au bout, une fois engagé dans l'école pyrrhonienne, il aurait dû adopter les conclusions de Sextus Empiricus et mettre à néant la géométrie comme la philosophie elle-même, car Sextus Empiricus n'a pas traité Euclide avec plus de respect que les philosophes. C'est pour s'être trompé sur le choix de la méthode que Pascal est arrivé aux conclusions les plus désolantes, non-seulement sur la science, mais sur la foi elle-même. Après avoir déclaré d'une façon formelle que l'homme ne peut rien savoir par lui-même, il est arrivé désarmé devant la vérité révélée. Incapable, de son propre aveu, de rien comprendre sans le secours de Dieu, il ne s'est pas trouvé moins embarrassé en face de la foi enseignée par les prophètes et par l'Évangile. De quelque côté qu'on se range en effet, du côté de la théologie ou du côté de la philosophie, l'esprit, une fois familiarisé avec le doute universel, n'est pas moins imbécile devant la vérité révélée que devant la vérité démontrée. Toute religion, c'est-à-dire tout enseignement surnaturel, n'est acceptable pour l'intelligence qu'à la condition de contenir une part de vérités naturelles, c'est-à-dire de vérités démontrées par les seules lumières de la raison. La foi, c'est-à-dire la vérité révélée, n'est et ne peut être que le développement de la vérité découverte par l'homme livré à ses seules forces. S'il en était autrement, l'Évangile serait une énigme impénétrable; la tradition chrétienne trouverait dans l'intelligence une résistance invincible : ne rencontrant pas dans la conscience humaine un terrain préparé par l'étude philosophique, elle n'y déposerait qu'un germe infécond.

Voyez en effet ce qui est arrivé à Pascal, à l'un des esprits les plus

puissans dont l'histoire ait gardé le souvenir : quand il a voulu croire, croire d'une foi entière et sans réserve aux vérités révélées, habitué qu'il était depuis longtemps au doute universel, sa volonté ferme et résolue n'a pas suffi pour asseoir sa foi sur une base inébranlable. Sa croyance, au lieu de ressembler à la soumission, avait tous les caractères du désespoir. Il avait beau s'agenouiller et prier avec ferveur, il gardait dans son humilité même un reste de colère contre l'impuissance de sa raison. C'est ce que M. Cousin démontre admirablement dans une langue élégante et pure, avec une richesse d'argumens qui ne permet pas aux partisans de l'ancien Pascal, c'est-à-dire du Pascal apocryphe, de relever la tête et de renouveler la discussion. Si j'avais un reproche à lui adresser, ce serait d'avoir multiplié les argumens outre mesure, d'avoir prodigué l'évidence. La moitié des preuves qu'il apporte suffirait et au-delà pour établir la vérité qu'il veut démontrer. Il ne se contente pas de combattre et de vaincre ses adversaires, il les accable, et ne s'arrête pas même lorsqu'ils sont terrassés; il continue sa démonstration comme si tous les doutes n'étaient pas renversés, comme si toutes les objections n'étaient pas réfutées.

C'est un spectacle douloureux que l'âme de Pascal aux prises avec le pyrrhonisme. Il avait choisi comme un asile la négation de toute certitude, et lorsqu'il veut s'élever jusqu'à la science divine, la science humaine lui faisant défaut, il demeure attaché à la terre et s'épuise en efforts impuissans pour atteindre jusqu'à la vérité révélée. M. Cousin, en nous peignant les angoisses de cette âme à la fois malade et sublime, a rencontré des accens d'une véritable éloquence. Non-seulement il défend avec énergie la cause de la philosophie, il ne défend pas avec moins de bonheur et d'éclat la cause même de la religion, car il montre victorieusement qu'il n'y a pas de religion possible, de religion vraiment digne de ce nom, sans un peu de philosophie. Il va plus loin, et je me range à son avis : la foi est d'autant plus solide qu'elle est préparée par une étude plus approfondie de la conscience humaine. Arrivé à ce point de son argumentation, il trouve sous sa main des armes sans nombre; il n'a qu'à fouiller dans les pensées de Pascal comme dans un arsenal inépuisable. Que dit en effet le pénitent de M. Singlin lorsqu'il met Dieu à pile ou face? L'existence de Dieu ne vous est pas démontrée. Je ne trouve ni en moi ni hors de moi-même une preuve sans réplique, une preuve triomphante qui réduise le doute au silence, qui m'apaise et me console. Mais qu'ai-je à risquer? En pariant contre Dieu, j'expose le salut de mon âme; je parie donc pour Dieu, car en pariant pour lui, je gagnerai peut-être la béatitude éternelle. En récitant des prières, en plongeant ma main dans l'eau bénite, je m'*abêtirai*, je

serai peut-être sauvé. — C'est donc là le dernier mot de Pascal. Il foule aux pieds toute science humaine, il déclare la raison impuissante, il déchire en lambeaux la philosophie comme un chiffon souillé de boue; il l'insulte comme un drapeau déshonoré par l'orgueil et l'impiété, et, demeuré seul sur les ruines de la certitude, Dieu échappe à son esprit défaillant : sa foi n'est qu'un cri d'angoisse.

De quel côté se trouve l'impiété? Est-ce du côté de la philosophie, qui prépare l'homme à l'intelligence de la Divinité par l'étude de la conscience? N'est-elle pas plutôt du côté de Pascal, qui veut abêtir l'homme pour le soumettre à la foi? Est-ce honorer Dieu que de chercher dans la dégradation de la créature la source même de toute soumission au Créateur? Ce que Pascal appelle un acte de foi n'est-il pas tout simplement un blasphème? Que dit-il en effet? que signifie sa prière? — Les facultés que vous m'avez données ne me permettent pas de vous comprendre et de m'élever jusqu'à vous. Pourtant je veux croire en vous; je veux me ranger sous la loi que vous avez révélée. Quel parti prendre? Je n'ai pas le choix. Il ne me reste qu'un seul moyen de salut : je répudie le plus beau de vos présens, je répudie ma raison; je ferme les yeux pour apercevoir la lumière; je renonce à comprendre pour croire. — Quel encens plus grossier, je le demande, fut jamais offert à la Divinité? Et cependant la prière de Pascal n'a pas d'autre sens. Ou les mots de notre langue ont perdu leur valeur, ou sa foi, qu'il essayait de rendre fervente, n'était qu'une injure à celui qu'il invoquait comme un consolateur.

La doctrine de la grâce, exposée par saint Augustin et reprise par l'évêque d'Ypres, explique surabondamment l'aversion de Pascal pour toute philosophie. Cette doctrine, en substituant la volonté divine à la volonté humaine, ruine du même coup la liberté de pensée aussi bien que la liberté d'action. Selon saint Augustin et Jansénius, Dieu envoie la grâce à ses élus, et la grâce est la source unique des bonnes œuvres. La liberté d'action une fois abolie, il est évident qu'il n'y a plus de responsabilité morale. Les bonnes œuvres étant accomplies par Dieu lui-même et non par l'homme, on ne comprend plus ni le châtiment ni la récompense, car ceux qui ont mal vécu n'étaient pas libres de bien vivre, puisque la grâce leur manquait, et ceux qui ont bien vécu n'étaient pas libres de mal vivre, puisqu'ils avaient la grâce. Saint Augustin et Jansénius ont soin d'affirmer expressément que Dieu, pour envoyer la grâce, ne tient compte ni du mérite ni du démérite; sa prédilection n'a pas besoin d'être justifiée. Vouloir lui assigner un motif serait porter atteinte à la liberté divine. En présence d'une telle doctrine, quelle philosophie pourrait subsister? Une fois engagé dans cette voie périlleuse, Pascal était condamné fatalement à proclamer l'impuissance abso-

lue de la raison : une logique rigoureuse le conduisait à l'absurde.

Arnauld et Nicole, bien que jansénistes, étaient pourtant demeurés cartésiens, et c'est par respect pour Descartes qu'ils ont mutilé les *Pensées* de leur ami. Tout en adoptant la doctrine de la grâce, ils n'avaient pas renoncé à la philosophie : au prix d'une inconséquence, ils avaient sauvé leur raison. Les écrits de Nicole prouvent jusqu'à la dernière évidence que son admiration pour saint Augustin n'avait pas ébranlé sa foi en Descartes. Dans la *Logique* de Port-Royal, il défend éloquemment le fondateur de la philosophie moderne. Arnauld, malgré les instances réitérées de ses amis, qui voulaient l'obliger à renier son maître et lui reprochaient sa foi philosophique, n'a jamais abandonné la cause de Descartes. On avait beau lui dire que la liberté de penser ne pouvait se concilier avec la grâce, il persistait résolument dans son inconséquence. Fénelon et Bossuet, que personne n'accusera, j'imagine, d'impiété, sont demeurés, comme Nicole et Arnauld, fidèles à Descartes. En parlant de l'existence de Dieu, ils n'ont pas répudié les lumières de la raison. Ils croyaient à bon droit que l'homme livré à ses seules forces peut trouver en lui-même et hors de lui-même les preuves d'une cause première. Chrétiens fervens et convaincus, avant d'invoquer la révélation, ils cherchaient dans le spectacle de la nature, dans l'étude intime de la conscience, des argumens capables d'anéantir tous les doutes, et leur recherche n'était pas vaine. Le témoignage de ces deux évêques, ajouté à celui d'Arnauld et de Nicole, prouve clairement que la philosophie, je veux dire la philosophie spiritualiste, loin d'obscurcir le sentiment religieux, le développe et le féconde.

Les *Pensées* de Pascal telles que nous les connaissons maintenant, grâce à M. Cousin, hostiles à la philosophie, pourront difficilement être invoquées comme un argument victorieux en faveur de la religion. Elles garderont toujours dans l'histoire de notre langue une place très élevée. Pour la précision et la vigueur du style, Pascal n'est pas inférieur à Bossuet : au point de vue purement littéraire, c'est un homme de premier ordre; mais pour être juste, il ne faut pas craindre d'affirmer qu'il a mérité plus d'une fois le reproche d'incohérence. La gloire de l'écrivain demeure entière; celle du penseur est singulièrement entamée par la lecture attentive du manuscrit autographe. Il est désormais impossible de se faire illusion à cet égard.

Quelle eût été la forme du livre pour lequel Pascal avait rassemblé ces pensées? M. Cousin l'a recherché avec une curiosité diligente, et les renseignemens qu'il nous donne ne sont pas de pures conjectures. Quelques passages du manuscrit négligés par tous les éditeurs donnent à penser que l'*apologie de la religion chrétienne* n'eût pas été

un livre purement didactique. Le dialogue et la forme épistolaire auraient trouvé place dans cette vaste composition. L'auteur des *Provinciales,* qui maniait si habilement l'ironie, n'eût sans doute pas répudié l'emploi de son arme favorite. Il est un autre point digne d'attention et que M. Cousin a mis en pleine lumière : c'est que Pascal, dans les *Pensées* rassemblées pour l'apologie de la religion chrétienne, combat manifestement les doctrines qu'il a soutenues dans les *Provinciales.* En attaquant le probabilisme et la morale aisée des jésuites, il défendait la liberté de la pensée. Pour terrasser ses adversaires, il appelait la philosophie à son aide aussi souvent que la théologie, et certes, dans cette lutte mémorable, dans cette guerre ardente soutenue avec tant de courage, il a rendu d'éclatans services à la religion. Dans les dernières années de sa vie, il sapait à son insu l'édifice qu'il voulait rendre plus solide. Dédaignant l'auxiliaire qui lui avait donné tant de victoires, il multipliait à plaisir les difficultés de sa tâche. M. Cousin a traité cette question avec une rare habileté; il a opposé les *Pensées* aux *Provinciales,* et prouvé qu'elles se contredisent en maint endroit. Il y a vraiment deux hommes dans Pascal : la seconde moitié de sa vie ne s'accorde pas avec la première. On pouvait déjà l'entrevoir avant les révélations de M. Cousin; aujourd'hui il n'est plus permis d'en douter.

A mes yeux, le rapport présenté à l'Académie française est un service signalé rendu à notre littérature. L'abondance des preuves et la solidité de l'argumentation ne laissent rien à désirer. Il serait fort à souhaiter qu'un travail de même nature fût entrepris sur les principaux écrivains de notre langue. La méthode est trouvée, il ne s'agit plus que de l'appliquer. Parmi les hommes illustres du XVIIe siècle, Pascal n'est pas le seul dont les écrits ont subi des corrections officieuses. Il serait bon de continuer l'œuvre de restitution commencée par M. Cousin; mais, pour la continuer dignement, le zèle ne suffit pas : il faut y joindre un discernement sévère. Pour rétablir dans toute sa pureté le texte de nos grands écrivains, il faut faire un choix judicieux entre les différentes leçons que présentent les manuscrits : tâche délicate, qui exige à la fois l'érudition du philologue et la sagacité du philosophe. Si M. Cousin a si bien réussi à nous rendre le vrai Pascal, c'est précisément parce qu'il satisfait à cette double condition. Il signale les altérations de style avec autant de vigilance que les altérations de pensée. Une image effacée ne le blesse pas moins vivement qu'un argument dénaturé. Passionné pour son sujet, il l'étudie en tous sens et en sonde toute la profondeur après en avoir mesuré toute l'étendue. Il est rare de trouver réunies au même degré l'érudition et la sagacité. Sous la plume de M. Cousin, les questions les plus arides s'animent, s'agrandissent et s'élèvent. La restitution

complète d'une phrase mutilée par les éditeurs de Port-Royal réveille en lui tout un monde d'idées qu'il résume en quelques traits, ou qu'il développe avec une merveilleuse abondance. En nous parlant de la langue du XVIIe siècle, en nous rappelant l'alliance heureuse de la grandeur et de la sobriété commune à tous les grands écrivains de cette époque, il leur emprunte leur méthode et la met en œuvre. Il concilie le nombre et la précision, chose plus difficile qu'on ne le pense généralement. Trop souvent la précision est achetée au prix du nombre, ou le nombre au prix de la précision. Pour donner de l'ampleur à la période sans effacer les contours de la pensée, il faut avoir étudié profondément l'art d'écrire. M. Cousin le sait depuis longtemps, et son étude sur Pascal nous prouve une fois de plus qu'il connaît tous les secrets de cet art difficile.

Je regrette de ne pouvoir partager l'admiration de M. Cousin pour Jacqueline Pascal. Il y a certainement de l'élévation dans les quelques pensées qu'il a réunies avec un soin pieux; cependant à mes yeux elles ne justifient pas les éloges redoublés du biographe. Les vers improvisés ou composés à loisir par Jacqueline ne méritaient vraiment pas les honneurs de la réimpression, il eût mieux valu les laisser enfouis dans les recueils du temps. Ses lettres à son frère sont dignes d'attention, parce qu'elles nous peignent au vif l'état de cette âme malade, car, il faut bien l'avouer, l'âme de Jacqueline ne paraît pas moins troublée que celle de Blaise. Ses élans de piété n'expriment pas le bonheur que la religion promet aux fidèles, mais seulement le mépris absolu de toutes les joies du monde. Sa ferveur est une ferveur sans tendresse. Jacqueline se retire du siècle pour se réfugier en Dieu, et dans l'asile même qu'elle a choisi elle ne paraît pas avoir trouvé la paix qu'elle avait espérée. Nulle trace de regret, mais aussi nul signe de joie. Toutes ses pensées sont empreintes de résignation et d'austérité; j'y cherche en vain un témoignage de reconnaissance pour le Créateur; il y a loin de cette foi sombre à la foi enseignée par l'Évangile. Je ne parle pas du style de ses lettres, car la langue de Jacqueline ne mérite pas le nom de style, c'est une suite ou plutôt un enchevêtrement de périodes diffuses, embarrassées; M. Cousin remarque avec raison que Jacqueline ne possède pas les premiers élémens du style. Malheureusement la prolixité de ce langage n'est pas exempte de prétention. Non-seulement Jacqueline ignore complétement l'art d'écrire, mais elle manque de simplicité, ce qui rend le lecteur moins indulgent. Qu'elle écrive à son frère ou à sa sœur, elle prêche et paraît se complaire dans son sermon. Comment ne serait-on pas sévère pour l'ignorance sans naïveté? Cette correspondance n'offre donc qu'un seul genre d'intérêt : la peinture fidèle d'une âme encore plus troublée qu'exaltée par les enseigne-

mens du jansénisme. Sous ce rapport, elle mérite d'être étudiée.

J'arrive au morceau capital ou plutôt à l'œuvre unique de Jacqueline, que M. Cousin ne craint pas de placer, pour l'élévation, à côté des plus belles pages de Pascal. Il demeure bien entendu qu'il fait ses réserves pour le style. Il s'agit d'une *méditation sur la mort du Christ*. Le sujet avait été donné par Port-Royal; Jacqueline, par une faveur particulière, avait reçu *son billet*, quoiqu'elle ne fût pas encore entrée au couvent. Recevoir son billet, c'était recevoir un sujet de *méditation*. Elle rappelle successivement tous les épisodes de la mort du Christ et déduit méthodiquement tous les enseignemens renfermés dans chaque épisode. Certes il se trouve çà et là quelques grandes pensées, mais deux défauts me blessent dans ce morceau. En premier lieu, l'ordre adopté par l'auteur donne à cette méditation un singulier caractère de froideur; en second lieu, la plupart des divisions sont plutôt verbales que réelles. Quoiqu'elle ne sache pas écrire, Jacqueline développe ses idées à la manière des rhéteurs, séparant ce qui doit être réuni. A proprement parler, ce n'est pas là une méditation, mais bien plutôt un exercice d'esprit, un discours parfois éloquent, souvent ingénieux, mais plus souvent encore puéril à force de subtilité. La mort du Christ ainsi comprise, ainsi expliquée, impuissante à ranimer les conscience défaillantes, n'enseigne rien aux incrédules.

Il est probable que Port-Royal était fort content de ce morceau, puisqu'il a pris soin de le conserver. La joie et l'orgueil des religieuses se conçoivent sans peine, car Jacqueline avait parlé comme un disciple fidèle de Jansénius. Quant à M. Cousin, je comprends difficilement son admiration. Il y a, je le répète, dans cette prétendue méditation, trop peu de pensées vraiment dignes de ce nom, et trop de paroles vides que l'auteur paraît prendre pour des pensées. Au lieu de concentrer toutes les forces de son esprit sur la dernière scène de la passion et d'y chercher le sens intime et profond de la foi chrétienne, elle ne voit guère dans la mort du Christ que la justification des pratiques monastiques, et parle à peine de la charité. C'est-à-dire qu'elle omet tout simplement le côté le plus important de l'enseignement évangélique. Ainsi, de quelque manière qu'on envisage ce morceau, il me paraît malaisé d'y trouver un légitime sujet d'admiration.

Cependant, si je ne puis adopter l'opinion de M. Cousin, je crois qu'il a bien fait de résumer les traits principaux de la vie de Jacqueline, car la sœur n'est pas inutile à l'intelligence du frère. Gilberte Pascal, qui demeura dans le monde et devint Mme Périer, dont la foi sincère et profonde n'avait pas ce même caractère d'austérité, n'offre pas un intérêt aussi puissant. Je conçois donc très bien que M. Cou-

sin, après avoir épuisé l'étude de Pascal prise en lui-même, ait cherché dans la vie de Jacqueline le complément de cette étude. Passionné pour son héroïne, il a plus d'une fois exalté des pensées qui laisseront le lecteur indifférent. Toutefois je ne voudrais pas condamner d'une manière absolue son excessive indulgence : s'il eût été complétement désintéressé, peut-être n'eût-il pas recueilli avec un soin aussi patient tous les élémens de cette biographie. Pour ma part, je lui sais bon gré d'avoir mis sous nos yeux l'intérieur de la famille Pascal et de nous avoir révélé l'âme tout entière de Jacqueline. Il n'a rien négligé pour éclairer son sujet. Nous suivons d'année en année le développement intellectuel et moral de la jeune fille, depuis ses visites à la cour d'Anne d'Autriche jusqu'au moment où, saisie d'un invincible dégoût pour la vie du monde, elle supplie son père de lui ouvrir les portes du couvent. Les impromptus composés dans le cabinet de la reine amènent plus d'une fois le sourire sur nos lèvres, mais ils ne font pas grand honneur au talent poétique de l'auteur. Ils nous montrent combien il faut peu de chose pour occuper les courtisans et mériter leurs applaudissemens. Une flatterie, si puérile qu'elle soit, lorsqu'elle s'adresse aux têtes couronnées, les ravit en extase. Un sonnet sur la grossesse d'Anne d'Autriche, écrit par une fille de douze ans, passait alors pour un prodige de génie, et pourtant la manière dont Jacqueline a traité le sujet n'est pas moins étrange que le sujet lui-même. Les mouvemens de l'enfant dans le sein de sa mère sont pour elle un présage de gloire et de puissance. Ce poète qui jouait encore à la poupée prédit à l'Europe un roi victorieux — Tremblez, dit-elle aux rivaux et aux ennemis de la France, tremblez, car le roi qui va naître révèle dès à présent son génie guerrier. — Il n'en fallait pas davantage pour émerveiller les familiers de la reine. Une pensée si délicate et si ingénieuse leur semblait tellement au-dessus des facultés d'un enfant, qu'ils emmenaient Jacqueline dans une salle voisine du cabinet de la reine, et lui proposaient un sujet nouveau à traiter impromptu, pour s'assurer qu'elle était bien l'auteur du fameux sonnet. Jacqueline les contentait à l'instant, comme pourrait faire un improvisateur de profession, et ravis d'aise, ils la comblaient de caresses et de dragées.

Tous ces enfantillages sont racontés par M. Cousin d'une façon charmante. En biographe convaincu que rien n'est à négliger dans la vie d'un personnage important, il prodigue volontiers les détails, et je suis loin de m'en plaindre. Si le sonnet de Jacqueline n'est pour moi qu'une œuvre parfaitement insignifiante, et ne mérite pas même un instant d'attention, littérairement parlant, le rang des auditeurs qui l'ont applaudi lui donne un intérêt historique. A peine digne de figurer dans un album de famille où seraient avi-

dement recueillis les premiers bégaiemens poétiques d'un écolier, il se transforme en trait de comédie, lorsqu'il est récité devant une reine et porté aux nues par les gentilshommes de la chambre et les dames d'honneur. Peut-être M. Cousin a-t-il franchi plus d'une fois les limites naturelles de son sujet, peut-être a-t-il raconté à propos de Jacqueline plus d'une anecdote qui ne se rapporte pas directement à la biographie de son héroïne : c'est une faute légère, et qui d'ailleurs n'est pas sans charme, car une anecdote bien racontée, utile ou inutile, ne manque jamais de nous intéresser. Or M. Cousin raconte très bien, il aime, il admire tous les grands esprits du XVIIe siècle, et comme, en nous parlant de Jacqueline, il se trouve naturellement amené à nous parler de ses illustres contemporains, je ne m'étonne pas qu'il abuse parfois de la digression. Il connaît si bien, il a étudié avec tant d'amour et de patience l'histoire de notre pays au XVIIe siècle, non-seulement dans la vie publique, mais dans la vie privée, que le lecteur lui pardonne volontiers ces causeries et ne songe guère à lui rappeler son point de départ. En pareil cas, les causeries n'ont pas besoin d'excuse; elles nous plaisent et désarment notre sévérité.

M. Cousin a étudié la vie de Mme de Longueville avec une prédilection toute particulière. C'est en effet une touchante destinée que celle de cette femme belle et ingénieuse, qui débute par la dévotion la plus fervente, se laisse entraîner par l'amour le plus dévoué, et finit par une pénitence de vingt-cinq ans. Il y a là de quoi exciter toutes les sympathies d'un homme capable de comprendre les faiblesses du cœur. Mlle de Bourbon était fille de la princesse de Condé, de celle-là même qui, sous le nom de Mlle de Montmorency, avait éveillé dans le cœur de Henri IV une passion si vive, et faillit engager le galant roi dans plus d'une extravagance. Élevée sévèrement, dans une piété austère, elle se lia de bonne heure d'une amitié ardente avec plusieurs filles de haute condition, réfugiées aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, les unes au sortir même de leur jeunesse, les autres après avoir traversé les orages du monde. Elle trouvait dans cette amitié tant de charmes et de douceurs, que, malgré la richesse et le rang de sa famille, elle rêvait la vie claustrale comme le dernier terme du bonheur humain. Des témoignages nombreux et irrécusables prouvent que, dans tout l'éclat de sa jeunesse, elle refusa plus d'une fois de se produire dans le monde, résolue qu'elle était à finir sa vie au couvent des Carmélites; mais avant de trouver la paix profonde et sans mélange qu'elle avait espérée, elle devait passer par bien des épreuves.

La princesse de Condé, affable et bienveillante quand il lui plaisait de l'être, plus souvent fière et hautaine, inflexible dans ses résolutions, ne consentit jamais à retirer sa fille du monde. Mlle de Bourbon

dut enfin se rendre aux vœux de sa famille, à la volonté de sa mère, et fit son entrée à la cour. Ce fut dans un bal donné au Louvre, dont M. Cousin a retrouvé la date précise. Son début fut éclatant : ses beaux cheveux blonds, ses blanches épaules, sa taille élégante et souple, sa marche tout à la fois gracieuse et nonchalante, ses grands yeux d'un bleu azuré, sa bouche tour à tour dédaigneuse et souriante, lui conquirent tous les cœurs dès le premier jour. L'admiration et la flatterie s'empressaient autour d'elle. Le lendemain, elle était la reine de toutes les fêtes. Tous les beaux esprits du temps se réunissaient alors chez Mme de Rambouillet, dont le salon offrait le modèle accompli des belles manières et des conversations spirituelles et polies. L'urbanité dégénérait parfois en afféterie, les solides pensées, les sentimens généreux, cédaient parfois le pas aux saillies du bel esprit : Corneille était moins applaudi que Voiture; mais, à tout prendre, c'était une société pleine de grâce, et, comme on disait alors dans la langue du temps, un cercle de très *honnêtes* gens, c'est-à-dire très bien élevés, ne disant rien de trop, habitués à ménager tous les amours-propres, à flatter toutes les faiblesses, à se concilier la bienveillance de tous leurs interlocuteurs, sans acception de rang ou de qualité. Mlle de Bourbon fit merveille dans le salon de Mme de Rambouillet et devint bientôt l'arbitre de tous les débats littéraires. Obtenir son approbation était presque une preuve de génie; encourir son dédain passait pour un signe de médiocrité. Son esprit, dont la culture était demeurée fort incomplète, mais naturellement délicat et pénétrant, bien que nonchalant comme sa démarche, trouvait sans effort des reparties ingénieuses ou piquantes. L'ironie dans sa bouche n'avait rien de blessant, et venait presque toujours au secours de la raison. Bien que Mlle de Bourbon fût demeurée fidèle à ses chères carmélites, son jeune cœur fut enivré par les triomphes du monde, et son rêve de couvent s'évanouit bientôt. Sans distinguer personne parmi ses nombreux adorateurs, elle accueillit tous les hommages et gouverna sa cour avec la sérénité d'un souverain habitué dès longtemps au pouvoir.

Arrivée à vingt-trois ans, elle fut mariée par sa mère au duc de Longueville, âgé de quarante-sept ans, veuf et père d'une fille de dix-sept ans. Mlle de Bourbon n'avait pas été consultée; sa froideur pour son mari se transforma bientôt en répugnance, lorsqu'elle le vit continuer ses assiduités auprès de la duchesse de Montbazon, qui était sa maîtresse depuis plusieurs années. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle ait suivi la mode de son temps et pris un amant. La conduite de Mme de Longueville appelle l'indulgence des juges les plus sévères. Le prince de Marcillac, qui devint plus tard duc de La Rochefoucauld, était alors un des plus brillans seigneurs de la cour.

Mme de Longueville le distingua; éblouie par les sentimens généreux dont il faisait montre en toute occasion, ne devinant pas l'égoïsme profond caché sous ses belles paroles, sans que l'ardeur des sens fût pour rien dans cet entraînement, elle devint sa maîtresse, et résolut de s'associer sans réserve à sa destinée. M. Cousin a réfuté avec un soin pieux les accusations portées contre Mme de Longueville. Il a, je crois, démontré avec une pleine évidence le vrai rôle de cette femme, si puissante par son esprit et sa beauté, dans les troubles de la fronde. Plusieurs historiens avaient affirmé que, sans elle, le duc de La Rochefoucauld fût demeuré fidèle à l'autorité royale, qu'il s'était fait frondeur pour plaire à sa maîtresse. M. Cousin a établi par de nombreux témoignages que Mme de Longueville, étrangère à toute ambition, s'est dévouée à son amant, lui a toujours obéi, ne l'a jamais entraîné, qu'elle a risqué pour lui sa fortune et sa vie: aujourd'hui la réhabilitation est complète. C'est pour assurer le succès des intrigues ourdies par le duc de La Rochefoucauld que Mme de Longueville a mis ses diamans en gage et s'est livrée en otage aux bourgeois de Paris réunis à l'Hôtel-de-Ville. Toute sa conduite respire le plus parfait désintéressement. Si l'étude attentive de tous ses mouvemens, d'autres diraient de toutes ses équipées, durant la guerre de la fronde ne suffisait pas à l'établir, les calomnies dirigées contre elle par le duc de La Rochefoucauld, après leur rupture, seraient une preuve sans réplique. Un homme capable de traiter ainsi sa maîtresse n'a jamais pu se laisser entraîner par l'ascendant de la jeunesse et de la beauté. Il ne s'est pas dévoué, mais il a exploité le dévouement de celle qui s'était donnée à lui tout entière, et lors même qu'on négligerait ces calomnies, qui sont d'un si grand poids dans la question, à qui ferait-on croire que l'auteur des *Maximes* ait compromis son crédit, risqué sa liberté, pour plaire à une femme? Le duc de La Rochefoucauld, en écrivant ses *Maximes,* c'est-à-dire le code complet de l'égoïsme, peignait évidemment l'humanité, ou du moins croyait la peindre en ne prenant pour modèle que son propre cœur. Ayant fait sa paix avec la cour, il ne craignait plus d'avouer hautement son ingratitude envers sa maîtresse, qui l'avait si fidèlement servi. Il jetait le masque, foulait aux pieds comme des hochets d'enfant tous les beaux sentimens du prince de Marcillac, et révélait à nu toute la sécheresse de son âme. La lecture des *Maximes* achève l'apologie de Mme de Longueville.

M. Cousin, par un entraînement bien naturel et bien excusable sans doute, oublie un instant son héroïne pour nous parler de son frère le duc d'Enghien, qui fut plus tard le grand Condé. Plein d'admiration pour la bravoure, la résolution et le coup d'œil militaire de ce jeune et brillant capitaine, il prend plaisir à nous raconter la ba-

taille de Rocroy. C'est un hors-d'œuvre assurément, mais un hors-d'œuvre qui trouve son excuse dans l'admiration. Quant au parallèle que M. Cousin établit entre le duc d'Enghien et le général Bonaparte, je le verrais disparaître sans regret, car il n'ajoute rien à l'intérêt du récit et le refroidit plutôt qu'il ne l'anime.

Le biographe de Mme de Longueville nous retrace avec grâce, mais peut-être avec un peu trop d'indulgence, le débat poétique engagé entre Benserade et Voiture. Mme de Montbazon tenait pour Benserade, Mme de Longueville pour Voiture. La cour était divisée en jobelins et en uranistes : débat mémorable digne de la plume de Molière, que les beaux-esprits prenaient alors au sérieux, et que l'écrivain n'a peut-être pas jugé avec la pensée de notre temps. Benserade comparait son martyre amoureux à la misère de Job étendu sur son fumier, et se déclarait même plus malheureux que Job, tout cela dans un style prétentieux, tourmenté, mais d'ailleurs très prosaïque. Voiture, s'adressant à Uranie (peut-être voulait-il désigner Mme de Longueville), se plaignait de sa souffrance avec une afféterie qui passait alors pour la pure élégance; puis, après avoir dénoncé bien haut la cruauté de la beauté incomparable qu'il désespérait de fléchir, il terminait en disant qu'il chérissait sa douleur comme un trésor sans prix. Si j'avais à prendre parti pour les jobelins ou les uranistes, mon embarras serait fort grand, je l'avoue. Si le sonnet de Benserade ne m'agrée pas, le sonnet de Voiture ne me plaît guère. M. Cousin, en biographe dévoué, s'est rangé du côté des uranistes, c'est-à-dire du côté de Mme de Longueville. Il va même jusqu'à trouver dans le sonnet de Voiture une veine de sensibilité; je confesse que mes yeux n'ont pas réussi à l'apercevoir. La duchesse de Montbazon fut vaincue, et avec elle les jobelins; les uranistes, défendus par Mme de Longueville, furent proclamés gens de goût. Il y a sans doute un côté puéril dans ce débat poétique; pourtant je ne saurais blâmer M. Cousin de l'avoir raconté tout au long, car c'est un trait de mœurs qui ne devait pas être négligé.

Les biographies de Santa-Rosa et de Kant dans les dernières années de leur vie méritent une attention spéciale. Doué d'un esprit droit et d'un cœur ardent, Santa-Rosa a joué un rôle important dans la révolution de Piémont. M. Cousin, lié avec lui d'une étroite amitié, raconte au prince de la Cisterna tout ce qu'il sait de cet homme généreux et dévoué. C'est un des récits les plus touchans que je connaisse. Cependant je ne puis m'empêcher d'en blâmer le début, car ce début n'est rien moins que l'apologie absolue du succès, ou du moins, et la différence n'est pas grande, la condamnation expresse de tous les dévouemens que la victoire ne vient pas couronner. Si une telle maxime passait jamais à l'état de monnaie courante, le droit ne serait

plus qu'un vain mot, la force deviendrait la reine du monde, et j'espère bien pour ma part qu'il n'en sera jamais ainsi. Cette réserve faite, et je devais la faire, je me plais à reconnaître que tous les documens réunis par M. Cousin sur la vie de Santa-Rosa offrent un puissant intérêt. Maître absolu des destinées de son pays pendant quelques semaines, vaincu, condamné à mort, quoique le bon droit fût de son côté, Santa-Rosa vient se réfugier à Paris. Traqué par la police de M. de Corbière, interné dans la ville d'Alençon, il emploie les tristes loisirs de son exil à rechercher la forme de gouvernement qui se prête le mieux aux développemens, à l'affermissement, à la durée de la liberté. Ame généreuse, esprit de second ordre, il voit le but, mais il y marche lentement. Dans sa solitude d'Alençon, il se prend à regretter sa petite chambre de la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel et ses longues conversations avec son cher Victor sur Platon, sur la théodicée, sur le sort de l'Italie, sur l'avenir politique de l'Europe. M. Cousin fait le voyage d'Alençon et discute avec Santa-Rosa les idées qui sont devenues plus tard l'argument philosophique du *Phédon*. Il achève en quelques jours ce morceau d'une sérénité si austère, un des plus beaux qui soient sortis de sa plume, et vient le lire à l'exilé. Santa-Rosa l'écoute avec une attention inquiète et s'afflige de ne pas retrouver dans l'explication du *Phédon* l'Évangile tout entier. Il oublie que l'Académie, placée entre le mosaïsme qu'elle ignorait et l'Évangile qu'elle ne pouvait prévoir, n'a pu exprimer sur la Divinité, sur la destinée future de l'homme, sur les châtimens et les récompenses, que des pensées incomplètes. Il essaie à plusieurs reprises d'entraîner son ami hors des voies de l'histoire, et de transformer Platon en père de l'église. M. Cousin résiste avec raison, et Santa-Rosa s'en afflige; puis la conversation change bientôt d'objet, et M. de Bonald est mis sur le tapis. La *Législation primitive* est commentée par les deux amis et réduite à sa juste valeur. Ce plaidoyer en faveur du gouvernement théocratique, parfois habile et spécieux, plus souvent encore verbeux et vide, est pour Santa-Rosa une lecture douloureuse, car le noble exilé voudrait concilier la foi la plus fervente et la plus sincère avec le développement le plus complet de la liberté politique. Demeuré seul après le départ de M. Cousin, Santa-Rosa songe à quitter la France et demande vainement à M. de Corbière un passe-port pour l'Angleterre. Enfin, après une lettre au ministre pleine de noblesse et de modération, il obtient la permission de quitter Alençon et arrive à Londres. Aux prises avec la pauvreté, il ne se décourage pas. Il écrit sans relâche pour les journaux et les recueils périodiques, mais il ne tarde pas à se lasser des mutilations imposées à sa pensée. Il quitte Londres plein de tristesse et va se réfugier à Nottingham. Il n'ose rien demander à sa famille,

car sa femme et ses enfans, qu'il a laissés en Piémont, ont à peine le nécessaire. Il donne des leçons d'italien; malheureusement Nottingham ne peut lui fournir un grand nombre d'élèves. Il commence à désespérer de l'avenir; le sort de l'Italie, dont il avait rêvé l'affranchissement, ajoute encore à la tristesse de sa vie précaire. Enfin un rayon inattendu vient éclairer sa solitude. Ne pouvant se dévouer pour son pays, où il ne peut rentrer sans s'exposer au dernier supplice, il veut se dévouer pour la Grèce, sœur aînée de l'Italie. Il demande à servir dans l'armée libératrice organisée par le comité philhellénique de Londres. Après bien des pourparlers, il réussit à partir. A peine arrivé en Grèce, il entrevoit l'inutilité de son voyage. Le gouvernement, qui accepte avec reconnaissance, avec empressement, les subsides du comité philhellénique, craint que ce nom trop connu ne soit pour les puissances européennes un sujet de défiance, et le pauvre exilé insiste en vain pour obtenir une épée : on lui offre un emploi dans l'administration. Condamné à l'inaction, il lutte quelque temps contre sa destinée; quelques mois plus tard, il mourait les armes à la main dans un combat obscur, et ses amis avaient peine à retrouver ses restes.

On ne peut se défendre d'un profond attendrissement au spectacle de cette vie si loyale, si généreuse et si brusquement tranchée. Les lettres de Santa-Rosa, que M. Cousin nous a conservées, ne sont pas moins touchantes que sa vie. Ou l'intérêt que ces lettres nous inspirent n'a aucun sens, ou l'émotion morale doit être pour nous un enseignement. Pourquoi sommes-nous saisis d'admiration en voyant cette belle âme se consumer, s'épuiser en efforts sans nombre pour le triomphe du droit sur la force? N'est-ce pas parce que nous reconnaissons en elle une incontestable supériorité sur les âmes vulgaires? Santa-Rosa n'a pas réussi; mais il avait pour lui la justice : il faut le plaindre et non le condamner. Il a vécu, il a combattu, il est mort pour le droit : aurons-nous le triste courage de lui reprocher sa défaite? Victorieux, il eût laissé une mémoire glorieuse; vaincu, qu'il lui reste au moins l'admiration et la sympathie de toutes les âmes pour qui la justice n'est pas un vain mot.

Il y a dans les lettres de Santa-Rosa plusieurs passages d'une tendresse un peu efféminée qui blesseront sans doute plus d'un lecteur français, car ils s'accordent mal avec le caractère viril de ses entreprises; mais, avec un peu de réflexion, on arrive à les comprendre. Mâle et intrépide en face du danger, Santa-Rosa oubliait dans la solitude et la prière ses instincts héroïques. Sa piété fervente nous explique le ton de sa correspondance. Partagé entre l'étude des problèmes politiques et la méditation religieuse, ce n'est pas merveille que l'amitié prenne parfois sous sa plume l'accent d'une passion plus

tendre. M. Cousin, en racontant la vie de Santa-Rosa, en recueillant ses lettres et jusqu'à ses moindres billets, a fait une œuvre sainte. En effaçant les premières lignes de ce touchant récit, il ferait un acte de justice. Les hommes d'une telle trempe sont trop rares pour qu'on ne les environne pas d'un respect sans réserve. L'égoïsme est à la mode, le dévouement est traité d'enfantillage et de duperie : les écrivains dont la parole est écoutée se doivent à eux-mêmes de rendre au dévouement le rang qui lui appartient. Si le succès est la mesure de l'habileté, il ne faut pas laisser croire qu'il soit la mesure de la justice. Que la foule se fourvoie et confonde deux notions si diverses, je le comprends sans peine; mais qu'un esprit élevé se méprenne comme la foule, je refuse de le comprendre. Ou l'histoire entière n'est qu'un pur exercice de mémoire, ou il faut estimer les entreprises humaines, non pas d'après le succès, mais au nom de la justice. C'est pourquoi je ne crains pas de recommander la vie de Santa-Rosa comme un des plus nobles exemples qui puissent être offerts aux générations futures.

M. Cousin a écrit avec un zèle religieux la biographie de Kant dans ses dernières années. Prenant pour guides deux amis intimes du philosophe de Kœnigsberg, il nous a montré son intérieur jusque dans ses moindres détails. Jamais pendule montée sur diamant ne fut réglée avec plus d'exactitude que la vie de ce grand esprit, qui avait embrassé l'universalité des connaissances humaines. Depuis les sciences mathématiques jusqu'aux sciences médicales, il avait tout approfondi, et s'était cantonné dans la philosophie comme dans la science des sciences. Ses découvertes en astronomie sont bien connues : il les rappelait parfois, mais toujours sans orgueil, car il ne rêvait qu'une seule gloire, organiser la science même de la pensée. Tous les momens de sa journée avaient un emploi déterminé. Les heures de son sommeil étaient comptées. La durée de ses repas était déterminée d'une manière inflexible. Comparée à la vie de Kant, la vie claustrale serait presque un caprice, car il n'abandonnait pas une heure à l'imprévu. Cette invariable régularité dans l'emploi du temps semblerait puérile, s'il s'agissait d'un autre esprit; mais en présence des monumens immortels qu'il nous a laissés, nous ne pouvons que nous incliner. Il avait déterminé d'avance ce qu'il voulait faire, non pas pour un jour, mais pour la série entière des jours qui lui étaient réservés. Absorbé dans l'étude de la conscience, après avoir parcouru le cercle entier des connaissances humaines, il trouvait dans la contemplation de la vérité un bonheur calme et sans mélange. Fidèle dans ses amitiés, il a pu cependant encourir parfois le reproche d'égoïsme, car il évitait avec un soin assidu tout ce qui pouvait troubler ses études. Étranger à toutes les passions qui sèment sous nos pas les orages et les déceptions, il

ne vivait que pour la vérité et semblait dominer toutes les faiblesses humaines.

Chose étrange, cet homme, dont l'intelligence avait tout embrassé, qui savait le passé tout entier, qui pouvait causer familièrement et d'une façon pertinente avec les astronomes, les théologiens, les naturalistes, les philologues, avait besoin de voir tous les jours le même clocher, la même tour, le même arbre. C'était par ce côté seulement qu'il se rattachait à notre pauvre nature. Cette vaste intelligence, la plus vaste peut-être qui ait éclairé l'humanité depuis le précepteur d'Alexandre, avait besoin, pour suivre son travail, de contempler tous les jours un spectacle uniforme. Supérieur à la foule par la profondeur et la variété de ses pensées, il se confondait avec la foule par la ténacité de ses habitudes. Pareil au paysan qui vient chaque jour s'asseoir devant sa chaumière pour se réchauffer au soleil, Kant entretenait dans son cabinet une température uniforme pendant toute l'année : pour la santé de son intelligence, il avait aboli les saisons. Appliquant sur lui-même ses connaissances médicales, il avait réglé avec un soin scrupuleux la quantité de mouvement et la quantité de repos qui lui convenait. Quand l'heure de sa promenade était venue, que le ciel fût azuré ou chargé de nuages, il sortait sans hésiter. Ni le tonnerre, ni la pluie battante ne l'arrêtaient. Il savait que ses membres avaient besoin de se mouvoir, et il se mettait en marche. Sa promenade accomplie, il rentrait chez lui pour penser à sa leçon du lendemain, car il ne voyait dans sa vie qu'une suite de devoirs. Ses repas n'étaient pas réglés moins sévèrement que son sommeil et ses promenades. Il dînait rarement seul, mais choisissait ses convives avec discernement. Il ne voulait avoir à sa table que des hommes capables, non-seulement de le comprendre, mais de l'intéresser. Habitué à sonder les vérités éternelles qui ne relèvent ni du temps ni de l'espace, qui dominent l'histoire tout entière, il recueillait cependant avec une avidité toute juvénile le récit des événemens contemporains. Doué d'une pénétration singulière, bien qu'il vécût habituellement dans la région des idées pures, il prévoyait et prédisait les choses du lendemain aussi habilement, aussi nettement qu'un homme étranger aux spéculations philosophiques et confiné dans le monde des faits. Quelque jugement que l'on porte sur les œuvres philosophiques de Kant, il est impossible de lire sans admiration l'histoire de ses dernières années, et quand on se rappelle que ses dernières années ont été pareilles à sa vie entière, l'admiration s'accroît encore. Il n'a connu qu'une passion, la science; il n'a eu qu'une volonté, l'étude, et tous ses jours se sont écoulés dans une paix profonde. L'obscurité d'un problème était sa seule douleur, l'évidence d'une solution sa seule joie. A-t-il vraiment vécu? Les philosophes diront oui; pour moi, je n'oserais l'affirmer, car si l'intel-

ligence tient une place immense dans la vie de l'homme, je ne crois pas qu'elle soit la vie tout entière. Comprendre, savoir et prévoir sont de grandes choses à coup sûr, mais aimer, espérer, regretter, souffrir, n'ont pas dans notre vie une moindre importance. Kant n'a jamais connu cette seconde moitié de la vie; aussi ses livres, admirables sous le rapport de l'ordonnance, semblent-ils inanimés. Il savait, il pensait, il prévoyait; il n'avait pas senti, il n'avait pas souffert, et la vérité prenait dans sa bouche un caractère glacé.

M. Cousin, en résumant les documens qui nous ont été transmis par deux biographes allemands, a évité avec soin toute discussion philosophique. Il avait dit ailleurs sa pensée sur les doctrines de Kant, il s'est renfermé modestement dans le rôle de narrateur et ne l'a pas oublié un seul instant. Sans multiplier les détails, comme l'a fait Boswell en nous parlant de Samuel Johnson, il a trouvé pourtant moyen de nous offrir un tableau fidèle et complet de la vie de Kant. Ce récit, écrit avec sobriété, forme un contraste frappant avec la vie de Santa-Rosa. Le patriote piémontais joue sa vie pour la liberté de son pays; Kant, qui comprenait toutes les vertus, n'a vécu que pour la vérité. Absorbé dans l'étude de la conscience humaine, cherchant avec une infatigable persévérance les idées premières qui dominent toutes les sciences, qui servent de loi à l'analyse du monde extérieur aussi bien qu'à l'analyse de l'âme elle-même, il a prévu les révolutions qui devaient agiter l'Europe, et n'a pas interrompu un seul jour la tâche qu'il avait entreprise. Les hommes de cette trempe ne se comptent pas par centaines : je ne vois guère dans l'histoire que Newton qui puisse être comparé à Kant. Newton a trouvé le système du monde en y pensant toujours; Kant a suivi la même méthode : il n'a pas détourné au profit du plaisir un seul moment de sa vie. Il se croyait envoyé sur la terre pour étudier les lois de la pensée, et toute sa vie a été consacrée à l'accomplissement de ce devoir. Familiarisé avec la langue de Newton, après avoir fait ses preuves dans le champ de l'astronomie, il a quitté le monde visible pour le monde invisible, ne croyant point le second moins réel que le premier. Certes, il y a dans le spectacle d'une telle vie quelque chose de singulièrement imposant. Tant d'années, tant de méditations consacrées religieusement à l'étude de la pensée, donnent à Kant une physionomie à part. Il n'appartient à l'humanité que par l'intelligence, et s'en détache par le silence des passions. C'est une figure majestueuse et austère dont le souvenir ne peut s'effacer.

II.

Le dernier volume publié par M. Cousin, *Du Vrai, du Beau, du Bien*, nous offre la réunion des leçons faites à la Sorbonne en 1818, mais sévèrement révisées et condensées, et de plus un chapitre entièrement nouveau sur l'art français au XVIIe siècle. Il n'entre pas dans mon dessein d'analyser et de discuter toutes les leçons rassemblées dans ce volume. La première et la troisième partie de ce livre, *le vrai* et *le bien*, sont du domaine de la philosophie pure, et je ne voudrais pas m'aventurer sur ce terrain périlleux. Il est très difficile d'y marcher d'un pas sûr, lors même qu'on s'est préparé à cette épreuve par des études spéciales. L'intelligence complète des problèmes délicats posés et résolus par M. Cousin ne donne pas le droit de contester les solutions qu'il présente. Il faudrait, pour entreprendre une pareille tâche, quelque chose de plus que l'intelligence même de ces problèmes, je veux dire le souvenir fidèle des solutions présentées par toutes les grandes écoles philosophiques. A cette condition, mais à cette condition seulement, il nous serait permis, sans nous exposer aux reproches de présomption et de témérité, d'émettre un avis personnel. En comparant l'état de la pensée humaine sur ces problèmes épineux aux différentes époques de l'histoire, nous aurions l'espérance de prononcer un jugement éclairé. Un rôle plus modeste est le seul qui nous convienne en parlant de la première et de la troisième partie : il faut nous contenter de les caractériser sommairement.

Les leçons sur *le vrai, le beau* et *le bien*, publiées pour la première fois en 1838 par M. Adolphe Garnier, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Paris, avec autorisation de l'auteur, étaient au nombre de trente-huit; M. Cousin, en les relisant pour les réimprimer, a compris la nécessité de les présenter sous une forme plus concise. Plusieurs développemens, qui lui avaient paru utiles en 1818 devant l'auditoire de la Sorbonne, lui ont semblé inutiles pour le lecteur, et il les a supprimés sans regret: c'est une preuve de discernement que je loue sans réserve. Bien qu'il n'ait jamais rien dit, rien écrit à la légère, il ne s'est pas cru obligé de respecter comme définitive la première forme de sa pensée. Dans le temps où nous vivons, cet exemple de modestie littéraire mérite d'être cité, car parmi les écrivains les plus accrédités de nos jours, il y en a bien peu qui prennent au sérieux et mettent en pratique le conseil donné par l'ami des Pison, il y en a bien peu qui consentent à effacer ce qu'ils ont écrit pour chercher une expression plus transparente et plus précise. M. Cousin a eu le courage de remettre sur le métier les pages écrites depuis trente-cinq ans. Il n'a pas mutilé sa pensée, il n'a rien

retiré de ce qu'il avait avancé, rien nié de ce qu'il avait affirmé, rien altéré dans la substance même de ses doctrines; mais il a senti que le lecteur et l'auditeur sont deux personnes très différentes, et que le style d'un livre est obligé à plus de sobriété que le style d'un discours. Aussi ses leçons de 1818 ainsi condensées sont-elles très supérieures aux leçons publiées par M. Adolphe Garnier.

La première partie, qui traite du *vrai*, expose les conditions fondamentales de toute connaissance, les principes qui dominent tous les ordres d'étude, depuis l'analyse de la conscience humaine et des lois qui régissent le monde extérieur jusqu'à la notion de la Divinité et des rapports qui relient Dieu à l'homme et au monde. L'auteur passe rapidement en revue les opinions capitales qui se sont produites sur l'origine et la légitimité de nos connaissances. Il va du platonisme et du péripatétisme à l'école écossaise, en traversant la France et l'Allemagne, avec la sécurité d'un maître consommé. Je me borne à signaler les traits distinctifs de ce voyage à travers l'histoire. M. Cousin, en partant de Socrate pour arriver à Reid, aboutit au spiritualisme le plus élevé, et j'ajouterai au spiritualisme le plus compréhensif, car la doctrine de M. Cousin sur l'origine et le fondement de nos connaissances, soit en psychologie, soit en théodicée, n'accorde pas moins de respect au sens commun, remis en honneur par l'école écossaise, qu'aux idées pures développées avec tant de charme et d'éloquence dans les jardins d'Académus. Chemin faisant, l'auteur apprécie en quelques mots les affirmations de Locke et de Kant. Il fait dans ses affirmations la part de la vérité, la part de l'erreur. Il contrôle l'école allemande et l'école anglaise en les opposant l'une à l'autre. Il touche à tous les points importans de l'histoire, de façon à réveiller le souvenir du passé dans tous les esprits savans, et il excite la passion de l'étude dans tous les esprits initiés d'hier au culte de la science. Telle qu'elle est, cette première partie, dans son austère simplicité, offre une lecture salutaire et féconde. C'est tout à la fois un résumé de notions solidement établies, appuyées de preuves irrécusables, et un programme d'études à entreprendre : que peut-on demander de plus à des leçons sur le vrai renfermées dans un cadre aussi étroit?

La troisième partie, qui traite du *bien*, c'est-à-dire de la loi morale, plus développée que la première, s'adresse naturellement à des lecteurs plus nombreux. Bien que la psychologie et la théodicée soient les fondemens obligés de toute morale qui prétend au caractère scientifique, la plupart des lecteurs n'accordent à la psychologie et à la théodicée qu'une attention languissante : c'est un tort sans doute, mais il n'est pas permis de le nier. Le but de M. Cousin, en traitant du bien, a été de flétrir sans pitié la morale de l'intérêt, de chercher

et de trouver en Dieu même le principe de l'idée du bien. Ici encore l'histoire lui a prêté un puissant secours. Il a prouvé victorieusement que le sentiment du devoir ne saurait se confondre avec le sentiment de l'utile. Identifier ces deux sentimens ne va pas à moins qu'à dégrader l'homme jusqu'à la condition de la brute. Dans la morale publique ou privée, vouloir substituer l'intérêt à l'idée du bien et à l'obligation, conséquence nécessaire de cette idée, c'est tout simplement vouloir légitimer la violation de tous les droits et fouler aux pieds les notions les plus simples qui sont au fond de notre conscience. Le vol caché, le vol impuni, n'est plus un crime si l'intérêt sert le base à la morale. Trahir la patrie n'est plus un crime infâme dès que la trahison est richement payée. Le sens commun se révolte contre une telle doctrine, et pourtant elle a trouvé de nombreux, souvent même d'habiles défenseurs. A vrai dire, aux yeux d'un juge inattentif, cette doctrine monstrueuse paraît gouverner le monde; mais il s'en faut, Dieu merci, que la réalité réponde à l'apparence. Parmi ceux mêmes qui professent un culte fervent, un culte exclusif pour la morale de l'intérêt, il y en a plus d'un qui se calomnie par vanité. Les fanfarons de vice sont aussi nombreux que les fanfarons de vertu. Les apôtres de l'intérêt démentent bien souvent leurs paroles par leur conduite ; ils se vantent de fuir le dévouement comme un danger, et ils se dévouent secrètement pour obéir à l'instinct invincible de leur cœur. Ils cachent leurs actions les plus généreuses, pour se soustraire au reproche de niaiserie; ils étalent avec emphase une sécheresse d'âme impénétrable à toutes les épreuves, et, se glorifiant dans leur mensonge, espèrent passer pour habiles. M. Cousin a justement flétri cette doctrine insensée, dont le règne, une fois accepté sans murmure, serait la ruine de toute famille et de toute société. La lecture attentive des pages qu'il a consacrées à la réfutation de ce principe mensonger ne laisse pas debout une seule objection. Non, il n'est pas vrai qu'il y ait gloire ou habileté à soutenir ou à pratiquer la morale de l'intérêt; aux yeux de toute intelligence éclairée, c'est tout simplement une sottise; pour tous les cœurs généreux c'est une honte, pour les égoïstes les plus entêtés c'est un mauvais calcul, car le mépris du droit engendre le mépris du devoir et compromet jusqu'au bien-être matériel, jusqu'aux joies les plus grossières dont les égoïstes veulent faire la règle suprême de la vie.

Des cinq leçons consacrées par M. Cousin à l'étude du *beau*, la première seule appartient à la philosophie pure, les leçons suivantes ont trait à des sujets d'une nature plus généralement accessible; aussi me trouvé-je à l'aise pour en parler. Voici dans quel ordre l'auteur a disposé la partie esthétique de son livre : « Du beau dans l'esprit de l'homme, du beau dans les objets, de l'art, des différens arts, et

enfin de l'art français au XVIIe siècle. » Dans la première leçon, il détermine à la fois l'idée du beau pris en lui-même, sans acception de forme, et les facultés qui servent à la perception de cette idée. Sur le premier point, il expose une doctrine que je crois parfaitement vraie ; il démontre que l'idée du beau ne peut être confondue dans aucun cas avec l'idée de l'agréable. S'appuyant tour à tour sur la logique et sur l'histoire, il arrive sans peine à porter la conviction dans l'esprit du lecteur. Ce qui nous plaît, en effet, soit dans la nature inanimée, soit parmi les créatures vivantes, n'excite pas toujours en nous le sentiment de l'admiration. Or le sentiment de l'admiration atteste seul la vraie beauté; l'agréable n'éveille en nous qu'un sentiment beaucoup moins élevé, le désir.

M. Cousin remarque avec raison que la philosophie du XVIIIe siècle non-seulement a négligé l'esthétique, mais ne pouvait pas ne pas la négliger. Ce n'était point de sa part un oubli involontaire, une pure étourderie, mais un aveu formel d'impuissance. Comment Locke et Condillac auraient-ils entrepris l'étude du beau? Après avoir tenté d'expliquer la génération de toutes nos idées par la seule sensation, comment auraient-ils pu analyser le sentiment désintéressé de l'admiration que la beauté suscite en nous? Pour Locke et pour Condillac, le beau se confondait et devait se confondre avec l'agréable. La doctrine spiritualiste est seule capable d'entreprendre et de poursuivre avec fruit l'étude du beau, car seule elle distingue nettement le trouble des sens de l'émotion de l'âme. Le désir le plus ardent et le plus impétueux, en présence d'un objet agréable qui nous charme et nous attire, n'a rien à démêler avec le sentiment de la beauté. Quelquefois, il est vrai, le même objet peut exciter tour à tour le désir et l'admiration, mais ce n'est pas une raison pour confondre l'admiration et le désir. Dès que l'admiration nous envahit et nous domine, il n'y a pas place dans notre âme pour un autre sentiment. Dès que le désir s'éveille, le rôle de l'âme n'est plus qu'un rôle secondaire, et les sens reprennent leur empire. En un mot, il peut bien y avoir entre ces deux sentimens, admiration et désir, un rapport de succession, jamais un rapport de simultanéité. C'est ce que la doctrine spiritualiste a parfaitement compris, parfaitement expliqué. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Platon ait consacré tant de pages éloquentes à l'analyse du beau dans la nature et dans l'art. Celui qui avait écrit le *Phédon* devait écrire le *Phèdre,* et pouvait seul l'écrire. Les grandes pensées exprimées dans *le Banquet* sur le type de la beauté souveraine qui se trouve en Dieu, ne pouvaient trouver place dans la doctrine de Locke et de Condillac. Tout ce premier point est traité par M. Cousin dans un langage lumineux et précis. Après avoir lu ce qu'il dit sur la conception générale du beau, il est impossible

de ne pas répudier avec dédain l'opinion vulgaire qui confond et identifie le désir et l'admiration. — Il n'a pas accompli moins heureusement la seconde partie de sa tâche : la détermination des facultés qui servent à la perception de la beauté.

Trois facultés sont nécessaires pour la perception complète du beau : la raison, le sentiment, l'imagination. — La raison réduite à elle-même, la raison sans le secours du sentiment et de l'imagination, perçoit une partie de la beauté, mais non pas la beauté tout entière. Elle comprend et affirme l'ordre et l'harmonie, mais l'ordre et l'harmonie ne sont pas les seuls élémens de la beauté. Ce que je dis de la raison, on peut le dire avec une égale justesse du sentiment et de l'imagination. Une sensibilité vive, une imagination ardente, nous révèlent plusieurs parties de la beauté; mais, privées du secours de la raison, elles ne perçoivent pas l'ordre et l'harmonie qui relient étroitement tous les élémens dont la beauté se compose. Ce n'est pas tout : les trois facultés nécessaires à la perception du beau se modifient mutuellement. La sensibilité tempère l'austérité de la raison, excite l'ardeur de l'imagination; la raison et l'imagination agissent à leur tour sur la sensibilité. Tous ces détails purement psychologiques sont présentés par M. Cousin avec une lucidité qui ne laisse rien à désirer.

La réunion et l'emploi simultané de la raison, du sentiment, de l'imagination, constituent ce qu'on appelle le goût. Le goût, qui a donné lieu à tant de vaines querelles, faute d'avoir été étudié dans les élémens dont il se compose, mérite pleine confiance, car les jugemens qu'il prononce ne reposent pas sur le seul témoignage des sens, comme le sentiment de plaisir que produit en nous un objet purement agréable, mais sur l'idée du beau absolu conçue par la raison et sur la conformité plus ou moins imparfaite des objets visibles avec cette idée. Ainsi tel objet qui nous plaît peut déplaire à d'autres; chacun de nous, en présence de cet objet, a le droit d'affirmer le plaisir ou le déplaisir qu'il éprouve; malgré leur contradiction, toutes ces affirmations sont également légitimes, car elles reposent exclusivement sur le témoignage des sens, et ce témoignage varie selon l'âge et le climat, selon la santé ou la maladie. Il n'en est pas ainsi des jugemens portés par le goût, car nous apprécions la beauté relative, c'est-à-dire la beauté des objets, d'après le type de la beauté absolue. La nature même du type que nous consultons donne à tous les jugemens prononcés par le goût un caractère d'universalité.

Tout en maintenant ce caractère d'universalité justement attribué par M. Cousin aux jugemens du goût, nous sommes bien obligé de faire une réserve, car il est manifeste que tous les esprits ne sont pas capables de comprendre ces jugemens. Puisque le goût est une

faculté complexe, puisqu'il n'y a pas de goût sans la réunion et l'emploi simultané de la raison, de la sensibilité, de l'imagination, il est clair que, pour comprendre et accepter les arrêts qu'il prononce, il faut posséder soi-même, au moins dans une certaine mesure, sinon par excellence, les trois facultés dont le goût se compose. Un homme doué d'une raison confuse, d'une sensibilité tiède, d'une imagination languissante, n'est pas capable de percevoir complétement la beauté; aussi ne faut-il pas s'étonner que les jugemens du goût le plus pur rencontrent souvent une résistance obstinée dans un tel esprit. Vantez-lui la beauté d'une statue grecque, de la Vénus de Milo par exemple, il pourra très bien ne pas partager votre admiration, car sa raison n'aura pas saisi l'harmonie des lignes. L'élégance et la souplesse du corps divin n'auront produit en lui qu'une émotion passagère; ne soyez donc pas surpris qu'il vous écoute avec indifférence ou avec incrédulité. La pensée la plus vraie, le jugement le plus équitable, ont besoin, pour être acceptés, de trouver dans l'intelligence qui les recueille des facultés à peu près pareilles, sinon égales, aux facultés qui les ont enfantés. C'est pourquoi le sentiment du beau, universel et absolu parmi les esprits d'une certaine classe préparés à cette perception par leurs dons naturels ou par une éducation intelligente et délicate, demeure à peu près inconnu parmi les esprits d'un ordre inférieur. Il n'y a là rien qui doive nous étonner : le contraire serait pour nous un sujet de surprise.

Après avoir défini l'idée du beau et déterminé les facultés qui perçoivent cette idée, M. Cousin aborde les objets qui l'expriment ou la réfléchissent d'une façon plus ou moins imparfaite. Parti de la conscience humaine, il arrive au monde extérieur, au monde des sens. Placé sur ce terrain nouveau, il cherche, dans tous les objets qui tombent sous la prise de nos sens, en quoi consiste la beauté de ceux qui excitent notre admiration. Il démontre sans peine que ni l'utilité, ni la convenance, pas plus que l'agréable, ne saurait se confondre et s'identifier avec la beauté. Il emprunte à l'industrie, à la vie usuelle, des argumens familiers qui élèvent cette démonstration au dernier degré d'évidence. Si le beau se distingue nettement de l'agréable, de l'utile et du convenable, si le sentiment qu'il excite en nous est toujours le sentiment de l'admiration, il reste à trouver la source même du sentiment que nous éprouvons. Or, en comparant tous les objets capables d'éveiller en nous cette émotion qui n'a rien à démêler avec le trouble des sens, nous voyons qu'ils possèdent deux caractères communs : l'unité, la variété, ou, si l'on veut, l'ordre et le mouvement. Depuis la fleur humide de rosée jusqu'au chêne séculaire à l'ombre duquel peut s'abriter un troupeau tout entier, depuis la jeune fille au regard voilé, aux lèvres souriantes, jusqu'au

guerrier dont le regard étincelant respire la passion du danger, tout ce qui excite notre admiration nous offre l'alliance de l'ordre et du mouvement, l'unité dans la variété. Supprimez l'unité, l'admiration s'évanouit et fait place à l'étonnement; au lieu d'un objet vraiment beau, nous n'avons plus devant nous qu'un objet bizarre, pareil à ceux qu'enfante le caprice. Supprimez la variété, l'admiration n'est pas moins promptement réduite à néant; la vie a disparu. L'unité sans la variété, c'est-à-dire l'ordre sans le mouvement, se réduit à la pure symétrie, et ne produit jamais en nous une émotion profonde.

Mais si la beauté du monde extérieur est la seule qui tombe sous la prise de nos sens, ce n'est pourtant pas la seule qui excite en nous le sentiment de l'admiration. Une série d'idées enchaînées par une raison puissante, exprimées dans une langue que l'imagination colore, n'est pas moins belle assurément qu'un champ dont les épis dorés frémissent au souffle de la brise. La peinture des passions humaines n'est pas moins émouvante que les plus grands spectacles de la nature. Homère et Newton nous offrent dans leurs œuvres immortelles un ordre de beauté tout aussi réel, tout aussi incontestable que la beauté des objets visibles. Priam aux pieds d'Achille redemandant le corps d'Hector n'éveille pas en nous une admiration moins vive que le paysage le plus sublime. Quel nom donner à cet ordre de beauté? C'est la beauté intellectuelle. Ici encore se vérifie la présence des deux caractères signalés dans la beauté physique : la réunion de l'ordre et du mouvement. Prenez à votre choix le système du monde exposé par le géomètre anglais, ou la colère d'Achille racontée par le poëte grec; vous trouverez, d'une part, l'unité de principe et la variété des conséquences, l'attraction expliquant le mouvement des corps célestes, et, d'autre part, l'unité d'action et la variété des épisodes. Ainsi la beauté intellectuelle est régie par les mêmes lois que la beauté physique. L'ordre et le mouvement que nous admirons dans la fleur à demi épanouie se retrouvent dans l'Iliade.

N'y a-t-il pas un ordre de beauté supérieur à la beauté intellectuelle, comme la beauté intellectuelle est supérieure elle-même à la beauté physique? Une grande action, un dévouement héroïque n'excitent-ils pas en nous une admiration encore plus vive et plus profonde que les plus belles œuvres de l'intelligence? Léonidas aux Thermopyles, Socrate buvant la ciguë, nous émeuvent-ils moins puissamment que l'*Œdipe roi* ou *Hamlet?* Qui oserait le dire? Or Léonidas se dévouant pour le salut de sa patrie, Socrate donnant sa vie pour la vérité, représentent l'héroïsme du caractère. C'est donc un ordre de beauté qui n'a rien de commun avec le précédent; c'est la beauté morale. Et comme Dieu représente l'intelligence et la justice souveraines, c'est en Dieu même qu'il faut chercher l'idéal de la

beauté. La beauté physique, la beauté intellectuelle, la beauté morale, sont trois manifestations d'une même idée. Ne comprendre et n'accepter que la première de ces manifestations, c'est ne posséder qu'une notion évidemment incomplète de la beauté. Ne pas saisir en quoi la seconde est supérieure à la première, et la troisième à la seconde, c'est avouer tout simplement qu'on ne conçoit pas la supériorité de la pensée sur la forme visible, la supériorité de la volonté sur la pensée.

Toutes les idées que je viens de résumer sont présentées par M. Cousin dans un admirable enchaînement. Le principe de l'unité dans la variété une fois posé, il en déduit clairement toutes les conséquences. S'il n'a pas l'honneur d'avoir découvert ce principe, il a du moins le mérite de l'avoir choisi entre tous les principes proposés pour expliquer la beauté. Si l'école sensualiste était incapable de déterminer les facultés qui servent à la perception du beau, elle n'eût pas été moins inhabile à définir les trois formes sous lesquelles il se manifeste, — dans le monde des sens, dans le monde intellectuel, dans le monde moral. Il appartenait au spiritualisme seul de saisir et d'expliquer le beau dans ses expressions les plus diverses; c'est une tâche laborieuse qu'il a pleinement accomplie.

La vérité une fois aperçue, il ne suffisait pas de la montrer telle qu'elle s'était révélée aux yeux, à l'intelligence, au cœur; il fallait la montrer sous une forme vive et attrayante, il fallait concilier la rigueur de la démonstration avec le charme du langage. Heureusement l'auteur a compris ce double devoir. L'enchaînement des preuves n'enlève rien à l'élégance de sa parole. Il s'adresse à l'imagination en même temps qu'à la raison; il ne se contente pas de convaincre, il veut persuader. Évidente comme un théorème, son argumentation intéresse comme un récit. Il n'enseigne pas seulement ce qu'il sait: ému au spectacle de la vérité, il nous associe à son émotion. En un mot, c'est la pensée d'un philosophe exprimée par un poète. Ici se présentait un écueil facile à signaler, mais difficile à éviter. En essayant de nous offrir la vérité sous une forme éclatante, il courait le risque de sacrifier plus d'une fois l'évidence au charme du langage. Le lecteur exercé reconnaîtra sans peine qu'il ne s'est pas heurté contre l'écueil qu'il avait aperçu. Appelant tour à tour à son aide le témoignage de l'histoire et le spectacle de la nature, il enchaîne l'attention tour à tour par la puissance des argumens, par la délicatesse ou la splendeur des images. Il ne vise jamais à l'éloquence et la rencontre sur sa route comme la compagne obligée de la vérité. C'est un bonheur qui n'appartient qu'aux esprits naturellement élevés et fortifiés par de longues études. M. Cousin expose d'abord sa pensée toute nue, comme s'il voulait ne s'adresser qu'aux intelligences

d'élite; puis, prévoyant qu'il y aura parmi ses lecteurs plus d'une intelligence paresseuse ou rétive, il vient au secours de cette foule qui voudrait bien savoir, mais qui se laisse décourager par les formes sévères de la science. Il tend la main à la faiblesse et il l'élève jusqu'à lui. Son langage, qui tout à l'heure semblait presque impérieux, tant il s'appliquait à dédaigner tout ornement, attire et séduit peu à peu les esprits les moins empressés à recueillir la vérité. La pensée, qui d'abord s'offrait au lecteur avec fierté, se donnant pour ce qu'elle vaut et voulant être acceptée pour elle-même, s'humanise et se résigne à tous les artifices d'un orateur résolu à sauver son client. Il s'agit ici de rendre la philosophie attrayante sans rien enlever à la solidité de l'enseignement.

L'homme ne saurait se contenter de la perception du beau; pour peu qu'il soit doué d'une imagination vive, il éprouve le besoin de le reproduire : il sort du domaine de la psychologie pour entrer dans le domaine de l'art. A quelle condition peut-il tenter de reproduire le beau? Ici se présente une question souvent agitée et encore mal comprise, non-seulement par la foule, mais souvent même par ceux qui veulent se livrer à la pratique de l'art. La reproduction du beau doit-elle et peut-elle être une imitation littérale de la réalité? Il suffit de bien peser tous les termes de la question ainsi formulée pour en trouver la solution précise. Le devoir de l'art ne saurait dépasser sa puissance. Si l'art ne peut atteindre à l'imitation littérale, à la reproduction complète de la réalité, il doit évidemment se proposer une autre tâche. Qu'il s'agisse d'une rose ou d'une gazelle, il aura beau faire, il n'arrivera jamais à les copier fidèlement; il manquera toujours à la copie, si habile qu'elle soit, un caractère que la nature seule possède : la vie. Il faut donc chercher hors de l'imitation le but de l'art. S'il n'est pas donné à l'homme de copier la réalité et de lui donner l'apparence de la vie, il lui est permis du moins de saisir, de dégager l'idée exprimée par la réalité et de rendre cette idée plus sensible en la transportant dans le domaine de l'art : telle est en effet la tâche du génie. Depuis Homère jusqu'à Shakspeare, depuis Phidias jusqu'à Michel-Ange, depuis Raphaël jusqu'à Rubens, tous les grands artistes ont ainsi compris leur mission. Ils ont vu d'un œil pénétrant ce qu'ils voulaient reproduire, mais ils n'ont jamais essayé de le copier littéralement. L'attribut distinctif du génie n'est-il pas la puissance créatrice, et le génie n'est-il pas la condition indispensable de toute œuvre d'art capable de traverser plusieurs générations sans rien perdre de sa renommée? Appliquez cette théorie à l'histoire de la peinture ou de la statuaire, et vous la verrez se vérifier de point en point, quel que soit le siècle que vous aurez choisi pour l'éprouver. Que fait la peinture florentine à ses

débuts? Elle se propose d'exprimer le sentiment religieux. En possession d'une science incomplète, elle comprend cependant la nature intime de sa tâche; elle ne s'arrête pas à la réalité, elle essaie de la franchir et réussit dans son entreprise. Où trouver dans la réalité des têtes aussi pieuses, aussi ferventes, une expression aussi évangélique, aussi céleste que les têtes de Giotto et de fra Giovanni? Qu'ont-ils fait pour enchaîner l'admiration de leurs contemporains, à bon escient ou à leur insu, peu importe? Ils ont dégagé le sentiment religieux, exprimé par les têtes qui s'offraient à leurs yeux, et l'ont exagéré volontairement dans leurs œuvres, pour lui donner plus de relief et d'évidence. Désespérant, à bon droit, de pouvoir lutter avec la nature, ils ont renoncé à la copier pour l'interpréter.

C'est à ces termes en effet qu'il faut ramener toutes les créations du génie humain. Les plus belles, les plus grandes, les plus puissantes, ne sont qu'une interprétation de la réalité. Si la nature possède seule le secret de la vie, le génie à son tour possède seul le secret de l'interprétation. La philosophie peut bien expliquer en quoi consiste le rôle du génie dans le domaine de l'art, mais elle ignore et ne peut enseigner les procédés du génie. La transformation poétique de la réalité est soumise à des lois mystérieuses que les artistes inspirés n'ont jamais révélées, et qu'ils n'ont peut-être jamais songé à découvrir. La volonté n'intervient pas dans cette métamorphose, ou lorsqu'elle essaie d'intervenir, elle est presque toujours obligée d'avouer son impuissance; l'étude, la méditation, peuvent la préparer, mais ne la rendent jamais infaillible et nécessaire. Le génie est un don de Dieu, comme la force et la beauté : c'est une faculté privilégiée, dont la source ne sera jamais connue.

Si l'imitation n'est pas le but de l'art, comme l'a très bien démontré M. Cousin par le raisonnement et par l'histoire, l'illusion ne saurait être pour l'artiste, quel qu'il soit, un moyen d'assurer le succès. Depuis trente ans, on a fait grand bruit en France de la vérité locale et historique; les poètes qui se donnaient et se donnent encore aujourd'hui pour les disciples de Shakspeare et de Schiller ont cherché dans la vérité locale et historique le but suprême de la poésie dramatique. Les décorateurs et les costumiers se sont mis à l'œuvre avec une ardeur qui ne s'est pas ralentie. Nous avons eu des copies très habiles de palais et de cathédrales, d'armures et de pourpoints. Les poètes qui prétendaient renouveler la scène française, doués d'ailleurs de qualités brillantes, habiles à combiner les incidens, rompus au maniement du langage, n'avaient oublié qu'une chose : c'était de dérober à Shakspeare et à Schiller le secret de leur génie. Prenez à votre gré *Roméo* ou *le Roi Lear, don Carlos* ou *Wallenstein*, étudiez en tous sens ces œuvres puissantes et inspi-

rées : vous n'y trouverez jamais la réalité pure, mais la réalité transformée, agrandie, embellie par l'imagination. Le décorateur et le costumier, qui offrent aux yeux du spectateur la vérité locale et historique, ne dispensent pas le poète de sa tâche principale, de l'interprétation des faits qui s'accomplissent devant nous, ou qui nous ont été transmis par l'histoire. Si telle n'était pas en effet la tâche principale du poète, la mémoire se confondrait avec l'imagination, ne formerait avec elle qu'une seule et même faculté; inventer ne serait plus qu'un mot vide de sens, puisqu'il signifierait se souvenir.

L'enseignement explicite des vérités morales et religieuses est-il pour l'art un moyen de succès plus sûr que l'illusion? M. Cousin ne le croit pas, et je pense qu'il a raison. Toutes les fois que l'art, au lieu de se proposer l'interprétation de la réalité, a pris un caractère dogmatique et s'est mis au service de la morale ou de la religion, il a perdu sa puissance. La philosophie et la foi se suffisent à elles-mêmes et vivent par elles-mêmes; il faut que l'art possède et garde à son tour une vie indépendante, et relève d'un sentiment unique, le sentiment de la beauté. Les partisans de l'art dogmatique, c'est-à-dire de l'art servile, ont invoqué bien à tort l'exemple de la Grèce et de l'Italie. Eschyle, Sophocle et Euripide interprétaient librement l'histoire et la religion même de leur pays. Les œuvres tragiques représentées devant le peuple d'Athènes n'étaient rien moins qu'orthodoxes au point de vue du polythéisme. Je ne parle pas d'Aristophane, dont l'ironie mordante ne respectait pas plus les dieux que les hommes. Veut-on citer l'école romaine au XVI[e] siècle, l'argument n'est pas plus heureux. Raphaël, en peignant *le Parnasse* et *l'École d'Athènes*, n'a pas montré moins de puissance et de génie qu'en peignant les docteurs réunis pour discuter sur le mystère de l'Eucharistie. Les muses réunies autour d'Apollon ne sont pas moins belles que la sainte Cécile de Bologne ou la divine madone du palais Pitti. Le chef de l'école romaine, dans les sujets chrétiens aussi bien que dans les sujets païens, poursuivait toujours le même but, l'expression de la beauté. C'était son rêve, sa volonté de chaque jour. *Saint Pierre en prison délivré par un ange* ne l'en détournait pas plus que *le Triomphe de Galatée;* aussi le chef de l'école romaine occupe un des premiers rangs dans l'histoire de la peinture.

Il n'est donc pas vrai que l'art doive se proposer l'enseignement explicite des vérités morales et religieuses; mais comme le beau, qui n'est qu'une forme du vrai, élève infailliblement l'âme jusqu'à l'idée du bien, c'est-à-dire du devoir, et comme Dieu comprend et réunit toute vérité, toute beauté, toute justice, il suit de là que l'art sous sa forme la plus pure enseigne implicitement la morale et la religion.

Si le beau est le but suprême de tous les arts, il est évident que toutes les formes de l'imagination, depuis les arts du dessin jusqu'à la musique, jusqu'à la poésie, ont pour loi une certaine expression. Il y a dans les arts du dessin deux parts à faire : la peinture et la statuaire, qui sont considérées par la foule ignorante comme des arts de pure imitation, et l'architecture, qui échappe heureusement à cette définition incomplète. M. Cousin remarque avec raison que la peinture est généralement plus expressive que la statuaire : cependant il ne faudrait pas attribuer à cette remarque une valeur absolue, car des exemples nombreux viendraient la démentir. Le *Laocoon* trouvé dans les thermes de Titus, qui se voit aujourd'hui au Vatican, *la Famille de Niobé*, placée dans une des salles du palais des Offices à Florence, prouvent surabondamment que la statuaire n'est pas condamnée à l'expression de la beauté immobile. Sauf cette restriction, l'opinion de M. Cousin me paraît conforme à la vérité. Il est incontestable, en effet, que les moyens d'expression dont la peinture dispose sont plus nombreux que les moyens possédés par la statuaire. Ici pourtant j'éprouve le besoin de soumettre à M. Cousin une objection très grave : il paraît croire que la peinture, en raison même de ses nombreux moyens d'expression, est plus voisine de l'idéal que la statuaire. C'est, à mes yeux, une erreur radicale. La statuaire, qui exprime la forme pure, abstraction faite de la couleur, est plus voisine de l'idéal que la peinture, qui exprime la forme, plus la couleur. Si vous voulez une preuve à l'appui de mon affirmation, prenez la *Psyché* du musée de Naples, connue longtemps sous le nom de la *Vénus de Capoue*, dont la tête respire une pudeur divine, et comparez-la à la *Psyché* de la Farnésine. Quel est l'auteur de la *Psyché* de Naples? Personne ne le sait. Est-ce l'œuvre de Polyclète ou d'Agéladas? Peu importe. Ce qui est certain, c'est que ce fragment précieux ne vaut pas moins, sous le rapport de l'expression, que la *Psyché* de Raphaël, altérée dans son coloris par Carlo Maratta, mais dont nous possédons au Louvre un admirable dessin à la sanguine, reproduit avec une fidélité religieuse par Butavant.

Il n'est donc pas vrai que la statuaire, envisagée d'une façon absolue, soit moins expressive, c'est-à-dire moins voisine de l'idéal, que la peinture; Plutarque, Pausanias, Pline l'Ancien, sont là pour démentir cette affirmation. Comparez les assertions de Plutarque dans la vie de Périclès, celles de Pausanias dans la description de l'Attique, au trente-cinquième livre de Pline l'Ancien, qui traite de la statuaire et de la peinture antique, et vous verrez ce que pensaient la Grèce et l'Italie sur les moyens d'expression dévolus à la peinture et à la statuaire. La Minerve du Parthénon et le Jupiter olympien, dont il ne reste rien aujourd'hui, n'étaient pas, au dire de Plutarque et de

Pausanias, moins expressifs, c'est-à-dire moins voisins de l'idéal que les fruits de Zeuxis, les portraits d'Apelles et les compositions héroïques de Polygnote. J'invoque le témoignage de Plutarque, de Pausanias et de Pline, faute de pouvoir invoquer des témoignages plus décisifs, car le masque du Jupiter olympien placé aujourd'hui dans les galeries du Vatican n'est pas l'œuvre de Phidias. Ce masque, admirable d'ailleurs, serait tout au plus une réduction de l'original, et rien ne le prouve. L'œuvre de Phidias, faite d'ivoire, d'or et d'émail, paraît avoir péri à Constantinople à l'époque des premières croisades; quant à la Minerve, il n'en est pas resté une seule trace. La Pallas colossale de Velletri, que nous possédons au Louvre, la Pallas étrusque de la villa Albani que M. Ingres, dans un juste mouvement d'admiration, a fait mouler pour l'École des Beaux-Arts de Paris, ne peuvent nous donner une idée de la vierge sortie tout armée du cerveau de Jupiter et décrite par Plutarque et Pausanias. Cependant le témoignage de Plutarque, de Pausanias et de Pline l'Ancien, tous trois étrangers à l'étude spéciale de l'esthétique, suffit pour établir l'opinion de l'antiquité sur les moyens expressifs de la peinture et de la statuaire.

Le Sacrifice d'Iphigénie, de Timanthe, décrit par Pline l'Ancien, est à coup sûr un ouvrage très digne d'attention, et bien que nous ne possédions pas l'original, il est impossible de ne pas admirer la reproduction de cette œuvre sublime, détachée des murs de Pompeï et placée aujourd'hui au musée Borbonico. L'exécution très imparfaite de ce morceau n'enlève rien à sa valeur idéale, et réussit tout au plus à l'obscurcir. Il faut se rappeler en effet que Pompeï a été engloutie par l'éruption du Vésuve en l'an 79 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire plusieurs siècles après l'âge d'or de la peinture grecque. Ainsi *le Sacrifice d'Iphigénie* que nous voyons aujourd'hui n'est très probablement que la réplique d'une réplique transmise d'âge en âge comme le profil d'une console ou d'une corniche. Envisagé au point de vue de l'expression, *le Sacrifice d'Iphigénie* mérite sans doute les plus grands éloges. Agamemnon, voilant son visage devant Calchas qui va immoler sa fille, est un trait de génie : tout cela est très vrai; mais Laocoon mourant avec ses deux fils, Niobé percée des flèches d'Apollon, avec sa nombreuse famille, pour expier ses blasphèmes contre Latone, n'offrent pas un tableau moins émouvant que *le Sacrifice d'Iphigénie.*

Arrivons à l'architecture. M. Cousin paraît croire que, dans cet art, dont le but est complexe, le sentiment de l'utilité nuit au sentiment de la beauté. C'est à mes yeux une erreur. Les Grecs, qui, dans tous les arts du dessin et dans la poésie même, peuvent à bon droit pas-

ser pour nos maîtres souverains, avaient défini l'architecture l'union de l'utile et du beau; ils avaient même créé pour l'expression de cette pensée un mot unique dont notre langue ne peut donner une idée. L'histoire entière de l'architecture justifie la pensée grecque. Tous les monumens vraiment importans expliquent leur destination par leur forme. M. Cousin ne semble pas s'en douter; il croit que le sentiment de l'utilité en architecture nuit au développement de la beauté. C'est une erreur. Depuis le Parthénon jusqu'à Notre-Dame de Paris, depuis Ictinus jusqu'à Maurice de Sully, tous les monumens ont exprimé et devaient exprimer leur destination. M. Cousin pense que les architectes, obligés de prendre l'utile en considération, se réfugient dans les frontons et dans les détails : je dois lui dire que les artistes qui se résignent à un tel parti ne comprennent pas la mission vraie de leur art. L'architecture n'a pas, comme la peinture et la statuaire, l'imitation pour point de départ. Dans la construction d'un palais, d'une forteresse ou d'une église, il est absolument impossible de séparer l'utilité de la beauté. Tout architecte qui méconnaît cette double loi de son art méconnaît son art. Celui qui se réfugie dans les frontons et les détails, comme le dit M. Cousin, ignore son devoir. Tout monument civil, religieux, militaire, qui n'exprime pas sa destination, est un monument manqué. C'est là un principe justifié à la fois par l'histoire et la théorie.

Passons à la musique. M. Cousin remarque avec raison que la musique, par la succession des effets qu'elle peut produire et le caractère indéterminé des sentimens qu'elle éveille, agit sur les sens plus puissamment que la peinture, la statuaire et l'architecture. Réduite à cette formule, son opinion est très vraie; cependant elle devient contestable dès qu'on veut la soumettre à l'épreuve de l'application. En effet, il attribue à la musique l'expression de deux sentimens, la tristesse et la joie. Or tous ceux qui connaissent l'histoire de la musique, depuis Palestrina jusqu'à Beethoven, en passant par Sébastien Bach pour arriver à Mozart et à Rossini, savent à merveille que la musique, loin de se trouver limitée dans l'expression de la tristesse et de la joie, exprime très bien et très nettement la colère et la jalousie. Le sentiment de la grandeur héroïque n'est pas étranger à la musique, Beethoven l'a prouvé surabondamment; la *Symphonie héroïque* du maître de Bonn suffirait pour le démontrer. Parlerai-je de Mozart? Le personnage de Zerlina suffirait à prouver que la musique n'est pas impuissante à expliquer la coquetterie. Parlerai-je de Donizetti? Le personnage d'Adina dans l'*Elisire d'amore* serait pour moi un nouvel argument. Parlerai-je de Bellini? Le personnage d'Amina dans *la Sonnambula,* confirmerait mon affirmation. Reste une ques-

tion plus délicate que M. Cousin tranche d'un seul mot. Il dit que la musique ne peut pas et ne doit pas exprimer des sentimens trop précis : cela est vrai; toutefois il faut tenir compte de Gluck et de Grétry, deux maîtres d'une valeur inégale sans doute, mais qui tous deux occupent un rang incontesté dans l'histoire de la musique. Or Gluck et Grétry, sans réduire la musique au rôle de déclamation notée, ont essayé, et souvent avec succès, de donner à la musique une expression précise. L'*Alceste* et *Richard Cœur de Lion* ont prouvé aux plus incrédules que Gluck et Grétry ne s'étaient pas trompés.

Je passe sous silence ce que M. Cousin dit de l'art des jardins, car c'est, à mon avis, un épisode sans importance dans la théorie générale de l'art. J'aborde la poésie. M. Cousin, essayant d'établir une hiérarchie entre les différentes formes de l'imagination, donne la prééminence à la poésie : je ne saurais le blâmer. Il est incontestable en effet que la poésie peut tracer la forme et les lignes des objets comme l'architecture, montrer la couleur, comme la peinture, sinon aux yeux, du moins à la pensée, et produire sur le cœur des effets successifs comme la musique. Cependant, et M. Cousin le dit avec une sagacité parfaite, les diverses formes de l'imagination humaine, c'est-à-dire de l'art, ne doivent jamais empiéter sur le domaine l'une de l'autre. L'histoire entière prend soin de démontrer la valeur de ce conseil. Que la peinture essaie de lutter avec la statuaire, elle produira les tableaux de David; que la statuaire essaie de lutter avec la peinture, elle produira les statues du cavalier Bernin; que la musique essaie de lutter avec la poésie, elle offrira à ses auditeurs des énigmes sans solution. Les plus belles symphonies de Beethoven, admirables en elles-mêmes par la mélodie des motifs et les combinaisons harmoniques, deviennent des rébus, si l'on tient compte du sens qui leur a été prêté par les interprètes ultrà-fervens, La poésie possède seule l'expression de tous les sentimens, depuis ceux qui sont attribués à la peinture et à la statuaire jusqu'à ceux que la musique exprime d'une manière victorieuse et toute-puissante. Je ne parle pas de l'architecture, qui n'a pas de formes à imiter, car je ne veux pas tenir compte des rêveries de Bernardin de Saint-Pierre, qui voyait dans les ogives de l'architecture gothique l'imitation des courbes intersectées que nous offrent les forêts; je parle de tous les sentimens que la forme, la couleur et le son peuvent exprimer. Or il est incontestable que Phidias, Raphaël, Mozart, c'est-à-dire les trois maîtres souverains de la forme, de la couleur et du son, ne dominent ni Homère, ni Sophocle, ni Shakspeare, ni Corneille, ni Molière. Ainsi M. Cousin a raison de proclamer la poésie le premier de tous les arts.

Le chapitre consacré par M. Cousin à l'histoire de l'art français au xviie siècle nous est un moyen sûr d'éprouver la valeur des principes exposés par lui dans les chapitres précédens. Ses idées générales, prises en elles-mêmes, me semblent très justes; je crois seulement qu'il n'a pas suivi une méthode parfaitement rationnelle dans la recherche des principes esthétiques. Si au lieu d'aller de la conscience humaine au monde extérieur il eût suivi une méthode inverse, et fût parti de l'observation du monde extérieur pour arriver à l'étude des phénomènes de la conscience, à l'analyse de l'impression reçue par l'âme humaine en présence du spectacle de la nature, j'ai lieu de croire qu'il ne se fût pas mépris comme il l'a fait en parlant d'une époque déterminée. J'ai rendu pleine justice à la sagacité qu'il a montrée dans la détermination des facultés qui perçoivent la beauté; j'ai accepté comme vrais les élémens de la beauté tels qu'il les définit dans le monde extérieur, dans le monde intellectuel et dans le monde moral; je comprends comme lui la mission générale de l'art. Si mon avis n'est pas le sien sur quelques points de détail, si je suis obligé de combattre et de nier sa théorie de l'architecture, j'accepte cependant comme vrais les trois quarts au moins de sa doctrine esthétique. Mais en présence d'une époque déterminée, lorsqu'il applique sa doctrine à des faits particuliers, je suis obligé de faire quelques réserves. En partant de l'âme pour arriver au monde, au lieu de partir du monde pour arriver à l'âme, M. Cousin a joué un jeu périlleux, et le péril qu'on pouvait tout au plus entrevoir tant qu'il demeurait dans la région des idées pures est devenu manifeste dès qu'il a tenté d'aborder l'histoire esthétique d'un temps et d'un pays déterminés. Alors se sont révélés tous les écueils semés parmi les idées préconçues, et quand je dis préconçues, je ne prétends pas dire que les idées exposées par M. Cousin sur la nature et la mission de l'art soient nées au hasard, je veux dire seulement qu'il les a prises de la main de ses devanciers, sans se donner la peine de les soumettre à l'épreuve du monde extérieur. Qu'est-il arrivé? et que devait-il arriver? Comme, au lieu de procéder du particulier au général, M. Cousin procédait du général au particulier, c'est-à-dire comme il pratiquait la déduction avant d'avoir vérifié l'induction, il ne pouvait guère arriver à une exacte estimation des faits particuliers, et en effet, en abordant l'histoire esthétique de la France au xviie siècle, ces principes, bien que vrais en général, prennent un caractère douteux dans l'application.

Tant que M. Cousin demeure dans la région purement littéraire, il a raison sur tous les points, il apprécie d'une manière parfaite Corneille, Racine, Molière, Boileau, Fénelon, Bossuet. Arrivant aux

artistes, il caractérise très bien le génie de Nicolas Poussin et de Lesueur, il comprend Claude Gelée; mais ses principes vont à la dérive dès qu'il aborde Mignard et Philippe de Champagne. Entraîné par sa prédilection pour la mère Agnès, la mère Angélique et ses chères carmélites de la rue Saint-Jacques, il juge les portraits de Philippe de Champagne, comme Mme de Staël jugeait les romans de Tieck, c'est-à-dire en y mettant ce qu'elle veut y voir. Philippe de Champagne n'est sans doute pas un peintre dépourvu de mérite : c'est un habile praticien, mais sans aucune importance dans l'histoire de son art. Mignard, malgré les éloges que lui a prodigués Molière dans le plus faible de ses ouvrages, dans *la Gloire du Val-de-Grâce*, n'est pas supérieur à Rigaud, dont l'histoire ne s'occuperait pas sans les admirables gravures de Drevet. Il ne peut sous aucun rapport entrer en comparaison avec Poussin et Lesueur. Quant à Philippe de Champagne, malgré son habileté matérielle, c'est un artiste vulgaire dans l'acception la plus sévère du mot. Passons à la statuaire. M. Cousin reconnaît et proclame le talent de Pierre Puget : c'est justice, et je ne songe pas à le blâmer. Pourquoi faut-il qu'il mette Jacques Sarrazin et Girardon à peu près sur la même ligne que Pierre Puget? Girardon possédait sans doute la pratique matérielle de son art, mais il ignorait complétement le côté idéal de la statuaire. Or M. Cousin entreprend la défense de l'art français au XVIIe siècle pour montrer la supériorité de l'art spiritualiste sur l'art matérialiste. Ici, je le crains bien, l'argument allégué va directement contre la thèse choisie par l'avocat. Il me paraît superflu de démontrer la supériorité de Jean Goujon sur Jacques Sarrazin. Pour les Anguier, ce sont plutôt des artisans que des artistes. Les ouvrages signés de leur nom que nous possédons au Louvre révèlent une étude assidue des procédés matériels de l'art, mais n'ont pas grand'chose à démêler avec le spiritualisme.

Nous ne pouvons non plus accepter Le Nôtre et Mansard comme de très grands architectes. Les deux ailes ajoutées par Le Nôtre au château des Tuileries de Philibert Delorme montrent amplement toute l'insuffisance de son imagination. Quant au château de Versailles, dont on a voulu faire un titre de gloire pour le nom de Mansard, conception très médiocre et qui donne tout au plus l'idée d'une immense caserne, je ne comprends pas qu'on essaie de lui assigner un rang élevé dans l'histoire de l'architecture. L'hôtel des Invalides, qui, malgré de nombreuses fautes de goût, n'est dépourvu ni de grandeur, ni d'élégance, n'a pas été conçu par l'auteur du château de Versailles.

Nous regrettons que M. Cousin n'ait rien dit de la musique au

XVIIe siècle. Quoique Lulli soit Italien, c'est en France qu'il a développé, je ne dirai pas son génie, mais au moins son imagination. Tous ceux qui ont pu comparer l'*Alceste* de Lulli à l'*Alceste* de Gluck savent tout ce qu'il y a d'élégant et de passionné dans la manière du maître italien. Le duo d'Alceste et de Caron est familier à tous les élèves de M. Delsarte; le moment où Alceste s'écrie pour fléchir Caron : « Une ombre tient si peu de place! » a été traduit par Lulli avec une éloquence que ni Gluck, ni Grétry n'ont jamais surpassée. Gluck est sans doute supérieur à Lulli dans l'ensemble de son *Alceste,* mais il n'a pas surpassé le caractère pathétique du duo d'Alceste et de Caron, écrit par le maître florentin. M. Cousin aurait dû appliquer jusqu'au bout la théorie qu'il avait exposée. Après avoir démontré, et c'était son droit, que les arts ne doivent, dans aucun cas, empiéter sur le domaine l'un de l'autre, il devait avoir à cœur de prouver qu'en France, au XVIIe siècle, toutes les formes de l'imagination vérifiaient sa théorie. J'ai donc peine à comprendre que M. Cousin, en parlant de l'art français au XVIIe siècle, ait passé la musique sous silence.

Malgré ces réserves, que je crois nécessaires et qui traduisent très fidèlement ma pensée, je me plais à reconnaître que l'esquisse esthétique présentée par M. Cousin renferme à peu près tous les élémens d'une doctrine complète. Pour donner à cette esquisse la rigueur qui lui manque, il s'agirait tout simplement de partir de la réalité pour s'élever jusqu'à la vérité, au lieu de suivre la méthode inverse, comme l'a fait M. Cousin. Observer, analyser les faits particuliers avant de formuler les principes généraux, qui doivent résumer les faits particuliers et en exprimer le sens intime et commun, telle est à mes yeux la seule méthode qui puisse aboutir à des conclusions vraies en esthétique aussi bien que dans toutes les autres branches du savoir humain. Éliminer l'induction et vouloir débuter par la déduction sera toujours une tentative imprudente et téméraire. Les principes les plus vrais sont pleins de dangers pour l'esprit qui n'a pas pris la peine de les vérifier. Il peut arriver alors à cet esprit, si éminent qu'il soit, d'affirmer une idée générale parfaitement juste, et d'invoquer comme argument à l'appui de cette idée générale des faits particuliers qui non-seulement ne sont pas contenus dans cette idée générale, mais qui la contredisent. Ainsi M. Cousin, parlant du beau idéal, dont il comprend toute l'importance, cite avec une prédilection marquée, et à plusieurs reprises, l'*Apollon du Belvédère* et la *Vénus du Capitole*. Or non-seulement ces deux ouvrages, très recommandables d'ailleurs, ne sont pas des ouvrages de premier ordre, tant s'en faut, mais encore ils sont empreints chacun d'un caractère

fort différent. L'*Apollon du Belvédère*, qui se voit aujourd'hui au musée du Vatican, n'est probablement qu'une réplique en marbre d'une statue exécutée primitivement en bronze : la *minceur* du manteau me paraît militer en faveur de cette opinion. Mais laissons de côté la question d'original ou de réplique. L'*Apollon du Belvédère* peut-il se comparer aux figures détachées des tympans du Parthénon? Assurément non. Les pages écrites par Winckelmann, plus dignes d'un rhéteur que d'un vrai critique, ne sauraient changer la nature des choses. Placé en regard de l'*Ilissus*, du *Thésée*, de la *Cérès*, de la *Proserpine* et des *Parques*, l'*Apollon du Belvédère* n'est évidemment qu'un ouvrage de second ordre, une répétition d'un ouvrage populaire en Grèce, exécuté à Rome par un habile praticien. La prédilection de M. Cousin pour l'*Apollon du Belvédère* nous étonne d'autant plus qu'en 1815, avant ses leçons sur l'esthétique, le parlement anglais avait acquis de lord Elgin, moyennant 30,000 livres sterling, les débris du Parthénon, qui se voient maintenant au Musée britannique, et que dix ans plus tard, en 1825, c'est-à-dire vingt-huit ans avant le remaniement de ces mêmes leçons, le duc de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople, envoyait dans notre pays la *Vénus de Milo*, inférieure sans doute à la *Cérès* et aux *Parques*, mais très supérieure à l'*Apollon du Belvédère*. J'ai peine à comprendre que M. Cousin, placé entre les tympans du Parthénon et la *Vénus de Milo*, s'en soit tenu à l'*Apollon du Belvédère*.

Quant à la *Vénus du Capitole*, nous ne pouvons l'accepter comme un type de beauté idéale. Ce que dit M. Cousin de la *Vénus du Capitole* s'appliquerait tout au plus à la *Vénus de Médicis*, placée dans la Tribune de Florence, ouvrage de second ordre dont le bras droit tout entier, célébré avec tant de pompe par les rhéteurs qui voudraient être acceptés comme des critiques sérieux, est restauré par un praticien moderne. Non-seulement la *Vénus du Capitole* ne s'accorde pas avec les principes exposés par M. Cousin, mais elle les contredit manifestement. Est-ce une œuvre grecque? Je ne le crois pas. Dans tous les cas, grecque ou romaine, elle n'appartient pas à la plus belle époque de l'art et ne saurait offrir un type de beauté idéale.

Les objections que je viens de présenter n'enlèvent rien toutefois à mon admiration pour l'esprit éminent qui a posé tant de questions difficiles et délicates, et qui, après les avoir étudiées sous toutes leurs faces, les a souvent résolues d'une façon décisive. Tel qu'il est, son livre sur *le Vrai, le Beau et le Bien* est encore un des plus solides enseignemens qui puissent être offerts à la jeunesse et à l'âge mûr. Il est fâcheux que M. Cousin, qui, de 1815 à 1820, de 1828 à 1830,

avait attiré et maintenu l'esprit de la génération nouvelle dans la région des idées pures, qui l'avait entretenue avec tant d'éloquence et d'entraînement du vrai, du beau, du bien pris en eux-mêmes, et des doctrines diverses où ces trois idées étaient manifestées avec plus ou moins d'évidence, ait abandonné sa chaire dans toute la force et la maturité de son talent, car en 1830 il n'avait que trente-huit ans. Il eût été bon et salutaire que sa voix, écoutée par la jeunesse avec tant d'empressement, continuât de retentir dans l'enceinte de la Sorbonne. L'apothéose des intérêts matériels eût peut-être été retardée; ce professeur habile et convaincu, que le général Foy, dans une visite à la Sorbonne, appelait si justement le prince de la jeunesse, eût tenu en laisse ou muselé les appétits grossiers qui dominent aujourd'hui, chez un trop grand nombre d'esprits, le vrai, le beau et le bien.

L'abdication philosophique de M. Cousin est une faute bien difficile à réparer, car la réunion d'une intelligence capable de comprendre tous les problèmes et d'un talent capable de rendre attrayante l'exposition de toutes les vérités est un accident bien rare dans l'histoire de la pensée. M. Cousin, en possession d'une parole vive et colorée, avait tiré l'histoire de la philosophie du domaine de l'érudition pure pour la transporter dans le domaine de la pensée publique. Ni Tennemann, ni Tiedemann, n'avaient jamais réalisé un tel prodige : ils n'écrivaient que pour les érudits; M. Cousin avait inspiré à la jeunesse, je ne dis pas le goût, mais la passion de la philosophie. Or cette passion, qui peut éloigner de la richesse et du bien-être matériel, mène aux idées généreuses, aux sentimens désintéressés, au dévouement, à l'abnégation, à plus forte raison au respect du droit, à l'accomplissement du devoir. La société gouvernée par de telles idées, par de tels sentimens, a plus de grandeur et de beauté. Il nous reste à souhaiter que M. Cousin reprenne, poursuive et achève comme écrivain la tâche qu'il a si glorieusement commencée comme professeur.

Gustave Planche.

DE LA

SCIENCE DES POISONS

CONSIDÉRÉE

DANS L'HISTOIRE

TRAVAUX D'ORFILA.

On serait tenté de croire que de très bonne heure, dans les soupçons d'empoisonnement, la justice a eu l'idée de faire examiner le corps des victimes et d'y rechercher le poison. — Une substance vénéneuse avait été introduite, disait l'accusation : quoi de plus simple que de voir s'il en était ainsi et de prouver à la défense qu'elle avait tort en extrayant le poison, ou d'infirmer l'accusation en établissant que la mort était naturelle? Cependant cette idée n'est simple qu'en apparence, et au fond elle est très complexe. Sans doute il est possible (et pourtant cela n'est pas sûr) que l'idée de rechercher la substance toxique dans les personnes qui avaient succombé se soit présentée à l'esprit lorsqu'il s'est agi de discuter une affaire d'empoisonnement; mais les moyens de traiter une pareille question ont longtemps fait défaut, et en vain aurait-on voulu, dans les temps anciens, opérer scientifiquement, comme on fait aujourd'hui, sur les accusations d'empoisonnement, et mettre sous les yeux des juges la pièce probante, c'est-à-dire cette substance accusatrice qui sort des entrailles du mort pour confondre le meurtrier, — ou bien réduire à néant des inculpations haineuses et aveugles, et trouver dans les symptômes et les lésions la marque incontestable d'une maladie spontanée. Ceci

dépasse infiniment le pouvoir scientifique des âges antérieurs, et suppose un avancement de la chimie et de la pathologie sans lequel le problème demeure absolument insoluble.

Tout est connexe dans les choses de l'histoire; pour répondre avec une suffisante certitude aux questions que pose la justice, il faut d'une part isoler chimiquement le poison, et pour cela des connaissances chimiques très précises sont nécessaires. D'autre part, il faut connaître la marche des maladies naturelles et de celles qui sont d'origine vénéneuse, et pour cela des connaissances étendues en pathologie sont requises. Or la chimie n'a pu naître et se développer que quand la physique se fut établie, car que serait une chimie sans notions préliminaires sur la chaleur, sur l'électricité, sur le magnétisme, sur le son, sur la lumière, sur la pesanteur? — et la pathologie n'a pu prendre consistance que quand les lois de la vie ont eu pour base les lois chimiques, car que serait une doctrine des êtres vivans où tout d'abord on ignorerait les compositions et décompositions élémentaires? On le voit, pour que le juge interroge, pour que le médecin réponde, un immense développement doit se faire, qui ne comprend guère moins que la totalité de l'évolution humaine ou l'histoire, — la science de la chimie et celle de la vie n'ayant atteint un point suffisant d'élaboration que vers la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci.

On donne le nom de toxicologie à l'ensemble des connaissances qui ont pour objet les poisons, comprenant les caractères chimiques qui les distinguent, les effets qu'ils produisent sur les corps vivans, les remèdes qu'on peut leur opposer, et enfin les moyens à l'aide desquels on les reconnaît dans le corps des personnes empoisonnées. Le mot même est un exemple remarquable du trajet que font les significations. Sans parler de la finale qui, synonyme de *doctrine*, provient d'un primitif grec voulant dire *cueillir*, *ramasser*, ce qui indique comment d'une idée purement physique on a fait une idée abstraite et purement intellectuelle; sans parler, dis-je, de cette finale, — *toxique*, qui signifie en grec poison, vient du mot qui exprime l'arc; par conséquent nous sommes reportés au temps où les peuplades grecques, placées encore à un état relativement primitif, empoisonnaient, comme font encore aujourd'hui plusieurs tribus sauvages, leurs flèches pour tuer le gibier ou les ennemis. Puis ce venin, destiné à la chasse ou à la guerre, est devenu le nom commun de tous les poisons; enfin, transporté dans la langue anglaise, *intoxication* a pris le sens d'ivresse. En cet échantillon étymologique, on part de l'idée du mot *arc* pour arriver aux idées d'*empoisonnement* et d'*ébriété*, et l'on suit sans peine tous les degrés par lesquels l'acception primitive s'est transformée. C'est grâce à ce travail que,

dans les langues, des mots divers sont venus à signifier une même chose, ou que des mots identiques sont venus à représenter des idées tout à fait différentes.

On peut appeler poison tout ce qui, n'étant pas alimentaire, engendre, une fois introduit dans l'économie par une voie quelconque, une maladie plus ou moins grave. Pour qu'il y ait empoisonnement, il faut qu'il y ait pénétration de la substance toxique, il faut qu'elle se combine, d'une façon ou d'autre, avec un ou plusieurs des élémens qui constituent le corps vivant.

Ce seul énoncé suffit pour montrer combien les poisons sont, par la nature même des choses, voisins des remèdes. A la vérité, pris dans son ensemble, le remède contient une foule de choses très diverses qui ne sont liées l'une à l'autre que par la propriété commune de modifier en bien l'organisme malade; mais quand on les considère en un sens plus étroit et comme substance introduite dans le corps et destinée à y produire une action déterminée, les remèdes et les poisons se confondent tellement, que beaucoup ne diffèrent plus que par la dose, et quelques-uns des poisons les plus énergiques sont au nombre des remèdes héroïques. Il faut se faire une idée exacte de la situation des êtres vivans dans le monde qui les entoure. On ne peut en aucune façon se les figurer isolés; toute existence organique et vivante (ces deux termes sont synonymes, et à notre connaissance il n'y a point de vie sans organisation) suppose un milieu ambiant qui fournit les élémens nutritifs, dans lequel sont rejetées les substances usées par le mouvement vital, et dont la réaction entretient le jeu des fonctions. Ainsi la terre, l'air, l'eau et les forces qui y sont immanentes, chaleur, électricité, lumière, affinité chimique, fournissent le sol où vit tout ce qui vit, et pour étendre jusqu'au bout cette idée capitale, la civilisation progressive forme un dernier milieu artificiel, mais de plus en plus puissant, et créant, pour les sociétés et les individus, des conditions de développement, de santé, de maladie, qui y ont toutes leurs racines. Dans ce milieu général se trouvent des choses particulières qui affectent d'une façon particulière aussi les organismes vivans : ce sont les remèdes et les poisons. Là, rien ne s'est deviné : des propriétés (que nous appellerons à bon droit occultes) n'ont été révélées que par l'expérience, car aucun indice, avant tout essai, ne pouvait faire prévoir que l'opium assoupissait, que l'iode agissait sur le goître, que le mercure causait le tremblement, que le plomb amenait d'atroces coliques et la paralysie des membres, que la belladone dilatait la pupille, et tant d'autres phénomènes remarquables et spéciaux, trouvés par une recherche aveugle d'abord — et maintenant systématisée.

Donc, pour bien concevoir la position de l'être vivant et en parti-

culier de l'homme, on se le représentera comme en rapport non-seulement avec le gros des choses et l'ensemble cosmique où il est placé, mais encore avec une multitude de substances minérales, végétales, animales, qui ont une action directe sur lui. C'est par-là en effet que l'homme peut tant influer sur sa propre santé, sur sa propre conservation. Les influences générales ne sont pas à sa disposition; il ne régit ni la chaleur du soleil ni celle de la terre. Les modifications météorologiques ne lui sont pas plus soumises que les tempêtes qui ébranlent l'océan; tout au plus peut-il, par un travail bien conduit, restreindre les forêts, resserrer les marécages, développer la culture et diminuer ainsi les causes de destruction. Mais ces choses particulières dont j'ai parlé (et la chimie en accroît continuellement le nombre), ces choses salutaires ou funestes, suivant l'usage qu'on en fera, sont là remises à son jugement et à son savoir comme autant d'instrumens. Un célèbre médecin de l'antiquité, Hérophile d'Alexandrie, appelait les remèdes les « mains du médecin. » Toutes ces substances d'une action effective et spéciale sont, on peut le dire, autant de mains à l'aide desquelles on intervient dans la santé pour l'entretenir, dans la maladie pour la guérir.

Par un autre côté aussi, le poison tient de très près au remède, je veux dire par l'efficacité élective en vertu de laquelle l'un et l'autre modifient les parties vivantes. On se ferait une très fausse idée de cette action, si on se la figurait toujours sous l'image des acides ou des alcalis puissans. Ceci est une action qu'on peut appeler grossière et brutale; l'acide et l'alcali, en vertu de leurs affinités, séparent les élémens des tissus vivans, s'en approprient quelques-uns, et de cette façon les désorganisant, les livrent immédiatement à la gangrène et à la mort. Il est bien clair que dans ces cas, quand la puissance délétère a corrodé l'estomac et les intestins, la vie n'est plus possible; ce sont là de véritables blessures, et c'est comme le fer ou le plomb qui vient déchirer les organes. Mais dans beaucoup de circonstances les choses se passent tout autrement; la lésion locale est nulle ou de peu d'importance, et cependant les accidens les plus graves se manifestent : une profonde perturbation s'empare de toutes les fonctions, les rouages essentiels de la vie sont ou suspendus ou déconcertés, et tout se hâte vers une catastrophe.

D'où viennent ces effets formidables? De deux conditions qui sont connexes : la première, c'est que le poison va, par son contact et sa combinaison, exercer une action déterminée sur un élément — déterminé aussi — du corps vivant; la seconde, c'est que cet élément, ainsi modifié, modifie nécessairement à son tour celui avec lequel il a des rapports physiologiques, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'organisme tout entier se trouve engagé dans cette série croissante de

troubles et de dérangemens. Dès qu'un élément anatomique du corps est changé en quoi que ce soit, ses propriétés le sont également; il produit sur les autres élémens une réaction différente de celle qu'il produisait auparavant; ceux-ci s'altèrent de proche en proche, et c'est de la sorte et par cet enchaînement fatal (car il tient à des propriétés inhérentes) que dans ces cas la maladie se généralise et vient porter son empreinte en tous les points du corps.

Au fond, l'action du remède n'est pas autre. Lui aussi, changeant la propriété de tel ou tel élément, engendre une série de changemens dont l'expérience a démontré l'utilité suivant les cas de maladie. Il faut donc descendre de la conception nuageuse qui mettait l'organisme entier en présence d'une substance et le soumettait pour ainsi dire à cet empire. Tous les termes intermédiaires faisaient défaut; le corps se présentait comme quelque chose sans connexion avec le poison ou le remède, qui semblaient posséder des propriétés directes sur la vie même. Pourquoi l'un agissait-il et pourquoi l'autre se laissait-il modifier? Nulle réponse ne pouvait être faite à ces questions, ou, pour mieux dire, on y faisait une multitude de réponses illusoires dont l'histoire formerait une bonne part des systèmes médicaux. On est sorti de cette situation si peu scientifique du moment qu'aux propriétés chimiques des substances actives et aux propriétés vitales des élémens anatomiques on a rattaché le point de départ du dérangement total. En un mot, entre l'action du remède ou du poison et la modification subie par le corps, on ne connaissait aucun rouage intermédiaire; tout paraissait immédiat. Or, dans le fait, tout est médiat, et ce n'est que par une succession d'engrènemens parfois, il est vrai, très rapide que les effets se généralisent.

Ici intervient la découverte essentielle d'Orfila, celle qui a donné une vraie originalité à ses recherches, et leur a imprimé le caractère de l'utilité à la fois théorique et pratique. Entre le contact du poison avec les surfaces digestives (car c'est par-là surtout que s'en fait l'introduction) et l'influence délétère qu'il exerce sur le système — se trouve une longue distance, une lacune qu'il s'agissait de combler. Le premier pas fut fait quand on reconnut que le poison ne restait pas immobile dans le lieu où il avait été déposé, mais qu'il était pris par les petites veines innombrables qui garnissent l'intestin, et de là charrié partout où le sang est porté. Un second pas, — et celui-là est dû à Orfila, — fut accompli quand on détermina davantage cette absorption générale, démontrant que non-seulement la substance toxique est transportée dans le torrent circulatoire, mais encore qu'en beaucoup de cas elle choisit un lieu d'élection et va s'accumuler en certains organes. Là elle demeure jusqu'à ce que la mort survienne, ou que, les forces et le traitement l'emportant, les dernières parti-

cules en soient éliminées. Le terme de la guérison est que définitivement tout le poison soit chassé par un travail inverse de celui qui l'avait introduit au sein de l'économie.

Ainsi, pour considérer l'empoisonnement en sa totalité, il faut y voir d'abord une introduction produite par la force absorbante des tissus, puis une élimination produite par la force décomposante de ces mêmes tissus. Il suffit de présenter ces deux faits, qui sont connexes, pour écarter toutes les idées qui ont si longtemps régné sur la finalité des opérations exécutées dans le corps vivant. Personne ne peut s'y méprendre : c'est une force manifestement aveugle, ou, en d'autres termes, nécessaire, qui détermine le transport à l'intérieur des substances toxiques; car, si elle n'était pas aveugle et nécessaire, si la moindre lueur de choix et d'élection s'y pouvait apercevoir, elle écarterait loin d'elle ce qui va en peu d'instans plonger le système entier dans les désordres les plus étranges et les plus funestes. Pour me servir du mot *nature* avec le sens faux et métaphysique qu'on lui donne souvent, la nature se prend à tous les piéges qu'on lui tend; on n'a qu'à lui présenter ce qui est le plus vénéneux et le plus mortel, elle l'absorbe aussitôt comme ce qu'il y a de plus inoffensif ou de plus sain, sauf à témoigner aussitôt son repentir par de graves perturbations, par des convulsions affreuses, par des lividités, des pâleurs, des hémorrhagies, symptômes très divers dont beaucoup ne font qu'aggraver le mal. Mais laissant de côté ce langage d'une philosophie qui n'est jamais plus en défaut que dans la contemplation des êtres vivans, le repentir ici n'est pas autre chose que le déploiement de nouvelles activités également aveugles et nécessaires.

Il fut un temps, dans l'évolution scientifique de l'humanité, où la *téléologie* (ou doctrine des causes finales) forma une conception d'un ordre très élevé, suffisant à rallier toutes les notions positives que l'on possédait, et leur assurant une rationalité qu'elles n'auraient pas pu recevoir autrement lors de leurs premiers rudimens. Le plus grand et le plus légitime usage qui en ait été fait se trouve dans les écrits de Galien, alors qu'il donnait de la solidité et un charme réel aux études physiologiques, laissant loin derrière lui les brutes et incohérentes idées de ceux qui, ne voulant pas prendre l'issue, alors ouverte, des causes finales, n'avaient rien pour se soutenir et se guider. Plus tard, dans l'époque moderne, on continua l'œuvre de Galien, mais avec un succès décroissant; car plus les faits s'accumulaient, plus ils devenaient incompatibles avec une doctrine qui n'est pas née sur le terrain positif. De tous côtés maintenant elle cède la place à une doctrine plus compréhensive, celle des conditions d'existence. Là est un champ immense et toujours réel, et la théorie qui s'y élève est à la fois pleinement solide, puisqu'elle n'a pour base que

l'expérience, et pleinement rationnelle, puisqu'elle systématise incessamment l'expérience incessamment acquise.

Cela a été dans tous les temps un sujet de controverse que de savoir si réellement la médecine possédait quelque efficacité pour la guérison des maladies, et quoique l'exercice de l'art ne discontinuât point parmi les hommes, toutefois cette perpétuité pouvait, pour bien des raisons, ne pas paraître un argument suffisant. Le doute se fondait sur les cas où les malades succombent, bien qu'ils soient traités médicalement, et sur les cas où les malades guérissent, quoiqu'ils ne reçoivent aucun soin médical. Comme chaque maladie est, à vrai dire, une expérience qui ne peut pas se recommencer, pour voir si, en employant un procédé différent, elle se terminerait autrement, il restait par ce côté une impossibilité de démontrer que la médecine eût aucune efficacité. Mais si l'on veut, considérant l'idée de poison, en écarter pour un moment tout ce qui s'y rattache de funeste et de destructeur, on comprendra que les substances toxiques fournissent une preuve irrécusable de la puissance des moyens à l'aide desquels on peut agir sur l'économie vivante. Au fond, il suffit de généraliser complétement cette notion et d'y voir, non pas ce qui exerce une action nuisible, mais ce qui exerce une action, quelle qu'elle soit. A ce point, le poison, c'est le remède. Or à qui saurait-il être douteux qu'à l'aide d'une foule de substances on produise dans le corps les changemens les plus variés et les plus considérables? Le scepticisme ne portera aucunement sur la possibilité de modifier gravement l'organisme; il ne peut porter que sur la possibilité de produire avec jugement, avec opportunité, ces modifications. La puissance est plutôt trop grande que trop petite, comme le montrent tant de poisons si promptement mortels sous la plus faible dose. On ne serait jamais embarrassé de causer chez l'être vivant les dérangemens les plus singuliers, mais on est souvent, en effet, très embarrassé pour rendre ces changemens profitables à l'homme malade. Ici, deux lumières interviennent, qui assurent la marche du médecin et lui apprennent à se servir avec utilité des moyens puissans qui sont à sa disposition : l'une, c'est l'expérience, qui a essayé les choses et montré les cas, les doses, les occasions; l'autre, c'est la connaissance du corps malade, laquelle dérive fondamentalement de la connaissance du corps en santé. Par cette étude, le médecin acquiert une clairvoyance singulière qui, dans mainte et mainte circonstance, lui permet de pénétrer en l'intimité des organes et d'apercevoir ce qui est pourtant caché à la vue. Quand il a ainsi déterminé le mal auquel il a affaire, il use avec fermeté et connaissance des moyens qui modifient profondément l'état des tissus et des fonctions.

Du côté de la pratique, la découverte d'Orfila porta immédiatement

des fruits, elle étendit notablement les moyens de retrouver les poisons et de constater les crimes. En effet, tant qu'on ne sait pas que plusieurs substances toxiques vont se loger dans l'intimité de certains tissus, il peut arriver, même au chimiste exercé et pourvu de toutes les ressources de l'analyse, de laisser échapper de véritables cas d'empoisonnement. Le malheureux qui a succombé est déjà dans le cimetière, les véhicules où le poison a été administré ont disparu, même les intestins et l'estomac n'en contiennent plus de traces, et pourtant il est encore possible de produire des témoins accusateurs capables de confondre le coupable qui se croit le plus caché. Indépendamment du véhicule qui portait le poison, par-delà les membranes qui l'ont reçu, on sait qu'il est déposé en des réceptacles connus d'avance, prêt à reparaître dès que les affinités chimiques, habilement utilisées, l'appelleront à la lumière.

Ceci est véritablement un bon thème pour montrer sans conteste combien la médecine des modernes l'emporte sur celle des anciens : non pas que je prétende en tirer vanité au profit des uns et aux dépens des autres, car personne plus que moi n'est persuadé que nous ne sommes quelque chose que grâce au labeur de nos aïeux, et que les générations ensevelies ont droit à un culte reconnaissant de notre part; mais c'est afin de faire voir comment les choses, par le progrès de la civilisation, se développent et s'améliorent; c'est afin de signaler sur ce terrain particulier la loi de l'évolution générale et de modifier le point de vue auquel on aperçoit toujours l'antiquité. Elle, elle est jeune; nous, nous sommes anciens, destinés à devenir jeunes à notre tour pour nos arrière-descendans, qui nous devront une part de leurs progrès et de leur civilisation. Si on avait proposé au plus habile médecin de la Grèce ou de Rome de décider en un cas donné s'il y avait eu ou non empoisonnement, il n'aurait pu répondre que de la façon la plus dubitative, n'ayant guère, comme le vulgaire, que des preuves morales à sa disposition. Nulle ouverture des corps, nulle connaissance des lésions anatomiques que produisent les maladies, nulle étude suffisante des symptômes et du diagnostic, nulle appréciation chimique des substances vénéneuses. Or c'est de tout cela que se compose l'histoire d'un empoisonnement. Comment donc faire pour le déterminer, si l'on manque de ces connaissances indispensables? Un empoisonnement était pour nos prédécesseurs un problème insoluble; il a fallu résoudre une foule de problèmes préalables avant de l'aborder; la puissance intellectuelle de l'homme collectif croît comme sa puissance matérielle, et ce qui à une certaine époque lui est interdit devient possible quand il s'est pourvu d'instrumens logiques supérieurs en efficacité à ceux dont naguère il pouvait se servir.

Orfila, par ses recherches spéciales sur des poisons particuliers et par son ouvrage sur la toxicologie, donna une forte et féconde impulsion à ces études, qui occupèrent à l'envi les médecins et les chimistes. Des luttes vives éclatèrent, des objections s'élevèrent, des difficultés surgirent, si bien qu'un moment on crut que cette doctrine, si laborieusement construite, allait devenir inutile, au moins en quelques-unes de ses applications devant les tribunaux. Ce fut quand on découvrit que le corps humain, qui, comme on sait, renferme une portion notable de fer, contient ou peut contenir, sans empoisonnement, certaines substances métalliques vénéneuses. Comment alors discerner, en un cas donné, si cette substance est là par le fait d'un crime ou d'un état naturel? Orfila s'employa avec ardeur à dissiper les doutes que suscitait cette complication inattendue du problème. De là, il fallut passer à l'examen du sol des cimetières, imprégné lui-même parfois de métaux toxiques. Or ces métaux peuvent pénétrer dans les corps qui y ont été ensevelis et qu'on exhume. Ces causes d'erreur ayant été signalées et éclaircies, Orfila laissa la toxicologie plus assurée en sa marche et en ses dires qu'il ne l'avait trouvée.

Les notions des anciens étant tout à fait rudimentaires, ils allaient chercher des preuves chimériques. Ainsi ils attachaient une grande importance aux taches et aux lividités; ils supposaient que le cœur, cet organe essentiel, devait porter des traces de l'action violente qui avait éteint la vie, et ils croyaient ou qu'il se couvrait de marbrures, ou qu'il devenait incapable de se consumer dans la flamme du bûcher funéraire. Que dire de pareils argumens? Quelle valeur auraient-ils devant les tribunaux? Et si on leur en a jamais accordé, à quelles erreurs n'ont-ils pas dû donner lieu? En cet état, la médecine était absolument impuissante à éclairer la justice; aujourd'hui elle est une de ses lumières, et cette différence constate tout le progrès accompli. Quelques exemples de ce qui se faisait ou se disait dans l'antiquité à ce sujet le feront mieux ressortir encore.

Des bruits d'empoisonnement coururent, on le sait, après la mort d'Alexandre. Ceux qui pensaient alors que la mort avait été naturelle alléguèrent comme une preuve non petite que le corps, étant resté pendant plusieurs jours sans aucun soin, à cause des discordes des généraux, n'avait présenté aucune trace de l'action d'un poison, bien que déposé dans des lieux chauds et étouffans. Ceci témoigne, non qu'Alexandre ne fut pas empoisonné, mais que les historiens qui invoquent de tels argumens sont sous l'influence de ce préjugé qui fit croire longtemps qu'un corps empoisonné cède plus vite à la putréfaction. Les observations positives n'ont aucunement justifié ces idées préconçues; la corruption inévitable de

tout organisme de qui la vie s'est retirée et qui est livré aux affinités chimiques peut survenir très vite dans des cas où aucun poison n'a été administré, et réciproquement elle peut, suivant les circonstances, tarder beaucoup, même quand un poison a donné la mort. Au reste, dire que le corps d'Alexandre resta sans se putréfier au sein de la chaleur et de l'humidité, c'est, par un autre côté aussi, obéir à ces chimériques notions qui élevaient hors de l'humanité les grands hommes et voulaient même accorder à leurs dépouilles inanimées une vertu d'incorruptibilité.

Les historiens anciens se sont partagés sur la question de savoir si Alexandre avait été victime d'embûches secrètes. Quand on vit ce prince conquérant de l'Asie venir expirer à Babylone à moins de trente-trois ans, il n'est pas étonnant que des bruits aient circulé sur une fin si prématurée. Des projets gigantesques occupaient cet esprit actif et ambitieux qui sortait à peine de la jeunesse. Des députations lointaines étaient venues le visiter dans la vieille cité de Bélus; il se préparait à faire le tour de l'Arabie, et on ne sait vraiment où il se serait arrêté si tant de puissance n'avait été soudainement arrachée à tant d'activité. On eut de la peine à penser que le hasard seul de la mort eût choisi cette victime de qui dépendait un si grand avenir. D'ailleurs des indices pouvaient conduire dans cette voie. Durant le cours de ces campagnes qui avaient mené Alexandre jusqu'à l'Indus, bien des haines s'étaient développées dans le cercle de ses plus intimes officiers, et, soit qu'il se fût livré trop hâtivement à des soupçons, soit que réellement des complots eussent été tramés contre lui, il avait plusieurs fois sévi. C'était, pour une raison ou pour une autre, une cour dangereuse, un service semé d'écueils, et il n'y aurait rien eu d'étonnant à ce que de secrètes vengeances eussent couvé auprès de lui.

Au moment de la catastrophe, un homme surtout se trouvait dans une situation menacée et par conséquent menaçante : c'était Antipater, commandant en Macédoine. Une grande victoire remportée sur les Lacédémoniens, qui avaient fait une diversion dangereuse au moment où Alexandre était au fond de l'Asie, porta très haut sa renommée et sa puissance. On prétendait que ses services avaient attiré sur lui, non la faveur, mais la haine et le soupçon; de plus, la mère du roi, qui était en querelles continuelles avec Antipater, ne cessait d'exciter l'esprit de son fils contre ce général. Aussi est-ce lui que la rumeur accusa de la mort d'Alexandre.

A ces présomptions générales, on ajouta des détails plus particuliers. Sur le moment, dit Plutarque, personne n'eut le soupçon d'un empoisonnement, mais on rapporte que, la sixième année, Olympias mit à mort beaucoup de monde et qu'elle fit déterrer les restes d'Io-

las, qui avait déjà cessé de vivre, comme étant celui qui avait administré le poison. Ceux qui disent qu'Aristote conseilla ce crime à Antipater, et que ce fut Antipater qui fit porter le poison, s'appuient d'un certain Agnothémis, qui prétendait le tenir du roi Antigone, et Antigone, comme on sait, fut un de ces généraux qui se disputèrent et se partagèrent l'empire d'Alexandre. Il paraît même qu'à Athènes les bruits d'empoisonnement trouvèrent un grand crédit, car au moment où cette ville, après la mort d'Alexandre, essaya de secouer le joug des Macédoniens, couronnant encore par quelques exploits glorieux cette dernière lutte pour sa liberté, Hypéride, un des orateurs qui tenaient avec Démosthènes contre le parti macédonien, proposa, dit-on, un décret pour que des honneurs fussent rendus à Iolas, qui avait délivré la Grèce de son formidable oppresseur. Cette croyance à l'empoisonnement pénétra loin dans l'opinion commune. Les livres sibyllins, apocryphes il est vrai, mais anciens, présentant comme futur ce qui était passé depuis longtemps, disent que le Mars de Pella trouvera, trahi par d'infidèles compagnons, la fin de son destin, et que, revenu de l'Inde, une mort cruelle le frappera dans Babylone, au milieu des festins.

On ne s'arrêta pas là, et on indiqua les moyens à l'aide desquels l'empoisonnement avait été pratiqué. A la vérité, comme on va le voir, nous touchons ici de tous côtés au récit populaire et à la légende. Il est en Arcadie, près d'un lieu nommé Nonacris, une source très froide que les Arcadiens assurent être l'eau du Styx. Il ne paraît pas que du temps d'Hérodote on eût attribué à cette eau des propriétés vénéneuses, car il en dit seulement que c'est un filet d'eau tombant d'un rocher dans un bassin, lequel est entouré d'un rebord en maçonnerie; mais plus tard des dires étranges circulèrent sur cette eau mystérieuse : on prétendait que, dépourvue d'odeur et de saveur, elle n'en était pas moins un poison très subtil, exerçant une action coagulante à l'intérieur. Bien plus, elle ne peut être contenue dans aucune espèce de vase, elle perce le verre, le cristal, les métaux, et on n'a trouvé, pour la contenir et la transporter, que le sabot d'un cheval. De telles propriétés visiblement chimériques sont relatées par Vitruve, par Sénèque, par Pline, par Pausanias. C'est cette eau merveilleuse qui fut choisie pour l'empoisonnement d'Alexandre, et l'on comprend maintenant comment Aristote est impliqué là-dedans; car, pour la légende populaire, il n'y avait que le philosophe — dont le savoir était aussi renommé que les conquêtes de son disciple — qui pût indiquer ce venin subtil et infaillible.

Ainsi préparé, le poison fut apporté par Cassandre, fils d'Antipater, à Philippe et à Iolas ses deux frères, qui étaient échansons du roi; mais alors, comme leur charge les obligeait de goûter les mets et les breuvages, comment se fit-il qu'ils n'aient pas été eux-mêmes

empoisonnés? Justin, qui croit à l'empoisonnement, rapporte qu'on leva ainsi la difficulté. Philippe et Iolas goûtèrent en effet d'abord le breuvage du roi, et ils n'ajoutèrent qu'ensuite le poison qu'ils tenaient dans de l'eau froide. C'est, comme il sera dit plus loin, l'artifice dont on se servit pour empoisonner Britannicus.

Manifestement, nous n'avons là que des contes sans consistance; mais il se pourrait que, quoique l'imagination populaire eût fait les frais des moyens par lesquels le crime fut commis, l'empoisonnement n'en eût pas moins été réel. Ceux qui y croyaient remarquaient que Cassandre par ses actions mêmes témoigna la haine qu'il portait à Alexandre, et de la sorte se dénonça comme celui qui avait tranché la vie de ce prince, car plus tard, ayant acquis la souveraine puissance, il se montra animé de sentimens très hostiles pour tout ce qui concernait son ancien souverain, égorgeant Olympias, laissant son corps sans sépulture, et rebâtissant avec ardeur la ville de Thèbes qu'Alexandre avait détruite.

Ces détails prouvent, comme on le sait d'ailleurs par toute l'histoire de ces temps de trouble, que ce n'étaient pas les scrupules de la morale qui auraient arrêté ces hommes puissans se disputant l'empire. Un empoisonnement et un meurtre ne leur coûtaient pas beaucoup. Cependant de pareilles présomptions ne suffisent en aucune façon pour assurer qu'Alexandre mourut, non par une maladie, mais par un poison. Aussi plusieurs ajoutent-ils qu'au moment où il vida la coupe présentée par Iolas, il ressentit une douleur aiguë. Soudain, dit Diodore, comme s'il avait reçu quelque coup violent, il gémit et, poussant de grands cris, fut emporté dans les bras de ses amis. Justin ajoute que ses douleurs étaient telles qu'il demandait un glaive pour s'ôter la vie, et qu'il redoutait le moindre attouchement de ceux qui l'entouraient. Toutefois les assertions de Diodore et de Justin ne sont aucunement confirmées par un récit officiel que nous avons de la maladie d'Alexandre.

Alexandre avait deux historiographes, Eumène de Cardia et Diodote d'Érythrée, qui consignaient jour par jour les événemens. Ce recueil fut publié; il était connu dans l'antiquité sous le titre d'*Éphémérides royales*. Des détails peu importans s'y trouvaient, comme le reste; ainsi nous apprenons dans ces *Éphémérides* qu'il arriva plus d'une fois au roi de Macédoine, après s'être enivré, de dormir deux jours et deux nuits de suite. Sa dernière maladie y a figuré, et des extraits concordans ont été conservés par Arrien et par Plutarque. Voici ce qu'ils disaient :

« Alexandre but chez Médius, où il joua, puis il se leva de table, prit un bain et dormit; ensuite il fit le repas du soir chez Médius, et il but de nouveau très avant dans la nuit. C'était le 17 du mois de *dæsius*.

« Étant sorti de là (c'était le 18), il prit un bain; après le bain, il mangea

un peu et dormit dans le lieu même, parce qu'il avait déjà la fièvre. Il se fit transporter sur un lit pour faire le sacrifice, et sacrifia chaque jour, suivant les rites. Après le sacrifice, il resta couché dans l'appartement des hommes jusqu'à la nuit. Là, il donna des ordres aux officiers pour l'expédition par terre et pour la navigation; il enjoignit à ceux qui devaient aller par terre de se tenir prêts pour le quatrième jour, à ceux qui se devaient embarquer avec lui de se tenir prêts pour le cinquième. De là, il se fit transporter sur un lit jusqu'au fleuve, s'embarqua sur un bateau et se rendit dans le jardin royal, situé sur l'autre rive. Là, il prit de nouveau un bain et il se reposa.

« Le lendemain, il prit de nouveau un bain et fit le sacrifice ordonné. Étant allé dans sa chambre, il y resta couché et joua toute la journée aux dés avec Médius. Il commanda aux officiers de venir le trouver le lendemain matin de très bonne heure, puis le soir il prit un bain, fit le sacrifice aux dieux, mangea quelque peu, se fit reporter dans sa chambre, et déjà il eut la fièvre toute la nuit sans interruption.

« Le jour suivant, il prit un bain, et après ce bain il fit le sacrifice. Couché dans la salle de bains, il passa le temps avec les officiers de Néarque, écoutant ce qu'ils disaient de la navigation et de la grande mer.

« Le jour suivant, il prit un nouveau bain, il fit les sacrifices ordonnés. Il ne cessa plus d'avoir la fièvre, et la chaleur fébrile fut plus grande. Cependant il fit venir les officiers, et leur recommanda de se tenir tout prêts pour le départ de l'expédition par eau. Il prit un bain sur le soir, et après le bain, son état se trouva déjà fâcheux; la nuit fut pénible.

« Le jour suivant, il fut transporté dans la maison située près du grand bassin; il fit, il est vrai, le sacrifice ordinaire, mais il avait beaucoup de fièvre. Il resta couché; néanmoins, avec ses généraux, il parla des corps qui étaient privés de chefs, et leur recommanda d'y pourvoir.

« Le jour suivant, il fut porté avec peine au lieu du sacrifice, qu'il fit cependant; il ne donna plus aucun ordre à ses généraux sur la navigation.

« Le jour suivant, ayant beaucoup de fièvre, il se leva pour le sacrifice, qu'il fit. Il ordonna aux principaux de ses généraux de passer la nuit dans la cour, aux officiers inférieurs de la passer dehors, devant les portes.

« Le jour suivant, il fut transporté du jardin royal dans le palais; il dormit un peu, mais la fièvre n'eut pas de relâche. Les généraux étant entrés, il les reconnut, mais ne leur parla plus; il avait perdu la parole, et il eut une fièvre violente la nuit.

« Le jour suivant et la nuit, grande fièvre. Les Macédoniens le crurent mort; ils vinrent, en poussant de grands cris, jusqu'aux portes, et par leurs menaces ils forcèrent les *hétères* de les leur ouvrir. Les portes ayant été ouvertes, ils passèrent tous en simple tunique devant le lit.

« Le jour suivant, même état, et le lendemain le roi mourut vers le soir. »

Voilà le récit authentique. Est-il possible de l'interpréter médicalement? D'abord remarquons que, dans tout le cours de ce récit, il n'est question que de l'état fébrile du roi, et qu'on ne mentionne aucun autre symptôme que de la fièvre. On ne parle ni de douleur en un point du corps, ni de gêne de la respiration, ni de toux, ni de rien, en un mot, qui puisse indiquer une inflammation locale. C'est

donc une fièvre qu'eut Alexandre. Il y a dans la description que nous venons de citer assez de traits conservés pour qu'on puisse diagnostiquer, même rétrospectivement, quelle fut la maladie qui emporta le roi. Ce qui est caractéristique, ce sont les apyrexies du commencement. Une fièvre qui dure onze jours, qui offre à son début des intermissions et qui finit par devenir continue, est une de ces fièvres qui sont communes dans les pays chauds, et que plusieurs médecins de l'Algérie ont désignées sous le nom de pseudo-continues. Deux médecins ont déjà essayé de déterminer la maladie d'Alexandre; mais, s'appuyant sur un passage mal interprété de Justin, ils crurent que la maladie du roi n'avait duré que six jours, et d'ailleurs ils ne se rendirent pas un compte exact de la série des jours dans les *Éphémérides royales;* toutefois ce caractère intermittent les avait frappés. — Ainsi Alexandre est mort d'une de ces fièvres qui sont si communes en Algérie, en Grèce, dans l'Inde, et qui certainement règnent encore sur le bord de l'Euphrate. Dès lors, la question d'empoisonnement se trouve résolue; puisqu'il est établi que son affection fut une fièvre, il est établi par cela même que le poison et encore moins l'eau du Styx n'y furent pour rien.

Éphippus, dans son livre *sur la Sépulture d'Alexandre et d'Éphestion,* avait attribué la mort d'Alexandre à des excès de boisson. « Protéas le Macédonien, dit-il, était très grand buveur, jouissant néanmoins d'une bonne santé, car il était habitué. Alexandre, ayant demandé une large coupe, la vida avant Protéas. Celui-ci la prit, donna de grandes louanges au roi, et à son tour but la coupe de manière à s'attirer les applaudissemens de tous les convives. Peu après, Protéas, ayant demandé la même coupe, la vida de nouveau. Alexandre lui fit raison avec courage; mais il ne put supporter cet excès de boisson; il se laissa tomber sur son oreiller, et la coupe lui échappa des mains. Ce fut là que commença la maladie dont il mourut, maladie infligée par la colère de Bacchus, à cause qu'il avait pris la ville de Thèbes, patrie de ce dieu. » On déchargera Bacchus de toute intervention dans la maladie du prince. A la vérité, des excès de vin peuvent, débilitant l'économie, la rendre plus accessible aux influences morbifiques; mais Alexandre était dans un lieu où les causes qui produisent les fièvres intermittentes et rémittentes sont très puissantes; il venait de faire avec quelques vaisseaux une promenade dans les marais que forme l'Euphrate au-dessous de Babylone, et c'était là un ennemi dangereux contre lequel ne pouvaient rien son invincible phalange et ses victoires, mais duquel un médecin habile et actif l'aurait peut-être préservé.

Que fit-on pour combattre la maladie? Les *Éphémérides royales,* au moins dans les extraits qui nous ont été conservés par Arrien et Plutarque, omettent toute mention des médecins et des secours mé-

dicaux; elles ne parlent que des sacrifices qu'Alexandre fit régulièrement et des bains qu'il prit avec non moins de régularité tant que ses forces le lui permirent. Les sacrifices lui avaient été prescrits pour détourner la colère des dieux. Les cérémonies religieuses exercent une influence morale qui dans certains cas peut être salutaire; mais beaucoup de maladies, et entre autres les fièvres dont il s'agit ici, ne sont pas susceptibles d'être modifiées par ce genre d'action. Il ne resta donc des sacrifices auxquels Alexandre se soumit que la fatigue corporelle qu'ils lui imposèrent. Or toute fatigue, tout mouvement, tout effort tendent à aggraver le mal; le repos et la tranquillité sont recommandés expressément, comme une condition de succès, par les médecins qui ont écrit sur ces fièvres. Alexandre sacrifia le premier jour de sa maladie, il sacrifia encore le second, le troisième, le quatrième, quoiqu'il fût déjà dans un état fâcheux; le cinquième, il fut porté avec peine au lieu du sacrifice; le sixième, il accomplit encore la cérémonie malgré le mal qui l'accablait, et ce ne fut qu'après avoir ainsi persévéré jusqu'à l'extrême limite de ses forces qu'il cessa les sacrifices ordonnés. On peut prononcer avec certitude que dans l'état fébrile où il se trouvait, il ne se livra pas impunément à ces dérangemens et à ces efforts quotidiens, et que le danger qu'il courait déjà par l'effet seul de la maladie fut encore accru par les pratiques qui lui étaient imposées. Il ne faut pas porter un jugement plus favorable des bains qu'il prit avec constance pendant les six premiers jours de sa maladie; les bains ne font pas partie du traitement dont les médecins modernes usent dans les fièvres dont nous parlons, et on peut dire que les médecins anciens ne les employaient pas non plus dans des cas semblables; du moins Hippocrate ne veut pas qu'on y ait recours dans ces fièvres graves.

Diodore de Sicile est le seul qui parle de l'intervention des médecins; il se contente de dire qu'ils furent appelés et ne purent être d'aucun secours au roi. Nous ne savons pas quels moyens ils employèrent; mais il est certain que le genre de vie suivi par Alexandre dans sa dernière maladie tendit à multiplier les chances mauvaises et à rendre plus immanquable la terminaison funeste. Une maladie aiguë est toujours un grand péril à traverser; il faut que le malade n'empire pas sa condition par des fautes, il faut que le médecin use habilement des opportunités qui se présentent et des ressources que l'art lui fournit. Un bon médecin anglais ou français, habitué à traiter les maladies des pays chauds, aurait employé les émissions sanguines au début, si l'état général et local l'avait exigé; puis il aurait eu recours aux évacuans et au sulfate de quinine, et il aurait eu beaucoup de chances pour guérir son malade; — un bon médecin des temps hippocratiques aurait employé le même traitement, sauf le sulfate de quinine, et aurait été secourable encore, quoique notable-

ment moins que le médecin moderne; — mais le roi de Macédoine, dirigé uniquement par des conseils superstitieux dans cet extrême péril, succomba malgré sa jeunesse et sa vigueur.

Les soupçons au sujet de la mort d'Alexandre, soupçons d'ailleurs démontrés faux par la pathologie, ne sortirent jamais du cercle des rumeurs et ne donnèrent lieu à aucune recherche. Il n'en fut pas de même d'une autre mort prématurée que la clameur publique attribua au poison, je veux dire celle de Germanicus. L'affaire fut plaidée dans le sénat. L'accusé, avant sentence rendue, mit fin à ses jours. Germanicus avait été envoyé dans l'Orient. En même temps Pison reçut le commandement de la Syrie. Ce gouverneur montra contre Germanicus un esprit d'insubordination et de violence qui se porta aux dernières extrémités. Sa femme Plancine ne resta pas en arrière de son mari, et quand Germanicus eut succombé, Pison et Plancine témoignèrent la joie la plus odieuse, l'un renversant par ses licteurs les sacrifices offerts à Antioche pour le salut du jeune César, et l'autre quittant, à la nouvelle de la catastrophe, le deuil qu'elle portait pour la perte d'une sœur. Aussi, en présence de cette conduite aussi étrange que coupable, tout le monde à Rome crut que Germanicus était mort du poison, et on ne s'arrêtait pas à Pison, on supposait que celui-ci n'avait agi que par les ordres de Tibère, jaloux de la faveur singulière dont Germanicus jouissait parmi les Romains. La suite montra jusqu'à quel point allait cette haine de Tibère. La fière et vertueuse épouse de Germanicus, Agrippine, périt reléguée dans une île, après avoir eu un œil crevé d'un coup de bâton donné par un centurion. De ses deux fils aînés, Néron fut mis à mort dans une île, par la faim probablement, entraînant dans sa chute plusieurs personnages distingués et même leurs esclaves. C'est ainsi que Titius Sabinus, avec tout son monde, fut exécuté et jeté aux gémonies, et là, aux yeux d'une multitude assemblée, se passa un spectacle singulièrement touchant : le chien d'un de ces esclaves égorgés parce que leur maître était ami du fils de Germanicus ne voulut pas abandonner le corps du malheureux auquel il avait appartenu, et alla périr dans les flots du Tibre quand le Tibre emporta le corps inanimé. Quelle société que celle où l'on abandonnait tous ces cadavres des suppliciés au courant du fleuve qui traversait la grande ville! Le second fils, Drusus, mourut aussi de faim dans un réduit du palais. Ajoutons que, Pison ayant été condamné après sa mort par le sénat, Tibère adoucit l'arrêt et sauva complétement Plancine des suites de l'accusation.

Mais tant de cruautés exercées contre cette famille infortunée ne prouvent pas que Tibère en eût fait disparaître le chef. Dans les détails de l'affaire, on trouve que le palais où Germanicus gisait malade était rempli de toutes sortes de maléfices par lesquels la superstition

croyait alors, et crut longtemps après, abréger la vie. Ceci montrait beaucoup de haine de la part des ennemis du prince; les maléfices sont de vaines armes qui n'agissent que sur l'imagination, et il paraît pourtant qu'à ce titre, mais à ce titre seulement, Germanicus en souffrit. Un de ses lieutenans envoya à Rome, pour figurer dans le procès, une sorcière célèbre par ses maléfices et ses empoisonnemens; cette femme mourut dans le trajet, et on accusa Pison de l'avoir fait périr. Vitellius, un des accusateurs, allégua, pour prouver l'empoisonnement, que le cœur de Germanicus n'avait pu être consumé par le feu du bûcher. Il est difficile de croire à la réalité de ce fait; en tout cas, si le cœur ne fut pas consumé, cela tient à quelque hasard de la combustion, et il n'y a rien à en conclure pour la question de l'empoisonnement. De plus, les accusateurs ne savaient dire où et quand le poison avait été administré. Ils prétendaient à la vérité que Pison, dans un repas, couché au-dessus de Germanicus (on sait que les Romains mangeaient couchés), avait de sa main empoisonné les alimens du prince; mais cela ne paraissait possible à personne, au milieu de serviteurs étrangers, en présence de Germanicus et de tant d'assistans.

La défense alléguait le genre de maladie qui avait emporté le jeune prince; probablement elle fit valoir la durée du mal, l'amélioration momentanée qui s'était manifestée, et enfin les incompatibilités qu'elle crut apercevoir entre les symptômes et une affection causée par le poison. Ce qui est remarquable, c'est qu'on ne fit comparaître devant le sénat aucun médecin pour leur demander leur avis. En définitive, Germanicus, durant sa maladie, crut, et sa femme, ses amis, crurent avec lui qu'il succombait à un empoisonnement. Il leur fit promettre de poursuivre la vengeance de sa mort; mais devant le sénat les preuves positives firent défaut. L'accusé réfuta les allégations, et comme il ne nous a été conservé aucun détail sur la maladie, il est impossible de faire un pas de plus et de dissiper ou d'aggraver le soupçon qui pèse sur Pison et sur sa femme.

On voit par tout ce qui transpire de cette société ancienne, même à travers un si long espace de temps, qu'il y avait là des officines de poison, étroitement liées d'ailleurs avec la sorcellerie et la magie, qui étaient si curieusement cultivées dans le secret de la superstition romaine. Il est certain aussi que, malgré l'ignorance où l'on était de la chimie, ces ateliers de crimes savaient produire des poisons très énergiques. Senèque, dans une phrase acerbe pour les mœurs de son temps, donne à ces préparateurs le titre de grands artistes, et dit que leurs mixtures n'offensent ni le goût ni l'odorat. On a une preuve de leur puissance dans un empoisonnement qui n'est sujet à aucun doute, à savoir celui de Britannicus.

Les Romains avaient l'habitude de boire de temps en temps des verres d'eau chaude ; cela faisait partie de leur régime, et montre combien les goûts et les usages changent de siècle à siècle et de peuple à peuple. Apporter cette eau au point juste de chaleur qui plaisait était une grande affaire pour les serviteurs, et Arrien, dans ses préceptes de morale, recommande aux maîtres de ne pas se livrer à des accès de colère contre l'esclave qui servait le breuvage trop chaud ou trop froid. Ce fut à l'aide de cet usage qu'on empoisonna Britannicus sans empoisonner le dégustateur. Les enfans de la maison impériale, avec quelques enfans des grandes familles romaines, mangeaient à une petite table où ils étaient assis; les parens mangeaient couchés à une grande table. Un serviteur apporte à Britannicus l'eau beaucoup trop chaude, il la repousse, on y verse de l'eau froide, mais de l'eau froide empoisonnée, et à peine a-t-il bu qu'il perd aussitôt la voix et la respiration. A ce spectacle, Agrippine fut frappée de consternation ainsi qu'Octavie, la sœur de la victime. Néron prononça les mots que Racine a mis dans sa bouche; mais ce qui est bien plus tragique que la tragédie, ce qui fait pénétrer bien plus avant dans l'abîme de cette cour si profondément vicieuse, après un court silence, le repas recommença avec une gaieté apparente et comme si de rien n'était. Sans doute on emporta Britannicus, et il acheva d'expirer tandis qu'on achevait de dîner. Toujours est-il qu'un effet très rapide fut produit et que le jeune homme tomba promptement en défaillance. Quelles étaient ces préparations vénéneuses qui attaquaient si rapidement les ressorts de la vie? Déjà on avait vu, sous le règne de Tibère, un chevalier romain, accusé du crime de lèse-majesté, avaler dans le sénat même du poison, et tomber mourant aux pieds des sénateurs. Des licteurs l'emportèrent en hâte dans la prison, et, quand ils voulurent l'exécuter, ce n'était plus qu'un cadavre. Parmi les poisons connus maintenant, il n'y en a qu'un petit nombre capables de causer une aussi prompte destruction. Plusieurs viennent de contrées qui alors n'avaient point de communication avec l'empire romain, et il ne reste guère que l'acide hydrocyanique auquel on puisse songer. Plusieurs fruits à noyaux le contiennent; il n'est pas impossible que ces grands artistes dont parle Sénèque aient réussi, dans leurs manipulations multipliées, à rencontrer quelques combinaisons meurtrières où cet acide avait place. C'est ainsi que les alchimistes, à force de chercher, de souffler, de fondre, de combiner, avaient mis la main sur des substances singulièrement actives et précieuses, telles que l'eau-de-vie, certains acides énergiques, le phosphore, etc.

Ceci n'est qu'un coin de la société romaine sous les premiers empereurs. A côté de l'habitude et de la facilité d'user du poison était

l'impossibilité véritable de retrouver les traces du poison et de convaincre les criminels. Ces deux choses sont connexes par le fait, mais elles le sont aussi par le fond même des choses et par une nécessité profonde qui tient aux lois même de l'histoire; en d'autres termes, à chaque degré de l'évolution de l'humanité correspond un certain degré déterminé de la moralité générale.

Dans de certaines époques d'une érudition mal digérée, on s'est souvent plu à imaginer que les peuples anciens avaient possédé des sciences très développées que les modernes ne faisaient que retrouver successivement. En considérant la chose d'une façon abstraite et avant toute enquête, il ne serait pas impossible qu'en effet des peuples antiques, par un travail semblable au nôtre, fussent arrivés à un point égal ou supérieur, et que quelque grand accident naturel, des inondations, des cataclysmes, des enfoncemens de continens, des déplacemens de mers, des pestes infiniment plus violentes que le choléra ou la mort noire du moyen âge, eussent détruit toute cette civilisation et l'eussent ramenée à l'état sauvage; mais rien ne prouve qu'il en ait été ainsi. Ce sont des jeux de l'imagination, et quand on en vient aux faits eux-mêmes, on ne trouve que la série historique connue, qui va, en remontant des peuples modernes, jusqu'aux époques les plus reculées de l'Égypte. Maintenant, si l'on veut, en quelqu'un des points de cette série, placer des sciences très avancées, on sera soudainement arrêté par un obstacle : c'est que ces sciences supposent un tout autre ordre de choses que celui au milieu duquel on prétend les intercaler. Que l'on donne, si l'on veut, aux Égyptiens sous les pasteurs ou sous des pharaons encore plus anciens la connaissance du système du monde, de la gravitation universelle et de la forme de la terre, et qu'on se demande à quelles conditions cela aurait pu être su : il fallait tout le développement mathématique jusqu'au calcul différentiel et intégral, il fallait tous les travaux sur la pesanteur, il fallait aller porter le pendule sous l'équateur. De plus, si un pareil travail avait été fait, des esprits assez curieux et assez sagaces pour pénétrer si loin dans les secrets du monde auraient étendu leurs regards sur la chimie, sur la biològie, sur la science sociale; tout se serait senti de cette élaboration générale, et quelque chose de semblable à notre civilisation aurait nécessairement apparu dans ces temps antiques. Or, comme rien de pareil ne s'y montre, il faut, remontant de proche en proche la chaîne des notions communes, dire que l'état des connaissances en astronomie et en mathématiques ne pouvait dépasser ce qui est indiqué par l'état de l'ensemble social.

Ces relations résultent des conditions mêmes qui font de la société un grand corps et qui ne permettent pas qu'une partie se développe

sans que toutes les autres éprouvent une évolution correspondante. Plus on les appréciera, plus l'érudition deviendra ferme et fructueuse. L'histoire a fait un pas considérable en recevant dans sa doctrine générale cette grande notion des rapports et des coexistences. Par une connexion toute naturelle, ce qui est vrai de la science ne l'est pas moins de la morale. Il y a aussi dans ce domaine des correspondances nécessaires et des niveaux successifs; il ne s'agit pas ici des actes individuels, car, sans doute, en tout temps et en tout lieu se sont produites les actions les plus héroïques et les plus criminelles; mais il s'agit de cette moralité collective, de cette opinion publique qui, suivant les époques, permet et défend. Or celle-là est sous la dépendance certaine de l'ensemble des choses sociales; elle n'est la même ni dans l'âge du paganisme gréco-romain, ni dans les siècles où l'église et la féodalité dominèrent, ni dans la période de dissolution révolutionnaire qui ébranla l'édifice du moyen âge. Comme la science croissante a pour effet de faire prévaloir les idées générales, la moralité croissante a pour effet de faire prévaloir les intérêts généraux, et celui qui descendra du monde antique au monde catholico-féodal et enfin au monde moderne verra que tel est, dans l'ordre du savoir et dans l'ordre du sentiment, le développement historique.

La nature, mère de toutes les bonnes choses, l'est aussi de toutes les mauvaises, produisant avec une abondance cruelle les poisons de toute espèce. Le règne minéral en offre de nombreux; une foule de plantes sont vénéneuses; plusieurs animaux sont pourvus de virus très dangereux; dans bien des maladies, certaines humeurs deviennent les véhicules d'empoisonnemens actifs; enfin la fermentation et la putréfaction, qui sont perpétuellement en jeu, donnent lieu à des émanations délétères. Ceci est l'image réelle et la cause profonde de ce qui se passe dans le monde moral, offrant, lui aussi, toutes sortes de choses mauvaises, qui sont les penchans malfaisans, les vices et les crimes. Mais de même qu'une sage industrie tend à réfréner les influences nuisibles qui abondent dans la nature, de même une sage morale tend à diminuer l'empire des penchans personnels et à augmenter celui des penchans généraux. A ce terme, il n'est pas besoin d'ajouter que, pour l'industrie qui améliore nos champs et nos arts comme pour celle qui améliore le monde social, la science est la grande ouvrière.

La médecine, qui est aujourd'hui une arme puissante dans les mains de la justice, n'est devenue capable de remplir un tel office qu'à force de travaux et de découvertes, et ces travaux, ces découvertes, longtemps l'opinion publique les lui a interdits. Dans l'antiquité, elle était privée d'une ressource essentielle, l'ouverture des corps de ceux qui ont cessé de vivre et l'examen des lésions qui ont

amené la mort. Des croyances vigilantes et sévères environnaient les dépouilles mortelles et les protégeaient contre la recherche scientifique, qui ne semblait qu'une curiosité impie et coupable. A la vérité, les rois grecs de l'Égypte permirent à l'école active et mémorable d'Alexandrie de porter la main sur le corps humain; mais bientôt cette anomalie, cette révolte contre l'opinion régnante, disparut, et le célèbre Galien, qui a composé des livres d'anatomie, excellent résumé de tout ce que les anciens surent en ce genre, n'avait jamais disséqué que des singes. Dans une pareille situation, il ne pouvait être question d'aller à la poursuite du poison introduit, et ceux-là même qui étaient le plus persuadés de l'empoisonnement de Germanicus, sa femme, ses amis, firent brûler le corps du jeune prince, détruisant ainsi tout moyen de constater un crime. Mais qui songeait alors que les particules vénéneuses pussent être retrouvées par une science profonde et un art subtil? Et qui ne voit aujourd'hui la singulière et étroite liaison de toutes les choses sociales? Tandis que les croyances théologiques du paganisme défendaient de toucher aux restes de la mort, par une concordance véritablement historique la science était hors d'état d'utiliser ces recherches, quand même elles eussent été permises; au fond, l'interdiction qui les frappait et l'impuissance scientifique étaient des faits de même ordre et de même date.

Ce fut au moyen âge et dans le courant du XIVe siècle que les papes, faisant taire les anciens scrupules, autorisèrent les dissections. Ainsi, dans sa seconde moitié, le moyen âge posséda ce qui avait manqué à l'antiquité païenne, la possibilité d'étudier, sans qu'il y eût souillure pour la conscience ni danger pour l'investigateur, la structure humaine sur l'homme même. On remarquera en même temps que cet âge fut adonné avec passion à l'alchimie, l'alchimie qui, chimérique sans doute en ses rêves de transmutation et de panacée, fut pourtant singulièrement féconde en faits positifs, en trouvailles singulières, en substances actives. L'alchimie, philosophiquement considérée, est un des caractères les plus saillans du moyen âge, un de ceux qui en marquent le mieux la force et la capacité progressive.

Le XVIe siècle, Vésale en tête, renouvelle l'anatomie, et de la sorte la médecine commence à s'approcher du moment et de l'état où elle pourra aborder le grand problème de la toxicologie. En effet, à côté de l'anatomie régulière et après elle se développe ce qu'on appelle l'anatomie pathologique, c'est-à-dire l'étude des traces que la maladie laisse dans le corps, des lésions qui ont rendu les organes impropres à leur office. Dans ces perquisitions, les poisons eurent leur place; il fut reconnu que la plupart altéraient de toute façon les

tissus vivans. Si dans ces altérations il y avait eu quelque chose de tout-à-fait spécial, le problème se trouvait résolu; la médecine n'avait aucun secours à emprunter pour déclarer que, dans telle et telle circonstance, il y avait ou n'y avait pas eu empoisonnement. Mais la chose n'est pas aussi simple; il est des maladies spontanées qui, dans les organes, produisent des lésions difficilement discernables de celles qui sont l'effet des poisons, et dès lors toute conclusion est atteinte d'une incertitude trop réelle pour qu'on y attache des arrêts de vie ou de mort.

Pendant que la médecine cheminait, l'alchimie, par une transformation dont ce n'est pas ici le lieu de rappeler l'histoire, était devenue la chimie, démontrant d'une façon péremptoire qu'aucune matière ne se perd, et se faisant fort de retrouver dans les corps composés les corps composans. Qu'on observe encore ici avec attention les coïncidences nécessaires de l'évolution historique : ce fut dans le courant du XVIIe siècle et particulièrement dans la seconde moitié du XVIIIe que la chimie se constitua; ce fut aussi à ce moment que la médecine se trouva en état d'user des nouveaux secours qui lui arrivaient. On peut le dire, dans tout le cours de son développement il ne s'était encore offert à elle nul événement qui la servît si bien dans ses recherches propres, et tout d'abord elle en usa pour se mettre à la trace du trajet que parcourent les poisons dans le corps. Ce qui avait été impossible à l'antiquité, au point qu'elle n'en dut pas même concevoir la pensée, se présenta comme un problème parfaitement soluble auquel on mit la main.

La solution a été obtenue; elle est pleinement générale et satisfaisante tant qu'il s'agit de poisons minéraux. Le métal n'est sujet à aucune décomposition ultérieure, et tel il est introduit dans l'économie, tel il se retrouve, après s'être mélangé aux boissons, aux alimens, aux humeurs, après avoir circulé avec le sang, après s'être logé dans les dernières profondeurs des organes. Mais il n'en est plus de même pour les poisons organiques, c'est-à-dire les poisons qui viennent des végétaux ou des animaux; ceux-là sont des substances composées, parfois très complexes; les élémens s'en dissocient facilement, et dès lors manque cette persistance, cette identité qui, dans les empoisonnemens métalliques, assure tellement les investigations. Devant ce nouveau problème, la chimie n'est restée ni inactive, ni impuissante; elle sait retrouver quelques poisons végétaux, mais elle est loin de les reconnaître tous, et là, en bien des cas, elle n'a plus que des présomptions en place des certitudes qu'ailleurs elle peut offrir à la conscience du juge.

Orfila eut plusieurs grandes occasions d'éclairer la justice, soit en montrant qu'en effet un poison avait été administré, soit en faisant

crouler l'accusation, comme il arriva dans un cas où un homme était soupçonné d'avoir causé la mort à l'aide de l'acide prussique. La sûreté des conclusions, la lumière portée dans le secret du crime, la tranquillité donnée à la conscience du juge, tout cela forme un résultat véritablement digne de louange, un résultat qui recommande une mémoire aux souvenirs.

Nous venons de suivre dans ses principales évolutions, et en insistant à dessein sur quelques épisodes trop négligés par les historiens scientifiques, une partie importante de la médecine. Dans les temps antiques, aux yeux de la science rudimentaire, le poison et le corps vivant sont en présence immédiate : le poison une fois introduit, l'homme succombe, par un effet, ce semble, de totalité qu'exerce la substance vénéneuse et par une agression directe sur la vie. Plus tard, l'examen faisant un pas, on s'aperçoit que maintes fois les membranes qui l'ont reçue sont altérées dans leur texture. Plus tard encore, on reconnaît que l'agent délétère est absorbé et pénètre dans le sang. Enfin, dans un dernier degré qui est le point actuel, marqué par Orfila, on poursuit la substance vénéneuse jusqu'à certains nids qu'elle va chercher de préférence et où elle demeure fixée. Cela est le fruit du travail médical : cause, symptômes, lésions de tissus, traitement — dans les limites du possible tout est recherché, retracé, déterminé. Aussitôt que ce travail médical, suffisamment poursuivi, donne des résultats sur lesquels on puisse compter, il s'étend à un domaine qui semblait complétement étranger, et il devient, en des circonstances essentielles, une lumière pour la justice. Néanmoins, tout en signalant les services rendus par les physiologistes et les médecins, il est évident qu'en cette voie ils n'ont rien pu sans le secours d'une autre science, la chimie, qui a procuré les moyens de suivre à la trace les substances introduites et de les dégager de leurs combinaisons. Ce fait d'histoire scientifique exclut l'antiquité de toute connaissance étendue de la toxicologie, surtout en ce qui concerne la recherche du poison. Ainsi, tandis que l'un analyse des acides et des alcalis, recueille des gaz, et pèse tout ce qui entre et tout ce qui sort, construisant la théorie de ces combinaisons et décombinaisons, travail moléculaire du monde entier; tandis que l'autre porte un œil curieux sur les dépouilles de la mort, dissèque des fibres, et suit le mouvement des fluides, établissant le système des notions relatives à la nature vivante, — voilà que du sein de ces investigations toutes spéculatives s'échappe un rayon de lumière qui assure la justice : vif et puissant caractère de la vérité abstraite qu'on ne peut ni trop chercher pour elle-même, ni trop apprécier pour les utilités attendues ou inattendues qu'elle fournit!

É. Littré.

LES

BUVEURS D'EAU

SCÈNES DE LA VIE D'ARTISTE.

I.

FRANCIS.

Il existait, il y a quelques années, à Paris une petite société qui avait entrepris de rétablir dans la vie d'artiste les traditions de travail indépendant et sérieux qui vont se perdant de plus en plus. Le but était louable : on verra si *les Buveurs d'eau* (c'était le nom significatif qu'avaient pris les associés) ne se méprenaient point sur l'efficacité des moyens à employer pour l'atteindre. C'est leur histoire même qui va répondre. Les récits que nous voudrions en détacher pourront montrer la vie d'artiste dans quelques côtés peu familiers au public. A ceux qui acceptent cette vie par désœuvrement ou par vanité, ils indiqueront plus d'un piége, plus d'un écueil caché sous les entraînemens de la vogue ou les séductions de l'industrie. A ceux qui ne reculent ni devant les salutaires lenteurs de l'étude ni devant les épreuves qu'elle impose, ils révéleront aussi le danger de certaines camaraderies qui ne sont le plus souvent que de stériles associations d'orgueils comprimés. Écrits par une plume qui aurait l'autorité nécessaire, ces récits, où l'imagination du romancier s'efface nécessairement devant le souvenir et l'observation, pourraient, on le voit, contenir quelques enseignemens.

I. — LE DÉBUT.

Le personnage qui tient la plus grande place dans notre premier épisode, entraîné dès l'adolescence par des relations de camaraderie, avait voulu suivre la carrière des arts malgré l'opposition qu'il avait rencontrée dans sa famille. Francis Bernier s'était livré à l'étude de la peinture. Brouillé, par suite de cette obstination, avec ses parens, qui n'étaient d'ailleurs pas en état de le subventionner pendant le temps de ses études, il ne tarda pas à se trouver en face de cette fameuse *vache enragée* qui, dans la langue du peuple, symbolise la misère. Habitué à l'aisance, choyé dans sa famille par la tendresse d'une mère qui prévoyait ses besoins et se montrait avec joie docile à tous ses caprices, Francis ne put s'empêcher de trouver la transition un peu brutale, lorsqu'il se trouva abandonné à ses propres ressources. Cependant la vaine gloriole, qui, bien plus que l'amour de l'art, est le mobile des esprits vulgaires et le véritable motif des vocations improvisées, retint Francis au moment où il allait retourner en arrière. L'entourage au milieu duquel il vivait lui vanta les charmes de cette vie hasardeuse, dans laquelle on trouvait seulement la véritable indépendance, et comme Francis mettait en doute les avantages d'une liberté qui était à la veille de le faire coucher à la belle étoile et qui lui rognait ses portions tous les jours, on lui fit comprendre que cette existence dégagée des servitudes matérielles était une source de poésie intarissable, une atmosphère propice aux développemens de l'imagination. Ces luttes quotidiennes avec les nécessités, on les lui présenta comme des épreuves naturelles, qui étaient au talent ce que la trempe est à l'acier. De même que le combat fait le guerrier, on lui fit entendre que cette existence faisait l'artiste; puis, comme il n'était pas absolument convaincu, on le grisa avec les chansons, avec les paradoxes malsains qui étourdissent si promptement les jeunes cerveaux.

Francis s'était d'abord effrayé de cette façon négative de vivre. Bientôt il finit par se réjouir et supporta gaiement les rudes épreuves de son apprentissage. Il travaillait du reste avec l'ardeur emportée de tous ceux qui commencent. De même que l'amour, l'art aussi a sa lune de miel. Les premières fatigues du travail ont le charme passionné des premiers jours de la possession. Dans cette période de fougue, les privations que Francis était obligé de supporter lui semblaient douces; il les considérait comme autant de sacrifices dont il serait amplement dédommagé plus tard.

Accueilli sans rétribution dans l'atelier d'un maître célèbre, Francis y travaillait depuis deux ans. Un jour, après la leçon, son maître

le prit à part. — Mon ami, lui dit-il, vous n'avez pas de fortune; mais quand vous êtes venu ici pour la première fois, vous paraissiez avoir bonne volonté : c'est à cette considération que je vous ai reçu dans mon atelier. Voici deux ans que vous y travaillez; c'est plus de temps qu'il ne me faut d'ordinaire pour formuler une opinion sur le compte d'un de mes élèves. Vous ne serez jamais un artiste. Vous agirez donc sagement en renonçant à la peinture. Vous êtes jeune encore; vous pouvez entreprendre une nouvelle carrière et y réussir, si vous y appliquez tout le courage que je vous vois dépenser inutilement depuis que je vous connais. A compter de demain, votre place sera prise dans l'atelier.

Le moment était mal choisi pour parler ainsi à Francis, qui se croyait au contraire dans une voie excellente. Il préféra donc supposer que son maître était las de le recevoir gratis dans son atelier. Cette révélation, qui devait l'arrêter, au lieu d'être un obstacle, lui devint au contraire un éperon. Pour acquérir une conviction qui le consacre à ses propres yeux, pour donner un démenti au doute qui l'assiége, il arrive quelquefois que l'artiste s'inocule une excitation passagère comme toute force factice, mais cependant suffisante pour produire une œuvre dans laquelle on sent palpiter quelque chose de la fièvre qui l'a inspirée. Ce fut ce qui arriva pour Francis. Il acheva en très peu de temps deux toiles qui formaient un contraste étrange avec ses productions ordinaires. C'était de la peinture tourmentée outre mesure, inhabile, grossière, tapageuse à l'œil; mais enfin c'était de la peinture. Les défauts et les qualités se montraient avec la même audace dans ces œuvres, qui n'étaient ni excellentes ni même bonnes; mais il était réellement impossible de passer sans s'arrêter, car elles accrochaient le regard. Beaucoup de gens, après examen, ne se rendaient pas compte de cette attraction, et pourtant ils l'avaient subie.

Dès lors Francis ne douta plus de sa vocation, et comment aurait-il pu en douter encore en entendant le bruit soulevé autour de lui par ses camarades? Ces groupes de jeunes gens, que des liaisons de hasard, de plaisir ou de sympathie réunissent autour d'une même espérance, qu'elle soit chimérique ou probable, sont très communs à Paris. On comprend ces associations; l'isolement est un mauvais conseiller de découragement : il est bon, après une journée de travail, de serrer quelques mains amies, de vivre quelques momens dans un centre d'esprits fraternels. Aux heures de faiblesse, on puise une force nouvelle dans la persévérance commune, et le soir, en rentrant dans sa solitude, on s'y trouve moins abandonné; l'œuvre quittée avec tristesse est revue avec plaisir. On s'endort gaiement au souvenir d'une causerie amicale qui a semé de bons rêves sous votre

oreiller; le lendemain matin, on se relève plus fort que la veille, — l'esprit plus sain, la main plus agile. C'est là le bon côté de l'association; mais, pour qu'elle produise ces utiles résultats, il faut que les membres qui la composent aient une valeur réelle, une intelligence sérieuse, et que leur sympathie procède avec une salutaire franchise. Rien de plus misérablement ridicule que les gens qui font de leurs œuvres une sébile à mendier l'éloge; rien de plus dangereux que les gens qui s'en montrent prodigues, c'est faire le généreux avec de la fausse monnaie. Malheureusement la franchise est rare. Les gens qui se connaissent le plus intimement, et qui entre eux devraient avoir leur franc-parler, semblent se ménager par un accord tacite; s'ils essaient quelques critiques, ils ont soin de les émousser, probablement avec l'espérance qu'on usera, le cas échéant, de la même précaution à leur égard. La vanité, c'est le mal de tous; il y en a qui en meurent, mais le plus grand nombre en vit.

Les amis de Francis poussèrent donc des cris d'admiration. Tant que le succès doit rester entre eux, les jeunes gens aiment volontiers ces glorifications à huis clos. Confondus dans une même obscurité, ils trouvent une sorte de satisfaction à proclamer le succès d'un des leurs. C'est une espèce de menace avec laquelle ils pensent inquiéter ceux-là qui possèdent déjà une réputation dans le public. — Quand le tableau de *** sera exposé, on verra un peu, disent les uns; quand le livre de *** sera publié, on verra un peu, disent les autres. — Le tableau est exposé, le livre se publie, et le plus souvent l'un n'est pas remarqué, l'autre n'est pas lu. Si le contraire arrive, si le public renouvelle avec un bruyant écho le succès préparé dans l'intimité de la camaraderie, il se produit alors un brusque revirement, et les camarades font la solitude autour du nouvel élu de la foule.

En attendant, les amis de Francis préparaient à ses pas un chemin pavé d'hyperboles. Où il aurait fallu dire : Ce n'est pas mal, ou seulement : C'est bien, on criait à la merveille, au miracle. On lui versait à pleine coupe le vin de l'enthousiasme frelaté. Pour dernier triomphe, le hasard voulut qu'un marchand entendît parler de ces tableaux. Il vint les voir. Le marchand avait la vogue parmi cette étrange clientèle pour laquelle les œuvres d'art ne sont ordinairement qu'un accessoire du mobilier, et qui abandonne à son tapissier le soin de lui choisir une *galerie* et une bibliothèque. Cet homme, qui faisait de bonnes affaires, grâce à ses nombreuses relations, avait une boutique placée bien en vue dans un riche quartier. L'exposition dans sa montre constituait une quasi-publicité. Il achetait volontiers à bas prix des peintures de rebut qui ne pouvaient avoir accès parmi les amateurs sérieux, mais dont il trouvait le placement

dans les boudoirs de la haute galanterie. Il aimait, disait-il, à lancer les jeunes gens auxquels il reconnaissait cette médiocrité souple et féconde qui produit vite et travaille sur commande. Ce mauvais lieu artistique avait des allures de mont-de-piété. Les jours où la nécessité marchait sur leurs talons, les artistes venaient y consigner des tableaux, contre lesquels ils recevaient une misérable avance. Si la somme n'était pas restituée au bout d'un certain temps, toujours très limité, la consignation demeurait la propriété du marchand, et c'était ce qui arrivait le plus souvent. Il ouvrait en outre des crédits pour des fournitures qui pouvaient être remboursées en œuvres d'art, et par ce moyen, chaque année, il devenait possesseur d'un grand nombre de tableaux destinés à l'exposition, avant même qu'ils eussent quitté le chevalet. C'était de l'usure déguisée en protection. Néanmoins, bien que tous ces piéges fussent connus, il ne manquait pas de gens qui venaient s'y livrer volontairement, et qui croyaient encore lui devoir de la reconnaissance.

Ce personnage était en train de faire une belle fortune; aussi tranchait-il de l'important : il prenait des attitudes de Mécène, faisait ses affaires en voiture, et ne marchait jamais sans avoir sur lui le filet d'or avec lequel on pêche les bonnes occasions. Quand il entrait dans un atelier, les tableaux tremblaient à la muraille, comme les meubles qui devinent l'approche de l'huissier. — Je prends vos tableaux, dit-il à Francis; c'est peut-être une affaire chanceuse. Vous n'êtes pas connu, mais vous avez une certaine manière extravagante qui me décide à traiter. Si on vous achète, je croirai que votre peinture est bonne, et je vous *donnerai* du talent. Voilà vingt-cinq louis. C'est une folie, mais je suis téméraire. Achetez-vous des habits pour venir me voir, — je tiens à ce que mes artistes soient bien mis, — et procurez-vous un fauteuil, que je puisse au moins m'asseoir quand je viendrai chez vous. Travaillez. Si vous vous mettez au *goût du jour,* je vous avancerai de l'argent sur des toiles blanches, et je vous les fournirai par-dessus le marché.

Le marchand prit les deux tableaux sous son bras, tira de sa poche la somme promise, la jeta sur la table avec son adresse et sortit, laissant Francis ébloui par le rayonnement des vingt-cinq pièces d'or. Les poètes, qui sont ordinairement les courtisans du mensonge, ont répété dans toutes les formes lyriques connues que la plus douce musique humaine était le son des premières paroles de la première femme qu'on a aimée. C'est là plutôt un madrigal qu'une vérité. Pour un artiste, surtout s'il est pauvre, si dans son obscurité patiente il s'est demandé cent fois, découragé en regardant son œuvre : — Toi qui dois me faire vivre, vis-tu toi-même? ai-je en moi le souffle qui anime les créations de l'art? et si je le possède, ai-je su te le com-

muniquer? — pour celui-là qui aux souffrances du labeur incertain a vu s'ajouter les fatigues, les privations, tous les maux qui s'engendrent et affaiblissent le corps, ce dur tyran de l'esprit, la plus douce musique sera celle du premier argent qu'il recevra en échange de son travail. Il y a tant de bonnes promesses dans cette mélodie intime de l'argent qui tombe pour la première fois entre les mains qui l'ont gagné, la somme ne pût-elle servir qu'à acheter des rubans verts à la muse de l'espérance!

Francis allait souvent stationner devant la boutique du marchand, pour observer l'effet que sa peinture produisait sur le public. Les opinions variaient selon la nature des gens composant les groupes, qui se renouvelaient. Quelquefois, si les critiques eussent eu des flèches, les deux toiles auraient été réduites en charpie. Dans d'autres instans, elles excitaient de bruyantes sympathies qui s'exprimaient avec une exagération tantôt raisonnée, le plus souvent ignorante. Le nom de Francis, inscrit sur un cartouche ajouté aux cadres, était répété avec dédain par les uns, avec intérêt par les autres, avec curiosité par le plus grand nombre. Mettre pour la première fois son nom dans la bouche d'un de ces flâneurs parisiens qui semblent avoir le don d'ubiquité, c'est jeter un cri à l'écho ou confier un secret à une femme. Trois jours après l'exposition de ses tableaux, Francis put aspirer avec délices les premières bouffées de la célébrité. Ayant donné son adresse dans une boutique située dans le voisinage du marchand de tableaux, pour que l'on portât chez lui l'acquisition qu'il venait de faire, le maître du magasin releva la tête en inscrivant son nom, et le complimenta à propos de sa peinture, qu'il avait vue en passant. Le lendemain, dans un café, il fut témoin d'une discussion engagée à propos de lui par deux jeunes gens qu'il reconnut pour des confrères. Enfin, peu de jours après, le marchand qui lui avait promis de lui *donner* du talent tenait sa promesse, et lui adressait un petit journal d'art contenant une réclame en faveur de ses œuvres. Francis courut chez ses amis en secouant la feuille imprimée, fier comme un soldat qui a conquis un drapeau. Sa joie trouva peu d'échos; ceux-là même qui s'étaient montrés le plus chauds à le louer mirent des sourdines à leurs félicitations; puis vinrent les restrictions du pédantisme qui parle à lèvres pincées et se montre avare de paroles, comme si chaque mot était perle ou diamant; puis les conseils d'amis, les poignées de mains qui n'osent pas encore se faire griffes, et sur cinq doigts n'en offrent qu'un; les sourires jaunes dans une bouche qui semble mâcher du citron vert; tous les faux-fuyans de manières et de langage au fond desquels se tord, rampe et siffle, comme un plat reptile caché dans les broussailles, la souple, lâche et venimeuse bête de l'envie, qui prépare son poison avant de mordre.

Bien qu'il fût peu expérimenté, Francis âurait pu trouver la véritable cause du changement qu'il remarquait parmi ses camarades; mais comme il craignait, en remontant à la source, de découvrir quelque raison vile à ce refroidissement, il préférait ne point y prendre garde, et continuait à les fréquenter, à leur témoigner la même amitié. Deux raisons bien différentes l'empêchaient de rompre des relations dans lesquelles, d'un côté du moins, la franchise avait disparu. — Où irai-je, se demandait Francis, si je ne vais pas chez eux? — Ah ! l'habitude, lien invisible, auquel chaque jour ajoute un fil qui le rend plus fort, et contre lequel la volonté de l'homme est cent fois impuissante, quand il veut échapper à cette captivité morale!

Francis employa une partie de son trésor inattendu à éteindre quelques dettes; puis, riche encore de quelques louis, habitué à la sobriété, il pensa ne pas voir de longtemps la fin de cette fortune, et ne sut pas s'en montrer ménager. L'abstinence engendre la prodigalité. Tant de convoitises jadis réprimées, tant de désirs non satisfaits réclamèrent leur part de l'aubaine, qu'il fallut bien compter avec eux. Ces créanciers sont ordinairement ceux qu'on paie les premiers, et la nature elle-même leur accorde la primauté sur les autres. Aussi chacune de ses pièces d'or semblait avoir des ailes. Il ne pouvait pas en mettre une dans sa poche, qu'elle ne fût aussitôt dans sa main, et elle n'était pas plus tôt dans sa main, qu'elle n'y était plus. Les artistes n'ont pas les mœurs des fourmis : quand ils reçoivent de l'argent, ils ressemblent au marin qui descend à terre, et si on leur parle du lendemain, ils n'ont pas l'air de comprendre. C'est qu'en effet demain est un saint qui ne se trouve pas dans le calendrier de leur insouciance.

Dans les derniers jours de cette période financière, le jeune peintre contracta une liaison qui le détacha peu à peu de son ancien entourage, et aurait pu exercer une grande influence sur sa destinée d'artiste sans les précédens que nous avons fait connaître. L'histoire de cette liaison est curieuse à plus d'un titre; les personnages qui doivent y figurer représentent quelques aspects trop ignorés d'une vie dont les misères et les joies n'ont pas encore trouvé d'historien. C'est donc par l'histoire de Francis Bernier et de son ami que nous commencerons cette série d'épisodes dont la société des *Buveurs d'eau* doit former le sujet principal.

II. — L'HOMME AU GANT.

Dans les galeries du Louvre, à l'École des Beaux-Arts ou à la Bibliothèque, Francis Bernier avait rencontré plusieurs fois un jeune

homme avec lequel il avait échangé de ces petits services qu'on se rend entre voisins d'étude. La physionomie de ce personnage n'exprimait cependant rien qui, au premier examen, sollicitât la confiance. Il parlait fort peu, comme les gens qui abrègent les réponses pour qu'on leur ménage les questions; il ne repoussait pas la familiarité du voisinage, mais il paraissait peu disposé à l'étendre jusqu'à l'intimité. Quelquefois Francis l'avait vu dans la compagnie de trois ou quatre autres jeunes gens qui semblaient être de ses amis. Un jour, il remarqua que l'un d'eux apportait un petit paquet soigneusement enveloppé; son voisin le glissa avec précaution sous son vêtement, et presque aussitôt, quittant son chevalet, il s'éloigna avec son ami. Cette interruption n'était pas dans les habitudes de ce jeune homme, qui ne se dérangeait jamais de son travail pendant les huit heures consacrées à l'étude. Francis, qui l'avait suivi machinalement des yeux, fut pris du désir de savoir ce qu'il allait faire. Il le suivit de loin, et fut ainsi conduit dans la galerie des Antiques. Arrivés là, les deux jeunes gens se séparèrent. Celui qui avait apporté le paquet tourna dans la direction du vestibule par lequel on sort du Louvre, et celui qui l'avait reçu s'enfonça dans les salles du rez-de-chaussée. Francis l'aperçut de loin dans l'encoignure d'une salle déserte. Se croyant sans doute bien caché par un groupe derrière lequel il s'était assis, il jeta encore un regard autour de lui pour bien s'assurer de sa solitude, et tirant alors de dessous sa vareuse l'objet qu'on venait de lui apporter, il en défit l'enveloppe.

Francis, qui ne pouvait s'approcher davantage sans être entendu ou aperçu, n'aurait rien appris sans doute, mais le premier geste de celui qui était l'objet de cet espionnage fit bientôt connaître le motif de toutes ses précautions. Francis devint tout rouge et regagna précipitamment sa place, péniblement affecté de ce qu'il avait vu. Cinq minutes après, son voisin venait aussi se remettre à la besogne. Francis n'osait lever les yeux sur lui, tant il craignait de laisser découvrir dans sa physionomie quelque chose qui pût trahir cet acte de curiosité si tristement satisfaite. Le premier moment d'embarras passé, en examinant le voisin qui s'était remis au travail avec une ardeur nouvelle, Francis aperçut quelques miettes de pain qui étaient restées dans la grosse laine de sa cravate et dans l'étoffe de sa vareuse : ce détail n'avait plus rien à lui apprendre; mais ce qu'il avait appris en disait plus que tous les soupçons primitivement conçus à propos de la situation de ce jeune homme et de ses amis. Tous portaient, en effet, cet uniforme désolé qui atteste les indigences fièrement subies. Dans ces vêtemens, spectres d'une ancienne élégance, on lisait facilement les luttes quotidiennes de l'aiguille industrieuse

avec une vétusté qui était plutôt l'œuvre du temps que celle de la négligence. Ces chapeaux honteux, sans forme et d'une couleur indéterminée, on devinait qu'ils étaient touchés par des mains qui savaient saluer. Il y a entre les pauvres des classes intelligentes des affinités révélatrices qui les font se reconnaître tout d'abord; mais une instinctive pudeur les empêche de laisser voir qu'ils ont constaté leur triste fraternité. Ils semblent craindre de se blesser mutuellement par un aveu qui pourrait être pris pour une sollicitation, et ne cessent de dissimuler que lorsqu'ils se surprennent réciproquement en flagrant délit de misère. Les gens que le destin met à l'abri de la nécessité ignorent ces nuances et ne se doutent pas de tout l'orgueil que peut contenir une poche vide. Le morceau de pain apporté avec tant de précautions et dévoré en cachette dénonçait un de ces mystérieux drames que l'égoïsme du plus grand nombre aime à mettre en doute.

La pitié n'est pas brave tous les jours, et il est des spectacles devant lesquels elle se voile. Francis lui-même, qui croyait avoir traversé les plus dures épreuves, avait du moins été épargné par celle à laquelle il savait son voisin soumis. Le visage de ce jeune homme offrait, par un caprice de la nature, une ressemblance singulière avec le portrait peint par Titien et connu sous le nom de *l'Homme au gant*. S'il eût été vêtu de la même façon, en le rencontrant dans les galeries du Louvre, on aurait pu le prendre pour la résurrection du modèle qui avait posé pour ce chef-d'œuvre. Il n'ignorait sans doute pas cette particularité, remarquée de tous les habitués, et par un sentiment de coquetterie peut-être, il n'était sans doute pas fâché de la faire remarquer aussi aux étrangers qui visitent les galeries, car il travaillait presque toujours dans la travée dite de l'école italienne, où se trouvait placée la toile dont il était le vivant Ménechme. On l'avait donc surnommé *l'Homme au gant*, et il était souvent question de lui dans les conciliabules des jeunes femmes et des jeunes filles qui viennent au Louvre copier les maîtres, sous les yeux d'une mère ou d'une bonne.

L'homme au gant, qui avait intrigué Francis au point de lui faire commettre l'indiscrétion que l'on sait, excitait plus que jamais la curiosité de celui-ci depuis l'aventure du morceau de pain; mais cette curiosité, sentiment toujours répréhensible quand il n'a qu'un but frivole, était devenue presque excusable, alors qu'elle avait pour mobile un intérêt véritable qui avait hâte de trouver une occasion pour se manifester. Depuis quelques jours, Francis étudiait donc son voisin avec un soin particulier, appliquant tous ses efforts à tenter l'*abordage* de cette discrétion. Le jeune homme se tenait sur ses gardes, et toutes les fois qu'il voyait Francis disposé à franchir cette

limite qui sépare la causerie banale de la confidence, il se renfermait aussitôt dans un silence et une attitude qui déjouaient toutes les formes rusées de l'interrogation.

Une après-midi, un de ses amis vint le prendre, probablement pour un motif pressé, car il rangea ses affaires en toute hâte, oubliant sur la tablette de son chevalet une lettre qu'il avait tirée de sa poche et dont il avait pris l'enveloppe pour faire un *tortillon*, sorte de petites estompes que les artistes fabriquent eux-mêmes pour l'utilité de leurs dessins. Francis attendit que la fermeture des salles eût éloigné les travailleurs, et, prétextant un oubli, il obtint du gardien la permission de retourner à sa place; il s'empara alors de la lettre, et sortit du Musée sans avoir été aperçu dans ce nouvel acte d'indiscrétion. Ce qui le rassurait, c'est que sa conscience ne lui disait rien qui pût l'alarmer : il obéissait à un de ces pressentimens opiniâtres qui magnétisent l'homme, et lui font suivre avec sécurité, pour atteindre le but qui l'attire, des chemins qu'il eût évités en toute autre occasion.

Rentré chez lui, Francis ouvrit cette lettre; le premier regard qu'il y avait jeté lui avait appris qu'elle était de nature à lui révéler ce qu'il comptait lui demander. La date déjà éloignée, le froissement du papier, indiquaient qu'elle avait dû faire un long séjour dans les poches de son propriétaire. Voici ce qu'elle contenait :

« Paris, 25 janvier 184...

« Mon cher frère, pardonne-nous, si nous n'avons pas répondu plus tôt à ta dernière lettre, datée du Havre : c'est qu'il nous est arrivé un grand malheur, qui cependant n'a pas eu, grâce à Dieu, toutes les suites fâcheuses qui nous avaient fait trembler d'abord. Il y a un mois, grand'maman a fait une chute dans l'une des maisons où elle va travailler. On l'a ramenée chez nous avec un bras cassé. Juge un peu dans quel état nous étions tous : cet événement nous surprenait sans le sou, ce qui n'était pas bien malin. Pour ne pas nous mettre en peine, tu sais combien la mère est courageuse; elle essayait de nous persuader que cela ne serait rien. Elle s'opposa à ce qu'on fît venir un médecin, et prétendait se guérir avec de l'eau-de-vie camphrée. Elle demandait seulement qu'on lui fit brûler un cierge à l'Abbaye. Notre ami Soleil est parti pour faire brûler le cierge; moi, j'ai couru au plus proche médecin. C'était précisément le docteur ***, qui est notre voisin.

« Nous avons été deux ou trois fois à son amphithéâtre. Tu te rappelles comme il est dur, et les atroces plaisanteries sur lesquelles il aiguise ses instrumens, quand il opère. Au moment où je me présentais chez lui, il venait de rentrer de sa clinique et s'était mis à table.

Dix personnes attendaient qu'il voulût bien les recevoir; la porte était défendue, et deux laquais faisaient sentinelle. Impossible d'entrer. Il y avait du monde qui devait passer avant moi, quand le docteur serait visible : c'étaient peut-être deux heures d'attente. Il me semblait que j'entendais crier grand'mère. Juge de mon chagrin... J'aurais bien été chez un autre;... mais le docteur *** est le premier chirurgien de Paris. Tout à coup son secrétaire, je crois, sortit de la salle à manger, et, par la porte entr'ouverte en ce moment, je m'aperçus que cette pièce était de plain-pied avec un jardin. Je sortis aussitôt de l'antichambre, en disant au domestique que je reviendrais. J'avais mon plan. En passant dans la cour de l'hôtel, j'avais remarqué que le jardin possédait une entrée sur cette cour. Sans qu'on pût m'apercevoir, je me glissai dans le jardin, j'en fis le tour à moitié, j'arrivai devant la porte de la salle à manger, je l'ouvris lestement et parus tout à coup devant le docteur, que je trouvai installé en face d'une dizaine de plats, avec un domestique debout auprès de lui, la serviette sous le bras. Le docteur fit un saut, comme s'il avait vu le diable. Sa première colère tomba sur ses domestiques : il voulait tous les mettre à la porte; il criait, il jurait si haut, que les assiettes en tremblaient. Le pauvre diable qui le servait était plus blanc que sa serviette. Moi, j'étais fort calme et bien décidé à ne sortir qu'avec le docteur. Sa fureur ne m'épouvantait pas. J'ai eu affaire à un professeur de l'école qui était bâti comme ça, et je savais comment il faut procéder avec ces natures toujours en éruption de violence. Je racontai brièvement l'objet de ma présence, je m'excusai sur mon entrée insolite, et je conclus pour une visite immédiate. Tout en lui parlant, je n'avais pas l'air de croire un instant qu'il pût mettre obstacle à mon vouloir, qui s'était montré très impératif et pour cause. Je l'entendais rugir intérieurement, et je lisais dans ses yeux l'envie qu'il avait de me faire jeter par la fenêtre; mais comme nous étions au rez-de-chaussée, l'intention était puérile. Mon audace l'avait tellement confondu, que, pour ouvrir un courant à la fureur qu'elle lui causait, il découpait la nappe avec son couteau. — Monsieur, me dit-il enfin, je me serais cassé le bras moi-même, que je ne me dérangerais pas de mon déjeuner pour me secourir. Je me lève à cinq heures du matin, je passe la moitié des nuits; je donne depuis vingt-cinq ans les trois quarts et demi de mon temps à la science et à l'humanité. Je ne connais les plaisirs que de nom, et le monde que pour le traverser une lancette ou un bistouri à la main. C'est bien le moins qu'on me laisse libre pendant le temps de mes repas; vous ferez comme les autres personnes qui attendent dans mon antichambre et qui sont aussi pressées que vous.

« Le docteur avait dit la vérité, mais son petit discours était pré-

tentieux; il avait des attitudes de buste qui ne vont bien qu'au bronze, et heureusement pour tous, pour la grand'mère surtout, le docteur était encore en chair et en os. — Monsieur, lui répondis-je, les cliens qui vous attendent sont moins pressés que ma grand'mère; leur situation n'est pas dangereuse, puisqu'ils ont pu se transporter chez vous, tandis qu'il faut au contraire que ce soit vous qui veniez chez grand'-mère. — Je passerai chez vous dans la journée, me dit-il, laissez-moi votre adresse. — Monsieur, répliquai-je sur le même ton d'assurance, ma mère souffre; une heure de retard, c'est beaucoup; j'ai promis de vous ramener. — Attendez au moins que j'aie achevé mon déjeuner, et tout en parlant, je voyais qu'il mettait les morceaux doubles. — Vos repas sont trop longs, lui dis-je moitié avec gaieté, moitié avec insistance; demandez le dessert, et allons-nous-en. — Je lui présentai en même temps son chapeau et sa canne. Il était stupéfié. — Au moins vous me permettrez de prendre mon café? — J'allais lui faire cette concession, mais je compris que c'était reculer. Avec de tels hommes, faire un pas en arrière, c'est perdre l'avantage de tous ceux faits en avant. Je le tenais entre le pouce et l'index, et il ne s'agissait plus que de serrer un peu. — On vous fera du café à la maison, lui dis-je. — Cette fois il n'y put tenir davantage et m'éclaboussa d'un éclat de rire qui eût été apprécié dans la grande hilarité olympique.

« Je l'emmenai par le même chemin que j'avais pris pour arriver jusqu'à lui. Ce grand homme, habitué à faire trembler tout son hôpital, riait comme un collégien qui fait une espiéglerie en sortant avec précaution de son hôtel. — Et mes cliens qui m'attendent! Bah! ils attendront. Est-ce que nous allons loin? — A deux pas, — lui dis-je. — C'est encore heureux! — Chemin faisant, le docteur m'avoua naïvement que si j'avais procédé par l'attendrissement et la supplication, il n'aurait pas quitté sa côtelette. — Vous avez trouvé le joint, — me dit-il. Et il continua comme s'il se parlait à lui-même : — Ah! la volonté, quelle force! Appliquée aux actions les plus ordinaires de la vie, c'est un levier sûr; appliquée à la science, c'est la moitié du génie. — Et appliquée à l'art? lui demandai-je curieusement. — Je ne sais pas, me répondit-il brusquement. Les artistes sont des organisations à part; tout le système humain est bouleversé en eux. Or tout ce qui s'éloigne de l'ordre ordinaire de la nature est un phénomène, et tout phénomène est une monstruosité. Le talent des artistes est une infirmité cérébrale. Voyez les fous! ils sont presque tous poètes. — Et les poètes? — Tous fous nécessairement. La poésie, c'est le délire soumis à des règles.

« Bien que je fusse agité par d'autres préoccupations, je ne pouvais m'empêcher d'être fier de cette familiarité chez un homme qui

un quart d'heure auparavant parlait de me faire jeter par la fenêtre. Comme nous étions arrivés à la porte de la maison, il s'arrêta brusquement, me lança un regard qui m'enveloppa de trouble, et me dit d'un air trop sérieux pour être sincère : — Vous connaissez le prix ordinaire de mes visites? — Il a, comme tu sais, la réputation d'être fort intéressé. Je restai d'autant plus étourdi, qu'il semblait attendre ma réponse pour continuer son chemin. — C'est très cher, — continua-t-il. Il fallait finir comme j'avais commencé. — Cela m'est égal, lui dis-je, car je ne pourrai pas vous payer. C'est ici, docteur. — Et je lui montrai l'escalier. Il arrêta encore sur moi son regard pesant; puis, rencontrant le masque de placide conviction dont j'avais revêtu mon visage, il prit la rampe et monta le premier, leste comme un chat. Au troisième étage, il s'arrêta pour souffler. — Combien de marches? demanda-t-il. — Encore soixante-dix. — Total, cent vingt, dit le docteur. J'ai perché plus haut. Et nous reprîmes l'ascension. Arrivé au petit escalier, il se retourna vers moi. — Vous ne m'aviez pas parlé de l'échelle. Parbleu! vous pouvez être bien sûr que je vais tâcher de raccommoder votre aïeule en une séance.

« Cette brutale façon de parler, si blessante pour un fils et surtout dans un pareil moment, car les plaintes de grand'mère commençaient à arriver jusqu'à nous, n'amenèrent aucun changement dans ma physionomie. Je devinais cet homme. Son œil aigu fouillait mon âme comme un scalpel, afin d'y sentir palpiter la colère qu'il me fallait contenir pour dévorer ce dur propos. Un mot, un geste qui eussent trahi la douloureuse émotion contenue au dedans de moi, le docteur échappait à cette influence du vouloir impérieux qui l'avait attiré, m'avait-il dit. Le jeu était cruel, mais je voulais gagner la partie. Pas un pli ne trembla dans mon masque d'impassibilité; seulement je sentais mes larmes comprimées me retomber dans la gorge à gouttes chaudes et précipitées. Enfin nous entrâmes; il était temps. Dès qu'il eut mis le pied sur notre seuil, le docteur devint tout autre. — Mon enfant, me dit-il tout bas, allez vous asseoir, tâchez de pleurer fort et longtemps, et cassez quelque chose, ça vous soulagera les nerfs. Savez-vous que je vous ai fait une plaisanterie dangereuse, surtout à quatre-vingts pieds du sol? Je suis content de vous; vous serez content de moi. Et maintenant, présentez-moi à *madame* votre mère, ajouta-t-il en retirant son chapeau. J'avais envie de lui sauter au cou; mais il n'aimait pas l'attendrissement. Ainsi tu vois, comme je l'avais bien deviné, c'était une expérience qu'il avait tentée : ne pouvant se faire payer sa visite, pour ne pas tout perdre, il se rétribuait en étude. Eux aussi, mon frère, les savans sont-ils donc malgré eux des égoïstes passionnés condamnés par leur tyrannique idole à *chercher* partout, comme marchait le Juif païen, toujours, tou-

jours? Le docteur s'approcha de grand'mère; comme elle voulait se lever de sa chaise, il l'obligea à se rasseoir et lui parla avec une voix si douce, que je ne savais pas si c'était bien lui qui parlait.

« Lorsqu'il eut constaté la fracture, il parcourut d'un regard l'intérieur où il se trouvait, et parut résumer notre situation en voyant l'âtre obscur, la muraille où l'humidité dégouttait en larmes jaunes, car nous étions aux plus mauvais et aux plus tristes jours de l'hiver. L'ouragan de décembre battait de l'aile aux fenêtres mal jointes. Misère et compagnie! disait sa grimace significative; puis, s'adressant à grand'mère : — Ma bonne dame, lui dit-il, votre affaire ne sera rien. — La pauvre femme joignit les mains comme pour le remercier de cette bonne nouvelle. — Seulement, reprit le docteur, vous en aurez sans doute pour un mois ou six semaines. Je vais vous donner un mot pour le directeur de l'hôpital dont je suis le médecin en chef. On vous placera dans la meilleure salle de mon service, et vos enfans auront l'autorisation d'aller vous voir tous les jours. Si vous n'êtes pas contente des sœurs, vous me ferez signe; je leur dirai deux mots. — En l'écoutant ainsi parler, bonne-maman était devenue toute pâle et nous regardait comme pour dire : Est-ce que vous allez me laisser partir? — Non, non, chère mère, vous n'irez pas! m'écriai-je en allant l'embrasser. — Qu'est-ce? demanda le docteur, qui ne comprenait pas, et qui s'étonnait de voir sa proposition accueillie par le silence et l'embarras. — Monsieur, lui dis-je, grand'mère ne veut pas nous quitter, et nous ne voulons pas qu'elle nous quitte. — Non, jamais de la vie, tant que j'aurai mes enfans debout autour de moi, je n'irai dans cet endroit-là, dit bonne-maman. Je serais toute seule au monde, et je me verrais à l'article de la mort,... j'aimerais mieux mourir dans la rue plutôt que de passer la porte d'un hospice. Rien que ce mot-là me fait frissonner. — Mais, reprit le docteur, vous vous faites à ce propos des idées exagérées... Ces sortes d'accidens sont longs et coûteux à guérir. Vous n'êtes pas raisonnable, et vos enfans non plus, ma bonne dame. — Je ne peux pas rester plus de huit jours sans travailler,... reprit bonne-maman; le bon Dieu le sait bien. Aussi il fera un miracle pour que je sois debout dans huit jours; il en fera un, bien sûr. — Dans ce moment Soleil rentra. — As-tu fait ce que j'ai dit, mon garçon? lui demanda grand'mère. — Oui, bonne-maman, répondit Soleil. J'ai allumé le cierge moi-même, et pendant qu'il brûlait, j'ai été dire *quelque chose* à la chapelle de votre patronne. — Le docteur haussa les épaules, et me prit à part : — Aidez-moi donc à décider votre grand'mère! me dit-il. C'est de la folie de vouloir rester ici. Voyez donc où vous êtes! — On vendra tout, lui dis-je, répondant à son idée. — Vous vendrez donc les murs alors! me dit-il en faisant allusion au dénûment qu'il avait

devant les yeux. — Je ne me charge que d'une chose, répondis-je, c'est de vous aider si vous voulez faire croire à grand'mère qu'elle n'en a pas pour longtemps. La seule idée d'une inactivité prolongée est plus dangereuse pour elle que sa blessure. Quant aux soins et à tout ce que nécessitera son état, grand'mère a cinq ou six petits-enfans qui se remueront. Lorsque la destinée nous envoie un grand malheur comme celui qui nous arrive, la Providence apporte des ressources sur lesquelles on ne comptait pas.

« — Et vous aussi, vous croyez aux petits cierges! murmura le docteur.

« — Plus bas, lui dis-je. Quand celui qui souffre conserve encore une étincelle d'espoir, que ce soit croyance ou superstition, ne soufflons pas sur cette chétive lueur qui épargne au moins l'horreur des ténèbres; c'est de l'impiété inutile.

« — Quoi!... reprit le docteur passant à une autre idée, vous êtes cinq ou six frères, et à vous tous, vous ne pouvez pas vous arranger pour que votre grand'mère puisse être dispensée de travailler! — Grand'mère n'a que deux enfans, et mon frère est absent; les autres sont des amis que nous appelons nos frères, et qui sont pour cette pauvre femme des enfans aussi tendres et aussi reconnaissans que nous. — Je viendrai tous les jours, — me dit le docteur. Il se rapprocha de grand'mère, lui parla en des termes empreints de cette persuasion convaincante avec lesquels un médecin ferait croire à un cadavre qu'il n'a pas cessé de vivre, et lui donnant le bras pour s'appuyer, il voulut l'emmener dans sa chambre à coucher. Je me mis devant le rideau qui sépare le cabinet de la salle commune. — Non, disait grand-maman en essayant de se dégager; non, ce n'est pas la peine... Je suis aussi bien ici. — J'étais devenu rouge. Le docteur vit cette rougeur subite et s'aperçut de l'embarras de tous. Avant que j'euse pu m'y opposer, il écarta le rideau et pénétra dans ce cabinet en disant : — Un médecin entre partout! — Grand'mère se détourna; Soleil, Olivier, qui venait d'arriver, et moi nous baissâmes la tête. Le docteur resta à peine une seconde dans le cabinet, mais cela avait suffi pour qu'il vît... Quand il reparut, il était encore plus embarrassé que nous, et bien qu'il n'aime pas le sentiment, pour sûr il cherchait son mouchoir. Il nous attira d'un coup d'œil au coin de la fenêtre; j'y allai avec Soleil. Il nous serra les mains et ne put que nous dire d'une voix altérée : — O mes enfans, mes pauvres enfans!... Puis, changeant tout à coup de langage, il fit un tour dans l'atelier, indiqua du doigt une toile accrochée au mur, et me dit avec vivacité : — Monsieur, j'achète ce tableau.

« Soleil me regarda avec son air étonné. C'était sa fameuse toile sur laquelle il se propose de peindre depuis un an ce fameux effet de

soleil qu'on ne pourra pas regarder en face. — Mais, dis-je au docteur, la toile est encore blanche. — Vous la barbouillerez avec ce que vous voudrez, des bonshommes, des vaches, des petites maisons, ça m'est égal, je n'aime pas la peinture. Faites votre prix. — Mais, monsieur, ce serait donc une aumône!... — Si bas que j'eusse parlé, le docteur m'avait entendu. Il frappa du pied avec colère en s'écriant : Ah ! sale pavé de Paris, on ne peut pas y faire un pas sans être éclaboussé par l'orgueil ! Voilà un petit bonhomme qui parlemente avec le sien, parce que j'ai parlé avec irrévérence d'un chef-d'œuvre qui est encore à faire. Qui songe à vous offenser? qui vous parle d'aumône? Et quand même cela en serait une, ajouta-t-il tout bas en m'indiquant la blessée par un regard rapide, avez-vous le droit de la refuser? Prenez donc vite. Et il déposa sur la cheminée un billet de deux cents francs qu'il avait pris dans sa poche, — à même, comme l'empereur prenait du tabac. — En voyant mon indécision, il reprit : Après ça, si vous ne voulez absolument vendre vos œuvres qu'à des admirateurs passionnés, gardez vos couleurs pour vous... et prenez l'argent qui est là. Je consens à sauvegarder... votre dignité. Pauvre enfant ! comme vous faites inutilement une chose mesquine d'un grand sentiment ! Je ne vous donne pas, je vous prête ; vous me ferez un billet à quinze jours — ou à quinze ans; je vous prêterai à dix, à vingt, à trente pour cent. Vous aurez le droit de m'appeler usurier, ça vous épargnera les frais humilians de la reconnaissance. Monsieur, votre orgueil est-il content? le mien s'en moque; mais au moins, acheva-t-il de façon à n'être entendu que de moi seul, votre grand'maman ne couchera plus... par terre. — J'avais mérité la semonce, j'en conviens. Que veux-tu? quand je l'ai entendu qualifier de barbouillage une peinture que tu devais faire, — car ce travail t'avait été destiné dans ma pensée, — j'ai été blessé ; mais ce n'était pas l'instant de le laisser paraître, j'avais eu tort.

« — Pardon, dis-je au docteur avec une confusion sincère; mais vous ne nous connaissez pas, et la misère hésite toujours devant le bienfait d'un inconnu. — Je ne suis pas un inconnu, répliqua-t-il fièrement, et toute méprise sur le sentiment qui dirige mes actions me blesse. J'avais conçu de vous une tout autre idée, je regrette que vous l'ayez démentie. — Encore une fois, pardon, lui dis-je avec supplication. — Soit, n'en parlons plus; mais écoutez un conseil, tâchez d'empoisonner ce méchant petit ver de vanité qui vous ronge... Allons, vous autres, reprit le docteur en s'adressant aux camarades, qui n'avaient pu entendre notre entretien, qu'on se mette en quatre. J'aurai à revenir ici, je ne veux pas m'exposer à attraper des courans d'air. Qu'on me bouche tous ces chemins du rhume avec de bons bourrelets. Je suis frileux, qu'on fasse flamber l'âtre. Que je voie de-

main, assise sur les cendres, une bonne marmite avec une volaille pour faire du bouillon à la grand'mère. Et surtout qu'on remplace ce que je viens de voir tout à l'heure dans ce cabinet par un bon lit, un vrai lit de chrétien. Pauvre femme, ajouta le docteur en se retournant vers maman, comment faisiez-vous pour dormir là-dedans? — Ah! monsieur, répondit-elle, j'ai si peu le temps de dormir. — Toute la courageuse existence de notre vaillante mère se révélait dans cette simple parole. Le docteur, qui possède cet esprit de rapide intuition commun aux natures supérieures, comprit le rôle qu'elle jouait auprès de nous. Il la regarda avec une expression d'admiration réelle et nous avec intérêt sans doute, mais son regard divinateur, comme s'il eût pénétré le secret de notre existence, semblait nous dire : Dans cette inquiétude, dans ces témoignages de tendresse, il y a autant d'égoïsme que d'amour réel pour celle qui vous appelle ses enfans.

« Oh! mon frère, tout le monde nous le jettera donc à la face, cet odieux reproche d'égoïsme? Quand donc viendra le jour où nous pourrons répondre autrement que par des paroles? Quand Dieu paiera-t-il par nos mains la récompense de ce dévouement? Et si ce jour-là venait trop tard? Si grand'mère mourait avant que nous l'ayons faite heureuse, quels remords! pourrions-nous les supporter? Je ne le crois pas. L'argent du docteur, venu si à propos, nous permit d'entourer grand'mère de tous les soins réclamés par son état. Une princesse n'aurait pas été mieux traitée. Grand'maman avait défendu que nos parens fussent instruits de son accident. Elle savait que maman voudrait la venir voir, et redoutait les scènes qui pourraient en résulter avec notre père. La nouvelle a pourtant été connue à la maison. Maman est accourue en faisant son marché et en cachette de notre père. Cela a failli faire une belle histoire. Ils ont manqué de se rencontrer, car le père était venu de son côté pour proposer à bonne-maman de l'emmener chez nous. Comme c'est triste à dire, mon pauvre frère, ce chez-nous où l'on ne va pas! Grand'-mère était seule quand sa fille est venue. Elles causaient bien tranquillement, lorsque maman a entendu dans l'escalier la voix de son mari, qui demandait à une voisine où était notre porte. Elle s'est sauvée dans le petit grenier. Papa venait proposer à bonne-maman de la faire transporter chez lui. — Je suis bien ici, lui dit-elle, et je ne manque de rien. — Leur commerce va donc, à messieurs mes fils? a dit notre père. Alors ils devraient bien louer une autre boutique, puisqu'ils font de si bonnes affaires, a-t-il ajouté en faisant allusion au pauvre logis. Avant de se retirer, il a forcé grand'mère à accepter un peu d'argent qu'il glissa sous le traversin. — C'est à la condition que mes gueux de fils n'en auront pas un liard, dit-il. — Quand il fut parti, il y a eu une scène terrible entre nos deux mères. Grand'mère,

que la visite de son gendre avait doucement surprise, dit à maman : Ton mari m'a laissé de l'argent, je n'en ai pas besoin, et celui-là ferait peut-être faute dans votre ménage. Reprends-le. — Mais comme elle glissait dans la main de notre mère l'argent laissé sous le traversin, celle-ci poussa un cri et se mit à pleurer. Oh! mon frère, je n'ose pas te dire pourquoi. L'argent *donné* par papa se composait de monnaies qui n'ont pas cours. C'étaient des pièces de nations étrangères qui n'avaient que la valeur de leur poids. Il les avait reçues, sans y prendre garde, de ses pratiques, et depuis longtemps il essayait vainement de les faire rentrer dans la circulation. Ne parlons jamais de cela, même à nos meilleurs amis, et ne nous en parlons pas à nous-mêmes. Ce sont là des choses qu'il faut oublier.

« Tous les membres de notre société se sont montrés excellens pour grand'mère. Elle avait toujours quelqu'un auprès d'elle pour lui tenir compagnie. Le soir même de l'accident, notre président est accouru pour mettre à notre disposition les fonds disponibles des cotisations communes. Il apportait une vingtaine de francs. Étant pourvu d'ailleurs, je l'ai remercié. Il a remis l'argent dans sa poche et m'a prié de lui prêter une petite somme pour acheter des gravures dont il a besoin. Je lui ai donné avec plaisir ce qu'il demandait, tout en lui faisant observer que, dans un cas de nécessité comme celui-là, il avait le droit de prendre sur les fonds de la société dont il était le dépositaire. Lazare m'a répondu qu'il avait déjà usé de cette ressource, et qu'il ne devait pas songer qu'à lui. Il prépare un tableau pour le Salon; mais j'ai bien peur qu'il n'ait ni le temps ni les moyens de l'achever. Pour en revenir à bonne-maman, son état ne nous a pas alarmés longtemps. Le docteur venait la voir tous les jours après son déjeuner. Il prenait son café à la maison, c'était le prix quotidien de sa visite. En arrivant, il nous disait en riant : Faites chauffer mes honoraires, et ne mettez pas trop de sucre. Chaque jour, on découvre en lui une de ces délicatesses qu'on ne soupçonnerait pas dans cette nature violente, emportée, et toujours prête à l'excès. Il s'est débattu aussi pendant bien longtemps dans l'obscurité avec les maux que nous connaissons. Il sait la peine qu'on a pour descendre d'un sixième à un entresol. Souvent il est pris par de misanthropiques retours sur son passé. On dirait surtout qu'il porte dans son âme des traces de cuisans souvenirs. Il a connu l'ingratitude; il sait notre histoire; il accepte l'esprit de notre association. Je lui ai lu notre acte, mais plusieurs passages lui ont fait lever les épaules. — Jeunes gens, nous dit-il, vous bâtissez sur le sable. Vos projets promettent trop pour que vous puissiez les accomplir. Dans ces sortes d'associations qui ont pour règle de s'aider les uns les autres, quand l'un commence à s'élever au-dessus du niveau commun, ceux qui se trouvent

au-dessous de lui ne peuvent s'empêcher de se demander pourquoi ils ne sont pas montés en même temps. Dans les échelles de camaraderie, celui qui a le plus de talent, c'est celui qui monte le premier, et il arrive un moment où les échelons trouvent leur rôle ridicule. Il faudrait arriver tous en même temps, mais c'est un miracle.

« J'ai protesté contre cette déplorable et décourageante manière de juger les choses. — Attendez, me dit le docteur; vous vivez dans un monde factice, dans un monde d'idées. Quand vous entrerez dans la vie réelle, vous verrez si je me suis trompé. Je ne veux pas vous retirer vos illusions, mais avant dix ans vous vous les retirerez vous-mêmes les uns aux autres.

« Au bout d'une quinzaine de jours, grand'mère allait beaucoup mieux et parlait de retourner à sa besogne. Il a fallu que le docteur se fâchât pour la retenir, car elle était encore loin d'avoir retrouvé l'usage de son bras. Une maladresse de notre concierge a failli lui faire commettre une imprudence dont les suites eussent été peut-être plus dangereuses que le premier accident. Pendant notre absence, on a remis à grand'maman une lettre dans laquelle une des personnes chez qui elle va travailler l'informait que son absence trop prolongée la mettrait dans la nécessité de la remplacer. Grand'maman avait à peine lu la lettre, qu'elle était habillée et se mettait en route pour aller reprendre son travail. Je suis rentré juste au moment où elle descendait l'escalier. Il fallait voir le docteur quand il a trouvé son appareil dérangé : j'ai cru qu'il allait tout casser dans la maison. J'ai trouvé une femme sur notre carré qui fera l'intérim de grand'mère; de cette façon, elle conservera sa place, à laquelle elle tient surtout, car c'est une des plus lucratives. Toi aussi, cher frère, tu retrouveras la tienne parmi nous, et meilleure que tu ne l'aş laissée au départ. Tu trouveras le logis bien changé. C'est une serre-chaude maintenant. Comment donc, mais le luxe est représenté chez nous par un de ces grands fauteuils pour les blessés et les convalescens que le docteur nous a envoyé pour recevoir grand'-mère quand elle quitte son lit! Le paresseux Soleil est toujours fourré dedans.

« Qu'ai-je encore à te dire? Ah! le propriétaire nous avait envoyé la couleur de son encre sous forme de congé; mais j'ai été payer deux termes, et il s'est fait excuser d'une mesure qui était, disait-il, une pure affaire de légalité. En apprenant que bonne-maman était soignée par le premier chirurgien de Paris, il a pris de nous une grande opinion. Il est monté l'autre jour à la maison pour avoir des nouvelles de la malade. Il a eu un mot charmant de fatuité immobilière : — J'ignorais que ma maison fût si haute, nous a-t-il dit. Sans doute à cause des embellissemens que nous avons faits, il a trouvé le loge-

ment agréable et mieux disposé qu'il ne le croyait; pourvu qu'il n'ait pas l'idée de nous augmenter! C'est dangereux d'embellir un appartement à ses frais; le propriétaire croit toujours qu'ils sont à son compte, et veut les rattraper sur les loyers. Il m'a quitté en me disant qu'il aurait peut-être de l'ouvrage à me donner : voudrait-il me faire repeindre son escalier?

« A ton retour, tu trouveras bien des petites choses que nous ne possédions pas de ton temps, entre autres une bonne lampe achetée à ton intention. Nous avons acquis comme cela divers objets de grande nécessité et qui nous semblent du luxe. Si tu savais comme ça nous paraît drôle d'acheter! pendant si longtemps nous avions fait le contraire. Aussitôt que tu seras revenu, il faudra te mettre au tableau du docteur. J'avais d'abord songé au *Bon Samaritain* de Rembrandt; cette copie eût été un à-propos. J'ai emmené le docteur au Louvre pour qu'il fît son choix. Son opinion à propos de Rembrandt est même assez curieuse. Comme je lui montrais deux ou trois des toiles dans lesquelles se révèle le plus puissamment le lumineux génie de ce maître, le docteur, peu habitué à saisir la forme dans ces ténèbres de bitume dont le centre est seul éclairé, s'est écrié : Bah! toujours la même chose! une cave dans laquelle on tire un pétard. Après s'être promené dans toutes les galeries, admirant de confiance, le docteur a fixé son choix sur un Boucher de la galerie française, — *Faunes et Bacchantes jouant dans les vignes,* dit le livret, et ne se servant pas des feuilles, a ajouté le docteur en riant beaucoup. Faites-moi une copie de ça. — Comment ton sévère pinceau s'arrangera-t-il de ce badinage?

« Cette fois je te dis bien adieu, c'est-à-dire au prochain revoir. Nous t'attendons dans quinze jours au plus tard. Quelques-uns des nôtres auront besoin de tes conseils pour leurs envois de l'exposition. On parle de belles choses entrevues dans les ateliers de quelques jeunes gens encore inconnus. Tant mieux, mille fois tant mieux, et bonne chance à ces nouveau-venus. Le succès est contagieux. Je t'embrasse sur les joues de grand'mère, qui vient de s'endormir dans son grand fauteuil, son chapelet entre les mains; elle a sur les lèvres une prière pour nous : Dieu l'entende! Pauvre sainte femme! penser que son meilleur temps sera justement celui où elle aura tant souffert!

« Adieu, ton frère et confrère, PAUL. »

« *P. S.* Au moment où je fermais cette lettre, j'en reçois une du docteur. Il m'a trouvé des leçons chez une de ses clientes, une étrangère très riche, qui vient passer l'hiver à Paris, et dont une chute de cheval a livré le pied mignon aux soins de notre bon docteur. J'irai demain chez cette dame qui entre en convalescence. »

III. — LE CONVOI DU DOCTEUR.

Francis relut plusieurs fois cette longue lettre qui l'initiait à une existence dont quelques côtés seulement lui avaient été révélés précédemment, mais vagues, incertains encore. Cette fois, tout était précis comme un procès-verbal. Tous ces navrans tableaux avaient tour à tour passé devant ses yeux, et lorsque la plume du narrateur avait reculé devant certains détails, Francis les avait complétés en frissonnant dans sa pensée. Entre ses plus mauvais jours et l'horrible misère de l'homme au gant et de ses amis, quelle différence! Tout le bénéfice de la comparaison était à son avantage. Cependant ces jeunes gens paraissaient accepter leur destinée comme une chose obligatoire. Pour arriver au but qu'ils s'étaient proposé, ils ne pouvaient prendre que ce chemin, et le suivaient tranquillement, comme en voyage on accepte les hasards d'une route que l'on sait périlleuse : pas de récriminations, pas de plaintes qui effraient et sèment la contagion du découragement; à peine un appel à la Providence, un courage égal et la même foi patiente dans un avenir commun. Et lui, pour quelques privations subies, pour quelques luttes misérables avec la nécessité, combien s'était-il lamenté, que de gémissemens sur la dureté du sort! Comme sa vanité était habile à se faire un piédestal de chaque épreuve endurée! Comme son courage de courte haleine avait oublié bien vite qu'on n'attendrit pas les obstacles, mais qu'on les franchit! A la fin d'une bataille qui avait été meurtrière, un soldat retrouvait un frère d'armes qu'il avait perdu dans la mêlée; encore ému par le péril qu'il avait couru, fier d'une blessure qu'il avait reçue devant ses chefs, il disait à son camarade: Tu ne t'es donc pas battu? nous ne t'avons pas vu au feu. — J'étais dans la fumée, répondit l'autre, et, montrant un grand trou dans sa poitrine, il étendit les mains, ferma les yeux et tomba. Combien en est-il ainsi qui combattent dans la fumée de la bataille de la vie, héros anonymes que nul deuil n'accompagne quand leur destinée s'achève, et à qui le fossoyeur creuse une tombe sans savoir même quel nom il doit inscrire sur la croix!

La curiosité sympathique qui avait poussé Francis à s'emparer de cette lettre se changea, après sa lecture, en une admiration passionnée; son enthousiasme l'entraînait dans une exagération qui grandissait au-delà de toute proportion humaine les figures de ce groupe d'inconnus. Le lendemain, Francis alla au Louvre de bonne heure pour être un des premiers arrivés; il replaça la lettre à l'endroit où il l'avait prise. Il s'était bien promis de forcer son voisin à s'ouvrir à lui, et de ne pas laisser écouler la journée sans être entré

dans l'intimité de ce jeune homme. Ses projets ne purent avoir de résultat : l'homme au gant ne parut pas dans la galerie ce jour-là. Vers le milieu de la journée, le même jeune homme qui avait apporté le morceau de pain vint enlever le chevalet, le tabouret et toutes les affaires appartenant au voisin. Francis s'étant risqué à lui demander si son compagnon ne devait plus revenir au Louvre, le jeune homme répondit que *son frère* n'y paraîtrait pas de quelque temps, et s'éloigna après avoir salué Francis.

Le soir, ayant retrouvé ses amis, le peintre leur fit la description de l'homme au gant, et leur demanda s'il n'était pas connu par quelqu'un d'entre eux, sans toutefois rien trahir des renseignemens qu'il possédait déjà. L'un des camarades de Francis déclara ne rien connaître du personnage en question; il l'avait eu pour concurrent dans un concours de l'école, et savait seulement qu'il avait failli entrer en loge. Un autre ami, ayant rappelé ses souvenirs, raconta à Francis que celui dont il parlait avait pendant quelque temps travaillé dans l'atelier d'un membre de l'Institut; il avait été renvoyé à cause d'un duel avec un jeune homme de bonne famille qui fréquentait l'atelier en amateur, et qui avait hasardé une plaisanterie sur le compte d'une de ses parentes, une vieille tante ou une grand'mère. Un troisième ami, remis sur la voie par ces détails, apporta aussi son contingent aux éclaircissemens que cherchait Francis. Par celui-là, il apprit que son héros s'appelait Antoine, et qu'il était, avec son frère, le fondateur et le membre le plus influent d'un petit club qui avait pris le titre de *Buveurs d'eau*. — On désigne ainsi, à ce qu'il paraît, une espèce de francs-maçons de l'art, continua l'ami avec une teinte d'ironie; on n'est admis dans leur compagnie qu'avec toute sorte de difficultés; ils vous soumettent à des épreuves très dures pour le pauvre monde. Il faut d'abord improviser, si l'on est peintre, un chef-d'œuvre comme *la Transfiguration* en vingt-cinq minutes; si l'on est sculpteur, un groupe comme le *Persée;* si l'on est poète, un poème comme l'Iliade. La besogne faite, on passe au scrutin. Si vous êtes reçu, on vous fait proférer toutes sortes de sermens sur des pinceaux, des plumes et des ébauchoirs disposés en croix. Le génie étant une faculté d'essence divine, on s'engage à ne le point profaner en se livrant à un brutal mercantilisme; en d'autres termes, il est défendu de gagner de l'argent avec ses œuvres. La cérémonie se termine par un grand verre d'eau qu'on avale, symbole ingénieux qui caractérise l'esprit d'une société où il n'y a que de l'eau à boire.

Dans ce grotesque résumé, Francis comprit la parodie d'une idée sérieuse qui devait être le fond de cette association, et ce qu'il venait d'apprendre, ajouté à ce qu'il savait déjà, aiguillonna encore la vivacité du désir qu'il avait de faire connaissance avec les buveurs

d'eau. L'opinion exagérée qu'il avait des buveurs d'eau faisait supposer à Francis que les membres composant cette petite église artistique possédaient tous un talent supérieur, et que sans doute ils ne voudraient admettre dans leurs rangs que des associés qui leur paraîtraient des égaux. Le suffrage momentané de ses amis lui avait été sensible sans doute; mais pendant qu'ils exprimaient bruyamment leur admiration, Francis se demandait intérieurement : « Quelle sera l'opinion de l'homme au gant et de ses amis sur mon compte? Me trouveront-ils digne d'être des leurs? » Il arrive souvent qu'un artiste distingue dans la foule un groupe, quelquefois même un être isolé, dont l'opinion le préoccupe beaucoup plus que celle de la multitude. Les anciens buvaient aux dieux inconnus; tel artiste, en commençant une œuvre, l'a consacrée votivement aux amis inconnus, et, quand elle arrive à la publicité, il est rare que celui à qui elle a été dédiée ne s'arrête pas devant elle, subitement attiré par un mystérieux appel qui lui dit : « Ne me reconnais-tu pas? Dans cette foule qui m'environne, c'est ton regard que j'attends, c'est ton approbation que je réclame. » Et si l'inconnu s'arrête, s'il regarde, s'il approuve, dans la même minute peut-être son approbation est ressentie, devinée magnétiquement par celui qui l'attendait comme une récompense du passé, comme un encouragement pour l'avenir.

Qu'il admît ou non l'existence de ces communications mystérieuses, espèces de courans dans lesquels s'échangent les sympathies isolées, Francis avait agi comme ceux qui y croient. Nous avons dit l'espèce de petit succès qui se faisait autour de ses tableaux et le petit murmure qui commençait à se faire autour de son nom. Ce résultat dépassait ses espérances. Il ne tarda pas à reprendre courage, à se dire que les buveurs d'eau pourraient bien se trouver fiers un jour de l'admettre dans leurs rangs. Il n'y avait du reste rien qui ne fût très réalisable dans cette supposition. Tous ceux qui commencent, quelle que soit d'ailleurs la branche de l'art à laquelle ils appartiennent, ne se préoccupent pas beaucoup de ceux qui continuent ou de ceux qui achèvent : ceux-là ont leur place prise et la défendent; mais, pour les débutans qui ont leur place à prendre, l'intérêt véritable est dans le nombre des concurrens qui chaque jour augmente, et surtout dans la valeur relative du nouveau-venu. Cette vérité est facile à observer et se justifie par l'empressement que tous les jeunes gens témoignent autour de l'œuvre d'un confrère qui pour la première fois se présente au jugement du public. Ce sentiment de curiosité inquiète n'est point blâmable. Toute lutte d'un artiste nouveau avec le public a un intérêt. Qu'il y ait chute ou succès, amis ou rivaux, chacun se passionne et attend avec impatience la décision du souverain juge. S'il condamne, les spectateurs s'écoulent tranquille-

ment, ceux-ci prenant parti pour le vaincu, ceux-là contre, le plus grand nombre avec indifférence. « Un homme à la mer! » disent-ils philosophiquement. Si au contraire il y a un vainqueur, alors toute la multitude se remue comme une fourmilière dans laquelle un oisif donne un coup de canne.

Les artistes si vains de ce titre ont parfois des accès de mesquine inquiétude. Ils ont toujours le mot progrès à la bouche dans leurs discours, et toutes leurs actions prennent le mot d'ordre de la routine. Ils parlent sans cesse de l'indépendance dans l'art, et s'ils étaient mis en demeure de formuler un code, ils seraient unanimes pour produire un traité d'une tyrannie draconienne. Si restreinte qu'eût été la première tentative de Francis devant le public, si modeste qu'en eût été l'écho, cela était suffisant pour que tous les *rapins* de Paris accourussent devant la vitrine où ses tableaux étaient exposés. Quelques-uns, connaissant le marchand, entraient dans sa boutique pour examiner ces peintures de plus près et se renseigner sur le compte de l'auteur. Était-il jeune? était-il riche? Quel était son maître? N'était-ce point un amateur comme on en rencontre quelquefois dans le monde, une de ces célébrités de salon à laquelle des triomphes d'album et des bravos gantés de blanc ont tourné la tête, et qui viennent faire une campagne de fantaisie dans le domaine de l'art, comme un dandy va faire un tour à Bade, disant au public: « Mon Dieu! oui, j'ai fait ça en m'amusant. Qu'est-ce que vous en pensez? Dites-le-moi franchement, et remarquez bien que ce n'est pas mon état? » A quoi le public répond souvent, avec la franchise demandée, que cela se voit très bien en effet.

Le marchand, interrogé ainsi à propos de Francis, répondait ce qui était, en ajoutant force amplifications. « Et venez encore dire que vous êtes malheureux, drôles! ajoutait-il. Clabaudez contre la destinée et contre le public qui ne sait pas ce qu'il veut! Il veut qu'on lui plaise, qu'on le satisfasse, qu'on s'ingénie à aller au-devant de ses fantaisies, et non pas, comme vous le faites les trois quarts du temps, à satisfaire les vôtres, qui lui importent peu. Toute bourse qui sonne est exigeante et en a le droit. Faites des concessions au public, sacrifiez au goût du jour, sans vous préoccuper s'il sera celui de l'année, et vous trouverez en moi un intermédiaire utile, complaisant, dévoué, pour mettre vos œuvres en circulation. Vous aurez un établissement bien achalandé, bien situé; on fera à votre peinture la toilette d'un beau cadre, on la mettra sur un beau chevalet, et on la montrera aux passans sous la lumière de quatre becs de gaz. »

Un jour, en passant sur le quai, Francis fut arrêté par le passage d'un convoi qui devait être celui d'un personnage important, car au milieu de la foule qui l'accompagnait, les curieux désignaient des

illustrations de toutes les classes de la société, et particulièrement les membres les plus célèbres de la Faculté de Médecine. L'attitude du cortége était silencieuse et recueillie. Ce n'était pas un mort vulgaire que ce char funèbre portait au lieu du repos. Ce devait être un de ces hommes dont le nom était appelé à vivre dans la mémoire humaine bien après que le temps l'aurait effacé sur la pierre de son monument, car ses funérailles avaient l'apparence d'une marche triomphale vers la postérité, et la physionomie générale de ceux qui formaient le cortége indiquait que la perte de ce défunt était un deuil public. Francis allait demander qui on enterrait là; mais tout à coup il se frappa le front comme un homme qui devine. Entre les derniers rangs de la file qui suivait le convoi, il venait d'apercevoir un groupe isolé, au milieu duquel marchait l'homme au gant donnant le bras à une vieille femme plus que simplement mise; un autre jeune homme, que Francis reconnut pour être le frère Paul, soutenait aussi les pas de la pauvre femme. Ces trois personnes, qui étaient peut-être les seules dont les vêtemens ne fussent pas d'une couleur conforme à la cérémonie, avaient, comme signe de deuil, enroulé un morceau de crêpe autour de leur bras gauche. Derrière eux marchaient cinq ou six jeunes gens, la tête nue et le visage grave. Francis comprit alors qu'il assistait aux obsèques du docteur ***, dont il avait appris le décès par les journaux, et il eut le pressentiment que les jeunes gens qui accompagnaient les deux frères et leur aïeule devaient compléter la société des buveurs d'eau. L'artiste tira son chapeau, traversa la chaussée, et prit rang derrière le groupe sans qu'aucune personne parût prendre garde à sa présence.

On arriva ainsi dans la rue de la Roquette, qui conduit au Père Lachaise. Comme on commençait à passer devant les marbriers et fournisseurs d'ornemens funèbres, qui sont très nombreux aux alentours des nécropoles, l'homme au gant, que nous appellerons désormais de son véritable nom d'Antoine, laissa la grand'mère au bras de son frère Paul, et vint se mêler à ses amis. Bien que Francis ne fût qu'à deux pas derrière lui, il ne l'aperçut pas. Antoine eut avec les buveurs d'eau une courte conversation, à la suite de laquelle Francis remarqua que chacun d'eux fouillait dans sa poche. Après avoir recueilli l'offrande commune, Antoine quitta les rangs, et Francis le vit entrer chez un marbrier. Peu d'instans après, Antoine vint reprendre sa place auprès de sa grand'mère; il avait à la main une grosse couronne d'immortelles. La pauvre femme parut étonnée; mais son fils lui dit quelques mots tout bas, et l'aïeule, se retournant du côté des buveurs d'eau, leur adressa un triste sourire de remerciement.

Quand on pénétra dans le cimetière du Père Lachaise, une grosse

pluie, qui menaçait depuis les premières heures de la journée, commença à tomber. Malgré l'état du temps, on n'abrégea aucun des détails de la cérémonie, et tous les honneurs funèbres furent rendus à la dépouille de l'homme illustre et utile que la terre allait recouvrir. Les buveurs d'eau et leur grand'mère s'étaient frayé un passage jusque dans le voisinage de la fosse, sur laquelle de belles paroles furent prononcées par des confrères qui avaient été les rivaux du défunt, car où commence la mort, la justice commence. C'est une des premières restitutions que fait l'éternité. Un homme dont l'éloquence était connue achevait une oraison funèbre, dans laquelle il retraçait en magnifiques images la vie glorieusement remplie du docteur. Il s'efforçait surtout de rappeler à la foule qui l'écoutait le caractère élevé du défunt. Après l'avoir montré grand, il le montrait humain; il indiquait la trace de ses pas dans les évangéliques sentiers de la charité. Faisant allusion aux fonctions publiques que le docteur avait exercées pendant sa vie, comme un vivant symbole de l'éternelle misère et de la souffrance éternelle, il évoquait la sombre figure du Lazare populaire, l'hôte des grabats où n'entre pas le jour, le patient inconnu de l'espérance; il le montrait, au réveil du lendemain, écartant les rideaux de sa couche moribonde et appelant d'une voix endolorie l'homme dont la parole lui donnait le courage, et qui ne pourrait plus lui répondre; il mettait en relief toutes les belles actions de cette existence trop vite accomplie; il ouvrait les mansardes des quartiers laborieux, et faisait voir le prolétaire couvrant d'un crêpe l'outil qui mettait du pain dans la main de ses enfans, et que la science du grand praticien avait replacé dans la sienne.

Au milieu de ces paroles, qui semblaient tomber d'une lèvre touchée par le charbon sacré, une apparition qui venait matérialiser les images de sa péroraison attira les yeux de l'orateur en même temps qu'elle troublait l'attention de l'auditoire. Une vieille femme, dont les sanglots avaient déjà été entendus plusieurs fois, parvint à s'échapper d'entre les mains de deux jeunes gens qui la retenaient; franchissant le vide formé autour de la fosse qu'on achevait de combler, elle plaça une couronne d'immortelles sur la croix provisoire qu'on venait d'y planter, et les vêtemens ruisselans de pluie, elle s'agenouilla auprès de la fosse, dans la boue, dans l'eau, joignit les mains et pria. — Messieurs, dit l'orateur en s'adressant aux spectateurs, déjà gagnés par une émotion puissamment excitée, que pourrais-je dire de plus qui valût ces larmes, cette couronne et cette prière? Suivons l'exemple que nous donne cette femme; — à genoux, messieurs, et prions avec elle. — Et l'orateur illustre, s'inclinant, fit un de ces gestes d'autorité qui lui étaient familiers. Toute la foule obéit. La scène avait un caractère de grandeur véritablement saisissante;

aussi, peu de gens échappèrent à l'impression qu'elle venait de causer, Francis moins que tout le monde.

Antoine et Paul allaient peut-être s'unir à l'acte de reconnaissance publique de leur grand'mère; mais l'aîné des deux frères fut distrait par une courte conversation qui était venue jusqu'à ses oreilles. L'orateur, son discours achevé, était rentré dans la foule et y avait rejoint un personnage qui semblait attendre ses ordres. C'était le sténographe chargé de recueillir ses paroles pour un journal. — L'épisode est dramatique, bien arrangé, dit le jeune homme en félicitant celui qui d'une tombe venait de faire une tribune. — Parfaitement, répondit l'orateur; mais je n'étais pas averti, et l'entrée de cette bonne femme m'a coupé le paragraphe final, qui résume tout le morceau. Je tiens à ce qu'on l'imprime; emportez donc ce feuillet, et ajoutez-le à votre travail, dit l'orateur en glissant une page manuscrite dans la main du sténographe, qui remercia et disparut.

Cette révélation fut un soufflet brutal donné à l'admiration que cette brillante oraison funèbre avait éveillée dans l'âme de l'aîné des deux frères, en même temps qu'une injure faite à la sincérité de leur douleur; leur grand'mère était prise comme une comparse de comédie funèbre. Cela pouvait donc arriver, que la terre du lieu saint fît concurrence aux planches de la scène. Antoine et Paul se regardèrent avec une égale tristesse. Dans leur rougeur commune, ils reconnurent le stigmate de la même insulte. Tous deux franchirent le cercle et s'approchèrent de leur grand'mère, qui priait toujours agenouillée.

— Retirez-vous, lui dit Paul d'une voix vibrante d'indignation, vous vous donnez en spectacle. — Et nous aussi, ajouta Antoine en essayant de la faire relever. — L'aïeule regarda ses deux petits-fils avec étonnement; elle vit leur figure bouleversée, toute rouge encore; la colère semblait brûler leurs lèvres. — *Est-ce* bien mes enfans qui me parlent ainsi? semblaient dire ses yeux encore pleins de larmes.

— Ne voyez-vous pas que tout le monde nous regarde? dit Paul.

— Que pense-t-on de nous? continua Antoine, qui jetait un regard courroucé vers les spectateurs.

— Ne suis-je donc pas venue pour qu'on me voie?... murmura la vieille femme. Vous avez peur qu'on nous regarde, vous rougissez,... vous êtes honteux,... tremblans,... comme si vous étiez surpris faisant une mauvaise action...

Un terrible éclair, dont le feu sécha ses dernières larmes, monta aux yeux de l'aïeule. — Retirez-vous, dit-elle en écartant les deux jeunes gens, je vous comprends... Pauvre homme, ajouta-t-elle en regardant la fosse, pardonne-moi si je n'achève pas ma prière! Mes fils l'ont interrompue, parce que ma reconnaissance les humilie. Tu l'avais bien dit, mon bienfaiteur, leur misérable orgueil a tué tout

ce qu'ils avaient de bon. Ton bienfait est encore chaud dans leurs mains, qu'ils ne s'en souviennent déjà plus.

— Ma mère, ma mère, s'écrièrent les deux jeunes gens d'une voix altérée, si vous saviez!

— Je sais, reprit la mère, que vous avez vos chapeaux sur la tête devant cette tombe encore fraîche. —Et d'un geste rapide, elle étendit ses deux mains, arracha le crêpe qui était au bras de ses deux enfans, en jeta les lambeaux en disant d'une voix étouffée : — Otez cela, mes fils; c'est assez de l'ingratitude sans le mensonge. Oh! mon Dieu, mon Dieu, s'écria-t-elle, vous maudissez ma vieillesse; vous ajoutez la douleur à la douleur. Mes enfans que j'aimais tant, mes enfans sont des ingrats! Ah! vous m'avez brisé le cœur, acheva-t-elle faiblement.

Cependant la foule commençait à se disperser; la solitude s'étant faite autour d'eux, Antoine et Paul purent expliquer à leur grand'-mère le véritable motif de leur conduite. Elle écouta leurs raisons, et son visage retrouva un peu de sérénité en voyant l'empressement qu'ils mettaient à se justifier du reproche d'ingratitude; mais son âme simple comprenait mal le mouvement d'orgueil qu'ils n'avaient pu réprimer. Dans un pareil jour et dans un pareil lieu, elle eût souhaité que ses enfans eussent fait comme elle abnégation de ce sentiment d'amour-propre qui les avait distraits de leur douleur. Néanmoins son cœur tendre reçut le contre-coup du chagrin qu'elle avait dû causer à ses petits-fils, et elle voulut s'excuser; mais ils lui fermèrent la bouche avec une caresse. On rejoignit le groupe des buveurs d'eau, qui s'étaient tenus à l'écart, et on reprit ensemble le chemin du retour.

Francis, abrité par un parapluie, se promenait dans les environs en ayant l'air de chercher son chemin. Il attendait que les buveurs d'eau passassent devant lui pour se rencontrer d'assez près avec Antoine, qui ne saurait alors s'empêcher de le voir et sans doute de le reconnaître. La rencontre eut lieu, comme Francis s'y attendait bien. Antoine marchait précisément en arrière du groupe et causait avec un de ses amis. La grand'mère et le frère Paul tenaient la tête. La pluie avait redoublé, et les terrains détrempés rendaient la marche très-pénible; aussi le moment était-il peu favorable pour aborder une conversation familière. Cependant, comme Francis ne pouvait pas choisir ses instans, il profita de l'occasion et songea à en tirer tout le parti possible. Accueilli assez froidement par Antoine, qui ne l'avait réellement point aperçu, ni dans le convoi, ni pendant l'inhumation, Francis lia péniblement les paroles les unes aux autres pendant tout le temps que l'on mit à sortir du cimetière. On ne disait rien, mais on parlait. A la barrière, des cochers, qui stationnaient sur le boulevard extérieur, voyant arriver plusieurs personnes, supposèrent qu'on

allait leur faire signe, mais on passa auprès des fiacres sans s'arrêter.

— Quel malheur que grand'mère ne puisse pas supporter le mouvement de la voiture! dit Antoine, comme pour répondre à l'étonnement que Francis avait laissé paraître en voyant que les buveurs d'eau continuaient la route à pied. Cette pluie qui ne cesse pas! — Francis souffrait réellement de voir cette pauvre femme exposée à ce déluge glacial. Il savait parfaitement à quoi s'en tenir sur le motif allégué par Antoine pour s'excuser auprès d'un étranger de n'avoir pas pris une voiture. — Monsieur, dit-il avec vivacité, permettez-moi de vous proposer mon parapluie, et veuillez le porter à madame votre mère, il la préservera toujours un peu pendant le temps qu'elle mettra à rentrer chez elle. — Antoine voulait refuser; mais Francis insista avec tant de cordiale simplicité, qu'il finit par accepter, et remercia Francis avec une effusion qui prouvait combien il était content qu'il eût eu cette idée. Il porta le parapluie à la grand'mère, qui se retourna en arrière pour remercier aussi. Francis la salua par une respectueuse inclination. — Mais, dit Antoine en revenant, vous, monsieur, vous allez être privé.....

— Je suis jeune, dit Francis. Il allait ajouter : Et bien couvert, mais il se retint.

— Alors, dit Antoine, comment vous remettre votre parapluie?

— Voici mon adresse.

Et il tira de son portefeuille une carte qu'il remit au jeune homme. Francis pensait qu'il allait la regarder, et se disposait à observer sur sa physionomie l'effet que produirait son nom; mais Antoine prit la carte, la glissa dans sa poche sans la voir, et remercia de nouveau.

On était arrivé sur la place de la Bastille. C'était là que Francis avait dit qu'il s'arrêterait. Il salua ses compagnons de route, s'inclina avec respect devant la grand'mère, et s'éloigna par un côté opposé à celui que suivaient les buveurs d'eau.

IV. — LES BUVEURS D'EAU.

Rentré chez lui, Francis fit la toilette de son atelier. Il savait que dans toute première entrevue qui a un but intéressé, l'influence des lieux n'est pas étrangère. Il pensait que l'intimité serait plus difficile à établir, si la première pensée d'Antoine en entrant chez lui l'obligeait à faire une comparaison qui donnât trop d'avantage à son intérieur. Il fit donc disparaître toutes les choses qu'il avait acquises récemment et qui donnaient à son atelier un aspect trop meublé; il cacha les quelques fantaisies de demi-luxe qui étaient sans utilité pour son travail, il retira des murailles les toiles commencées dont il avait constaté lui-même la faiblesse, il changea de place et exposa

dans une meilleure lumière celles qui lui semblaient de nature à lui attirer un compliment. Au bout d'une heure, toute apparence de recherche, toute préoccupation de bien-être domestique avaient disparu. Il avait calculé que cette mise en scène se chargerait de révéler tout d'abord à l'hôte qu'il attendait une conformité d'existence qui lui servirait de point de départ pour en arriver à ses fins.

Le lendemain dans la matinée, Antoine vint comme il l'avait promis la veille. Francis était bien en scène, comme on dit en termes de théâtre. Antoine avait parcouru d'un prompt regard l'atelier, et l'examen avait paru être favorable. Le premier quart d'heure fut employé en banalités; mais étant chez un confrère, la politesse exigeait qu'Antoine donnât quelque attention aux études qu'il avait devant les yeux. Antoine suivit l'usage, d'autant plus qu'il y avait sur le chevalet une toile qui était placée trop bien en vue pour qu'on ne devinât pas dans quel dessein. Antoine loua avec intelligence ce qu'il voyait. Quand une chose lui paraissait défectueuse, il la signalait, comme pour donner plus d'importance à ses éloges; mais on sentait l'embarras, l'indécision dans ses paroles.

Francis ne se méprit pas sur le compte d'Antoine. Celui-ci le payait, avec une apparence d'intérêt, d'un léger service qu'il lui avait rendu. — Les pieds lui brûlent chez moi, il voudrait déjà être dans l'escalier, et si j'avais une pendule, il regarderait l'heure, pensait Francis. Ce qui l'étonnait surtout, c'est qu'Antoine ne lui parlait point des tableaux récemment exposés par Francis. Dans tous les arts, les jeunes gens qui commencent à se produire ont la prétention qu'on doit connaître leurs œuvres, et qu'elles sont l'objet de la préoccupation générale. Aussi le silence que l'on conserve devant eux équivaut à la plus amère des critiques; l'ignorance équivaut à une injure. Ne pouvant admettre qu'Antoine ne connût pas ses tableaux, Francis en concluait que, s'il n'avait pas saisi cette occasion de lui complaire, c'est que son opinion n'était pas favorable, et intérieurement il trouvait que la société des buveurs d'eau, représentée en ce moment par Antoine, était bien difficile. Cependant on sortit de ce terrain vague. Francis eut l'adresse de glisser, à propos d'un maître dont on avait parlé, une critique dont il exagéra la violence avec intention. A la vivacité avec laquelle on lui répondit, il devina qu'il avait touché un ressort, et qu'Antoine, venu en visite officielle chez un étranger vis-à-vis duquel il voulait rester étranger, allait enfin se montrer ce qu'il était réellement. Antoine ne pouvait voir toucher à ses idoles sans les défendre, et il lui était impossible d'aborder une discussion d'art sans qu'il se passionnât. Une fois emporté, sa franche nature brisait tous les liens de la réticence, sa personnalité entière se révélait, non-seulement comme artiste, mais aussi comme homme.

Au ton dont son confrère avait commencé, Francis avait deviné que la séance serait longue. Il démasqua un placard, prit deux bûches et alluma du feu dans son poêle.

— Tiens, dit naïvement Antoine, vous avez donc du bois?

— J'ai séance toute cette semaine, et comme j'ai reçu quelque argent de deux tableaux, j'ai fait une provision de chauffage.

— Et nous allons causer, comme des bourgeois, le dos au feu?

— Pardieu, interrompit Francis, nous devrions bien compléter le proverbe, et nous mettre aussi le ventre à table.

— Mais, dit Antoine embarrassé...

— Quoi! répliqua Francis avec gaieté, pas de façons. Vous n'avez pas déjeuné sans doute aussi matin, moi non plus. C'est une besogne plus agréable quand on la fait à deux.

Antoine n'avait aucune raison pour refuser, et il en avait une pour accepter : il accepta. — C'est bien, dit Francis intérieurement, si la glace n'est pas encore brisée entre nous, au moins elle est fêlée. — Il héla son portier par la fenêtre, et un quart d'heure après Antoine et Francis réalisaient le proverbe bourgeois qui est si souvent une utopie pour les artistes pauvres. Derrière eux, le poêle ronflait, et devant eux la table était mise. La discussion interrompue reprit de plus belle. Les deux amis, — c'était le nom qu'ils se donnaient déjà, — causaient encore, comme la nuit arrivait. — Maintenant, dit Francis, allons dîner. Ce soir aussi vous êtes mon hôte. — Un seul mot peindra le degré d'intimité auquel ils étaient arrivés. Antoine, voyant que Francis le conduisait dans un grand restaurant, l'arrêta sur le seuil, et lui dit très franchement : — Vous allez faire des sottises; je ne veux pas être votre complice. Il vous en coûtera au moins vingt francs pour nous faire asseoir pendant une heure dans ces beaux salons où nous ne serons pas à notre aise pour parler, surtout des choses dont nous avons à parler.

— Baste, pour une fois! dit Francis.

— Non, vrai, continua Antoine, et puis au fait, je puis bien vous dire cela... j'aurais comme un remords de m'attabler là-dedans pendant qu'on jeûne à la maison. Faites mieux; allons dans un endroit modeste. En passant devant chez nous, je remettrai à mon frère quelques sous que vous allez me prêter. Demain, je vous les rendrai; j'ai à toucher un mois de leçons.

— Faites mieux encore, dit Francis; allons prendre votre frère et vos amis, s'il s'en trouve chez vous.

— Cela ne se peut. Vous seriez gêné, et eux de même. Quand ils vous connaîtront par moi, nous verrons. D'ailleurs, mon frère veut travailler ce soir; s'il a de quoi souper et devant lui quatre heures de feu, de lumière et de tabac, vous lui aurez rendu service.

Francis glissa une pièce d'or dans la main d'Antoine, qu'il accompagna jusqu'à sa porte. — Attendez-moi cinq minutes, dit celui-ci. — Pendant qu'il se promenait dans la rue, Francis remarqua que le frère d'Antoine sortait de la maison, accompagné de l'un des jeunes gens qu'il avait vus la veille au convoi. Peu de temps après, il les vit rentrer. L'un d'eux portait une falourde sur le dos, et l'autre avait un pain sous le bras. Francis se tint à l'écart pour qu'on ne le reconnût pas. Au bout de cinq minutes, Antoine était redescendu. — C'est moi qui vous mène, dit-il à Francis. — Et il le conduisit dans une espèce de brasserie où l'on mangeait. Si le repas se prolongea, ce ne fut point la faute des plats; Antoine s'était opposé à tout extra. Comme on se levait pour partir, Francis vit avec étonnement que son convive payait le garçon qui les avait servis. — Que faites-vous? lui demanda-t-il.

— Laissez, répondit Antoine. — Et quand ils furent dans la rue : — Voici votre monnaie, dit-il en rendant à Francis ce qui restait de la pièce d'or.

Le dîner payé, Francis calcula que les buveurs d'eau n'avaient pas dû prendre plus de deux francs sur le louis. — Vous ne m'avez donc pas compris tout à l'heure? dit-il d'un ton de reproche à son compagnon.

— C'est vous plutôt qui ne m'aviez pas compris. Je vous avais demandé quelques sous.

— Mais puisque cela ne me gêne pas... reprit Francis.

— Mais cela nous gênerait, nous! répliqua Antoine de façon à faire comprendre que toute insistance lui était désagréable. Et comme Francis allait hasarder une nouvelle objection : — Écoutez, continua-t-il, ma conduite a sa raison d'être. Vous avez vu avec quelle liberté j'ai agi avec vous. Nous sommes dans des termes que nous n'aurions pas prévus ce matin. La transition a été rapide; mais cette promptitude même est un gage de la franchise qui nous a mis la main dans la main. Le temps donnera un autre nom aux sentimens que nous pouvons avoir l'un pour l'autre. Le temps fait pour les amitiés ce qu'il fait pour les vins, qui se dépouillent en vieillissant d'une verdeur sèche qui empêche d'apprécier toutes leurs généreuses qualités. Quand l'habitude nous aura appris à nous connaître, nous perdrons aussi, naturellement et sans effort, tous les petits doutes, toutes les craintes qui suivent le premier pas que deux sympathies font au-devant l'une de l'autre. Et maintenant, mon cher ami, puisque vous paraissez y tenir, comme j'y tiens moi-même beaucoup de mon côté, allons voir vos tableaux. J'y aurais été déjà, si j'avais eu occasion d'aller dans ce quartier, car mon frère m'en a parlé comme d'une chose... heureuse.

On arriva devant la boutique de Morin. Antoine examina les tableaux et ressentit cette impression qu'on nomme *le coup de fouet*; mais il se remit de ce premier moment de surprise et jugea les deux toiles comme elles étaient jugées par les gens sérieux qui les avaient examinées.

— Eh bien! lui demanda Francis, que pensez-vous de mon début?

— Je ne peux pas vous vanter à propos de vos peintures. Elles m'ont surpris d'abord; mais ces deux toiles ne supportent pas un examen consciencieux. Les parties saisissantes, qui ont dû vous paraître des qualités, ne sont que d'habiles parodies, des défauts communs aux maîtres que vous suivez. Vous êtes tombé dans le piége éternel tendu par les chefs d'école. En regardant vos tableaux tout à l'heure, je me demandais si vous étiez en état de renouveler ce tour de force, et si vous retrouveriez cette habileté au premier commandement de votre volonté. Je vais vous dire une chose qui vous surprendra : je souhaite qu'elle vous manque, et qu'à la première tentative que vous ferez, vous en soyez réduit au tâtonnement, à l'essai, à l'étude enfin. Alors vous rentrerez dans la véritable voie; vos progrès étant le résultat de la recherche et non d'un hasard, vous en retirerez des profits durables que vous pourrez appliquer utilement et sérieusement. Vous allez me répondre que le sentiment et l'inspiration peuvent suppléer à l'étude; mais l'inspiration, quand il s'agit d'un premier début, se formule avec plus de naïveté. Dans ces circonstances, c'est l'idée impatiente qui n'attend pas qu'elle soit mûrie par le travail de l'art, c'est le diamant qui n'attend pas le lapidaire et se révèle diamant par sa première étincelle. Ce n'est pas là votre histoire. Vous n'êtes pas naïf, car votre peinture est pleine de ruses; vous n'êtes pas original, puisqu'on sent chez vous, et malgré vous peut-être, des préoccupations étrangères. Ces tableaux ne sont pas le résultat d'une inspiration; on l'aurait sentie dans vos œuvres précédentes. Qu'est-ce donc alors? Un accident; et cet accident sera heureux selon le parti que vous allez prendre.

Francis gardait le silence, mais il ne paraissait qu'à demi convaincu. — Morin, reprit Antoine, se connaît, on ne peut le nier, dans cet art d'à-peu-près qui lui procure une fortune : il veut faire de vous ce qu'il a fait de plusieurs. Il vous fera produire beaucoup; il vous entretiendra dans une apparence de bien-être que vous ne trouverez pas sûrement, si vous rompez avec lui. Il a des influences qui l'aideront à vous procurer des succès dont il aura besoin pour donner à votre nom une valeur commerciale, car c'est l'affaire importante pour lui; il vous lancera dans un monde qui est au monde ce que ses marchandises sont à l'art. Si vous refusez de produire pendant quelque temps, il s'offrira lui-même à bercer le hamac de votre

paresse, sûr que vous en sortirez bien vite pour arriver à son comptoir. Le familier, l'ami, le complaisant, auront disparu alors; vous vous trouverez en face d'un patenté qui vous ouvrira ses livres en vous disant que vous commencez à prendre trop de place dans la colonne de votre passif, et qu'il serait temps de rétablir la balance. Le temps où vous vous contentiez de peu, souvent même de rien, sera bien loin derrière vous; vous aurez pris goût aux plaisirs coûteux, aux satisfactions d'amour-propre, aux éloges stupides qui vous font rougir, mais que les faux artistes ont besoin d'entendre résonner autour d'eux pour travailler, comme les mules qui s'excitent au bruit de leurs grelots. Vous travaillerez alors sans relâche, et Morin ne vous laissera plus la liberté du caprice; il vous enverra le programme de votre tableau au coin de la toile. Puis un beau jour, quand il aura épuisé votre veine, il vous dira que vous baissez, il vous humiliera par les succès préparés à de nouvelles recrues qui auront plus tard le même sort que vous, et à la fin il vous proposera de vous rendre votre liberté, à moins qu'il ne vous plaise d'accepter un emploi de broyeur dans sa fabrique. Vous voudrez essayer de vous passer de lui; mais il arrivera que vous vous trouverez partout opposé à vous-même. On vous évincera précisément à cause de votre réputation compromettante. Vous vous reprendrez alors d'une belle passion pour les études graves; mais l'art, qui a horreur de ces adultères, vous renverra aux brocanteurs de bas étage. Vous tomberez sur la table des commissaires-priseurs, et vous serez péniblement adjugé entre un lot de ferraille et un lot de chiffons. Que ferez-vous alors, découragé, dédaigné, méprisé, trop avancé dans la vie pour pouvoir la recommencer, subissant à votre tour la pitié de ceux que vous avez connus autrefois obscurs, misérables, et que vous rencontrerez maintenant heureux et célèbres, possédant en réalité la chose dont vous n'avez eu que l'ombre, tandis que vous serez réduit à peindre des stations de la croix à cent francs la douzaine pour les fabriques d'églises villageoises?

Ces alarmans pronostics n'avaient pas réussi à persuader Francis. — Mais, dit-il à Antoine, il faut vivre cependant. — Ne viviez-vous pas avant de connaître Morin? répondit celui-ci. — Sans doute, répliqua Francis, mais ce n'était pas sans peine; je ne sais pas comment je ferais, si je devais recommencer une semblable existence. Pourtant, se hâta-t-il de dire, si j'étais soutenu, encouragé par l'exemple, si je vivais, comme vous, dans un milieu d'enthousiasme, au centre d'affections actives comme celles qui vous environnent, à cet incessant contact avec des intelligences fraternelles, j'acquerrais peut-être une foi qui me manque, j'en conviens, une persévérance qui résisterait à toute séduction dangereuse; mais je suis isolé :

j'avais des amis qui se sont détachés de moi; j'ai horreur de la solitude et de l'ennui. Alors, vous comprenez?

— Parfaitement, répondit Antoine; il faudrait que vous vécussiez au milieu de nous. C'est cela que vous vouliez me demander? Vous aurez entendu parler de notre petite réunion, et Dieu sait les quolibets qu'on fait pleuvoir sur nous : il est facile de médire de ce qu'on ne connaît pas, plus facile encore de ce qu'on connaît mal. Je vous dirai la vérité sur notre association. Si son esprit répond à l'idée que vous vous en êtes faite, mes amis et moi nous entreprendrons votre sauvetage; mais il faut que vous sachiez à quoi vous vous engagez en prenant place parmi nous.

Antoine expliqua alors longuement à Francis les mystères d'une existence que celui-ci connaissait déjà en partie. Il profila l'une après l'autre les figures de tous ses amis. Selon lui, tous n'avaient pas de talent encore prouvé. — Nous avons, disait-il, parmi nous des poètes dont la muse balbutie encore; mais elle balbutie juste. Il en est d'autres, reprit Antoine, et il se mit franchement du nombre, dont les œuvres déjà accentuées se montrent filles de bonne race. Quant à notre pauvreté, nous la subissons comme on accepte le froid pendant l'hiver; seulement notre hiver est rude, on ne peut le nier. Aussi notre espérance n'est-elle pas une poétique figure, comme la dépeignent les allégories : c'est une chétive compagne qui soupire ses consolations plutôt qu'elle ne les chante. Chez nous, les jours se suivent et se ressemblent, et il en est beaucoup depuis trois ans dont nous avons pu mesurer la longueur sur un proverbe très connu. Il y a pourtant des gens qui nous disent : Il est bon que les jeunes gens connaissent cette vie-là, cela leur trempe le caractère. — Oui, dans du vinaigre. — Pour nous, si nous avons échappé à cette amertume, par laquelle les gens les mieux doués trahissent involontairement leur malheur, c'est grâce à l'exemple de résignation que nous avons au milieu de nous, dans la personne de notre grand'mère.

Je vous dirai son histoire en deux mots, et vous ne pourrez vous empêcher d'admirer le rôle qu'elle joue parmi nous. Il y a trois ans, elle vivait chez nos parens, achevant tranquillement sa vie laborieuse dans le repos de la vieillesse, comme un bon ouvrier qui a fini sa journée. Un soir, comme nous ne voulions pas prendre l'état auquel notre père nous avait destinés, ayant appris que nous allions travailler dans un atelier de peinture, il nous dit à la fin du dîner : « Vous avez mangé mon pain pour la dernière fois; allez vivre ailleurs, et comme vous pourrez : vos malles sont faites. — Et la mienne aussi, dit notre grand'mère en se levant de table. Je pars avec mes petits-enfans. » Notre mère pleurait, mais la grand'mère était calme : elle monta dans sa chambre, fit un paquet de ses hardes et

nous rattrapait comme nous passions, pour n'y plus revenir, le seuil de la maison paternelle. — Pourquoi nous partions, où nous allions, qu'est-ce que c'était que l'art, — humble ignorante, elle ne le comprenait pas; tout ce qu'elle comprenait, c'est que nous serions seuls et que nous étions jeunes et faibles. Comment repousser cette tendresse? comment lui faire entendre qu'elle serait un embarras pour notre exil hasardeux? Hélas! nous n'avions rien compris. Deux jours après notre installation dans notre premier atelier, le véritable dévouement de cette âme héroïque se révéla dans toute sa simplicité : grand'mère avait cherché de l'ouvrage, et elle en avait trouvé. Elle avait paru bien vieille, mais, comme Antée retouchant la terre, cette laborieuse créature avait retrouvé de la force en touchant l'ouvrage. — Mes pauvres enfans, nous dit-elle, vous avez pris un état qui ne vous rapporte rien, mais qui vous plaît, c'est le principal. Moi, j'en sais un à la portée de tous les gens qui ont des bras, il nous aidera à vivre. Quand vous gagnerez de l'argent et que vous serez heureux à votre fantaisie, vous m'achèterez un grand fauteuil; je m'asseoirai dedans pour ne plus bouger, et je mourrai heureuse en regardant votre bonheur. — Nous voulions l'empêcher de travailler et l'obliger à retourner dans notre famille, mais nos supplications furent inutiles. Elle nous arrêta d'ailleurs par un mot : « Est-ce parce que vous rougiriez d'avoir une grand'mère qui travaille chez les autres? » nous dit-elle. Que répondre, sinon accepter ce dévouement?

Pendant les dix-huit mois qui suivirent notre départ de la maison paternelle, ce fut cette pauvre femme, dont l'âge serait deux fois celui de mon frère et le mien, qui nous fit vivre avec le gain de son travail; et maintenant encore, si le secours de ses bras venait à nous manquer, il faudrait peut-être que nous fissions à nos principes des concessions mortelles pour l'art; en un mot, nous serions forcés de rechercher aussi la protection d'un Morin. Or c'est à toute concession de cette nature que s'oppose l'esprit de notre société. Chacun dans sa spécialité se refuse parmi nous à faire autre chose que celle pour laquelle il se croit créé, et attend patiemment, pour produire l'œuvre qui signalera son avénement, qu'il ait réuni tous les élémens et acquis la force nécessaire. Il en est parmi nous qui seraient déjà en état de tirer de leurs travaux un bénéfice matériel de nature à apporter un soulagement non-seulement à leur position, mais à celle de tous, car dans notre famille rien n'est à un seul, tout se partage en entrant. Toutefois ceux-là, n'ayant pas derrière eux l'autorité d'un nom fait, seraient obligés de subir des prétentions inintelligentes, des conseils opposés à leur façon de comprendre, et, préférant se maintenir dans leur intégrité, ils attendent que leur jour soit venu. On nous taxe d'un orgueil cynique : ce sont propos d'ignorans ou de mal-

veillans. Notre orgueil n'est pas si niais qu'on le suppose. Nous accepterons, d'où qu'elle vienne, toute protection franchement offerte, toute sympathie qui, ne s'effrayant pas de l'apparence, ira au fond des choses et ne demandera pas à notre reconnaissance une attitude servile et un langage offensant pour nous-mêmes. Nous nous plions facilement aux nécessités d'une existence difficile, mais nous refusons de nous plier à une morale plus commode à pratiquer qu'à justifier. Nous ne sommes pas des puritains exagérés, et nous changerions très volontiers notre existence contre une meilleure, en tant que la métamorphose s'accomplirait sans préjudice de nos idées sur l'art. Nous sommes des hommes et nous sommes jeunes; cette séquestration en dehors des plaisirs et des jouissances de notre âge nous est souvent pénible; nous connaissons l'assaut des tentations, mais nous le repoussons, et ne pouvant les trouver ailleurs, nous plaçons nos jouissances et nos plaisirs dans notre travail même.

Voyant que Francis l'écoutait avec intérêt, Antoine voulut répondre devant lui à toutes les objections dirigées contre la société des buveurs d'eau. — On nous accuse d'égoïsme, continua-t-il, parce que nous laissons travailler notre grand'mère, qui est vieille; mais ce grand cœur donne un démenti aux accusations. Elle sait que son dévouement est la base de notre avenir, et sa face rayonne de fierté quand elle voit le courage que nous puisons en elle. Entre nous, nous nous aidons dans toute la mesure de nos moyens. Il y a un an, j'avais le désir d'aller faire un petit voyage pour étudier d'après nature : chacun de mes camarades s'est frappé volontairement de l'impôt d'une privation nouvelle; on m'a fait les frais de mon voyage. La plus grande franchise règne parmi nous. Nos opinions n'ont jamais qu'un visage. Nous sommes le plus possible d'humeur égale et gaie, parce que la tristesse ne sert à rien et que nous avons pour principe que tout ce qui est inutile est nuisible. Nous avons de grands défauts, qui ont pris le parti de vivre en bonne intelligence plutôt que de se quereller pour se corriger mutuellement. Nous respectons toutes les opinions qui touchent l'art, quoique opposées aux nôtres. Beaucoup parmi nous suivent un sentier différent, mais le but est le même, et tout en nous soumettant avec religion aux règles de l'association, chacun conserve son indépendance. Nous sommes cités dans nos familles comme des modèles de désordre; c'est à peine si l'on ose prononcer nos noms devant nos sœurs, et notre existence est unie, calme, moralement régulière : ce sont les habitudes d'une communauté, l'abstinence comprise. Nous évitons les nouvelles connaissances : une figure nouvelle, c'est le plus souvent un caractère nouveau, et nous craignons une dissonance dans notre harmonie. Au reste, on nous recherche peu, et nous nous occupons des autres encore moins qu'ils

ne s'occupent de nous. Malgré notre isolement, nous nous tenons au courant de tout ce qui se produit dans le monde de l'art. Chacun à son tour va aux nouvelles et nous les apporte. On lit les livres nouveaux, et quand une œuvre dramatique amène la foule dans un théâtre, on s'arrange pour que celui d'entre nous que ce succès peut intéresser assiste à une représentation. Ces rares plaisirs, on les perpétue le plus qu'on peut par le souvenir. Nous sommes comme les enfans qui ne sont pas habitués à avoir des joujoux : nous économisons nos joies et nous les faisons durer le plus possible; quand le son est éteint, on écoute l'écho. Doit-il quelque jour sortir quelqu'un et quelque chose de notre association? L'avenir le dira. Y aura-t-il jamais parmi nous un grand artiste? J'en doute. Quand nous faisons respirer nos muses, nous voyons qu'elles ont le souffle court. Nos productions ont le goût du terroir; jusqu'à présent, elles sont maladives. Aussi ne pensons-nous pas que nous enfanterons de grandes choses, mais nous pourrons en produire de sincères. Malgré les brouillons, les inutiles, les parasites, les saltimbanques et toute la dangereuse engeance qui s'est abattue dans l'art comme des sauterelles sur un champ, la formule définitive de l'art moderne se trouvera quelque jour. En attendant, il y a des gens patiens, utilement laborieux, convaincus autant qu'on peut l'être dans une époque d'incrédulité, vivant à l'écart du tumulte des faiseurs de théories, peu soucieux de triomphes puérils, et résignés humblement à leur rôle modeste. Nous sommes de ces gens-là; c'est notre mérite, et c'en est un. Voulez-vous le partager avec nous, maintenant que vous savez ce que nous sommes? acheva Antoine en regardant Francis.

— C'est mon plus cher désir, répondit celui-ci.

— Eh bien! fit Antoine, j'arrangerai votre réception; mais réfléchissez encore, car vous voyez par ce que j'ai dit que jusqu'à présent les bénéfices de notre association sont assez négatifs.

V. — LA RÉCEPTION.

Comme on était arrivé à une heure avancée de la nuit, les deux jeunes gens, qui avaient en causant remonté et descendu au moins dix fois la rue de l'Est dans toute son étendue, se séparèrent enfin, convenant de se revoir prochainement. Dès le lendemain, Francis reçut la visite d'Antoine. — Vous savez la nouvelle? lui dit celui-ci.

— Quelle nouvelle?

— Vos tableaux sont vendus.

— Comment le savez-vous? demanda Francis.

— Parce que je sors précisément de chez la personne qui les a achetés. J'étais là quand on est venu les livrer. Ils sont maintenant

dans le salon de cette princesse russe à laquelle je donne des leçons, et qui a été procurée à mon frère par le docteur ... A propos, interrompit brusquement Antoine, vous ne m'aviez pas dit que vous aviez déjà traité avec Morin pour aller peindre des dessus de porte dans la campagne d'un de ses cliens.

— Il n'a jamais été question de cela entre nous, dit Francis étonné.

— C'est pourtant ce que Morin a répondu à la princesse, qui désirait vous parler. Il a même dit que vous deviez déjà être parti.

— Pourquoi diable a-t-il inventé cela? se demanda tout haut Francis.

— La vente était conclue depuis quinze jours, fit Antoine. Seulement Morin avait obtenu de la princesse que les tableaux seraient laissés encore quelque temps en montre.

— Savez-vous combien elle a payé mes tableaux? demanda Francis.

— Assez cher, répondit Antoine en souriant; mais vous êtes mon ami, et je vous ai donné le premier coup d'épaule de la camaraderie en disant à la princesse que c'était bon marché. Morin a reçu quinze cents francs.

— Ah! je comprends maintenant, s'écria Francis, je comprends pourquoi il ne m'a pas parlé de cette vente, et pourquoi il craint que je ne me rencontre avec cette dame. Il veut que j'ignore l'énorme gain que lui rapporte sa première affaire avec moi.

— C'est bien possible, et surtout dans le caractère de l'homme, dit Antoine, et je pensais quelque chose de semblable. Au reste, j'ai certifié que vous étiez encore à Paris, et j'ai donné votre adresse à mon élève. Si cette dame veut vous faire une commande, comme cela est supposable, vous pourrez traiter sur un bon pied et jouer à Morin le tour de lui rogner son énorme escompte. La princesse est fort riche et ne regarde pas à l'argent : elle vous en a donné la preuve, ajouta Antoine.

Le mot siffla à l'oreille de Francis, et cette plaisanterie sur l'heureuse vente de ses œuvres lui déplut, mais il ne montra pas son dépit.

— Et vous pensez que cette dame a l'intention de me commander quelque chose? demanda-t-il.

— Peut-être veut-elle que vous lui fassiez deux pendans à votre *Printemps* et à votre *Hiver*. Au reste, maintenant qu'elle sait où vous trouver, elle vous fera demander. A propos, dit Antoine, nous vous invitons à dîner pour ce soir à la maison; on pendra la crémaillère pour votre réception. J'ai reçu mon mois de leçons chez la princesse. Le mois prochain ne sera pas si bon, car cette dame est forcée d'interrompre pour une quinzaine de jours : il lui est arrivé de Russie des parens qui lui prennent tout son temps.

— Est-elle jeune? demanda Francis.

— Elle est jeune, jolie et veuve, parfaitement polie. Elle fait de la peinture à peu près comme je ferais de la tapisserie, et oblige tous ses amis à prendre des billets pour des loteries où l'on gagne ses tableaux. J'en ai pris une fois, et j'ai eu la politesse de gagner. S'il y a un grain de vanité mondaine dans ces fantaisies, les pauvres en profitent. Son mari a été tué dans le Caucase, et depuis qu'elle est libre, elle use de sa liberté en femme qui a connu l'esclavage. Elle a d'excellent tabac, et elle brûle chez elle des parfums d'Orient.

— Et tout cela ne vous monte pas à la tête? demanda Francis.

— Si, dans les commencemens, parce que je n'étais pas habitué aux odeurs, mais je commence à m'y faire, répondit Antoine.

— Ce n'est pas cela que je voulais dire, fit Francis. Je vous demandais si, vous trouvant fréquemment en tête-à-tête avec une femme que vous dites jolie, familière et capricieuse.... Enfin est-ce que vous ne parlez jamais que de peinture?

— Nous parlons de toute sorte de choses, dit Antoine, et comme la princesse fait de l'opposition à son gouvernement, nous disons du bien de la Pologne. Pendant l'heure de la leçon, je suis le maître de la princesse, et tout uniment son serviteur très humble quand elle est finie. Vous m'inquiétez, ajouta Antoine en riant. Est-ce que vous auriez l'intention de demander la princesse en mariage? Ce ne serait pas là mon compte, car naturellement ce serait vous qui lui donneriez des leçons, et alors notre marmite deviendrait comme par le passé un vase de pur ornement.

Les deux jeunes gens se séparèrent en se serrant la main et prirent rendez-vous pour le même soir, où Francis devait être présenté à toute la société des buveurs d'eau. Francis, ayant à cœur la conduite de Morin à son égard, se rendit chez lui pour en avoir l'explication; mais aux premiers mots, celui-ci lui coupa la parole : — Je voulais vous ménager une surprise, mais vous ne m'en donnez pas le temps. Comme je ne néglige aucune occasion d'être agréable à mes artistes, vous auriez lu demain dans un journal : « M[me] la princesse de ***, connue par son goût éclairé pour les arts, a fait l'acquisition des deux toiles de M. Francis Bernier qui attiraient ces jours passés la foule devant les splendides magasins de M. Morin, qui sont le rendez-vous ordinaire de tous les amateurs de Paris. » C'est court, mais c'est clair : tout le monde aurait eu son compte, et vous auriez eu le vôtre largement, et en autre monnaie, continua Morin; car, ayant vendu vos deux toiles beaucoup plus cher que je ne l'espérais, j'avais résolu de vous faire participer à l'aubaine. Il faut que tout le monde vive, mon jeune ami. — Et Morin glissa dans la main de Francis un fin et frissonnant papier que celui-ci mit tranquillement dans son portefeuille.

Francis, disposé par Antoine à se méfier de Morin, suspecta un piége dans la générosité de celui-ci, et ne tarda pas à en découvrir le motif quand il entendit le marchand lui commander deux pendans aux tableaux vendus.

— Je vous les achète d'avance, dit Morin.

— A quelles conditions? demanda Francis.

— Mais, reprit le marchand, il me semble que vous n'avez pas à vous plaindre des premières conditions que je vous ai faites? Quand je propose une affaire à un artiste, à lui d'accepter ou de refuser; mais, l'affaire conclue, je traite comme je l'entends avec mes cliens. Il est bien entendu que je gagne sur le marché, mais nous ne vivons pas dans les nuages : chacun vit de son état et cherche à en bien vivre.

— Alors vous ne devez pas trouver étonnant que je fasse comme tout le monde, dit Francis, et que je préfère, par exemple, traiter directement avec la personne qui désire avoir deux pendans aux tableaux qu'elle a achetés : en faisant l'affaire moi-même, je bénéficierai naturellement du gain que vous auriez fait sur moi. Vous l'avez dit vous-même : chacun vit de son état et cherche à en bien vivre.

— Mon cher monsieur, dit Morin, je suis allé vous prendre dans votre grenier, je vous ai mis en bonne posture, je voulais vous mettre dans une meilleure. Vous vous croyez déjà assez grand garçon pour vous passer de moi; à votre aise. La délicatesse avec laquelle j'ai agi avec vous me servira de leçon.

— Alors, dit Francis, j'aurai l'honnneur d'informer Mme la princesse de *** que je ne suis pas à la campagne, comme il vous a plu de le lui dire, et que je me tiens à sa disposition.

— Vous êtes parfaitement libre, dit Morin.

Francis revint chez lui, et de là se rendit à la maison d'Antoine, où il était attendu. Tous les buveurs d'eau y étaient réunis et l'accueillirent de telle façon qu'il se trouva promptement à son aise. On fit un repas modeste, mais cette simplicité était de la part des convives l'objet de plaisanteries qui donnaient à entendre que chacun d'eux n'était pas habitué à un semblable ordinaire. La réception de Francis s'accomplit sans aucune des formalités ridicules dont il avait entendu parler. On ne lui demanda aucun serment : seulement le président de la société, un peintre qui s'appelait Lazare, le prit à part et lui donna lecture de l'acte d'association. C'était, formulée en articles, la répétition de la profession de foi qu'Antoine lui avait faite la veille. Lazare lui fit relire une seconde fois l'article 5, qui était ainsi conçu : « Le but de la société étant principalement de maintenir chacun de ses membres dans la stricte intégrité de son art, aucun d'eux ne pourra s'en éloigner et se livrer à des produc-

tions dites de commerce, quel que soit d'ailleurs le bénéfice qu'il pourrait en retirer... »

— Mais, interrompit Francis, à quoi peut-on reconnaître qu'on s'éloigne de cette intégrité? Où s'arrête l'art? où commence le métier? Quand on a du talent, on le prouve dans toutes ses productions, et une œuvre ne perd aucun de ses mérites parce qu'elle a été payée.

— Il ne s'agit pas de cela, dit Lazare. Quand on a du talent, en eût-on même beaucoup, on risque de le compromettre en se livrant aux faciles improvisations, à l'inutile excès d'habileté, qui éloignent de l'étude sérieuse, pour un temps moins productive que les travaux frivoles dont le placement offre moins de difficultés. En faisant du *fac-simile,* on arrive à ne plus savoir faire du vrai, on commence par duper les autres, on finit par se duper soi-même. Voilà l'explication de notre article 5. Si vous n'avez pas compris, dit Lazare avec une apparence d'ironie, levez la main, je ne demande pas mieux que de répéter.

— J'adhère à cet article comme aux autres, répliqua Francis, et je connaissais déjà en partie toutes les clauses de votre contrat. Venir ici, c'était vous dire que je les acceptais.

— Alors, continua Lazare, il ne vous reste plus, si cela est actuellement dans vos moyens, qu'à verser la petite cotisation spécifiée par le dernier article. Ces fonds, qui malheureusement n'ont jamais le temps de se grossir, sont tenus à la disposition des membres qui prouvent en avoir besoin pour leurs travaux. Ils ne peuvent recevoir aucune autre destination, et les nécessités de la vie matérielle, si pressantes qu'elles soient, n'autorisent aucun de nous à y recourir. Ceux qui n'ont pu verser la cotisation aux époques convenues sont tenus à remplir les lacunes dès qu'ils en ont acquis les moyens. La caisse ne prête pas d'argent : elle refuserait quarante sous à vingt minutes d'échéance.

Comme c'était précisément le premier jour du mois, deux membres de la société, les seuls qui gagnassent régulièrement quelque argent, versèrent leur cotisation entre les mains du président-caissier. — Ceux qui ont quelque chose à me demander peuvent prendre la parole, dit Lazare, qui était aussi le caissier de l'association.

— Moi! j'ai quelque chose à demander, dit le peintre Soleil, qui habitait le même logis que les deux frères Antoine et Paul.

— Explique-toi, dit Lazare.

— Eh bien! fit Soleil d'un air très embarrassé,... je voudrais,... mais tu ne voudras pas...

— Quoi, quoi? fit le caissier impatienté, parle toujours.

— Eh bien! s'écria Soleil tout d'un trait, comme un homme qui

demande quelque chose d'énorme,... je voudrais quatre francs pour acheter du *cadmium*.

— Demande un million, va, pendant que tu y es, fit Lazare. Tu commences à devenir fatigant et ennuyeux avec tes couleurs de convention.

— Je ne peux pas m'en passer pour mes soleils couchans, insista l'autre.

— Eh bien! fais des soleils couchés.

Ce refus jeta le pauvre Soleil dans une tristesse moitié sérieuse, moitié comique. Il prétendait que l'absence de cette couleur fort coûteuse l'empêchait de travailler. — Oui, disait-il à Lazare, tu dis du mal du cadmium, parce que tu ne sais pas t'en servir; tu veux m'empêcher de me faire une position.

Et Soleil alla douloureusement s'asseoir dans un coin. Un éclat de rire général accueillit sa sortie.

— Donne-lui ses quatre francs, dit Antoine à Lazare, sans cela il s'obstinera à ne pas travailler.

Lazare desserra en rechignant les cordons de sa bourse. — Tiens, dit-il en appelant Soleil, voilà ton affaire.

— Serait-il vrai? s'écria celui-ci, et toute la joie d'un désir satisfait rayonna sur son visage.

Francis raconta ensuite à ses co-associés sa rupture avec le marchand et le motif de cette séparation. — Vous comprenez, dit-il, que j'aime bien mieux m'entendre avec les amateurs qui me commanderont de la peinture. Les règlemens ne s'opposent pas à ce que j'accepte des commandes? demanda-t-il avec une intention railleuse.

— Ma foi! c'est selon, répondit Lazare. Si on vous commandait des tableaux-pendules, je vous rappellerais à l'article 5; mais est-ce que les amateurs font déjà la queue dans votre escalier?

— Je n'en suis pas là, dit Francis en rougissant, mais j'ai l'espérance de placer deux pendans à mon *Hiver* et à mon *Printemps*.

— En effet, dit Antoine, je crois que la princesse avait le dessein de vous les demander. A propos, continua-t-il en montrant à Francis un pastel dont le verre était brisé dans un coin, si vous voulez voir le portrait de cette dame, le voici. Elle me l'a donné l'autre jour pour que je fasse une retouche à la robe, qui a été un peu effacée. C'est l'œuvre d'un de nos compatriotes qui s'est établi en Russie et qui y a fait fortune. Quant à moi, je ne lui confierais pas ma palette à nettoyer.

— Est-ce ressemblant? demanda Francis en regardant le portrait.

— Il faut être juste, fit Antoine, la chose a ce mérite. Qu'en dites-vous?

— C'est une bien jolie femme que votre élève, dit Francis. Il faut

avouer que ces types aristocratiques ont en eux quelque chose d'idéalement séducteur.

Au milieu de la soirée, la grand'mère revint de sa besogne. Elle n'était pas seule, un vieux soldat l'accompagnait. — J'ai rencontré le cantinier devant la caserne, dit-elle, et je l'ai amené pour qu'on fasse son compte.

— Ah! vous voilà, père 56ᵉ, dit Antoine. Qu'est-ce qu'on vous doit ce mois-ci?

— Voilà ma *taille,* dit le soldat en tirant de sa poche une carte comme celles qui servent à marquer les points au piquet.

— Soixante-six pains, dit Antoine, voilà seize francs cinquante. Savez-vous, père 56ᵉ, que nous avons eu une quinzaine déplorable! On trouvait toute sorte de choses dans le pain, excepté de la farine.

— J'ai ouï dire en effet, dit le soldat, que la manutention ne faisait pas son devoir avec l'armée; mais le ministre de la guerre a été faire un tour dans les bureaux des *riz-pain-sel* et leur a dit : « Je vous autorise à ne pas voler le gouvernement, qui est le père du soldat; j'entends trouver tous les jours sur ma table un échantillon des vivres militaires, et la première fois qu'il me tombera sous la dent une substance malveillante, comme qui dirait de la paille ou n'importe quoi, je vous envoie tous traîner vos guêtres devant un conseil de guerre! » — Paraîtrait, continua le soldat dans son langage pittoresque, que depuis ce temps-là la manutention nous envoie du vrai pain de gruau. Après ça, moi, ça m'est égal, je vends ce pain-là, je n'en mange pas. J'ai pris le boulanger du bourgeois.

Cette explication, qui révélait un nouveau détail de cette vie de misère, assombrit le visage de Francis. — Comment! vous en êtes réduits là? dit-il à Antoine en le prenant à part.

— A quoi? demanda celui-ci. Ah! au pain de munition! Mais depuis que ce brave ministre s'est fâché contre ceux qui altéraient les vivres, le pain est parfaitement bon, et puis, quand il est mauvais, on en mange moins : c'est encore une économie.

— C'est égal, dit Francis, c'est triste.

— Ah! dame! fit Antoine, il est certain que ça ne ressemble pas à l'abbaye de Thélème.

— Dites-moi, reprit Francis, me voici des vôtres, et vous m'avez dit hier : « Tout ce qui vient chez nous se partage en entrant. » Partageons. Et il montra le billet de cinq cents francs qu'il avait reçu de Morin.

— Vous vous pressez trop, dit Antoine avec vivacité, d'appliquer à vous-même une formule qui n'est qu'une façon d'exprimer la fraternité qui règne entre nous. Si nous étions dans une mauvaise passe, je pourrais profiter d'une offre dont je vous remercie au nom de tous; mais nos petites affaires vont assez bien, et d'ailleurs vous aurez

besoin de cet argent pour vous. Peut-être serez-vous longtemps sans en gagner, maintenant que vous avez rompu avec Morin. Il faut donc songer à l'avenir et ménager vos fonds, pour que vos travaux, qui peuvent rester improductifs, ne se trouvent arrêtés que le plus tard possible. Avec une pareille somme, vous pouvez être votre maître pendant près d'un an, et un an d'études sérieuses vous serait bien profitable.

— Un an! dit Francis; c'est impossible.

— Mettons six mois alors, puisque vous aimez le luxe, dit Antoine en riant.

— Bah! s'écria Francis, je puis faire un peu de prodigalité, puisque je suis à la veille d'avoir une commande qui sera sans doute bien payée.

— A votre place, dit Antoine, au cas où je recevrais cette commande, je demanderais du temps pour l'exécuter.

— Mais je n'ai pas autre chose à faire.

— Si, dit Antoine, vous avez à faire des progrès.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr, reprit Antoine. Et pendant que je suis en train de vous donner des conseils qui ont votre intérêt pour but, je vous conseillerai de prendre un atelier dans un autre quartier que celui où vous habitez. Venez dans notre voisinage : cela vous sera plus commode pour nos relations, ensuite vous trouverez par ici des loyers moins chers et la vie à meilleur marché; mais le principal avantage que vous tirerez de ce changement, c'est que vous ne serez pas soumis quotidiennement aux tentations que vous pouvez rencontrer à chaque heure et à chaque pas dans le brillant et bruyant quartier où vous logez maintenant. Le spectacle du bien-être, alors même qu'on n'est pas envieux, fait encore paraître plus triste une existence destinée aux privations. Malgré soi, on subit l'influence du milieu; autant vaut qu'il soit favorable. Habitant par ici, vous vous épargnerez bien des comparaisons pénibles. En voyant des gens vivre à ne rien faire, on retrouve plus lourd à la main l'outil du travail qui vous fait à peine vivre.

— J'y songerai, dit Francis.

— Songez-y bientôt, acheva Antoine.

Comme il était fort tard, Francis se disposa à se retirer. Avant de partir, il alla serrer la main à ses nouveaux camarades.

— Ma foi! dit Lazare à ses amis quand le nouveau sociétaire fut sorti, voilà un garçon qui ne me va que tout juste : on dirait, à ses manières, qu'il prend tous les jours un bain d'empois. Il faudra s'occuper de le friper un peu.

VI. — LA PRINCESSE RUSSE.

Pendant le chemin, Francis résumait ses impressions de la soirée. A part Lazare, tout le monde l'avait accueilli avec une apparence de cordialité; mais il avait remarqué dans les paroles et les façons d'agir de ses co-associés quelque chose qui indiquait vaguement la protection. Il acceptait la franchise entre gens destinés à vivre familièrement, et cependant il eût souhaité que cette liberté d'opinion prît un peu plus de précautions pour s'exprimer. Deux ou trois fois dans la soirée on avait eu occasion de parler de sa peinture, et on s'était montré aussi prodigue de conseils, dont il ne contestait pas l'utilité, qu'on s'était montré avare de termes qui eussent au moins constaté une intention bienveillante. « Après tout, se dit Francis, je n'ai pas vu qu'ils fissent beaucoup de chefs-d'œuvre. » Et, se rappelant quelques passages des conversations qui avaient rempli la soirée, Francis se disait encore : « Ils ont beau protester, il y a dans l'esprit de chacun d'eux une source d'aigreur cachée sans qu'ils s'en doutent, un peu de déclamation dans leurs discours, et certainement de l'affectation dans leur simplicité. Des gens qui ne les connaîtraient pas et qui n'auraient pas vu ce qu'ils font seraient même autorisés à supposer que leur dédain pour de certaines œuvres a sa cause dans l'impuissance où ils sont d'en produire de semblables. Je ne dis pas que cela soit, ajouta mentalement Francis, comme pour protester contre une opinion offensante envers ses amis; je crois seulement qu'on pourrait le dire. »

Comme il rentrait chez lui, son concierge lui remit une lettre qui avait été apportée dans la soirée par un valet en grande livrée. — Je sais ce que c'est, dit Francis en montant son escalier quatre à quatre; il rompit le cachet, courut des yeux à la signature et n'en trouva pas. C'était un billet dans lequel la princesse *** lui demandait si ses occupations lui permettaient de venir lui donner des leçons. Elle le priait de répondre, afin qu'elle sût si elle devait conserver ou congédier son professeur actuel : pas un mot de plus. Francis demeura désappointé; il croyait à une commande de nouvelles peintures, et la princesse ne lui parlait même pas de ses tableaux qu'elle avait achetés. Ce désappointement l'atteignait dans ses intérêts d'abord, et le ton de la lettre le blessait dans sa vanité; ce n'était pas même une lettre, mais un billet strictement poli, six lignes de pattes de mouches élégantes, disant rapidement ce qu'elles voulaient dire, et pas de signature.

— Grande dame et Tartare par-dessus le marché! murmura Francis en froissant le billet; je ne lui répondrai seulement pas. — Il comprit cependant combien ce silence serait de mauvais goût, et il com-

mença par écrire sept ou huit lettres dans lesquelles il s'essayait à une impertinence sèche et digne. Il trouva enfin une forme de refus qui lui parut satisfaisante, et se promit bien de l'envoyer dès le lendemain. Il était tellement préoccupé de cette aventure, qu'il ne lui vint pas à l'idée un seul moment que le meilleur motif qu'il eût de refuser des leçons à la princesse, c'était Antoine : la pensée lui en vint seulement le lendemain au matin. Ce tardif souvenir modifia les termes de son refus; il écrivit une nouvelle lettre, et remplaça le ton dépité par celui du regret. Il ne précisait rien, mais il éveillait des doutes sur la véritable cause du refus : c'était un *non* qui paraissait fâché de ne pas dire *oui*.

Francis pensa qu'il serait plus convenable de faire porter cette lettre que de l'envoyer par la poste; puis il réfléchit qu'il avait justement affaire dans le quartier de la princesse et qu'il pourrait déposer la lettre à son hôtel. Il s'habilla, et, s'imaginant que le temps était fort beau, il fit quelque toilette. Quand il arriva dans la rue, le temps avait changé. Francis prit une voiture à une station voisine. Comme il remettait sa lettre au concierge de la maison que la princesse habitait, celle-ci sortait précisément en voiture; Francis l'aperçut à la portière, la reconnut aussitôt, et ajouta tout haut : — Cette lettre vient de la part de M. Francis Bernier. — La princesse, qui avait pu entendre, ne s'était pas arrêtée, et l'équipage était sorti du vestibule. Francis resta contrarié, mécontent de lui-même; sa conscience lui reprochait toutes ces hésitations, qui avaient fini par une capitulation.

Revenu chez lui, il essaya de travailler; mais il n'était pas en train. Au moment où il allait sortir, il vit entrer Antoine, et fut malgré lui embarrassé par sa présence. — Je viens vous annoncer, dit le buveur d'eau, que je vous ai trouvé rue Notre-Dame-des-Champs un atelier deux fois plus grand que le vôtre et moitié moins cher. Vous avez la vue sur des jardins, et vous serez à dix minutes de chez nous. L'atelier sera libre dans quinze jours. Je l'ai retenu et j'ai donné des arrhes.

— Vous avez eu tort, dit Francis avec vivacité; je ne connais pas cet atelier; il peut ne pas me plaire.

Antoine ne s'offensa pas de cette vivacité. — Tous les ateliers se ressemblent à peu près, dit-il, et pourvu que le jour soit favorable, cela suffit.

— Celui-là est trop haut, dit Francis.

— Comment! répondit Antoine en souriant, je ne vous ai pas dit l'étage; c'est au rez-de-chaussée.

— Trop humide alors.

— Ah! mon ami, répliqua Antoine, dites-moi donc tout de suite que vous ne voulez pas que nous soyons voisins.

— Je ne dis pas cela, fit Francis un peu impatienté; mais j'ai mes habitudes dans ce quartier.

— Mais depuis hier, insista Antoine, il est quelques habitudes auxquelles vous vous êtes engagé à renoncer.

— Ah! mon cher, répondit Francis, je commence à trouver un peu tyrannique une société qui empêche les membres qui en font partie d'habiter où il leur plaît; d'ailleurs je n'ai pas vu cet article-là dans ce qu'on m'a lu hier.

— Effectivement il manque, dit Antoine; mais c'est un tort.

— Comment trouvez-vous cela? demanda Francis en indiquant l'ébauche de la composition à laquelle il travaillait.

— Tiens, dit Antoine, une allégorie de *l'Automne!* Avez-vous déjà reçu la commande de la princesse?

— Non, dit Francis, la princesse m'a écrit; mais il ne s'agissait pas d'une commande. Ramassez un de ces papiers qui sont par terre, vous verrez de quoi il était question.

Antoine ramassa une des cinq ou six lettres écrites la veille par Francis. — Ah! dit le jeune homme avec une certaine émotion, la princesse désire prendre des leçons avec vous. Eh bien! j'ai agi en bon camarade, puisque je lui ai donné votre adresse.

— Mais vous voyez comment je lui ai répondu? dit Francis.

— Vous ne lui avez toujours pas répondu cela, puisque la lettre est encore ici.

— Celle-là et les autres n'étaient que des brouillons, répliqua Francis.

— Ah! et vous avez fait tant de brouillons pour répondre non? — Et Antoine regarda son co-associé avec une fixité inquiétante.

— Enfin, dit Francis en baissant les yeux, la princesse a mon refus entre les mains; vous pouvez être tranquille.

Antoine se retira moins tranquille cependant qu'il n'affectait de le paraître. Les deux jeunes gens avaient senti que quelque chose venait de se briser dans leur intimité de fraîche date. Francis demeura deux ou trois jours sans rendre visite aux buveurs d'eau, et comme aucun d'eux ne vint le voir non plus, cet éloignement réciproque fit naître une égale froideur chez l'un et chez les autres. — Antoine semble me bouder, et c'est mal, disait Francis en lui-même, car enfin j'ai agi loyalement et en bon camarade.

Un soir, il reçut une lettre signée de Lazare : c'était une convocation officielle à une séance extraordinaire de la société. Francis avait rencontré dans la journée un de ses anciens amis, qu'il avait emmené dîner avec lui : il arriva un peu tard chez les buveurs d'eau. — Nous vous attendions pour commencer la séance, dit le président Lazare. Nos réunions officielles sont fort rares, c'est le moins qu'on y soit exact.

— J'ai été retenu par un ami, dit Francis en s'excusant, et d'ailleurs j'habite un peu loin.

— Tous vos amis sont ici, arrivés avant vous, continua Lazare, et par conséquent aucun n'a pu vous retenir.

La séance levée, Francis se retira assez froidement.

— Et vos commandes? lui dit Antoine en le reconduisant.

— Mais, dit Francis, je ne les ai pas reçues, et je le regrette. Mon cher Antoine, quand vous verrez la princesse, tâchez donc de savoir au juste quelles sont ses intentions à mon égard.

— J'attends moi-même qu'elle me fasse prier de retourner chez elle, car elle n'a pas encore repris ses leçons, dit Antoine.

Quinze jours après cette soirée, c'est-à-dire un mois jour pour jour après l'interruption de ses leçons, Antoine reçut de la princesse un billet de forme affectueuse, mais qui renfermait un remerciement définitif. Le prix de douze cachets accompagnait cet envoi. Comme elle était arrivée précisément pendant l'absence d'Antoine, la grand'-mère avait distrait quelques francs de la somme qu'elle supposait être le paiement d'un travail. Dans la journée, Antoine avait précisément été voir Francis, auquel il voulait emprunter une gravure. Francis venait de rentrer au même instant; il était vêtu avec beaucoup d'élégance. Une paire de gants blancs était posée sur un meuble. Antoine n'avait pas encore dit un mot, que son odorat fut saisi par le subtil parfum de l'essence de rose. — Est-ce que vous êtes allé à Constantinople depuis qu'on ne vous a vu? demanda-t-il à Francis. — Et, s'étant approché de celui-ci, il reconnut que ce pénétrant parfum se dégageait de ses vêtemens. — Vous avez un habit qui sent la commande, ajouta le buveur d'eau.

— C'est vrai, répondit Francis... J'ai reçu des nouvelles.

— Moscovites? interrompit Antoine... Et la princesse vous a-t-elle dit si elle reprendrait bientôt ses leçons?

— Demain, murmura Francis.

Ce fut en rentrant chez lui qu'Antoine trouva la lettre de remerciement. Il devint très pâle quand on lui montra l'argent, et entra dans une véritable fureur en s'apercevant que la somme était entamée d'une douzaine de francs. — Il faut renvoyer cet argent tout de suite, avait dit Lazare, qui se trouvait en ce moment chez Antoine, et répondre à cette dame qu'un artiste n'est pas un domestique à qui on donne un mois de gages en le renvoyant. Bien que cela soit contre les règlemens, s'il me restait de l'argent en caisse, je te l'aurais donné; mais je suis à sec.

— C'est aujourd'hui le 1er novembre; Olivier et Léon recevront leurs appointemens : nous leur emprunterons, dit Paul.

— Malheureusement, reprit Lazare, c'est aujourd'hui fête de la

Toussaint. Nos amis ne seront payés que demain ou après peut-être, et il faut que les cent vingt francs soient renvoyés avant ce soir à la princesse.

— Que pourrait-on bien vendre? demanda Antoine. Tout à coup il aperçut Soleil occupé à se chauffer voluptueusement, les mains serrées contre le tuyau d'un poêle qui jetait une douce chaleur dans l'atelier. — Ote-toi de là, dit Antoine en troublant brusquement la béatitude de son ami, et il défit avec une tenaille les fils qui fixaient le tuyau au mur. — Mais pourquoi touches-tu au poêle? dit Soleil. Il va très bien pour la première fois qu'on l'allume.

— Aide-moi à l'éteindre, répondit Antoine, qui retirait les bûches à moitié consumées et les trempait ensuite dans un seau d'eau que lui avait apporté son frère.

— Comment, comment! on éteint le feu? demanda Soleil.

— On ne peut pas vendre le poêle tout allumé.

— C'est vrai, ajouta Lazare, on ne le paierait pas plus cher. — Et ayant compris l'intention d'Antoine, il disparut brusquement.

— On va... vendre le poêle! fit Soleil en joignant les mains.

— Si tu le permets, dit Antoine, et même sans ta permission.

Lazare remonta avec un marchand de bric-à-brac, qui parlementa longtemps avant d'offrir la moitié du prix que le poêle avait coûté. — Il n'aura pas fait long feu, celui-là, murmura tristement Soleil pendant que le marchand emportait son acquisition.

Deux heures après, la princesse recevait son argent avec un mot très digne, et le soir, en rentrant chez lui, Francis trouvait dans sa serrure un petit papier qui ne contenait qu'une ligne : « Nous avons l'honneur de vous informer que votre démission est acceptée. Le président de la société des B. D. »

— Ma foi, dit-il philosophiquement, je leur souhaite bonne chance; mais j'aime autant continuer mon chemin au milieu d'une route agréable que d'aller m'enfoncer volontairement dans des ornières. Quant au but, nous verrons plus tard qui d'eux ou de moi sera arrivé le premier. Leur article 5 est ridicule, et vouloir vivre en s'y soumettant, c'est essayer de nager avec une pierre au cou.

Que devint-il cependant après cette rupture avec les buveurs d'eau? Ce qu'il était prédestiné à être : un artiste médiocre, bon garçon au fond, peu prétentieux quand l'âge lui vint, et ne prenant sa réputation que pour l'erreur d'une vogue dont il profitait comme le plus honnête homme peut profiter d'une erreur qui en définitive ne fait de tort à personne. Quant à ses anciens associés, on les retrouvera dans la suite de ces épisodes, dont le véritable titre pourrait être *Scènes de la Vie de Misère*.

HENRY MURGER.

LE

NORD SCANDINAVE

DEPUIS CINQUANTE ANS.

LES RÉFORMES SOCIALES ET LA DERNIÈRE CRISE EN DANEMARK.

I. *Liden Krœnike om Kong Frederik og den Danske Bonde* (*Petite Chronique du roi Frédéric VI et du Paysan danois*), par le Dr Wegener; 1 vol. in-8o, Copenhague 1843. — II. *Fred. Reventlow's Virksomhed som Kongens Embedsmand og Statens Borger* (*Des Services rendus au Danemark par Reventlow comme administrateur et comme citoyen*), par Ad.-F. Bergsoe. — III. Écrits politiques de MM. Wegener, Œrsted, Nielsen, Sibbern, Schiern, Roerdam, etc., sur *la question de succession*, sur *la dissolution du Folke-Thing* et sur *le dernier message royal;* Copenhague et Aarhuus 1853. — IV. *Flyvende politiske Blade* (*Feuilles politiques volantes*), par Sincerus, 1853.

La vie politique du Danemark s'est développée en quelque sorte parallèlement à sa vie intellectuelle (1), et la fin du dernier siècle marque là aussi une ère de réformes et de tentatives dont le terme ne peut encore être prévu. Cette ère se partage facilement en deux périodes. D'abord le mouvement se développe presque sans obstacles: de grandes et belles réformes sociales amènent après elles des réformes politiques non moins bienfaisantes; mais bientôt de funestes complications paraissent, et une période plus agitée commence. Les obstacles naissent de deux côtés : la féodalité non détruite cherche à réagir contre les classes qui se sont élevées à la liberté politique; puis la diplomatie européenne intervient pour sa part, et, à propos d'une question de frontières agitée entre le Danemark et l'Alle-

(1) Voyez, sur le *Mouvement littéraire en Danemark*, la *Revue* du 1er décembre 1852.

magne, elle exerce sur les affaires intérieures du pays une pression qui entrave tristement les progrès de l'esprit public. De là une crise dont les dernières agitations se continuent en Danemark et forment les plus récens épisodes de son histoire sociale comme de son histoire politique.

Le système féodal et la diplomatie européenne, tels sont les deux ennemis que rencontre l'esprit d'indépendance et de progrès en Danemark : ces deux ennemis se soutiennent l'un l'autre et se prêtent un mutuel appui. A l'extérieur la question de succession au trône, à l'intérieur la question constitutionnelle, ont fourni également des armes aux partisans d'un passé qui ne peut plus revivre. La lutte contre les influences féodales secondées d'un côté par la diplomatie européenne, de l'autre par une fraction de la noblesse nationale, a fait ressortir à plusieurs reprises, depuis la fin du dernier siècle, l'énergique patriotisme des populations danoises.

Cette ligue des intérêts diplomatiques et du régime féodal, étudiée dans l'action qu'elle a exercée depuis cinquante ans sur cette nation si digne de nos sympathies, jette un singulier jour sur les obstacles qu'opposent encore en certains pays de l'Europe les traditions du passé au progrès politique. On entend répéter que l'Europe est bien vieille, et que si un souffle du dehors ne vient lui inspirer une nouvelle vie, elle a fini son temps. S'il en est ainsi, qu'a-t-elle fait du précieux, du court espace qu'elle avait à vivre, cette Europe délivrée à peine du servage, et dont aucune nation, sauf une peut-être, n'a pu, malgré tant de luttes et de sang versé, jouir pendant un siècle seulement d'un gouvernement libre bien affermi? Quel progrès ont fait sur notre continent le respect de l'équilibre européen et celui des nationalités, belles maximes inventées du reste il y a deux siècles à peine? S'il est vrai que le magnifique traité de Westphalie ait proclamé ces principes, et que de telles conventions soient réellement, comme l'a dit Montesquieu, la voix de l'humanité souffrante qui réclame ses droits, le respect de ces pactes solennels ne doit-il pas de jour en jour devenir plus scrupuleux et rendre l'intervention des traités mêmes moins nécessaire? En vérité l'Europe a encore beaucoup à faire, et toutes les promesses de sa civilisation moderne ne sont pas accomplies. Non-seulement sa carrière ne semble pas achevée, mais des liens funestes qu'elle aurait dû rompre la retiennent encore à quelques-unes des pires institutions du passé.

Voici un petit pays, le Danemark, qui a bien mérité, non pas seulement de la France, dont il a été dans ses dernières luttes le plus constant et le dernier allié, mais aussi de la société européenne tout entière. Il a, par une rare énergie, rejeté depuis quatre-vingts ans le servage et l'absolutisme; il s'est élevé tout récemment, il y a

quatre ans à peine, au rang des monarchies constitutionnelles. Il a accompli cette transformation, — annoncée et préparée par ses rois avant la révolution de 1848, — au milieu du trouble général de l'Europe, en présence d'une réaction presque universelle et sans tomber lui-même dans les excès démagogiques; mais parce qu'il n'a pas pu affranchir sa nationalité de tout contact avec les nationalités voisines ni rompre d'anciennes relations féodales qui ont failli déjà lui devenir mortelles, tout le résultat de ses longs efforts est menacé de ruine. Privé par ces liens étroits, restes du moyen âge, de toute liberté d'action, il est asservi au bon ou mauvais gré de la diplomatie européenne, et voit mettre en question, en dépit de la théorie de l'équilibre européen, en dépit de ses dernières victoires, ou bien sa constitution libérale, redoutée de quelques puissans voisins, ou bien son existence même, menacée dans l'avenir par une loi de succession malheureuse, — dans le présent par une combinaison regrettable qui équivaudra presque infailliblement à un sacrifice du Slesvig.

Ce n'est pourtant pas la vigueur d'une nationalité jeune et confiante dans son avenir qui manque au Danemark. Non, rien ici n'indique la décadence. Il faut voir dans la crise actuelle qui remplit les Danois d'une patriotique anxiété une des vicissitudes de la lutte engagée depuis un siècle par toute l'Europe pour assurer le triomphe des institutions conformes à l'esprit moderne. C'est là une difficile et longue révolution, mais dont aucune des nations de l'Europe ne saurait éviter, quand elle le voudrait, le dur travail, parce qu'elle est l'invincible loi de l'avenir, et nous devons souhaiter qu'aucune ne succombe parmi celles qui y apportent de notre temps de la constance et de l'énergie.

I.

Les réformes sociales sans lesquelles un peuple ne mérite pas d'être classé parmi les nations modernes se sont accomplies en Danemark vers la fin du XVIIIe siècle. On y peut dater de l'année 1788 l'abolition du servage; mais il est nécessaire, pour comprendre comment s'accomplirent dans cette partie de l'Europe une si importante réforme et celles qu'elle dut entraîner à sa suite, de savoir quelle avait été la marche du développement social en Danemark.

Le paganisme scandinave n'avait réellement connu que trois classes : — les chefs militaires, — les paysans, propriétaires du sol, — et les esclaves attachés à la glèbe. Le titre de paysan (*bonde*) rappelait une certaine idée de puissance et de richesse, et les paysans formaient la véritable aristocratie, appuyée sur les principes de l'hérédité et du droit d'aînesse. Le christianisme, en s'établissant chez les peuples du Nord au commencement du XIe siècle, condamna le

principe de l'esclavage, et par suite il se fit peu à peu, du XIIe au XIVe siècle, une distinction entre les possesseurs du sol. Comme les esclaves tout à l'heure liés à la glèbe pouvaient désormais la quitter, un certain nombre de propriétaires, incapables de cultiver seuls des domaines étendus, les partagèrent en lots assez restreints pour que leurs serfs en dirigeassent l'exploitation, sauf certaines conditions et redevances; mais ceux qui ne possédaient que de petits domaines, cultivés naguère à peu de frais grâce à l'asservissement de la classe inférieure, se trouvèrent incapables d'offrir à ces affranchis un paiement ou des conditions équitables, et se virent dans la nécessité de se mettre au service du grand propriétaire en prenant à ferme une partie de ses domaines. On comprend quelle fut la conséquence de ce régime, que la nécessité imposa aux possesseurs de petits domaines. Pendant que la dernière classe de la nation montait vers une condition plus indépendante et meilleure, celle des paysans était divisée: les plus puissans augmentaient leur richesse, s'unissaient au clergé catholique, prenaient des titres, des armoiries, un blason, formaient une noblesse; les inférieurs au contraire perdaient beaucoup de leur importance et de leur dignité, et se confondaient presque avec leurs anciens esclaves.

L'introduction de la féodalité germanique consacra cette inégalité, qu'elle rendit plus oppressive et plus odieuse; — celle de la réforme protestante au XVIe siècle augmenta le crédit et même les possessions de la noblesse, puisqu'elle sécularisa au profit des grands propriétaires ou de la royauté les biens immenses occupés jadis par l'église catholique, et qu'elle réunit en une seule les deux aristocraties ecclésiastique et laïque. Les nobles construisirent alors plus que jamais ces châteaux fortifiés d'où ils faisaient peser leur commandement sur une vaste étendue de pays, sans reconnaître aucun gouvernement supérieur à leurs volontés et à leurs caprices. La législation, modelée sur leurs intérêts, avait exagéré le principe féodal de l'hérédité jusqu'à ne pas permettre à l'héritier de vendre le domaine de famille, proclamé inaliénable. Les *paysans* (ce nom ne pouvait s'appliquer désormais qu'aux serfs et peut-être à quelques petits propriétaires bien peu sûrs du lendemain) étaient soumis de la sorte à une oppression régulière, légale, et qui semblait devoir être éternelle. Les guerres nombreuses du XVIIe siècle ne firent qu'augmenter le malheur des paysans en les entraînant aux frontières ou chez l'ennemi pendant que les cultures dont ils étaient responsables dépérissaient.

En Danemark comme en France, la royauté apparut aux populations opprimées comme une protectrice naturelle contre la puissance excessive de la noblesse. Dans les pays du nord de l'Europe comme chez nous, quoique bien plus tardivement, une classe moyenne s'é-

tait peu à peu formée; elle s'était recrutée parmi les petits propriétaires, parmi les artisans aussitôt que l'industrie s'était développée dans les villes; elle avait cherché de nouvelles forces parmi les gens instruits dans la législation, dans les lettres, dans les arts, dès que l'activité des relations civiles avait substitué une magistrature aux juridictions féodales, dès que les progrès de la civilisation avaient inspiré le respect et le goût de la culture intellectuelle et morale. Faire alliance avec cette classe moyenne, destinée à devenir, en élevant jusqu'à elle les classes inférieures et en se montrant la digne rivale de l'aristocratie, le fond même de la nation, — opposer à la noblesse la bourgeoisie et vaincre avec elle, telle fut la politique de la royauté danoise, tel fut le mot d'ordre de la révolution de 1660, accomplie sous l'inspiration de la monarchie française, et qui conféra à la couronne de Danemark la souveraineté absolue.

Toutefois ce pouvoir nouveau, longtemps encore inquiet du lendemain, après s'être élevé par le secours de la bourgeoisie danoise, n'osa pas continuer hardiment la même politique. Il avait ruiné en partie l'aristocratie féodale; il voulut, presque aussitôt après, rétablir une noblesse nouvelle dont il pût invoquer la reconnaissance et le dévouement, et il laissa revivre ainsi les droits et les prétentions des princes féodaux. De là l'amoindrissement de l'autorité royale dans les duchés, avec des complications aujourd'hui encore aussi funestes qu'elles le furent jamais, et l'oppression qu'exerça constamment jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, en dépit de quelques essais de réformes, la féodalité privée.

En 1784, à l'époque où le prince qui fut plus tard le roi de Danemark Frédéric VI arriva comme régent aux affaires, les paysans danois non propriétaires étaient soumis à une servitude pour laquelle le vocabulaire de la féodalité du Nord avait deux expressions différentes s'appliquant à des circonstances et à des conditions variables. Dans le Jutland septentrional et dans les îles, c'est-à-dire dans le vrai Danemark, cette servitude consistait surtout dans le *stavnbaand,* c'est-à-dire dans une obligation de résider toujours sur la même terre. Dans le Slesvig, où l'influence de la féodalité allemande avait dominé, le paysan était encore plus voisin des misères de l'esclavage antique, et son malheur était énergiquement traduit par le mot de *livegenskab,* propriété du corps, qui exprimait le droit exercé par le maître sur toute sa personne (1).

L'obligation de ne pas quitter le domaine avait été imposée aux paysans, parce que les propriétaires étaient tenus de fournir pour les

(1) Ces deux conditions du servage se retrouvaient d'ailleurs, en proportions diverses, dans toutes les provinces danoises.

besoins du service militaire un certain nombre d'hommes. Quand les paysans voyaient venir l'époque des enrôlemens, c'était à qui échapperait par la fraude ou la fuite, et plus d'une fois les propriétaires avaient été obligés de battre les environs de leurs domaines et de faire la chasse aux hommes pour fournir leur contingent. Le paysan était inscrit sur les rôles dès sa quatrième année, et jusqu'à vingt-quatre ans révolus, même après qu'il avait accompli son service, il dépendait du domaine d'où il était parti; lors de son retour, le propriétaire, qui devait lui confier un *gaard* ou champ, lui donnait le premier venu, souvent le plus mauvais de tous, et si le paysan refusait de le faire valoir à ses risques et périls, le maître pouvait l'enrôler une seconde fois pour servir de nouveau six ou douze années; puis la même misère l'attendait au prochain retour, avec la vieillesse de plus.

Quant au paysan du Slesvig, au *livegne*, il ne jouissait pas même des premiers droits naturels à l'homme : non-seulement il ne devait jamais quitter le lieu où il était né, mais il ne pouvait pas se marier sans l'autorisation du maître ni entreprendre aucun négoce; il n'avait pas de juges, il était châtié arbitrairement, traité comme bétail, acheté et vendu, soit aux enchères, soit au jeu, d'un coup de dés ou par le hasard des cartes. Aucune sécurité pour le petit lot qu'il essayait de cultiver, car le propriétaire divisait son bien en autant de *gaarde* qu'il lui semblait bon de le faire, et libre à lui d'ôter leur pain en un jour à vingt familles de paysans. Ainsi, pendant l'enfance, la dure corvée sous le fouet du contre-maître, puis la conscription et le service militaire sous quelque instructeur allemand qui ne lui épargnait ni les malédictions ni les coups, voilà quelle était pour le paysan du Slesvig la première moitié de sa vie; la seconde s'écoulait, pauvre et misérable, sur le *gaard* ingrat qui ne rendait pas, n'en pouvant mais, la redevance obligée. Et alors, pour que le paysan cultivât mieux dorénavant sa terre, on lui prodiguait les vexations et les supplices : c'était le cheval de bois (*træhest*) sur lequel on l'attachait à califourchon, pendant quelques heures, avec de grosses pierres pendues aux deux pieds en guise d'éperons, comme on disait par plaisanterie; ou bien le carcan, instrument inévitable dans le matériel d'un manoir seigneurial sagement ordonné; ou enfin le cachot sombre et humide qu'on appelait spécialement le chenil (*hundehul*). Le paysan demandait-il justice? on le traduisait devant des tribunaux dérisoires où siégeaient, maîtres de son sort, les intendans, le sommelier et le cocher du propriétaire. Fuyait-il? on l'atteignait bientôt, on le marquait et on le condamnait aux travaux forcés. C'était pourtant la fuite qui offrait encore à l'opprimé le plus d'espoir, s'il n'avait ni femme ni enfans qu'il lui fût difficile d'emporter avec

lui, ou qu'il redoutât de laisser entre les mains du maître. Le malheur commun avait fait regarder par la population asservie ces exils volontaires comme sacrés, comme protégés par Dieu lui-même, ennemi de l'injustice. Toute maison de paysans s'ouvrait au fuyard, et lui offrait une périlleuse, mais secrète hospitalité. Beaucoup de jeunes paysans désertèrent ainsi et passèrent en Hollande, en Norvége, en Angleterre même, et les désertions devinrent si nombreuses, que les propriétaires se réunirent pour invoquer un changement de législation qui interrompît un mal si contagieux.

La terre, dit Pline, est mal cultivée par des bras à qui manque la liberté et qu'énerve le désespoir; *coli rura ab ergastulis pessimum est, et quidquid agitur à desperantibus*. Ne possédant à peu près rien en propre, sachant d'avance que le propriétaire pouvait doubler sa redevance ou choisir pour lui-même ses meilleurs, ses plus abondans produits, le paysan danois n'avait plus intérêt à soigner la terre. La meilleure partie de son blé lui était enlevée pour les voyages du roi et pour ceux du seigneur. Le temps était-il favorable pour faire la moisson? il fallait qu'il attendît, avant de couper les gerbes, qu'arrivât le percepteur de la dîme en nature; ou bien celui-ci, qui avait une longue tournée à faire, venait au village avant que les blés fussent mûrs, et il fallait que le paysan, sans tarder, apportât lui-même sa dîme, composée de son froment le plus mûr et le plus sec, puis on le chicanait, et, son blé n'étant pas bon, il devait en mettre plus, ajoutant à chaque mesure. Joignez à cela un système détestable de corvées qui prenait au paysan un temps précieux et l'éloignait de son champ; ajoutez enfin une mauvaise entente des jachères dans un pays où la terre a besoin d'être nourrie; de là peu de fourrages, une mauvaise nourriture, un amoindrissement notable du bétail : voilà dans quel cercle vicieux, funeste, mais inévitable, l'agriculture danoise pouvait s'exercer et se mouvoir. Le paysan ne songeait, on le pense bien, à aucune réforme, à aucune amélioration. « Il vaut mieux dormir très pauvre, disait-il, que pauvre se ruiner. » Accoutumé dès l'enfance à la pensée qu'il vivrait et mourrait sur le domaine où il était né, à moins qu'il ne préparât la révolte et la fuite, il se considérait comme étranger à tout le reste du monde et même à tout ce qui n'était pas compris dans le cercle étroit des coutumes et de la routine du *gaard*. Le bâton lui enseignait la servilité, et l'extrême misère, les mauvaises mœurs.

Telle était la condition des paysans danois en 1784; mais le jeune prince Frédéric allait gouverner le Danemark pendant cinquante-six ans, comme régent ou comme roi, et cette longue domination, terminée seulement en 1840, est devenue l'époque des réformes intérieures qui ont assuré au petit royaume de Danemark un rang si ho-

norable parmi les nations de l'Europe moderne. Quatre hommes d'un esprit éminent et d'un cœur généreux eurent la gloire de seconder Frédéric VI dans l'exécution de son œuvre. Ce furent : le second Bernstorf, neveu de celui que le grand Frédéric appelait l'*oracle danois,* et à qui ses paysans élevèrent une colonne; Reventlow, l'intime ami de ce sage ministre; puis leur ami commun Schimmelmann, ministre des finances, et enfin le procureur-général Colbiœrnsen, d'une éloquence antique, soit à la tribune, soit dans la polémique.

Déjà quelques propriétaires éclairés ou bienfaisans avaient accompli sur leurs domaines des réformes utiles à leurs paysans. Dès 1669 même, une commission avait été nommée, et quelques décrets promulgués en faveur des paysans fermiers (*fæstere*); mais ces tentatives de réformes, souvent interrompues, n'avaient été d'aucune efficacité. Plus récemment, la reine veuve, Sophie-Madeleine, les comtes Bernstorf et de Moltke avaient accordé beaucoup d'affranchissemens, aboli la corvée et la dîme en nature, et conclu des baux qui, améliorant le fonds, faisaient vivre à l'aise le cultivateur, assujetti à une redevance modique, et enrichissaient en même temps le propriétaire. Cependant les intérêts présens et même les droits des propriétaires s'opposaient à ce qu'une réforme radicale fût tentée. Il fallut donc que la royauté se mît à la tête d'un mouvement que les intérêts futurs du pays rendaient si désirable, et parce que tout pouvoir est fort qui se fait l'interprète des sentimens et des vœux légitimes de toute une nation, la royauté réussit dans son œuvre. Protectrice naturelle de tous les droits acquis, même de ceux qui semblaient excessifs ou opposés à des droits plus généraux, naturels et imprescriptibles, la royauté ne porta aucune atteinte violente ou perfide à la constitution ou aux règles établies pour la propriété privée; elle se contenta de faire une solennelle expérience aux yeux de tous sur les terres immédiates de la couronne. — La réforme royale commença dans les vastes domaines de Kronborg et de Frederiksborg. On abolit pour les paysans qui en dépendaient le nom et les conditions du servage; la corvée fut très exactement définie; d'arbitraire qu'elle était, on la rendit fixe, on la régla par des conventions dont l'exécution, surveillée par la loi, fut imposée au seigneur et au paysan; les dîmes devinrent moins oppressives; les terres furent partagées le plus équitablement possible, et on distribua de petits lots aux plus pauvres, aux plus dénués d'entre les paysans. Ceux qui appliquèrent avec zèle et succès les nouvelles conditions obtinrent même des concessions importantes de baux et d'héritages, et on leur prépara ainsi les moyens d'arriver non-seulement à la liberté civile, mais au rang de fermiers et presque de propriétaires libres, ne devant plus rien qu'à leur travail.

Ce fut le 15 août 1788, dans le château de Frederiksborg, que le comte de Reventlow, avec des larmes de joie, octroya publiquement à quinze paysans, au nom de Christian VII et du prince royal, ces titres de fermage qui devaient inaugurer en Danemark une époque toute nouvelle. Après une harangue prononcée par le chapelain du château, afin que la religion ne fût pas absente de cette solennité, Reventlow lui-même prit la parole. Il expliqua aux paysans quelle place tenait leur bonheur futur dans les préoccupations et dans les desseins de la royauté; il leur dit ce qui avait été fait déjà et ce qui restait à faire. Il ajouta que leur confiance et leur concours énergique étaient nécessaires à leurs protecteurs pour continuer et étendre leurs bienfaits : il importait que les méthodes conseillées vinssent promptement remplacer les vieilles et mauvaises méthodes. « Que bientôt, dit-il, nos pâturages offrent l'aspect de champs bien cultivés, que nos marais se changent en terres grasses et bien ensemencées ! Il faut couper les broussailles, aménager nos forêts, détourner les eaux mauvaises, employer la roche aux clôtures. Je vois venir le jour, mes amis, où les *gaarde,* équitablement distribués entre vous, seront entourés de jardins potagers dans lesquels vous verrez croître choux, légumes, houblon, arbres fruitiers; le jour où les champs vous donneront une abondante récolte de trèfle, de pommes de terre et d'autres racines succulentes; le jour où fermier et laboureur (*gaardmand og huusmand*), au lieu de se regarder d'un œil jaloux, travailleront d'un cœur content l'un pour l'autre; le jour enfin où le garçon de ferme mettra son honneur à être le plus dur au travail, où la quenouille et le métier seront les plaisirs des longues et paisibles soirées d'hiver, où nul mendiant robuste ne vagabondera dans nos campagnes, mais où nul infirme aussi n'appellera en vain les hommes ses semblables au secours de son inévitable misère. » Après ces paroles, où se montraient les plus chères espérances de l'homme d'état qui a mérité le premier en Danemark d'être nommé l'*ami des paysans* (*bondeven*), le comte de Reventlow remit aux quinze paysans les baux accordés par le roi; il leur montra comment, devenus fermiers, ils vivraient dans une aisance honorée, il les engagea aussi à mériter par leur zèle et leur bon travail que le roi, selon son vœu, les fît propriétaires libres. Il termina en souhaitant que le bon exemple donné par eux à leurs compagnons de travail devînt fécond pour ceux-ci grâce à cette contagion du bien, plus puissante que celle du mal : souhait sincère sur ses lèvres et dans son cœur, mais qui en contenait un autre, celui de voir les grands propriétaires imiter les réformes entreprises par Christian VII.

Si la royauté danoise, respectant les droits acquis, les conventions consacrées par une légalité vicieuse, et ne voulant porter aucune

atteinte au droit de propriété, ne s'immisçait pas dans les traités conclus par les paysans avec leurs seigneurs, elle possédait cependant elle-même certains droits généraux qui correspondaient à l'impérieux devoir de protéger également tous les sujets du royaume et de ne pas se laisser ravir les rênes mêmes du gouvernement. Aussi, la même année 1788, la commission précédemment instituée en vue des réformes nouvelles fit-elle adopter par le roi des mesures générales dont la principale fut l'abolition du *stavnsbaand*. Il s'agissait pourtant ici d'un abus qui avait été plus d'une fois sanctionné par la loi. Nous avons dit qu'il consistait dans la puissance accordée aux propriétaires de retenir forcément sur le même domaine les hommes que le service militaire exigeait d'eux. Il semblait qu'il n'y eût qu'à supprimer l'obligation imposée aux propriétaires de fournir un certain contingent, et que par là même la tyrannie des maîtres cesserait d'être légale; mais un grand nombre d'intéressés soutinrent que la loi autorisant le *stavnsbaand* ne dépendait en rien des règlemens du service militaire, que l'abolition téméraire de cette loi ôterait des laboureurs aux champs et des soldats au pays, et que la commission n'avait pas été instituée par l'ordre du roi pour se mêler d'enrôlement et de milice. La commission répondit que la terre aimait qu'on la cultivât avec des mains libres, et que des soldats considérant le service militaire comme un devoir commun envers le pays, et non comme un fardeau particulier qu'il faut subir par le malheur d'une humble naissance, deviendraient pour la patrie des défenseurs plus zélés. Ces derniers argumens, qui étaient ceux de la justice et de la raison, l'emportèrent heureusement, et l'ordonnance du 20 juin 1788 supprima le *stavnsbaand* (1).

Il ne manqua pas alors de grands propriétaires qui jetèrent les hauts cris et prétendirent qu'on avait porté une injuste et odieuse atteinte à leurs droits imprescriptibles. Il n'en était rien en vérité; le gouvernement n'avait fait que modifier l'organisation du service militaire et transporter dans les mains de ses agens la direction et la responsabilité du recrutement, abandonnées à tort jusque-là aux

(1) Le texte même de la loi mérite d'être cité : « Attendu que l'ordre des paysans contient le plus grand nombre des habitans du Danemark, et que du zèle de cet ordre, de son courage et de son patriotisme dépend en grande partie la force publique, soit pour la défense nationale, soit pour le bien-être de tous, sa majesté ne croit pas pouvoir faire de son autorité royale un usage qui lui soit plus agréable à elle-même et plus utile au pays qu'en l'employant à entretenir les vertus civiles de l'ordre des paysans, à leur conserver leurs droits naturels et surtout ce droit de liberté privée dont ils sont jaloux et dignes tout aussi bien que le reste de la nation. » Désormais les propriétaires n'étaient plus obligés de fournir un contingent de jeunes soldats, et le service militaire était imposé à tous les paysans comme un devoir envers le pays et le roi. La loi ordonnait ensuite que le *stavnsbaand* serait immédiatement supprimé pour les paysans âgés de plus de

possesseurs de grands domaines. Il n'y avait là qu'une mesure d'administration que le gouvernement danois avait, sans aucun doute, le droit d'ordonner sans qu'on pût l'accuser de s'être illégalement immiscé dans les intérêts de la propriété privée. Le mécontentement n'en fut pas moins presque général, et il se traduisit en quelques endroits par de mauvais traitemens infligés par certains maîtres aux paysans que la misère retenait auprès d'eux. D'autres songèrent à supplier le gouvernement de retirer la loi qu'il venait de porter, et plusieurs propriétaires du Jutland septentrional se réunirent à cet effet.

Le prince royal, Frédéric, allait se marier; on résolut de s'adresser à son beau-père futur, le prince Charles de Hesse, lieutenant du roi dans les duchés, et d'invoquer son intervention. Un des mécontens, le chambellan Christian Frédéric Tœnne de Luttichau, rédigea en allemand une pétition qui reçut cent trois signatures, et qu'on envoya au prince Charles; mais plusieurs d'entre eux, craignant que le prince royal ne trouvât mauvais qu'on ne se fût pas adressé à lui, firent décider qu'une pétition lui serait aussi présentée. Le chambellan Beenfeld la rédigea au plus vite en danois, et comme le temps manquait pour l'envoyer à tous ses collègues, il eut l'idée et commit l'imprudence de copier toutes les signatures du factum allemand, en imitant même l'écriture de chaque signataire. Les deux rédacteurs furent députés auprès de chacun des deux princes pour lui adresser des félicitations à propos du mariage et la requête commune à propos des félicitations. Ils arrivèrent dans la ville de Slesvig, où le prince royal était venu lui-même et où le mariage devait être célébré le 31 juillet 1790. Ils se présentèrent d'abord au prince Charles et à la jeune princesse, qui prêtèrent peu d'attention à leurs vœux intéressés, puis au prince Frédéric, de qui ils reçurent cette seule réponse : « Je veux que le paysan soit libre sans que le propriétaire soit blessé dans ses droits. Le paysan sera libre; cela ne veut pas dire qu'il fera tout ce qui lui plaira. Le paysan qui manquera à ses engagemens ou à ses devoirs envers son propriétaire sera sévèrement condamné et puni; mais le paysan qui se croira victime d'une injustice

trente-six ans ou de moins de quatorze; les autres devaient jouir de leur nouvelle liberté aussitôt qu'ils sortiraient du service militaire, et tous, sans aucune exception, pourraient, à partir du 1er janvier de l'année 1800, chercher du travail et s'établir partout où il leur plairait. Quant au nouveau mode de recrutement, il fut décidé qu'on diviserait le pays en un certain nombre de districts, que les paysans seraient inscrits sur les rôles conformément à cette division, et que, dès l'âge de quinze ans, ils s'engageraient sur l'honneur à ne pas changer de district sans une permission écrite. Le recrutement serait d'ailleurs confié, non plus aux propriétaires eux-mêmes, mais à des officiers nommés par le roi; les jeunes gens de vingt ans accomplis partiraient les premiers, puis ceux d'un âge inférieur; le service devait durer huit ans, et nul ne serait retenu sous les drapeaux après sa trente-sixième année.

pourra réclamer et obtiendra justice. Justice sera rendue à chacun, sans acception de rang ou de personne. » Le prince termina en chargeant les deux députés de porter à leurs mandataires le témoignage de l'attention scrupuleuse et bienveillante qu'il accorderait toujours à leurs intérêts, et il prit congé d'eux sans leur donner plus d'espoir.

Là pourtant ne se termina pas ce curieux épisode de l'histoire des paysans en Danemark. Quand les fêtes des fiançailles royales furent terminées, le gouvernement fit examiner sérieusement et en détail la pétition présentée au prince royal. Les termes en étaient vifs et trop peu mesurés; on y attaquait article par article la loi nouvelle; on y blâmait énergiquement toutes les réformes exécutées ou tentées par l'initiative et sous l'influence du prince Frédéric et du comte de Reventlow; on y représentait la législation actuelle comme une continuelle attaque à tous les droits des propriétaires, et l'ancienne au contraire comme la seule juste et le seul moyen de salut. Colbiœrnsen, l'ardent défenseur des paysans, fit imprimer cette protestation en y joignant ses commentaires et ses réponses, et cette publication fixa l'attention publique sur une réaction que le sentiment général réprouvait à l'avance. D'ailleurs la pétition danoise, celle que le prince royal avait reçue, ne portait que cent trois signatures, tandis que le Jutland septentrional comprenait au moins quatre cents propriétaires. De plus, quand on voulut apprécier la valeur de ces adhésions, il se trouva que personne ne consentit à reconnaître sa signature. Plus d'un propriétaire dont le nom se trouvait cependant au bas du manifeste affirma qu'il n'avait donné à personne sa procuration, qu'il n'avait pas même vu cette pétition adressée au prince royal, et qu'il récusait la signature qu'on y avait apposée. Une instruction fut ordonnée, et les grands propriétaires du Jutland septentrional furent convoqués à jour fixe avec les deux chambellans Beenfeld et Luttichau, qui s'étaient chargés du message. Le principal auteur de la protestation, Luttichau, forcé de se rendre à la convocation royale, renouvela en termes peu modérés ses plaintes contre tous les actes du gouvernement, et prétendit que les lois et les priviléges de la noblesse avaient été violés. Le procureur-général Colbiœrnsen n'attendait que cette occasion pour le citer devant la haute-cour du royaume, et alors commença un curieux procès où étaient engagés la majesté royale, les priviléges de la noblesse et la sanction des lois nouvelles par l'opinion publique. Pendant quatre jours entiers, les plus habiles avocats plaidèrent, et le 7 avril 1791 la cour déclara que les paroles injustes et peu convenables prononcées par l'accusé étaient regardées comme non avenues, mais qu'en punition de sa révolte contre les lois, il paierait une amende de 1,000 *rigs-*

bankdalers (1), outre les frais du procès. Peu de temps après, il fut destitué de sa dignité de chambellan, vendit ses domaines du Jutland et passa en Allemagne. Beenfeld justifia comme il put les signatures qu'il avait copiées du manifeste allemand; quelques signataires firent amende honorable; il ne fut pas question des autres, et l'affaire fut ainsi terminée. L'opinion attribua toute la victoire au parti des réformes, représenté alors par la royauté.

Une réaction en appelle une autre en sens contraire. Celle par laquelle l'ordre des paysans voulut répondre à la protestation des grands propriétaires ne fut pourtant que l'expression de la reconnaissance publique, car, à l'exception d'une partie de l'aristocratie, la nation tout entière applaudissait à des réformes qui préparaient sans révolution aux différentes classes du Danemark une égalité civile conquise à peine à la même époque par la France à travers les massacres et la ruine. Quinze jours seulement après la conclusion du procès intenté au chambellan Luttichau, une souscription fut organisée pour élever un monument qui perpétuât la mémoire des ordonnances de 1788. Les travaux étaient déjà commencés, quand on apprit que le prince royal venait d'honorer encore le Danemark en ordonnant qu'après un laps de dix années les établissemens danois des côtes occidentales de l'Afrique cesseraient absolument tout commerce d'esclaves. Le 31 juillet 1792, jour anniversaire du mariage du prince régent, les corporations de la ville avec leurs douze bannières, l'artillerie bourgeoise et tous les paysans de la contrée se réunirent à la porte occidentale de Copenhague (*Vesterport*), sur la place extérieure où s'élevait déjà le piédestal de la nouvelle colonne. Des salves de canon annoncèrent l'arrivée du prince, qu'accompagnaient Bernstorf et Reventlow. Après lui avoir adressé quelques paroles, Colbiœrnsen lui présenta une médaille d'or sur laquelle ces mots étaient gravés : « En l'année 1792 après Jésus-Christ, les citoyens danois se sont unis pour élever à cette place une colonne de pierre en souvenir des bienfaits de leur roi Christian VII envers l'ordre des paysans, et en particulier de l'abolition du *stavnsbaand.* » Le prince royal prit cette médaille et la posa dans une ouverture pratiquée à la base du monument. Puis un des notables demanda et obtint la permission de déposer dans une autre ouverture la médaille qui avait été frappée vingt-quatre ans auparavant à l'occasion de la naissance du prince Frédéric. La dernière pierre du piédestal fut ensuite scellée au bruit des canons et des acclamations de tout un peuple qui suivit le prince jusqu'à son palais, à travers les fanfares et les fleurs. Cinq ans après, à la fin de 1797, fut terminée la co-

(1) Le *rigsbankdaler* vaut aujourd'hui 2 fr. 80 cent.

lonne qu'on voit encore aujourd'hui en face de la principale entrée de Copenhague. Quatre statues en décorent la base : l'une représente la fidélité avec un chien étendu à ses pieds; la seconde, qui figure le courage, tient des piques dans les plis d'un drapeau; la troisième représente les travaux du paysan et sa récompense; elle a une main posée sur une charrue, et tient de l'autre une corne d'abondance; la quatrième enfin est un symbole de l'amour de la patrie et porte une couronne civique. L'une des faces du monument porte cette inscription : « Notre roi a reconnu que la liberté civile inspire l'amour de la patrie et le courage de la défendre, le désir des lumières, le goût du travail et l'espoir salutaire du bonheur. » Sur l'autre face, on peut lire : « Le roi a ordonné que le *stavnsbaand* fût aboli, et que les lois sur l'agriculture fussent bien et dûment obéies, afin que le paysan libre pût devenir un bon, brave et intelligent citoyen. » Enfin le piédestal porte cette dédicace : « A Christian VII, roi de Danemark et de Norvége, les citoyens danois unis et reconnaissans, » et ces seuls mots significatifs en l'honneur du prince régent : « La base de ce monument a été posée en 1792 par Frédéric, fils du roi et ami du peuple. »

L'essor une fois donné à la liberté ne s'arrêta pas. Comme la condition des paysans du Jutland avait été améliorée par l'abolition du *stavnsbaand*, celle des paysans du Slesvig et du Holstein le fut par l'abolition du *livegenskab*. Le comte de Bernstorf ne vit pas ce beau résultat de ses efforts; il mourut le 21 juin 1797, laissant au comte de Reventlow la gloire de développer et d'achever ce que tous deux ensemble avaient commencé. Reventlow y travailla pendant trente années encore avec l'aide de la royauté. Il s'efforça de rendre la corvée moins onéreuse et moins tyrannique en la soumettant à des formes plus précises. Son but suprême fut d'engager par tous les moyens les grands propriétaires à suivre l'exemple de la royauté non-seulement par des concessions nombreuses à leurs paysans, mais par la vente même d'une partie de leurs domaines à ceux d'entre ces paysans à qui leurs économies passées ou des emprunts rendus faciles permettaient de devenir, eux aussi, propriétaires. Dans l'espace de vingt années, de 1786 à 1806, cent vingt-six grands propriétaires reçurent l'autorisation de vendre les terres où la loi les obligeait naguère de nourrir des paysans vassaux, et par suite, un quart environ des paysans danois devinrent, pendant cette période, non-seulement fermiers à vie (*livsfæstere*), c'est-à-dire usufruitiers pendant leur vie moyennant certains engagemens et certaines redevances annuelles, mais fermiers héréditaires (*arvefæstere*), c'est-à-dire pouvant léguer et vendre la ferme, sans pouvoir toutefois emprunter sur hypothèque, puisqu'ils devaient à perpétuité au véritable propriétaire

une redevance fixe annuelle, hypothéquée sur le *gaard* même. Ils devinrent même propriétaires proprement dits (*eiere* ou *selveiere*), c'est-à-dire maîtres de vendre la propriété et de la grever d'hypothèques. La même transformation s'opérait sur les terres royales et sur celles qui appartenaient à des fondations publiques, comme les hôpitaux, les écoles et l'université. Les pâturages et terres vagues furent vendus par petites portions à des prix meilleurs que les prix d'achat; cette vente fournit à leurs pauvres possesseurs les moyens d'acheter des terres plus productives, qui furent d'ailleurs mieux cultivées, la liberté profitant, comme l'influence d'un air plus pur, à la terre aussi bien qu'au paysan. Le progrès fut si rapide, que vers 1810 le Jutland septentrional et une grande partie du Slesvig étaient presque entièrement couverts de propriétés acquises par des paysans.

Avec l'accomplissement de la réforme territoriale finit la période brillante et pacifique de l'histoire du Danemark; nous arrivons ensuite aux agitations, aux crises intérieures que la société danoise eut à traverser depuis les premières années du XIXe siècle. Le parti féodal ne va rien négliger pour annuler les résultats qui avaient illustré les premières années de l'administration de Frédéric VI; la diplomatie européenne, de son côté, viendra prêter son appui à des prétentions qui menacent le Danemark à la fois dans le développement de sa liberté intérieure et dans le maintien de son indépendance au dehors.

II.

Le contrecoup des grandes guerres continentales et celui de la révolution de 1830 inaugurèrent par des complications sérieuses la nouvelle période de l'histoire du Danemark. Allié fidèle de la France, il se vit, comme on sait, gravement maltraité par l'Angleterre en 1801 et 1807, et il fut à deux doigts de sa perte. Il poursuivit néanmoins jusqu'en 1814 une lutte désintéressée pendant laquelle les paysans danois prouvèrent par leur patriotisme dévoué qu'ils étaient reconnaissans et par conséquent qu'ils étaient dignes des nouvelles institutions. Toutefois, les désastres d'une guerre si acharnée empêchant que la royauté pût donner suite à l'accomplissement de ses projets, on ne tarda pas à perdre même les bienfaits acquis. En 1807, les lois destinées à encourager la vente des domaines furent abolies, et en 1816 disparurent les banques instituées pour faciliter aux paysans les emprunts nécessaires. A la même époque, le roi déclara dissoute la grande commission de réforme instituée le 25 août 1786. Cette commission pouvait se rendre ce témoignage, qu'elle avait dignement accompli sa tâche. Elle avait attaqué le servage, elle l'avait presque

déraciné du sol danois sans porter aucune atteinte au droit de propriété; elle avait accompli une révolution sociale sans ruine et sans dommage pour aucun citoyen, — succès magnifique dont il fallait remercier ses deux principaux chefs, le généreux prince royal, devenu depuis 1808 le roi Frédéric VI, et Reventlow, le Colbert du Danemark.

Les embarras extérieurs que les premières années du XIXe siècle suscitèrent au Danemark n'empêchèrent cependant pas l'accomplissement d'un certain nombre de réformes économiques qui sont devenues pour ce pays, avec l'abolition du servage, consommée dans la période précédente, les bases de toute prospérité intérieure. Aménagement des forêts, digues contre l'envahissement des sables qui menacent toujours une partie des côtes du Danemark, remaniement de la division civile en *amter* ou départemens, réforme du système des impôts, instruction populaire, assistance publique, il n'est pas un seul de ces graves sujets qui n'ait attiré l'attention des ministres de Frédéric VI, et chaque branche de l'administration danoise vit encore aujourd'hui des principes mis en pratique à cette époque. Reventlow prit une grande part à ces changemens, et l'on retrouve avec respect, en lisant aujourd'hui ses rapports et ses exposés de motifs, l'empreinte de son bon vouloir, de son zèle patriotique et de son expérience. C'est toujours un beau spectacle que celui de l'homme d'état vouant toutes les forces de son intelligence et sa vie tout entière aux intérêts de son pays; mais un tel exemple est surtout magnifique, s'il s'agit d'un ministre dont l'âme soit restée généreuse, incorruptible, et si telle a été sa bonne étoile, qu'il ait pu susciter quelqu'une de ces grandes réformes sociales destinées à devenir les bases fondamentales des sociétés modernes, parce qu'elles satisfont à certains droits sacrés de l'humanité. Sa gloire n'appartient plus alors au seul peuple au milieu duquel il a vécu, mais à tous les peuples. Reventlow eut cette rare fortune, et vit s'accomplir en Danemark, sans révolution sanglante et sans déchirement intérieur, plusieurs de ces grands changemens pour lesquels nous avons subi tant de malheurs.

Reventlow était mort en 1827. Le reste du règne de Frédéric VI, jusqu'en décembre 1839, est rempli par les contrecoups de la révolution de 1830, qui eut un rapide écho en Danemark aussi bien que dans le reste de l'Europe; mais, chose singulière, elle rencontra ici pour auxiliaires les promesses des traités de 1815. Le roi de Danemark s'était alors engagé à donner des états provinciaux au Holstein; il ne retarda pas l'accomplissement de sa parole, car dès 1819 il appela autour de lui les notables du Holstein pour les consulter sur un projet de loi. Néanmoins, ces notables ayant exigé du roi une part im-

portante d'autorité législative et la résurrection d'anciens priviléges féodaux, le projet ne reçut pas alors d'exécution. On le reprit après 1830, et, afin que les provinces danoises ne fussent pas moins bien traitées que le duché allemand qui en dépendait, Frédéric VI voulut donner au Jutland et aux îles, ainsi qu'au Slesvig, une garantie pareille de liberté. Cette concession importante fut l'objet de l'ordonnance du 28 mai 1831. Le roi désigna lui-même des hommes expérimentés du royaume et des duchés pour venir, le 9 juillet de l'année suivante, à Copenhague, exposer leur avis sur la constitution des futurs états, et le 15 mai 1834 parut l'ordonnance qui les organisait définitivement. Les premières convocations eurent lieu dans la seconde moitié de 1835 et les premiers mois de 1836; les suivantes se succédèrent de deux en deux ans jusqu'en 1846.

Il faut insister sur cette création, car l'établissement des états provinciaux fut pour le Danemark, aussi bien que pour plusieurs pays de l'Europe, une concession dont le principe n'était autre que celui de la représentation nationale, et une transition naturelle vers la forme constitutionnelle et parlementaire du gouvernement. A ce titre, on peut dire que les états provinciaux marquent une des phases principales par lesquelles ont dû passer les institutions de l'Europe moderne. A peine avons-nous recueilli en France les documens relatifs à l'établissement de nos assemblées provinciales, dont l'histoire bien connue jetterait une lumière imprévue sur les progrès mal étudiés encore de nos libertés : nous pouvons du moins connaître celles de l'Allemagne, qui subsistent, et celles de l'Europe septentrionale, abolies depuis quelques années seulement. Il y eut en Danemark quatre assemblées d'états, une pour chacun des duchés, une pour le Jutland, une pour les îles. Les membres étaient nommés en partie par le roi, en partie par les grands propriétaires, par les villes et par les paysans. Ainsi le mouvement de 1830 avait amené en Danemark et en France un résultat identique, c'est-à-dire une participation plus grande de la nation en général et de la bourgeoisie en particulier au gouvernement. Toutefois il serait facile de démontrer par les chiffres que les grands propriétaires avaient une part d'influence dix fois supérieure à celle des habitans des villes et cent fois à celle des paysans. Cette inégalité entre les différentes classes d'une même nation s'explique en partie par cette pensée du législateur, que la propriété et la fortune doivent être les bases de la représentation nationale; cependant l'application, même rigoureuse, d'un pareil principe n'aurait certainement pas procuré aux grands propriétaires des avantages aussi exorbitans, car les paysans, grâce aux imposantes réformes que nous avons énumérées, possédaient dès lors en Danemark plus de la moitié du sol, et on a calculé que, suivant une répartition égale

et impartiale de la représentation selon l'état actuel de la propriété, les grands propriétaires eussent envoyé aux assemblées provinciales un nombre de députés huit fois moins grand. Il faut évidemment chercher la cause de cette inégalité dans les circonstances extérieures qui avaient alors modifié la politique du gouvernement danois. La révolution de juillet avait soulevé en Europe une première effervescence toute populaire d'où était née l'institution des états provinciaux, promise, au moins pour le Holstein, dès 1815; mais ces états ne s'étaient assemblés et leur institution n'avait été définitivement réglée qu'en 1834, c'est-à-dire au moment où l'Europe, ayant reconquis un peu de calme, était revenue en partie à ses anciens principes de gouvernement. Il se trouvait que la révolution s'était faite au profit des classes ayant en mains la propriété, et il n'est pas difficile de s'apercevoir, pour ce qui concerne le Danemark, que son gouvernement avait obéi à une réaction anti-démocratique, en conférant aux classes élevées une supériorité notable dans les nouvelles assemblées.

Du reste, les droits et la sphère d'action des états provinciaux étaient fort restreints. Les états étaient purement consultatifs; leur convocation n'était pas réglée d'avance, elle dépendait du bon plaisir du roi, qui toutefois permettait de les assembler tous les deux ans. Le roi fixait lui-même la durée de chaque session : elle était ordinairement de deux mois, délai fort insuffisant pour un examen sérieux des affaires, et qui ne permettait pas de délibérer sur les pétitions privées, lesquelles ne pouvaient être discutées qu'après les propositions royales. Ainsi constitués, les états provinciaux donnèrent pendant quatorze ans au Danemark, de 1834 à 1848, une représentation incomplète. Leur établissement n'était, ni par l'effet ni même par l'intention, en harmonie avec les sages et libérales réformes qui avaient récemment favorisé la cause des paysans et celle de la bourgeoisie; il avait même le tort d'introduire des divisions malheureuses dans un petit pays dont il fallait diriger tous les efforts vers l'unité. Toutefois ce fut pour le Danemark un sérieux essai de la vie parlementaire : la nation s'habitua à se voir représentée; elle commença à penser que les affaires ne devaient pas se passer de son intervention; le Danemark apprit à se servir de la tribune. Quelque lent et insensible qu'il puisse paraître, ce fut un progrès vers la liberté. Les réformes sociales avaient amené les réformes politiques.

Le règne de Frédéric VI avait été ainsi pour le Danemark l'époque précise d'une transition des institutions du moyen âge aux institutions communes à presque toute l'Europe moderne, et bien que l'abolition du servage et la mobilisation de la propriété ne fussent pas encore tout à fait consacrées par l'usage, cependant les principes

étaient posés, et l'exemple donné par le gouvernement sur ses grands domaines avait commencé à les faire passer dans la pratique. Le règne de Christian VIII, du 3 décembre 1839 au 28 janvier 1848, ne fut que le développement des germes contenus dans ces réformes sociales et politiques. Personnellement, Christian VIII était ami des institutions libérales. Gouverneur de la Norvége en 1814, quand nos propres malheurs accablaient le Danemark, notre dernier allié, il avait encouragé et soutenu la cause de l'indépendance norvégienne, et, de concert avec son secrétaire et ami Adler, il avait donné à ce pays la constitution presque républicaine qu'il a définitivement gardée. Il avait ensuite voyagé à Naples et en France, sympathisant partout avec le parti libéral, et fréquentant à Paris les salons du duc d'Orléans plus volontiers que ceux des Tuileries. Prince royal, il écrivait dans une lettre du 16 février 1837, que j'ai sous les yeux, que « le meilleur gouvernement pour l'Europe du XIX[e] siècle lui semblait être celui qui saurait combiner la responsabilité ministérielle avec la prérogative royale, » et il ne cessa, pendant tout le règne de son cousin, d'encourager le progrès politique du Danemark. Devenu roi absolu, il trouva en effet le fardeau trop pesant, protégea les états provinciaux, prit un vif intérêt à la prospérité si brillante alors des gouvernemens constitutionnels de l'Europe, s'attacha principalement à celui de la France qu'il aimait, et conçut, dès l'époque de son avénement, le projet de diriger le Danemark dans la même voie. Cette pensée le préoccupa sans cesse, et il voulut à son lit de mort confier à son fils la mission qu'il aurait lui-même accomplie, s'il avait plus longtemps vécu, — de donner au Danemark une sage liberté.

Il faut dire toutefois que si le règne de Christian VIII dirigea incontestablement le Danemark dans la voie constitutionnelle, il ne continua cependant pas de propos délibéré les réformes sociales auxquelles Frédéric VI avait fait faire un si grand pas. L'institution des états provinciaux avait tourné, nous l'avons dit, au profit de la grande propriété. Loin d'y contredire, le nouveau règne n'imposa pas à celle-ci de nouvelles concessions; aussi vit-on se former, dès l'année 1844, la société des *Amis des paysans* (*Bondevennerne*), qui se proposa d'abord uniquement de susciter par son intervention légale et pacifique le développement des institutions favorables à l'agriculture et à la transformation de la propriété au profit des habitans des campagnes, mais dont les prétentions devaient plus tard devenir si inquiétantes. En second lieu, on laissa subsister d'anciennes relations féodales qui créèrent pour le Danemark, outre les entraves intérieures détruites en partie par les Bernstorf, les Reventlow et les Colbiœrnsen, des embarras extérieurs consacrés et aggravés par les traités de 1815.

En présence de ces embarras, la noblesse du Holstein crut qu'elle pourrait conserver, augmenter même ses anciens privilèges et faire valoir des prétentions qui avaient grandi avec le temps. Il s'agissait dès lors de cette fameuse idée d'un état séparé de Slesvig-Holstein qui devait, disait-on, être indépendant du royaume de Danemark, et suivre tout entier un autre ordre de succession que celui qui régissait le royaume. Le danger avait été prévu par le prédécesseur même de Christian VIII : Frédéric VI avait entamé des négociations avec les grandes puissances intéressées au maintien de l'intégrité du Danemark; mais il mourut avant qu'elles fussent terminées. Christian VIII continua les négociations, et il publia en 1846 une *Lettre ouverte,* par laquelle il déclarait que le Danemark, le Slesvig, le Lauenbourg et le Holstein-Glucksbourg, parties intégrantes et inséparables d'un même état, se trouvaient et demeuraient incontestablement soumis à l'ordre de succession agnatique et cognatique à la fois, c'est-à-dire par les mâles et les femmes, proclamé par la loi royale de 1665. Pour la partie gottorpienne du Holstein, il y avait lieu d'espérer, disait-il, que par suite des négociations pendantes et fort avancées déjà, elle passerait au même héritier qui recevrait la première. Malheureusement, pendant qu'il cherchait à désarmer ainsi le *sleswig-holsteinisme,* Christian VIII, qui avait épousé en secondes noces la fille du feu duc d'Augustenbourg, avait le tort de céder à des influences de famille en confiant d'une manière impolitique le gouvernement des deux duchés réunis à l'un de ses deux beaux-frères. Cette union temporaire du Slesvig et du Holstein sous une même administration ne fut pas une des circonstances les moins favorables au projet des deux princes d'Augustenbourg, au moment où leur ambition était irritée par la publication de 1846. Comme Frédéric VI avait en 1834 opposé aux prétentions de la noblesse holsteinoise l'institution, démocratique dans son principe, des états provinciaux, ce fut alors que Christian VIII songea sans aucun doute à se faire une arme de la promesse d'un gouvernement constitutionnel. Les choses en étaient là quand la révolution de 1848 fit éclater la révolte des duchés et passer le Danemark d'un gouvernement absolu, au moins dans les formes, à un régime constitutionnel basé sur le suffrage universel. Toutefois la constitution nouvelle, promulguée le 5 juin 1849, ne put être appliquée immédiatement au duché de Slesvig, alors en pleine révolte, et cette clause y fut insérée : « Sauf à régler après la conclusion de la paix tout ce qui concerne le gouvernement du duché de Slesvig. »

La guerre contre les duchés se termina, on se rappelle avec quel succès et après quels héroïques efforts. Les Danois méritaient qu'une paix glorieuse et réparatrice leur rendît au moins le duché de Slesvig, disputé, envahi par les Allemands. Voici quelle solution la di-

plomatie européenne a fait éclore. — On rétablit d'abord le *statu quo ante bellum.* — Pour ce qui concernait le Holstein, personne ne s'en étonnait. Simple annexe de la monarchie danoise et faisant partie de la confédération germanique, il n'avait aucune raison de demander ou de subir les institutions que s'était volontairement données le Danemark; mais de quel droit défendait-on au Slesvig de participer à la constitution danoise, promulguée après le commencement de la guerre? Aussi n'était-ce là qu'une disposition transitoire. A la suite des protocoles de Londres et de Varsovie (2 août et 24 mai 1851) et des traités avec la Prusse et l'Allemagne, la publication royale (*Kundgiœrelse*) du 28 janvier 1852 annonça au Danemark qu'un arrangement définitif avait été conclu de concert avec les grandes puissances. Que devenait le Slesvig, pour la possession, pour l'incorporation duquel on s'était battu?

Le gouvernement danois se décidait à abandonner les plans du parti des Danois jusqu'à l'Eider (*Eider-Danske*), qui, redoutant le contact de l'Allemagne, voulait étendre les institutions danoises au Slesvig, mais non pas au Holstein, simple annexe du royaume, et il adoptait la doctrine du *heelstat,* c'est-à-dire du parti qui voulait l'intégrité absolue de toutes les parties de la monarchie danoise, réunies, malgré leur nationalité diverse, sous des institutions communes. Le gouvernement danois s'engageait, par le même acte, à soumettre aux chambres dans le plus bref délai possible un projet de constitution commune pour toutes les provinces du royaume. Tout à l'heure le Danemark pouvait se plaindre d'avoir obtenu trop peu après toutes ses victoires, puisqu'on semblait détacher le Slesvig du royaume; maintenant la diplomatie européenne lui accordait trop en vérité, puisqu'on proposait une incorporation dangereuse du Holstein. Pour comble de contradiction, la publication royale, en attendant l'exécution de ces promesses, réglait le gouvernement de telle sorte, que la constitution danoise restait confinée dans le Danemark proprement dit, c'est-à-dire le Jutland septentrional et les îles. La diète danoise ne représentait ainsi que cette partie du royaume; certaines affaires étaient reconnues communes aux deux duchés de Slesvig et de Holstein, et traitées par les deux ministres de Slesvig et de Holstein-Lauenbourg. Ces deux ministres enfin n'étaient responsables qu'envers le roi; la responsabilité des autres ministres danois s'appliquait seulement à celles de leurs attributions qui concernaient le royaume proprement dit. Enfin chacun des duchés aurait une assemblée d'états provinciaux avec voix délibérative sur les questions qui étaient du ressort des anciens états.

Si telle devait être l'issue des efforts, des victoires même du Danemark, c'était, on le comprendra sans peine, une véritable, une cruelle

déception, car la forme du gouvernement absolu était ainsi rétablie dans le Slesvig, comme si le Danemark n'avait pas rejeté l'absolutisme; l'on instituait officiellement de la sorte entre les deux duchés une conformité d'institutions, — bien plus, une communauté de rapports qui allaient mettre sans cesse en présence l'esprit allemand, envahissant de sa nature, et l'esprit danois du Slesvig, affaibli par l'isolement et mutilé. Était-ce pour montrer aux Danois combien était chimérique le fantôme d'un Slesvig-Holstein? Ne prévoyait-on pas facilement qu'à l'invasion armée, repoussée énergiquement par les armes, succéderait, grâce à l'impuissance d'une administration isolée et d'institutions sans vigueur, l'envahissement plus redoutable, parce qu'il serait silencieux et caché, des mœurs et de l'influence allemandes? Enfin que devenait dans cette combinaison le rôle de la diète danoise, ne représentant qu'un tiers du royaume, en présence d'un cabinet dont une partie était responsable envers elle pour ce tiers du royaume seulement, tandis qu'une autre partie restait complétement irresponsable? On conçoit que les chambres danoises ne se résignèrent qu'avec peine à accepter cette déclaration, conforme aux vœux de la Prusse et de l'Allemagne. Elles songèrent du moins qu'il y avait à tant de périls une issue : la constitution commune, dont la prompte exécution était promise par le gouvernement. Il fallait donc attendre patiemment que l'œuvre en fût élaborée. Sans doute il semblait plus naturel et plus facile, comme le parti de l'Eider le souhaitait, d'étendre la constitution au Slesvig, et de laisser au Lauenbourg et au Holstein leurs anciennes institutions, mieux en rapport avec les institutions de l'Allemagne. Pourtant, puisque le gouvernement avait cru pouvoir s'engager à donner à toutes les parties du royaume une constitution commune, il parut qu'on devait, une fois l'accord ainsi conclu avec les grandes puissances, soutenir ses efforts, afin de faire participer les duchés allemands eux-mêmes à la constitution libérale du Danemark; mais ce dernier point contenait précisément la grande difficulté. Quoi! l'Autriche et la Prusse permettraient, susciteraient même en l'an de grâce 1853 un progrès aussi libéral que l'extension des institutions de 1849 au Holstein, duché allemand? Cela n'était pas vraisemblable, cela était impossible. Et cependant personne dans les chambres danoises n'admettait l'idée que le ministère voulût, pour la rendre acceptable, modifier la constitution dans un sens anti-libéral. Quel moyen restait-il donc d'organiser pour tous les états soumis à la royauté danoise une constitution commune?

Pendant que les chambres et le pays étaient tout entiers à ces tristes réflexions, craignant la durée, craignant l'issue d'un *statu quo* dont les conditions étaient si funestes, le ministère de son côté sem-

blait croire que, sauf la promesse du 28 janvier, à laquelle il aurait à songer dans un temps plus ou moins éloigné, toutes les difficultés étaient tranchées, puisqu'on était d'accord avec les cabinets étrangers. Il fallait donc se hâter de vider encore quelques engagemens envers les puissances, c'est-à-dire terminer l'affaire, pendante alors, de la succession, organiser d'avance une partie des rapports communs ou mutuels entre les diverses grandes provinces de la monarchie, changer, par exemple, la ligne de douanes, etc., tout cela avant d'organiser la constitution commune. Les chambres se trouvèrent d'un avis justement opposé, puisqu'à leur sens le plus pressé était d'accomplir la promesse faite au pays, et de faire cesser, — en réglant, d'accord avec la représentation nationale, les bases de la constitution commune, — une situation pénible et à tous égards périlleuse.

Telles étaient les dispositions mutuelles du ministère et des chambres, quand le message royal (*Budskab*) du 4 octobre 1852 vint proposer l'acceptation du prince Christian de Glucksbourg comme héritier de la couronne danoise aux lieu et place de la descendance féminine, et l'abolition des articles 27-40 de la loi royale du 14 novembre 1665, admettant à succéder les mâles et les femmes. Cette proposition, ainsi conçue, était le résultat des négociations engagées depuis le règne de Frédéric VI, continuées par Christian VIII et Frédéric VII. Aussi longtemps que vivraient le roi actuel et le prince héréditaire Frédéric-Ferdinand, son oncle, l'ordre de succession dans la monarchie danoise tout entière n'était sujet à aucune controverse; mais à la mort du prince, s'il ne laissait pas de postérité mâle, le maintien de l'intégrité serait menacé, parce que des doutes pouvaient s'élever quant à la succession dans certaines parties de la monarchie. — En présence de cette perspective, il était devenu indispensable de choisir pour successeur éventuel un prince qui devînt cessionnaire à la fois des *droits incontestables* et des *prétentions douteuses* aux différentes parties de la monarchie danoise.

Les *droits incontestables* étaient ceux de la maison royale danoise sur toute la monarchie, excepté une partie du Holstein (1), droits issus de la loi royale de 1665, qui appelait au trône, après l'extinction des mâles descendant de Frédéric III, premier roi héréditaire de la maison d'Oldenbourg, la descendance féminine. Après le roi ac-

(1) C'est-à-dire non-seulement sur les parties appartenant à la couronne danoise (*regnum Daniæ*), à savoir les îles danoises, le Nord-Jutland, le Slesvig ou Sud-Jutland, avec les dépendances et les colonies danoises, mais aussi sur toutes les autres possessions que les rois de Danemark avaient acquises ou devaient acquérir à titre de propriété particulière, à savoir le duché de Lauenbourg, et, dans le Holstein, les anciennes possessions allodiales des Schauenbourg et le district de Ploën.

tuellement régnant, Frédéric VII, et après le prince héréditaire Frédéric-Ferdinand, frère de Christian VIII, âgé de soixante-un ans et sans enfans, l'ordre de succession désignait évidemment la sœur du prince héréditaire, Mme la landgrave Louise-Charlotte de Hesse, et après elle ses enfans et leurs lignes dans l'ordre suivant : d'abord le prince Frédéric de Hesse, — ensuite sa sœur aînée, la princesse Marie, épouse du prince Frédéric d'Anhalt-Dessau, — et puis sa sœur cadette, Mme la princesse Louise, épouse du prince Christian de Glucksbourg.

Les *prétentions douteuses,* — portant sur la succession de la partie du Holstein qui avait formé jusqu'à la chute du Saint-Empire d'Allemagne le duché-fief de Holstein, à l'exception du district de Ploën, — étaient celles que mettaient en avant la maison royale de Danemark en vertu des dispositions de sa loi de succession, — le chef de la ligne principale, dite de Kiel, de la maison d'Oldenbourg, c'est-à-dire l'empereur de Russie, — enfin les princes apanagés séparément (*afdelte Herrer*) de la ligne collatérale de Sonderbourg, nommément les princes d'Augustenbourg.

Les argumens de la ligne de Sonderbourg étaient dénués de fondemens, car longtemps avant la dissolution de l'empire d'Allemagne elle avait cédé à la maison royale de Danemark ses possessions féodales et les droits dans le Holstein qui s'y rattachent. Elle avait cessé ensuite de demander l'investiture, condition indispensable sur laquelle reposait pour cette ligne tout droit de succession dans l'ancien duché-fief de Holstein. D'ailleurs les princes d'Augustenbourg avaient compromis leurs prétentions par des mariages inégaux et avaient perdu récemment encore toute apparence de droit par leur félonie contre leur légitime souverain (1).

Il n'en était pas de même des autres prétentions, et il était reconnu que l'empereur de Russie et le roi de Danemark possédaient, en leur qualité de chefs de famille, la faculté de régler par un commun accord le droit de succession dans l'ancien duché-fief de Holstein. En vertu de cette faculté, l'empereur de Russie signa le protocole de Varsovie du 5 juin 1851, par lequel il se déclarait prêt à renoncer à ses droits éventuels en faveur du prince Christian de Glucksbourg et de sa descendance mâle. Toutefois il était entendu que les droits éventuels des deux branches cadettes de Holstein-Gottorp seraient expressément réservés, et que ceux dont le chef de la branche aînée faisait l'abandon pour lui-même et pour sa descendance mâle renaî-

(1) Voyez la *Note diplomatique concernant l'affaire de la succession,* adressée aux cabinets de Berlin, de Londres, de Paris, de Stockholm et de Vienne (*Note betræffende Arvefølgespørgsmaalets Ordning*, etc.). Elle fait partie des actes diplomatiques qui ont été communiqués récemment aux chambres danoises.

traient dans la maison impériale de Russie à l'époque où la descendance mâle du prince Christian viendrait à s'éteindre.

Conformément aux dispositions de l'empereur de Russie, le roi de Danemark obtint, le 18 juillet 1851, les renonciations de sa tante la landgrave de Hesse avec celles du prince de Hesse et de la princesse Marie d'Anhalt-Dessau, fils et fille de la landgrave. La princesse Louise-Wilhelmine, sœur cadette de la princesse Marie, renonça même à ses droits en faveur de son mari le prince de Glucksbourg et de leur descendance mâle commune. De la sorte, après que le traité de Londres, signé par les grandes puissances le 8 mai 1852, eut reconnu et approuvé, sur la base de l'intégrité monarchique du pays, l'arrangement de famille adopté par le roi de Danemark, le message du 4 octobre 1852 vint présenter à la sanction des chambres danoises tout ce qui avait été conclu conditionnellement avec les cabinets européens, et cette affaire fut soumise à l'examen d'une commission nombreuse composée de membres de chacune des deux chambres.

Si le message n'avait contenu que la proposition d'approuver l'arrangement de famille désignant un candidat en faveur duquel l'empereur de Russie avait renoncé à ses prétentions, le vote de la commission aurait été unanime. Une telle combinaison sauvegardait évidemment l'avenir du Danemark, et le prince de Glucksbourg était d'ailleurs accepté de la nation autant pour son cœur vraiment danois et sa belle conduite pendant la guerre que pour les circonstances diplomatiques qui recommandaient son adoption; mais le ministère demandait en outre que les articles 27-40 de l'ancienne loi royale, seuls conservés par la constitution de 1849 et réglant l'ordre de succession en Danemark en faveur des mâles et des femmes également, fussent abolis. A cette condition seulement, suivant le ministère, on pouvait accepter les généreuses renonciations de la Russie, et quiconque voulait profiter des offres de l'empereur devait nécessairement voter le changement proposé dans la loi de succession danoise.

Une vive opposition se forma dès les premières séances de la commission contre l'interprétation donnée par le ministère aux actes diplomatiques, et la majorité de la nation partagea l'anxiété de ses représentans. Une foule d'écrits furent publiés pour et contre l'abolition de la loi royale par des hommes considérables, dont l'opinion ne pouvait manquer d'exercer une profonde influence, — par M. A. S. Œrsted dans le sens du gouvernement, par M. Wegener et quelques autres dans le sens opposé. M. Wegener surtout fit circuler d'abord parmi les députés, puis dans le public, sous le titre modeste de *un Manuscrit,* un examen complet de la question, net, précis, lucide, d'une logique serrée et d'une perspicacité rare, qualités ha-

bituelles à l'auteur bien connu des recueils de documens concernant les Augustenbourg.

C'est dans le livre de M. Wegener que l'opposition parlementaire du Danemark puisa ses principaux argumens. La demande du ministère était, suivant elle, inutile et dangereuse : inutile, car dans les actes officiels et dans les pièces diplomatiques communiqués par le gouvernement à la commission (à moins qu'il n'y eût dans la série de ces documens quelque lacune), rien n'indiquait la nécessité prétendue d'abolir la loi royale, dont l'observation au contraire, sans cesse invoquée, expliquait seule les renonciations de la princesse de Hesse, de ses enfans et de la princesse Louise de Glucksbourg elle-même. Cette demande était dangereuse surtout, dangereuse à beaucoup de titres. — Vous assurez, disait l'opposition, qu'il est de toute nécessité d'établir pour tout le Danemark, au moment où le principe de son intégrité est reconnu, une seule et même loi de succession au trône. Cela est vrai : il est certainement fâcheux que la loi salique, observée dans une partie du Holstein, non consentie en Danemark, apporte un nouveau germe de division dans une monarchie déjà si partagée; mais pourquoi est-ce donc la loi de succession suivie dans une partie d'un duché simple annexe de la monarchie danoise qui doit, selon vous, l'emporter sur l'antique loi du royaume? Et pourquoi, si vous consentez ainsi à abolir en Danemark la succession par les femmes, acceptez-vous la réserve par laquelle l'empereur de Russie a déclaré que les prétentions des Gottorp revivraient lors de l'extinction de la descendance mâle du duc de Glucksbourg? Est-ce que par là vous n'enlevez pas toute garantie à la couronne de Danemark? Le duc de Glucksbourg, candidat accepté de l'Europe et de la nation, n'a pour le moment que deux jeunes fils; l'aîné a dix ans et le second huit. Ne se peut-il pas que ces deux enfans soient enlevés par la mort, et qu'arrivera-t-il par suite d'un pareil malheur, qu'il n'est assurément pas bien téméraire de prévoir? Ce jour-là, si la loi royale qui admet la descendance féminine n'existe plus, le trône du Danemark se trouve sans héritier; mais en même temps les prétentions des Gottorp, réservées par les derniers actes diplomatiques, revivent : une partie du Holstein a donc un héritier, et cet héritier est évidemment plus voisin de la couronne danoise que tout autre prince étranger. Ne viendra-t-il pas aussi un jour où le prince qui aura hérité d'une partie du Holstein sera, au nom du principe de l'intégrité danoise, désigné comme héritier de tout le Danemark? Et quel sera ce prince? Un fils de l'empereur de Russie ou l'empereur de Russie lui-même. Si vous échappez à ce danger-là, voici quel autre péril vous attend. Les princes de la maison de Gottorp ont conservé des prétentions sur le Slesvig. Ils les feront valoir très facilement quand

le reste de la monarchie se trouvera inquiété, divisé, affaibli par l'incertitude de la succession, et vous verrez, par cette issue encore, poindre ce Slesvig-Holstein que le Danemark a déjà renversé par les armes, mais que vous ne déracinerez que par de sages et fortes institutions données à toutes les parties de notre monarchie danoise.

Votre but, ajoutait l'opposition danoise par la bouche de M. Wegener, votre but est, dites-vous, d'éloigner du trône de Danemark cette multitude de prétendans dont les droits respectifs sont autant de germes de rivalités et de troubles civils. L'objection ne manquerait pas de gravité si vous refusiez de laisser revivre les droits des Gottorp; mais pourquoi, reconnaissant et admettant pour l'avenir les prétendans russes, écartez-vous pour toujours les prétendans danois des lignes féminines, plus voisins de la couronne et à tous égards moins redoutables? Quand notre monarchie se compose de plusieurs parties tout à fait distinctes et soumises, au moins jusqu'à présent, à des conditions de gouvernement et à des lois de succession différentes, combien ne devons-nous pas au contraire nous efforcer de grouper autour du trône le plus d'héritiers vraiment danois, de peur qu'une interruption malheureuse dans la lignée de nos rois n'ouvre la route à des ambitions étrangères dont le succès deviendrait la ruine de notre nationalité! Vous nous reprochez de prévoir les malheurs de trop loin. Nous répondons que nos conjectures ne portent pas sur un avenir bien éloigné, puisque la vie de deux jeunes princes, de deux enfans, exposée à tous les hasards, nous en sépare seule, et nous répondons aussi que, fussent-elles très lointaines, vous les devez trouver légitimes, étant appuyées, hélas! sur l'exemple de nos dangers tout récens et des complications actuelles.

Nous venons de résumer les raisonnemens sur lesquels s'appuya l'opposition danoise dans la question soulevée par le message royal du 4 octobre 1852. — La commission chargée d'examiner la question se composait de vingt-cinq membres. Le choix du duc de Glucksbourg fut admis et approuvé à l'unanimité; mais il n'en fut pas de même pour ce qui regardait l'abolition de la loi royale. Neuf membres votèrent pour le rejet de la proposition ou du moins pour qu'elle fût retardée jusqu'après la mise en pratique de la constitution commune promise à toute la monarchie danoise; sept furent d'avis que la proposition fût approuvée à la condition que l'acte officiel destiné à lui donner force de loi porterait cette clause expresse, qu'on respecterait le principe de l'intégrité de la monarchie, et que nul héritier ne recevrait le royaume de Danemark incomplet et mutilé. Ce premier échec inspira au ministère un vif mécontentement qu'il ne dissimula point. Une seconde défaite amena une rupture entre le cabinet danois et le parlement. Il s'agissait pourtant cette fois d'une

proposition à laquelle les chambres ne pouvaient refuser absolument leur concours; mais le souvenir du débat sur la loi royale n'avait évidemment pas cessé de dominer les esprits.

Le cabinet danois présentait un projet de loi sur les douanes comme conséquence de la publication du 28 janvier, et il invitait les chambres à le sanctionner par leur vote comme devant inaugurer l'accomplissement d'une précieuse unité. Le projet contenait deux parties bien distinctes, l'une portant sur plusieurs changemens de tarifs tendant à égaliser ceux du Holstein et ceux du Danemark, l'autre ayant pour but la translation de la ligne des douanes de l'Eider à l'Elbe, c'est-à-dire du nord au sud du Holstein. La première partie fut concédée et votée par le *Folke-Thing;* quant à la seconde, elle contenait une mesure d'une grande importance politique et commerciale. C'était un commencement d'exécution de la constitution commune, mais au profit du Holstein seulement. La translation de la ligne douanière à l'Elbe devait avoir pour résultat immédiat de rendre les rapports du Danemark avec l'Allemagne plus intimes et plus incessans que jamais. Là justement était le danger. — Suivez en effet, disaient les orateurs de l'opposition, le travail intérieur de l'Allemagne depuis dix années. Après beaucoup de vœux indiscrètement exprimés, après beaucoup de rêves impatiens dirigés vers l'unité nationale, on l'a vue se mettre à l'œuvre en 1848, et espérer un instant alors qu'elle parviendrait à l'unité politique. La tentative de Francfort a échoué complétement; mais depuis lors la Prusse n'a-t-elle pas adroitement compris que l'unité commerciale et industrielle, moins chimérique, conduirait sans doute au même but, et que dans l'œuvre générale elle saurait trouver son profit? Elle a formé premièrement le Zollverein en y attirant les états du centre de l'Allemagne; elle s'est alliée ensuite au Steuerverein, et s'est annexé de la sorte le groupe des états qui occupent le nord-est de l'Allemagne; elle entoure aujourd'hui du réseau de son union douanière les villes hanséatiques, qui s'y verront peut-être absorber dans un prochain avenir. Qui empêchera cette contagion de s'étendre au Holstein, si, par la translation de la ligne douanière, les relations du Danemark avec l'Allemagne se resserrent avant que les parties isolées de la monarchie danoise aient pu être rapprochées dans une organisation commune? — L'organisation intérieure du royaume devait donc passer, selon l'opposition, avant la question de la ligne douanière, et le projet du gouvernement fut rejeté par la seconde chambre à la majorité de 50 voix contre 45. Puisque le ministère avait présenté son plan comme une inévitable conséquence des négociations européennes, il était naturel qu'il ne cédât pas. Sans attendre que la discussion fût portée à la première chambre ou *Lands-Thing,* il fit prononcer par le roi la

dissolution du *Folke-Thing,* et de nouvelles élections furent annoncées pour la fin de février.

La nouvelle chambre se réunit le 7 mars dernier; mais il ne semblait pas qu'on eût beaucoup gagné par cet appel aux électeurs. Malgré tous les stratagèmes des *Amis des paysans,* alliés du ministère, M. Tscherning, la seule tête vraiment politique de ce parti, n'avait pas été réélu. Sa chute, accompagnée de celle de deux membres du cabinet, avait été un grave échec. Des 45 députés ministériels, 37 étaient réélus; des 50 de l'opposition, 35. Parmi les députés nouveaux, 10 étaient ministériels et 13 de l'opposition. On pouvait donc prévoir que la nouvelle assemblée serait composée à peu près comme la première. En effet, aussitôt qu'elle fut réunie, elle nomma pour son président M. Madvig, ancien ministre de 1848 à 1853, l'un des auteurs de la constitution, et pour l'un des deux vice-présidens M. Spandet, qui faisait aussi partie de la gauche. Enfin l'opposition s'y montra la même, et le ministère fit prononcer une seconde dissolution. Le péril devenait imminent, et il semblait qu'entre la résistance des chambres et la persistance d'un cabinet auquel le roi ne retirait pas sa confiance, une révolution seule pouvait décider; mais le patriotisme réfléchi de la nation danoise accepta une soumission devenue nécessaire. On se résigna à penser que le Danemark n'était pas assez fort pour lutter seul contre la volonté de quelques-unes des grandes puissances de l'Europe; les membres de l'opposition refusèrent un nouveau mandat et concoururent eux-mêmes à l'élection de députés ministériels qui acceptèrent enfin les propositions du gouvernement.

Telle a été l'issue de la crise. On peut dès aujourd'hui en indiquer les conséquences. En premier lieu, le triomphe des partisans du *heelstat* a déjà nécessairement amené d'une part cette séparation tant regrettée par le parti de l'Eider entre le Slesvig et le royaume de Danemark (Jutland et îles), de l'autre une révision de la constitution de 1849. Le gouvernement a présenté à l'examen des nouvelles chambres un projet de loi fondamentale pour le royaume, c'est-à-dire, ne l'oublions pas, pour le Jutland et les îles, car le Slesvig, le Holstein et le Lauenbourg continueront à être régis par leurs états provinciaux. Cette loi fondamentale ne doit point être confondue avec la constitution commune qui sera rédigée plus tard et qui embrassera toutes les parties intégrantes de la monarchie danoise, royaume et duchés. Par conséquent tout ce qui concerne l'armée, la flotte, l'administration générale des finances, des postes et des douanes, en est banni pour trouver place dans la constitution commune. D'après la loi nouvelle, la diète qui s'assemble à Copenhague, le *Rigsdag,* n'offre plus décidément qu'une représentation partielle et

locale, et ses membres ne sont plus les députés de la nation danoise, mais seulement du Jutland et des îles. La constitution de 1849 avait bien, à la vérité, réservé ce qui concernait le Slesvig, et de la sorte les députés des dernières chambres ne représentaient pas ce duché. Il y avait eu à cette exception de bonnes raisons : les Allemands occupaient le duché, et il était sage de ne pas régler son gouvernement pendant qu'il était en révolte ouverte; mais depuis lors est-ce que le Danemark n'avait pas reconquis cette province, et quel autre prix les insurgés eussent-ils attendu de leur succès que de voir ce duché séparé par ses institutions du royaume de Danemark? Restreinte dans l'étendue de son action, la diète de Copenhague, on n'ose plus dire la diète danoise, est destinée à perdre une grande part de son autorité et de son indépendance; elle ne se réunira plus, suivant le projet du ministère, que tous les deux ans, et les fonctionnaires élus ne pourront siéger qu'après avoir été acceptés par le roi. Une nouvelle loi électorale viendra enfin diminuer le nombre de ses membres et limiter les conditions du suffrage.

Le Danemark aura-t-il acheté du moins par un si grand sacrifice une véritable indépendance à l'égard des grandes puissances qui l'environnent? Non, l'influence de la Russie y est désormais considérable, et elle pèsera longtemps sur lui; dans le cas éventuel d'une guerre européenne, le Danemark serait nécessairement lié à la Russie : il n'est personne qui en doute dans le Nord. L'intervention allemande est-elle seulement éloignée ou annulée par celle de la Russie? Pas davantage, car le Slesvig, rapproché du Holstein, nous l'avons déjà fait voir, est une proie plus facile à l'invasion du langage et de la propagande de l'Allemagne. En vain la brutale agression de l'Allemagne a-t-elle été repoussée par les armes; grâce à une diversion puissante, elle atteindra, quoique vaincue, le but vers lequel ont tendu ses efforts. Aujourd'hui même, au moment de la réunion des états provinciaux dans les deux duchés, le prince de Noër et d'autres chefs de l'insurrection slesvig-holsteinoise sont à Hambourg; les grands propriétaires du Holstein ont enfin conservé avec leurs richesses une bonne partie de leurs priviléges, et ils ont recouvré leur ascendant passé.

Mais ce n'est pas tout, et la crise que le Danemark vient de subir laisse encore après elle une source funeste d'embarras intérieurs; je veux parler du compte qu'il faudra régler avec les *Amis des paysans* et du prix qu'ils demanderont pour leur éphémère alliance. Fondée en 1844 dans la seule intention de hâter l'accomplissement des réformes relatives à l'agriculture et à la constitution de la propriété, l'association des *Amis des paysans* n'a pas résisté à l'effervescence politique de 1848. Ses chefs, MM. Tscherning, B. Christensen et

J.-A. Hansen, ont voulu s'emparer des affaires, sans doute pour exécuter facilement et sans entraves les réformes qu'ils méditaient; mais cette ambition nouvelle les a jetés dans de nombreux écarts qui ont effrayé la nation. Après avoir obtenu déjà que le droit de chasse fût conféré à quiconque cultive le sol, que des conditions fort avantageuses fussent offertes aux paysans fermiers de l'état pour le rachat de leurs fermes, qu'il fût permis d'aliéner les fermes appartenant aux fiefs ou majorats, — quand les propriétaires enfin sont presque tous fort disposés à aller au-devant des paysans fermiers, et à leur vendre à des prix très modérés les fermes et terres en toute propriété, — les *Amis des paysans* veulent encore que l'état, faisant un pas de plus, mais un pas vers l'injustice, la violence et le flagrant mépris du droit de propriété, contraigne les propriétaires à vendre leurs domaines à des conditions fixées d'avance par le gouvernement lui-même, et l'on ne peut pas douter que les *Amis des paysans,* qui, dans les dernières discussions, ont apporté au ministère l'appoint de leurs voix, ne demandent bientôt pour récompense la vente forcée des grandes propriétés en Danemark. Qui ne comprend combien cette prétention peut faire naître de complications et d'embarras intérieurs? Les menaces que le pays, à tort ou à raison, croit distinguer pour l'avenir dans les espérances excessives des *Amis des paysans* effraient les possesseurs de terres, et pèsent ainsi d'une manière fâcheuse sur l'agriculture, une des sources principales de la prospérité du Danemark. De plus, elles excitent la résistance des grands propriétaires et réveillent les anciennes prétentions féodales, source première de l'hostilité constante des duchés.

Nous avons vu quels obstacles s'opposent à l'indépendance du Danemark et au sage règlement de ses institutions. Des relations féodales, reste malheureux du moyen âge, en même temps qu'elles multiplient et confondent jusqu'à les rendre inextricables les attaches des différentes parties de la monarchie danoise, suscitent à l'intérieur même du royaume, grâce à une imparfaite constitution de la propriété, l'ambition des fermiers, l'exaltation de leurs imprudens amis et la résistance des grands propriétaires. D'autre part, la nécessité européenne, puisque le mot a désormais passé dans la langue politique du Nord, enlève au Danemark toute liberté extérieure. Malheureusement tout se tient dans l'édifice d'un état, et le commun accord des réformes sociales et politiques est nécessaire pour qu'il y ait entre les diverses institutions d'un même pays une harmonie parfaite. On pourrait bien attendre du bon sens et du patriotisme intelligent dont le peuple danois a donné tant de preuves l'accomplissement des dernières réformes sociales qui lui sont nécessaires, s'il n'avait les mains liées par son ennemie du dehors, la né-

cessité européenne; mais cette ennemie est insaisissable parce qu'elle change de forme et renaît sans cesse : prussienne ou autrichienne l'an dernier, russe aujourd'hui.

A l'heure qu'il est, au nom de cette nécessité, le ministère danois, présidé par M. OErsted, refuse aux chambres le droit de discuter la constitution commune qui doit régir tous les états de la monarchie. Où en est donc, nous le demandons, le progrès constitutionnel dont le Danemark s'est tant réjoui, et de quoi a servi le sang répandu à Fredericia et à Idstedt? Ne parlez plus d'équilibre européen. Quoi! voilà une petite, mais héroïque nation qui, par ses progrès intérieurs, par ses réformes sociales, par son passage calme et digne de l'absolutisme à la liberté, par l'usage pur et sans excès de cette liberté, a mérité toutes les sympathies de l'Europe, et la diplomatie a permis qu'elle fût divisée, mutilée par d'ambitieux voisins et refoulée dans l'absolutisme! Quelle insulte à la mémoire de ceux qui sont morts sur les derniers champs de bataille! Quelle douleur pour ceux qui survivent, et pour ceux-là en particulier (car les ministres du Danemark sont apparemment tout aussi dévoués à leur pays que leurs concitoyens), pour ceux-là qui se trouvent obligés d'être, en pareille occasion, les instrumens de nécessités étrangères à l'intérêt national!

Pour ce qui est de son progrès intérieur et social, il faut que le Danemark ne compte que sur sa propre énergie. Quant aux dangers qui le menacent au dehors, la France, l'Europe occidentale tout entière n'est-elle pas solidaire avec lui? Est-ce un médiocre danger que celui qui s'accumule au seuil de l'Europe? Les progrès de la Russie au nord-est du continent, sur les bords de la Baltique et du Sund, pour avoir été plus silencieux et plus ignorés que sa marche vers Constantinople, ont-ils été moins sûrs et moins redoutables? C'est à l'Europe entière qu'il appartient de le décider; la cause du Danemark est la sienne, et il est permis de se tenir pour convaincu que la France en particulier ne l'oubliera pas.

A. Geffroy.

BEAUMARCHAIS

SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS.

XIII.[1]

BEAUMARCHAIS PENDANT LA RÉVOLUTION.

I. — L'OPÉRA DE TARARE ET SES MÉTAMORPHOSES.

Au moment où Beaumarchais se vit obligé de descendre encore une fois dans l'arène judiciaire pour repousser les attaques de l'avocat Bergasse, il préparait, nous l'avons dit, la première représentation d'un opéra. Cet ouvrage, par son titre singulier de *Tarare*, par ce qui pouvait sortir d'étrange et de nouveau de la collaboration de Beaumarchais et de Salieri, le premier élève de Gluck, excitait vivement la curiosité publique. L'auteur du *Mariage de Figaro* conservait encore le privilége de faire à lui seul diversion aux plus grands intérêts du temps. « Dès que l'on fut instruit, dit la *Correspondance* de Grimm, que les répétitions de *Tarare* étaient commencées, notables, renvois de ministres, assemblées provinciales, tout disparut devant ce grand phénomène. *Tarare* devint l'unique sujet de toutes les conversations; partout on ne s'entretenait que de *Tarare.* »

Assailli à l'improviste par les *factums* de Bergasse au milieu des répétitions de son opéra, Beaumarchais écrit au ministre de la mai-

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre 1852, 1er janvier, 1er mars, 1er mai, 1er juin, 15 juillet, 15 août, 1er octobre et 1er novembre 1853.

son du roi, M. de Breteuil, pour demander la remise de cet ouvrage, « ne pouvant, dit-il, songer à amuser le public, quand il s'agit pour lui de défendre son honneur contre les plus injurieuses calomnies. » Le ministre s'oppose à la remise par une lettre de M. de La Ferté, dans laquelle, après avoir parlé d'une conversation qu'il a eue à ce sujet avec l'auteur de *Tarare,* il allègue l'impatience publique, qui est portée au comble, les intérêts de l'Opéra, qui a fait des dépenses énormes de mise en scène, « et enfin un succès que nous sommes fondés à regarder comme certain, qui ne peut qu'ajouter à l'éclat de la réputation littéraire de M. de Beaumarchais, ce qui sera déjà un premier triomphe sur ses adversaires. »

Devant cette insistance de M. de Breteuil, Beaumarchais dut céder, et la première représentation de *Tarare* eut lieu le 8 juin 1787. « Jamais, dit la *Correspondance* de Grimm, jamais aucun de nos théâtres n'a vu une foule égale à celle qui assiégeait toutes les avenues de l'Opéra le jour de la première représentation de *Tarare.* A peine des barrières élevées tout exprès, et défendues par une garde de quatre cents hommes, l'ont-elles pu contenir. » On voit que la puissance d'attraction de Beaumarchais sur la foule ne diminuait pas; elle était plutôt redoublée par l'éclat du nouveau procès dans lequel il se trouvait engagé. L'attente du public fut cette fois un peu trompée : *Tarare* excita beaucoup plus de surprise que d'admiration. Cependant cet ouvrage eut plus de succès qu'on ne l'a dit, et il a vécu plus longtemps qu'on ne le croit communément.

L'idée qui a donné naissance à *Tarare* est une idée dont l'exécution est manquée, mais ce n'est pas une idée vulgaire; elle offre au contraire un témoignage de plus de cet esprit hardi, chercheur, novateur, qui distinguait si essentiellement Beaumarchais. Faire marcher de front dans un opéra l'intérêt poétique, l'intérêt musical, l'intérêt dramatique, en y joignant l'attrait des décors, des machines, des coups de théâtre et des danses; en un mot, essayer avec une plus grande variété de moyens et beaucoup plus de mouvement quelque chose d'analogue à ces mélodrames sublimes de la Grèce antique, dans lesquels tous les arts réunis apportaient leur concours; « atteindre ainsi, dit Beaumarchais lui-même, à ces grands effets tant vantés des anciens spectacles grecs : » tel est le problème que se posa l'auteur de *Tarare.* Pour résoudre ce problème, en supposant qu'il puisse de nos jours être résolu, pour dépouiller la musique de la suprématie absolue qu'elle s'attribue dans un opéra et la réduire à n'être dans le drame qu'un embellissement de plus, il eût fallu d'abord que la poésie eût par elle-même une grande valeur. Or Beaumarchais était loin d'être poète, dans le sens véritable du mot; sa versification, sauf quelques excep-

tions rares, est en général des plus médiocres, et l'embarras qu'il éprouve à écrire en vers réagit sur l'idée même qu'il veut exprimer, l'affaiblit et l'écrase, si bien qu'on est tout étonné de voir l'auteur du *Barbier de Séville* dialoguer parfois dans *Tarare* avec une insignifiance qui touche à la platitude.

Non content de se tromper gravement sur ses aptitudes en écrivant en vers un ouvrage de longue haleine, Beaumarchais s'était en quelque sorte complu à s'imposer tous les genres de difficultés. Il avait prétendu faire un libretto d'opéra non-seulement poétique et dramatique, mais encore philosophique et même scientifique, en substituant à la mythologie grecque une mythologie nouvelle. « Les sciences exactes, dit à ce sujet M. Saint-Marc Girardin, qui a fait une critique très judicieuse et très fine de *Tarare*, les sciences exactes étaient alors de mode; chacun vantait leur netteté et leur certitude, chacun s'écriait qu'il n'y aurait de morale et de philosophie parfaites que lorsqu'elles se rapprocheraient de la géométrie. Beaumarchais s'imagina que la poésie gagnerait à se rapprocher de la physique (1). » Voici le canevas sur lequel fut brodé ce bizarre assemblage de féerie, de drame, de philosophie et de physique. En lisant le joli conte d'Hamilton intitulé *Fleur d'Épine*, Beaumarchais avait été frappé du nom grotesque de Tarare que le conteur donne au personnage principal, et de l'effet produit par ce nom sur ceux qui l'entendent prononcer. Outre que Tarare, dans le conte d'Hamilton, représente assez bien cette figure d'homme obscur, spirituel et adroit, luttant contre tous les genres d'obstacles et les surmontant par son habileté, genre de figure que l'auteur du *Mariage de Figaro* aima toujours à peindre à cause d'une certaine parenté avec la sienne, il lui sembla ici que ce nom de Tarare aurait le double avantage de donner du piquant à l'affiche et de faciliter les coups de théâtre dans la pièce, en l'employant de la même manière, mais dans un autre sens. Hamilton n'en tire que des effets comiques, tandis que Beaumarchais donne ce nom à un guerrier redouté d'un tyran, qui ne l'entend jamais prononcer sans entrer en fureur et sans se livrer à quelque acte de violence qui amène dans le drame une nouvelle complication. Ce nom d'ailleurs est à peu près la seule chose que l'auteur de *Tarare* emprunte à Hamilton; le reste de sa fable n'a plus rien de commun avec le conte de *Fleur d'Épine*. Il est tiré en grande partie d'un conte traduit du persan et intitulé *Sadak et Kalasrade;* mais comme Beaumarchais tenait à mettre dans son opéra plus de *philosophie* que le narrateur persan, il prit les choses de plus haut. Dans un prologue des plus étranges, il entreprit de montrer le *Génie de la*

(1) *Essais de Littérature et de Morale*, par M. Saint-Marc Girardin, t. Ier, p. 120.

reproduction des êtres ou la Nature occupé, de concert avec le *Génie du feu qui préside au Soleil amant de la Nature*, à créer des êtres. Ces deux génies fabriquent successivement les différens personnages qui figureront dans l'opéra. Après avoir hésité entre deux ombres pour savoir laquelle des deux sera roi, le Génie du feu *leur impose les mains*, fait de l'une l'*empereur Atar, roi d'Ormus, despote de l'Asie*, et de l'autre un soldat obscur. Ce soldat, qui sera Tarare, est destiné à représenter le triomphe de la vertu et de l'intelligence sur les dons de la naissance et du hasard. Il se verra aux prises avec la tyrannie d'Atar, qui lui enlève sa femme et veut le récompenser par la mort de la gloire qu'il a acquise en combattant pour lui ; il aura également à déjouer les astucieuses machinations du chef des brahmes. Par son courage, il surmontera tous les obstacles et s'élèvera du rang le plus obscur au plus haut degré de la faveur publique. Comme Figaro, mais avec beaucoup plus de vertu et beaucoup moins de gaieté, avec un turban et un sabre de plus, il défendra sa femme contre les entreprises du roi Atar, *homme féroce et sans frein*, dit le programme; mieux récompensé encore que Figaro, Tarare sera forcé par le peuple de monter sur le trône à la place du féroce Atar, qui se poignarde, le tout afin que ressorte avec plus de puissance la moralité du poème, résumée dans ces quatre vers philosophiques que la Nature et le Génie du feu reviennent à la fin chanter ensemble *majestueusement*, dit Beaumarchais, mais qu'ils ont dû avoir quelque peine à chanter *mélodieusement* :

Mortel, qui que tu sois, prince, brahme ou soldat,
Homme, ta grandeur sur la terre
N'appartient *point à ton état*,
Elle est *toute à ton* caractère.

Tel est le sujet à l'aide duquel Beaumarchais se proposa de réaliser son plan d'union intime et complète de la poésie, de la musique, du drame et de la danse dans un seul ouvrage. Le prologue est la partie de l'opéra la plus ambitieuse, mais en même temps la plus faible; c'est celle à laquelle Beaumarchais tenait le plus, et c'est celle qui est morte la première : à la troisième reprise de *Tarare*, sous la république, on supprimait déjà le prologue. On a peine à comprendre qu'un homme aussi spirituel que Beaumarchais ait pu se faire illusion au point de croire qu'il rendrait attrayant pour le public un dialogue scientifique entre la Nature et le Génie du feu créant des êtres suivant les lois de l'attraction et de la gravitation, ou mieux d'après la théorie des atomes crochus, et chantant des vers déplorables comme ceux-ci :

Froids humains, non encore vivans,
Atomes perdus dans l'espace,

Que chacun de vos élémens
Se rapproche et prenne sa place
Suivant l'ordre, la pesanteur
Et toutes les lois immuables
Que l'éternel dispensateur
Impose aux êtres, vos semblables.

Le ballet de ce prologue n'était pas moins étrange que la poésie, car il se composait en partie de *Vents déchaînés qui forment en tourbillonnant des danses de la plus violente agitation.* Malgré le fanatisme de son amitié pour Beaumarchais, Gudin nous dit naïvement dans son manuscrit : « Je ne lui dissimulai pas que je croyais impossible de mettre ce prologue en musique; mais, ajoute-t-il non moins naïvement, Salieri, formé à une école accoutumée à surmonter les difficultés, en vint à bout. » Ce dut être une rude besogne. Beaumarchais avait d'abord présenté son libretto à Gluck, qui disait, comme lui, que la musique tenait trop de place dans un opéra, mais qui trouva sans doute que Beaumarchais lui faisait la part trop mince ou trop difficile, et qui proposa son élève Salieri. Ce dernier était alors à Vienne, on le fit venir à Paris; Beaumarchais le logea chez lui, et le combla de bontés comme pour le dédommager de la tâche laborieuse qu'il lui imposait (1). Le compositeur ne put y suffire qu'en se sacrifiant. A force d'abonder dans son idée, que les exigences du musicien exercent en général dans un opéra une influence fâcheuse, non-seulement pour les paroles et les idées qu'elles étouffent ou allanguissent démesurément, mais encore pour l'effet d'ensemble et l'action qu'elles paralysent ou écrasent, Beaumarchais

(1) Vingt ans après l'époque où nous sommes et six ans après la mort de Beaumarchais, Salieri, conservant un vif souvenir de l'hospitalité si douce que lui avait donnée l'auteur de *Tarare*, écrivait de Vienne, en date du 5 octobre 1805, à la charmante fille de Beaumarchais, devenue Mme Delarue, une lettre de laquelle j'extrais quelques lignes qui se rattachent à l'époque de la composition de l'opéra dont il s'agit. Salieri m'y semble peindre avec une naïveté sincère et exacte tout ce qu'offrait de charme et de bonhomie la vie intime d'un des hommes les plus calomniés de son temps. Son jargon *franco-italien* donne, si je ne me trompe, quelque attrait de plus à ce petit tableau : « Vous êtes encore, écrit Salieri, devant mes yeux, madame, cette aimable enfant, cette jolie Eugénie, pleine d'esprit et de grâces. Je suis logé chez votre célèbre *papa* et votre adorable *mamma,* qui m'ont comblé de tant de faveurs et de *gentilesses;* nous deux nous sommes après midi au piano à jouer des sonates à quatre mains. A deux heures, M. ou Mme de Beaumarchais entre dans le cabinet et nous dit : « Allons dîner, mes enfans. » Nous dînons; je vais après un peu *à me promener,* à lire les gazettes au Palais-Royal ou à quelque théâtre. Je rentre de bonne heure. Quand M. de Beaumarchais n'est pas chez lui, je monte au second, dans *mon* appartement; je *mette* au lit quelquefois mon domestique, Allemand ivrogne; je me couche dans une chambre où je vois de mon lit, en travaillant, tous les jours l'aurore avec un céleste plaisir. Vers dix heures, M. de Beaumarchais vient chez moi, je lui chante ce que j'ai fait de notre grand opéra; il m'applaudit, m'encourage, il m'instruit avec une manière paternelle. Tout semblait si tranquille..... »

donna en plein dans un autre inconvénient ; il dit à son compositeur : « Faites-moi une musique qui obéisse et ne commande pas, qui subordonne tous ses effets à la marche de mon dialogue et à l'intérêt de mon drame. » Salieri lui fit une musique tellement obéissante, qu'elle en devint insignifiante. « La musique de *Tarare,* dit un critique contemporain, n'ajoutera rien à la réputation de l'auteur; on l'a trouvée très inférieure à celle des *Danaïdes*. Le peu de chant qu'on y rencontre est du genre le plus facile et le plus commun; le récitatif, presque toujours insipide et d'une monotonie fatigante. Quelques chœurs sont d'un bel effet et offrent même quelquefois une mélodie qu'on regrette de ne pas retrouver dans le chant et dans les airs de danse. Deux ou trois morceaux, tels que celui de Calpigi au troisième acte, sont les seules choses vraiment agréables dans la musique de cet opéra (1). »

Et cependant cet opéra de *Tarare,* dont la musique était pauvre, dont la poésie était plus que médiocre, offrait dans sa structure originale, dans ses effets de scène inattendus, vifs et pressés, dans ce mélange de drame, de comédie, de féerie, de danse, de philosophie et de physique, je ne sais quel ensemble bizarre, qui ne laissait pas d'avoir sur le public une prise constatée par le critique même que nous venons de citer : « Cet ouvrage, dit Grimm, est une des plus singulières conceptions que je connaisse... L'auteur aura toujours le mérite d'avoir présenté dans cet opéra une action dont la marche ne ressemble à celle d'aucun autre, et d'avoir eu le talent d'y donner assez adroitement une grande leçon aux souverains qui abusent de leur pouvoir... Après avoir dit leur fait aux ministres et aux grands seigneurs dans sa comédie du *Mariage de Figaro,* il lui manquait encore de le dire de même aux prêtres et aux rois. Il n'y avait que le sieur de Beaumarchais qui pût l'oser, et peut-être n'est-ce aussi qu'à lui qu'on pouvait le permettre (2). »

(1) Ces couplets, que chante l'eunuque Calpigi : *Je suis né natif de Ferrare,* sont tournés d'une manière leste et originale; ils devinrent assez populaires pour qu'on en fît une parodie contenant une biographie très fausse et très méchante de Beaumarchais, qui se chantait sur le même air, et qui commençait ainsi : *Je suis né natif de Lutèce.* Dans ce même opéra de *Tarare,* on pourrait signaler encore quelques mélodies offrant une certaine nuance de lyrisme qui ne se soutient pas longtemps, par exemple, le passage qui commence par ces vers :

Ainsi qu'une abeille,
Qu'un beau jour éveille,
De la fleur vermeille
Attire le miel.

Je me souviens qu'une femme célèbre par sa beauté et sa grâce avait gardé dans l'esprit et dans l'oreille, après cinquante ans, le souvenir de cette mélodie, dont les vers sont d'un tour heureux qui se rencontre rarement sous la plume de Beaumarchais.

(2) *Correspondance* de Grimm. Juin 1787.

A la dix-huitième représentation de *Tarare*, en septembre 1787, Beaumarchais écrivait à Salieri, qui venait de repartir pour Vienne : « Enfin, mon cher Salieri, vous recevez donc votre superbe partition, je puis bien la nommer superbe, puisque nous sommes à la dix-huitième séance sans que le public ait cessé un moment de s'y porter en foule. Le 8 de ce mois, grand jour de Saint-Cloud, vous avez fait 4,200 francs, et l'an passé, à pareil jour, un excellent ouvrage n'a donné que 600 francs de recette.

Ah ! bravo, caro Salieri (1).

« Rappelez-moi au souvenir de ce géant qu'on nomme Gluck. »

En décembre 1787, la *Correspondance* de Grimm constate que la foule se porte encore à l'opéra de *Tarare* comme le premier jour. « Les spectateurs, dit le nouvelliste, que l'on voit se renouveler à chaque représentation de cet ouvrage, l'écoutent avec un silence et une sorte d'étourdissement dont il n'y a jamais eu d'exemple à aucun théâtre. »

Ceci rend bien l'impression de surprise et d'intérêt sans admiration que produisait ce bizarre ouvrage. Après un succès qui, on le voit, se prolonge assez longtemps, l'opéra de *Tarare* fut repris une première fois après la révolution, en 1790, à la suite de la fameuse fête de la fédération, qui attirait à Paris tous les patriotes des départemens. Beaumarchais y ajouta, sous le titre de *Couronnement de Tarare*, un acte presque entier, qui n'a jamais été publié et qui offre un témoignage singulier des préoccupations du temps : c'est la politique envahissant tout, même l'Opéra.

Dans le premier *Tarare* de 1787, le héros était tout simplement proclamé roi, avec cette recommandation de Calpigi :

Règne sur ce peuple qui t'aime,
Par les lois et par l'équité.

En 1790, Beaumarchais éprouva le besoin de faire de *Tarare* un roi constitutionnel et de donner à son intronisation en cette qualité tout l'éclat possible. Au cinquième acte donc, la scène changeait et représentait le *temple de Brahma*, où l'on voyait défiler le cortége suivant :

« Marche nationale. — Soldats en bon ordre. Quatre membres de l'assemblée du peuple, — l'un militaire, le deuxième du collége des brahmes, le troisième un citoyen, le quatrième un cultivateur, — portent un autel élevé sur lequel est inscrit : *Autel de la liberté*.

« Quatre autres membres ainsi mêlés portent un grand livre avec cette inscription sur la couverture : *Livre de la loi*. Une grande couronne d'or est

(1) Allusion au refrain de la chanson de Calpigi dans *Tarare*.

posée sur ce livre. Deux autres portent le manteau royal pourpre à étoiles d'or; deux autres, le sceptre et la main de justice. Tout le reste marche ainsi confondu. Tarare et Astazie montent sur le trône.

« Après que Tarare a été couronné en cérémonie, tous les *ordres de l'état*, dit le livret, se prennent *sous le bras*, s'avancent en cercle ainsi confondus, et répètent en chœur avec enthousiasme :

Roi, nous mettons la liberté
Aux pieds de ta vertu suprême.
Gouverne ce peuple qui t'aime,
Par les lois et par l'équité :
Il dépose en tes mains lui-même
Sa redoutable autorité.

Ces deux derniers vers étaient destinés à constater le principe de la souveraineté nationale. Avant d'arriver à faire ses réserves, comme monarchiste ami de l'ordre et des lois, l'auteur de *Tarare* est naturellement obligé de se ménager la bienveillance des *patriotes avancés* par de grandes concessions aux idées du moment.

« Des *bonzes*, dit le livret de 1790, suivis de quelques *vierges brahmines* (1), s'avancent aux pieds du trône de Tarare et chantent :

Du culte de Brahma prêtres infortunés,
A vivre sans bonheur sommes-nous condamnés?

TARARE, se levant.

De tant de retraites forcées,
Que les barrières soient brisées;
Que l'hymen, par ses doux liens,
Vous donne à tous des jours prospères :
Peuple heureux, les vrais citoyens,
Ce sont les époux et les pères.

« Toute l'assemblée lève les mains en signe d'approbation. »

Voilà le mariage des prêtres accordé. Sur la question du divorce, Beaumarchais ne peut pas se montrer plus rebelle aux vœux des patriotes avancés. L'eunuque Calpigi, très indûment marié à Spinette, s'avance avec elle au pied du trône de Tarare. Ils chantent un duo demandant le divorce; Tarare répond par un *récitatif* accordant le divorce. Suit, dit le livret, *une danse pittoresque peignant le sentiment d'un divorce ou de gens qui se fuient et prennent d'autres engagemens.*

Une troisième question se présente, qui agite également les esprits en 1790 : c'est celle de la *liberté des nègres*. Cette question divise même les patriotes de l'assemblée constituante, dont plusieurs, Barnave en tête, redoutent pour la sécurité des colons un affranchis-

(1) Étrange idée d'associer des *bonzes* et des vierges *brahmines;* mais Beaumarchais n'y regardait pas de si près.

sement subit, tandis que Brissot et Robespierre font triompher dans les clubs la maxime : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe* (1)! Beaumarchais se sent un peu embarrassé : l'affranchissement des nègres (et ceci peint l'esprit du temps) lui paraît une question sur laquelle il y a beaucoup plus à hésiter que sur la question du mariage des prêtres et du divorce. Voici comment il esquive la difficulté. Une députation de nègres du Zanguebar se précipite aux pieds de *Tarare* et peint les souffrances de la servitude sans demander précisément la liberté. Tarare se lève et chante *avec majesté :*

Plus d'infortunés parmi nous.
Le despotisme affreux outrageait la nature :
Nos lois vengeront cette injure;
Soyez tous heureux, levez-vous!

Ici le *majestueux* Tarare se conduit un peu en Escobar. Il dit : *Soyez tous heureux,* pour ne pas dire : *Soyez tous libres!* et après avoir ainsi éludé la question, il fait chanter et danser les nègres célébrant le *doux esclavage* que leur promet la bonté des blancs (2).

Après avoir ainsi accordé aux *patriotes* les plus ardens tout ce qu'il croit pouvoir accorder, l'auteur de *Tarare* éprouve enfin le besoin de venir en aide à l'autorité par une allusion à ces fréquentes émeutes qui de 1790 à 1791 mettaient à une si rude épreuve la vigilance de Lafayette et de Bailly. Voici le nouveau coup de théâtre destiné à traduire cette pensée :

(1) C'est une erreur complète, et pourtant assez accréditée, que l'opinion qui attribue ce mot à Barnave; il disait précisément tout le contraire.

(2) Il y avait là un couplet assez grotesque chanté par un nègre, couplet que Salieri, alors à Vienne, devait mettre en musique, comme tout le reste. En le lui envoyant, Beaumarchais y joint cet avis, qui nous prouve que, musicien lui-même, il intervenait fréquemment dans le travail du compositeur. « Voici, écrit-il à Salieri, quelques idées pour l'ariette du nègre. Cette nation brûlée ne chante point comme les autres, elle a un chevrotement, une trépidation en chantant, qui exige que l'on s'en rapproche lorsqu'on veut la produire en scène. » Et il envoie un projet d'air noté par lui-même d'après un chant nègre. Citons pour les curieux ce couplet que Beaumarchais faisait chanter par un nègre du Zanguebar en 1790.

Hola! doux esclavage
Pour Congo, noir visage,
Bon blanc, pour nègre il est humain.
Nous, bon nègre, a cœur sur la main.
Nous pour blanc
Sacrifie,
Donner sang,
Donner vie,
Priant grand fétiche Ourbala
Pour bon grand peuple qu'il est là.
Ourbala! l'y voilà.....
(Montrant les spectateurs.)
L'y voilà! la, la, la, la, la.

« Un peuple en désordre, effréné, dit le livret, court et remplit la place. Un héraut d'armes se présente accompagné de plusieurs magistrats, s'oppose à sa course et lui dit :

Au nom de la patrie,
Qui vous presse et vous prie,
Rentrez dans le devoir : aux accens de ma voix,
Peuple, séparez-vous, pour la troisième fois.

CHŒUR DU PEUPLE en désordre.

Tout est changé. Quoi qu'on ordonne,
Nous n'obéirons à personne.

« Le magistrat fait un signal. — Marche de soldats armés, serrés en bataillon, avec une bannière portant ce vers en or sur un fond rouge :

La liberté n'est pas d'abuser de ses droits.

« Seconde marche d'un groupe de citoyens paisibles, bannière bleue avec ce vers en blanc :

La liberté consiste à n'obéir qu'aux lois.

« Troisième marche d'un groupe de jeunes cultivateurs des deux sexes couronnés de fleurs et portant des gerbes et des fruits. Bannière rose, avec ce distique de couleur verte :

De la liberté sans licence
Naît le bonheur, naît l'abondance.

« Quatrième marche d'un groupe de prêtres de la Mort précédés d'un tamtam ou cloche de l'Inde, suspendue, portée par deux prêtres, formant une espèce de tocsin. Bannière noire avec des lettres d'argent, et pour légende :

Licence, abus de liberté,
Sont les sources du crime et de la pauvreté.

« Urson s'est mis à la tête des soldats quand ils ont passé; Tarare se met à la tête des citoyens paisibles; Astazie s'est mêlée aux jeunes cultivateurs des deux sexes. »

« Cette marche imposante, dit le livret, fait *doucement reculer le peuple :* Il reparaît *modeste* à la fin de la marche générale, » et Tarare chante :

Mes amis, plaignons leur erreur;
Victime de quelque barbare,
Quand ce bon peuple est en rumeur,
C'est toujours quelqu'un qui l'égare.

L'opéra se terminait ensuite, comme dans le texte imprimé, par un grand coup de tonnerre, suivi de l'apparition de la Nature et du Génie du feu descendant du ciel sur le char du Soleil.

Ainsi arrangé au goût du jour en 1790, ce dernier acte de *Tarare* avait été présenté d'abord au maire de Paris, Bailly, qui, après l'avoir examiné, écrit à la fin du manuscrit la note suivante :

« Je ne vois pas d'inconvénient à permettre et à préparer la représentation de *ce couronnement*, sauf deux vers que M. de Beaumarchais m'a promis de changer et d'adoucir. BAILLY.

« Ce 28 juin 1790. »

On ne se douterait guère quels sont ces deux vers qui paraissent trop forts au maire de Paris. Si j'en crois une note de Gudin écrite en tête du manuscrit de *ce couronnement*, ce sont les deux vers suivans de l'ancien opéra qui servaient de transition à l'acte supplémentaire ajouté par Beaumarchais :

Nous avons le meilleur des rois,
Jurons de mourir sous ses lois.

Ainsi en juin 1790 la situation politique était déjà tellement tendue, que cet honnête Sylvain Bailly, monarchiste lui-même, et qui plus tard devait se montrer si courageux devant la mort, trouvait dangereux de risquer au théâtre deux vers qui pouvaient passer pour un éloge de Louis XVI.

Tarare, avec son supplément politique, devait être repris le jour même de la fête du 14 juillet; divers incidens firent retarder cette reprise jusqu'au 3 août. La pièce se produisit enfin à l'Opéra devant une foule énorme et au milieu d'un vacarme effroyable. Les colons d'une part, indignés de l'apparente concession de Beaumarchais; les négrophiles de l'autre, non moins indignés de ses réticences; ceux qu'on appelait alors les *aristocrates* et ceux qu'on nommait plus particulièrement les *patriotes* furent également mécontens. Chacun des partis en lutte se trouva blessé dans ses sympathies : les uns sifflèrent à outrance la scène du divorce et celle du mariage des prêtres; les autres, en applaudissant cette concession à l'esprit de l'époque, s'irritèrent des allusions contre l'émeute et des tirades monarchiques qui subsistaient encore dans *Tarare*, notamment de celle où le héros, dispersant les soldats qui veulent assassiner le sultan Atar, leur dit :

Oubliez-vous, soldats usurpant le pouvoir,
Que le respect des rois est le premier devoir?

Lafayette et Bailly furent obligés de faire intervenir la garde nationale pour rétablir l'ordre. Cependant le parterre en général était assez dans le ton des idées mixtes présentées par Beaumarchais, si j'en juge par cette lettre qu'adresse à l'auteur de *Tarare*, en date du 4 août 1790, un patriote nommé Rivière, modéré dans ses opinions, quoique très chaud dans son langage :

« Monsieur, écrit ce patriote à Beaumarchais, sans avoir l'honneur d'être connu de vous, j'ose prendre la liberté de vous dire que j'ai été on ne peut plus scandalisé hier, à la première représentation de la reprise de l'opéra de *Tarare*, du train abominable, des hurlemens, des sifflemens que se sont per-

mis de faire un tas de bandits échappés des prisons du Châtelet, payés pour jeter leur venin jusque dans les spectacles, ou bien un reste empesté d'aristocrates déchaînés contre tout ce qui peut contribuer au bien de l'état et à celui du peuple. De quelque classe qu'ils soient, j'aurais voulu les voir jeter par les fenêtres... »

Le patriote Rivière termine en déclarant que le *parterre finira par monter aux loges, et qu'il en fera lui-même la motion pour en faire l'exécution.* On voit cependant qu'il représente à peu près le juste-milieu du temps.

Malgré les clameurs des partis extrêmes, Beaumarchais maintint énergiquement *Tarare* à l'état monarchique constitutionnel, faisant même au besoin marcher l'huissier contre les acteurs quand ils se permettaient de modifier quelques détails, et la pièce resta au théâtre sous cette forme jusqu'au 10 août 1792, qui emporta la monarchie constitutionnelle.

Sous la république, après la terreur, l'Opéra voulut reprendre *Tarare*. Beaumarchais était à ce moment réfugié à Hambourg et placé malgré lui sur la liste des émigrés : il chargea Mme de Beaumarchais de s'opposer à cette reprise; mais l'Opéra insistant, il fallut capituler. Au grand désespoir de l'auteur, on lui enleva d'abord son prologue physique et métaphysique sur *la Nature et le Génie du feu créant des êtres*. Mme de Beaumarchais s'évertue à le consoler de ce malheur avec ces ménagemens délicats que les femmes d'esprit savent si bien employer en pareille circonstance. « Ce prologue, lui écrit-elle en septembre 1795, est d'une philosophie trop supérieure aux facultés des individus composant maintenant l'auditoire; le goût public a changé, l'esprit des spectateurs n'est plus le même, le sublime est en pure perte. » Mais si le sublime prologue était déplacé en 1795, le dénoûment monarchique constitutionnel de Tarare l'était bien davantage encore. Il fallut donc donner à cet opéra un nouveau dénoûment et le mettre à la *sauce républicaine*. En l'absence de Beaumarchais, c'est un de ses amis, Framery, qui s'en chargea.

Après que le sultan s'est poignardé, au moment où le peuple offre le trône à Tarare, celui-ci, devenu républicain, s'écrie :

Le trône! amis, qu'osez-vous dire?
Quand pour votre bonheur la tyrannie expire,
Vous voudriez encore un roi!

URSON.

Et quel autre sur nous pourrait régner?

TARARE.

La loi!
Sachez jouir d'un bien que le ciel vous prépare,
Affranchis d'un joug détesté,
Conservez votre liberté!

CHOEUR.
Vive à jamais, vive Tarare,
Qui nous rend notre liberté !

Il y avait d'autres modifications qui excitèrent des réclamations assez vives parmi les journaux du parti conventionnel. Par exemple, au moment où le peuple se soulève contre le tyran d'Ormuz, un citoyen chantait :

Sur le tyran portons notre vengeance,
Du long abus de la puissance
Tout le peuple à la fin est las.

Or Paris était à ce moment très dégoûté d'un pouvoir déjà vieilli, qui, après beaucoup de lâchetés et de crimes, de tyrannies subies ou imposées, ne se résignait qu'avec peine à céder la place à un pouvoir nouveau. « Les applaudissemens, écrit Mme de Beaumarchais, ont été prodigués aux changemens de la fin; mais ce n'est pas tout à fait dans ce sens que nous les voulions, car tout ce qui est dit au tyran d'Ormuz a été appliqué net à la convention. On a joué trois fois la pièce, et il y a une affluence prodigieuse. »

L'archéologue Millin, qui rédigeait alors le *Journal encyclopédique,* fit dans ce journal une sortie contre les applaudissemens anti-conventionnels qui avaient accueilli quelques-uns des vers que Framery avait ajoutés à *Tarare.* S'en expliquant avec ce dernier, il lui écrit :

« Je ne demande pas que les théâtres deviennent des cours de démagogie, mais je ne verrai jamais sans éprouver une juste indignation qu'on s'élève si légèrement et si facilement dans les spectacles contre la constitution qui nous coûte tant de sacrifices, et pour laquelle des milliers de nos concitoyens vont verser tout leur sang. Vous ne pouvez pas me faire un crime de penser que le retranchement de quelques vers peu saillans ne soit très peu important, et qu'il le soit beaucoup de ne pas exposer des principes coupables qui excitent des applaudissemens plus coupables encore (1). »

Cette troisième reprise de *Tarare* en septembre 1795 fut suivie d'une quatrième, qui eut lieu en novembre 1802, sous le consulat, après la mort de Beaumarchais : *Tarare* dut subir encore des modifications dont je n'ai pas retrouvé la trace. Enfin sous la restauration, en 1819, cet opéra reparut une cinquième fois sur l'horizon, mais considérablement mutilé, fondu de cinq actes en trois et rhabillé au goût du jour par je ne sais qui. Après avoir été monarchique purement et simplement, puis monarchique constitutionnel, puis

(1) Ceci se passait en septembre 1795, au moment de la promulgation de la constitution de l'an III, avec les décrets qui imposaient au peuple la réélection forcée des deux tiers des membres de la convention. On sait que ce sont ces décrets qui un mois après produisirent la journée du 13 vendémiaire.

républicain, l'opéra de *Tarare* redevenait beaucoup plus monarchique qu'à sa naissance. Au lieu de se tuer et de céder la place à Tarare, le féroce Atar, défendu par lui contre la colère du peuple, consentait à pardonner à ce héros tout le mal qu'il lui avait fait et tout le bien qu'il en avait reçu; il lui conférait le commandement de l'armée et lui restituait sa femme. Tarare se prosternait à ses pieds, lui jurait fidélité; le peuple faisait de même, et tout s'arrangeait le plus pacifiquement du monde.

« Tout ce qu'il y a de remarquable dans *Tarare* (dit à ce sujet un rédacteur de *la Minerve,* fort offusqué de ce dernier rhabillage) a été retranché; certains mots surtout paraissent avoir singulièrement choqué le poète de service, qui d'ailleurs n'a pas fait grâce à un seul trait philosophique. L'ouvrage de Beaumarchais ne saurait sans doute supporter l'examen sévère du bon goût : des scènes pleines d'intérêt, des situations extrêmement dramatiques, un dialogue parfois plein de hardiesse et de chaleur, ne font pas excuser de nombreuses inconvenances, d'étranges incorrections et trop souvent la barbarie du style; mais, par une mutilation sans mesure, sans goût, sans but, fallait-il faire, d'un ouvrage qui avait du moins le mérite d'être amusant, le plus ennuyeux drame qui ait paru depuis *Panurge* (1)? »

C'est en 1819 que s'arrête, je crois, définitivement, la série des reprises et des métamorphoses de l'opéra de Beaumarchais. On voit que cet ouvrage, malgré tous ses défauts, possédait cependant plus de vitalité qu'on ne le pense généralement. Pour fournir une carrière de trente-deux ans, avec une musique médiocre et une poésie des plus faibles, il a bien fallu que *Tarare* offrît une certaine puissance d'intérêt dramatique, une certaine originalité de construction reconnue par tous ceux qui ont vu représenter cet opéra, mais dont il est assez difficile de se faire une idée juste par une simple lecture. Quoi qu'il en soit, il n'est guère probable que *Tarare* ressuscite jamais une sixième fois. Sa dernière transformation l'a achevé, et, puisqu'il paraît décidément mort, nous laisserons en paix sa cendre pour suivre l'auteur au milieu des orages nouveaux que la révolution lui prépare.

II. — BEAUMARCHAIS APRÈS LA PRISE DE LA BASTILLE.

La journée du 14 juillet 1789 surprit Beaumarchais occupé à faire construire, juste en face et tout près de la Bastille, comme pour narguer ce château-fort, une superbe et charmante habitation. Il avait acheté de la ville, en 1787, toute la portion de terrain formant aujourd'hui la ligne gauche du boulevard qui porte son nom en arrivant par le boulevard Saint-Martin, en prenant cette ligne en face de la

(1) *Minerve Française*, t. v, 3 février 1819.

rue du Pas de la Mule et en la suivant jusqu'à la place de la Bastille. C'était un vaste rectangle allongé, d'environ un hectare de superficie, dans lequel il se proposait, comme dit Walter Scott, cet autre écrivain bâtisseur (1), « d'*exercer sur notre mère la terre sa puissance créatrice,* » et de faire une maison qui ne ressemblât pas plus aux autres maisons que *le Mariage de Figaro* ne ressemblait aux autres comédies. Il y parvint, mais en dépensant beaucoup d'argent. L'architecte Lemoyne lui avait fourni d'abord un devis qui faisait monter les frais à trois cent mille francs. Ce devis primitif se transforma peu à peu en une dépense de *un million six cent soixante-trois mille francs.* Fiez-vous donc aux architectes, surtout quand ils ont affaire à un homme d'imagination comme Beaumarchais, qui tient, dit-il quelque part, à faire *une maison qu'on cite,* et qui ne regarde pas de trop près aux conséquences coûteuses de chaque embellissement! Or, quand cette maison célèbre, de laquelle on peut dire *materiam superabat opus,* fut expropriée en 1818 pour cause d'utilité publique, la municipalité, qui tient peu compte de la valeur artistique des immeubles, paya celui-ci aux héritiers de l'auteur du *Mariage de Figaro* cinq cent mille francs. Là encore il faut bien reconnaître que ce Beaumarchais, si souvent décrié pour ses fructueuses spéculations, était plus artiste que spéculateur.

Mme de Beaumarchais nous a conservé, dans une lettre à une de ses amies, une conversation qui semble presque sténographiée entre le vainqueur d'Austerlitz et la fille de l'auteur du *Mariage de Figaro* précisément au sujet de cette maison, qu'il était déjà question d'abattre sous l'empire pour le prolongement du boulevard, et qui ne fut abattue que sous la restauration. Ce dialogue eut lieu en 1809 dans une fête donnée par la ville de Paris à l'empereur :

« Ce n'était pas, écrit Mme de Beaumarchais, un simple mouvement de curiosité qui portait ma fille à être de la fête; son but était de parler à l'empereur et de profiter de la circonstance, si sa majesté s'adressait à elle, pour lui présenter une pétition relativement à notre maison, menacée depuis trois ans d'être abattue, marquée pour l'être depuis l'année dernière, et dont le sort reste cependant toujours incertain. Ma fille a réussi; l'empereur lui a

(1) Beaumarchais et Walter Scott ne se seraient point entendus avec le bel esprit Voiture, qui dit dans une de ses lettres : « Nous autres beaux esprits, nous ne sommes pas grands édificateurs, et nous fondons sur ces vers d'Horace :

Ædificare casas, plaustello adjungere muros
Si quem delectet barbatum insania verset.

« M. de Gombaut et moi, avons résolu de ne point bâtir que quand le temps reviendra que les pierres se mettent d'elles-mêmes les unes sur les autres au son de la lyre. Je ne sais si c'est qu'Apollon se soit dégoûté de ce métier-là, depuis qu'il fut mal payé des murailles de Troie; mais il me semble que ses favoris ne s'y adonnent point, et que leur génie les porte à d'autres choses qu'à faire de grands bâtimens. »

adressé la parole. Voici une partie du dialogue : « Comment vous nommez-vous? — Je suis la fille de Beaumarchais. — Êtes-vous mariée? — A M. Delarue, un des administrateurs des droits-réunis et beau-frère du général Mathieu Dumas. — Avez-vous des enfans? — Deux garçons et une fille. — Votre père vous a-t-il laissé sa grande fortune? — Non, sire : la révolution nous a ruinés à peu de chose près. — Habitez-vous sa belle maison? » C'était justement le texte de sa réclamation qu'elle a saisi avec adresse et esprit en disant que c'était là l'objet qu'elle avait dessein de mettre sous les yeux de sa majesté; qu'elle et toute sa famille étaient lésées outre mesure par l'état de choses résultant du projet que le gouvernement paraissait avoir adopté; que depuis trois ans qu'il était question de démolir notre maison, nous avions perdu une grande partie des locataires, que nous avions dû suspendre toutes les réparations, ce qui causait un grand dommage à la maison et de grands dégoûts à la famille, etc. A quoi l'empereur a répondu : « Eh bien! on l'évaluera, votre maison, et on vous la paiera; mais elle a coûté une somme immense, et on ne paie pas les folies, etc. » Pendant tout le temps que ma fille parlait, comme c'était à voix basse, l'empereur se penchait et avait sa tête près de l'épaule d'ivoire de la dame, qui a terminé par donner sa pétition, dont elle s'était pourvue à tout risque. Ce qui nous fait grand plaisir, c'est que nous savons maintenant à quoi nous en tenir et que mes enfans agiront en conséquence. »

Si, au point de vue de la spéculation, Beaumarchais faisait, comme dit Napoléon, *une folie,* il réussit du moins à faire une maison qu'on allait visiter comme une curiosité. En arrivant par le boulevard, on rencontrait à gauche, à la hauteur de la rue du Pas-de-la-Mule, un mur surmonté d'une terrasse plantée d'arbres dans le genre de la terrasse du bord de l'eau au jardin des Tuileries. A l'extrémité de cette terrasse apparaissait au milieu des arbres un temple de forme ronde recouvert d'un dôme, sur le dôme un petit globe terrestre portant cette inscription : *orbi,* et traversé en forme de girouette par une grande plume dorée qui le faisait tourner à tous vents. Sur le fronton de ce temple, on lisait ces mots : *à Voltaire,* et au-dessous ce vers de la Henriade :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

En longeant la terrasse, on arrivait devant la grille d'entrée qui donnait sur le boulevard, et qui s'ouvrait sur une immense cour sphérique au centre de laquelle était un rocher couvert de plantes grimpantes et surmonté de la statue du Gladiateur. D'un côté de cette cour était la maison offrant une façade en hémicyle, avec des arcades et des colonnes qui, à en juger par un dessin sur lequel je crayonne cette description, devaient former un ensemble imposant et original; de l'autre côté de la cour était l'entrée du jardin, fermée par une grille élégante. L'intérieur de la maison était arrangé dans le même style original et somptueux; on y remarquait des cuisines

souterraines, des caves immenses, d'élégans escaliers en spirales avec des rampes en acajou et des barreaux en cuivre, de grands appartemens décorés avec autant de goût que de magnificence, une salle de billard avec des tribunes disposées pour les spectateurs, un vaste salon complétement rond, éclairé par une seule et immense fenêtre et par une coupole à trente pieds d'élévation avec un parquet en mosaïque composé des bois les plus précieux, de beaux tableaux de Robert et de Vernet remplaçant les tapisseries et encadrés dans les panneaux, des cheminées en marbre de Carare soutenues par des cariatides que Beaumarchais avait fait venir à grands frais d'Italie, des portes en acajou dont le centre était en glaces. Dans le cabinet de l'auteur du *Mariage de Figaro* se trouvait un secrétaire qui à lui seul n'avait pas coûté moins de *trente mille francs;* il était tout entier en marqueterie figurant de délicieux paysages.

Le jardin avec ses terrasses, qui avaient permis de grands mouvemens de terrains, était dessiné et planté de manière à dissimuler l'espace limité qu'il occupait, et il paraissait beaucoup plus vaste qu'il ne l'était en effet; une grande allée à voitures le traversait tout entier pour aboutir à l'extrémité de la propriété. Des pelouses, des massifs, des masses de fleurs, les arbres les plus rares, de jolies fabriques disposées avec art de distance en distance, une pièce d'eau entourée d'ombrages, sur laquelle voguaient des nacelles, et qui était alimentée par une cascade tombant d'un rocher, partout des inventions plus ou moins singulières attiraient les regards des promeneurs. Par exemple, au milieu du jardin s'élevait un temple à Bacchus avec une petite colonnade à la grecque; comme ce temple était destiné aux collations, on lisait sur le fronton cette inscription en latin macaronique :

Erexi templum à Bacchus
Amicis que gourmandibus.

Ce temple était élevé sur un autre rocher, dont l'entrée sombre et mystérieuse cachait une officine gastronomique. Non loin se rencontrait un pont chinois avec ses clochettes obligées; à côté s'ouvrait un souterrain qui allait aboutir à l'extrémité du jardin en passant sous la pièce d'eau, véritable tunnel en pierre de taille, dans lequel on avait pratiqué une glacière, et qui se terminait par une arcade grillée donnant sur la rue Amelot. Au-dessus de l'arcade on lisait cette inscription :

Ce petit jardin fut planté
L'an premier de la liberté.

Dans les bosquets, on trouvait à chaque pas des traces du caractère expansif de Beaumarchais. Ici c'était un buste de son premier patron, Pâris-Duverney, avec ces vers :

Il m'instruisit par ses travaux;
Je lui dois le peu que je vaux.

Ailleurs c'était un petit monument funèbre élevé à la mémoire du président Dupaty, avec ces mots :

Et nous aussi, nous le pleurons.

Plus loin on rencontrait une statue de l'Amour ornée de ce distique paternel :

O toi qui mets le trouble en plus d'une famille,
Je te demande, amour, le bonheur de ma fille.

Sur le socle des deux statues réunies de Platon et de *l'Esclave cymbaleur*, on lisait :

L'homme en sa dignité se maintient libre, il pense;
L'esclave dégradé ne pense point, il danse.

Enfin, sous un berceau *solitaire*, Beaumarchais avait écrit une sorte d'adieu au monde, dont j'extrais seulement les quatre vers suivans :

Désabusé comme Candide
Et plus tolérant que Martin,
Cet asyle est ma Propontide :
J'y cultive en paix mon jardin.

Telle était la somptueuse et riante retraite que Beaumarchais préparait pour ses vieux jours. Comme il ne vint l'habiter qu'en 1791, et comme il était dans sa destinée d'attirer en tout l'attention de la foule, que d'ailleurs il ne détestait pas, malgré les amertumes dont elle était parfois accompagnée, sa maison fut pendant près de deux ans une sorte de monument public que les Parisiens de toutes les classes et les provinciaux qui venaient à Paris se croyaient tenus de visiter, si bien que le propriétaire dut faire imprimer des billets d'entrée qu'il accordait à quiconque les demandait poliment. Souvent même, quand la forme de la requête en valait la peine, l'auteur du *Mariage de Figaro* joignait au billet demandé quelques lignes de sa prose, toujours aimable et variée, suivant la qualité ou le sexe du demandeur.

Tantôt c'est le duc d'Orléans qui fait annoncer à Beaumarchais son intention de visiter son jardin, et à qui ce dernier écrit : « Pressez-vous, monseigneur, car mon jardin a déjà manqué d'être ravagé dix fois, et j'ignore ce que l'on me garde. » Tantôt c'est Mirabeau qui, après la réconciliation, vient en compagnie de Sieyès et de plusieurs autres députés accepter une collation dans le temple de Bacchus. Quelquefois c'est une jeune fille très aimable, Mlle Rose Perrot, par exemple, qui demande aussi à visiter le jardin.

« Monsieur,

« Je suis choisie dans ce moment par toute ma famille pour vous présenter une requête. Une requête! direz-vous. Oh! n'allez pas vous effrayer, elle se bornera à vous demander à voir votre jardin. On aurait bien pu charger quelqu'un qui vous eût demandé cette permission avec plus de grâce; mais on m'a rassurée en me disant que vous étiez indulgent, que vous aviez trop d'esprit pour laisser votre censure s'arrêter sur ma lettre, et que vous vous mettriez aisément à la place d'une jeune personne de seize ans obligée d'écrire à quelqu'un qui possède ce talent au premier degré. Je requiers donc votre indulgence pour me lire, votre complaisance pour acquiescer à ma demande, et je suis pour la vie votre servante,

« Rose Perrot.

« Rue des Tournelles, nº 65. »

Beaumarchais est trop galant pour se contenter d'envoyer sèchement un billet d'entrée à cette jeune inconnue dont la formule *pour la vie* annonce autant de candeur que sa lettre annonce de gentillesse.

« Il est impossible, mademoiselle, lui répond-il, de demander la plus petite chose du monde avec plus de grâces. Heureux celui que vous jugerez digne d'en recevoir de vous de plus intéressantes! Mon jardinet est loin de mériter la faveur de votre visite; mais tel qu'il est, faites-lui celle de l'embellir: il m'en sera plus cher après, et votre compagnie sera la bienvenue. Je la trouve seulement un peu imprudente de ne pas réserver pour des objets plus importans l'intervention d'une jeune personne aussi spirituelle. On altère son crédit en l'usant à des bagatelles.

« Recevez avec bonté les complimens et les remerciemens respectueux de celui qui s'honore d'être, mademoiselle, votre, etc.

« Beaumarchais. »

C'est ainsi que l'auteur du *Mariage de Figaro* cherchait à se faire pardonner son jardin en l'ouvrant à quiconque voulait le visiter. Vaines précautions! Il allait se trouver lancé dans une de ces crises sociales où l'envie ne pardonne pas à la richesse, même quand elle est le fruit du travail. Comme pour ce Romain que Sylla proscrivait à cause de sa *maison d'Albe*, sa belle maison du boulevard ne devait être pour lui qu'un titre de plus à la proscription, une source intarissable de dénonciations, de persécutions et d'inquiétudes. Il était destiné à ne l'habiter qu'un instant pour y mourir au milieu de tous les soucis d'une fortune détruite, et, comme l'a très bien dit un de ses amis, « il ne devait trouver quelque tranquillité dans cet asile que pendant le peu d'années que ses cendres y ont reposé. » Aujourd'hui il ne reste même plus trace de cette maison, de ce jardin, de ces bosquets, de ces fabriques, de ces inscriptions, arrangés avec tant de soin et d'amour. Tout cela n'a pas même subsisté trente ans. C'était bien la peine de bâtir et de planter. La moindre feuille de

papier griffonnée par l'auteur du *Mariage de Figaro* a été plus durable que son monument.

Dès le 14 juillet, Beaumarchais eut le sentiment des dangers nouveaux qui l'attendaient. Il avait vu avec bonheur la convocation des états-généraux; il avait espéré qu'on arriverait ainsi sans trop de secousse à la régéneration de la France par une constitution limitant le pouvoir royal, et par la destruction des abus que lui-même avait pour sa part si vivement attaqués. Gudin nous apprend dans son manuscrit que sur ce point Beaumarchais se faisait plus d'illusions que lui et combattait fréquemment ses défiances. « N'alarmez pas, lui disait-il, les esprits que l'espoir fondé d'une grande amélioration peut soutenir dans l'étonnante carrière qui s'ouvre devant nous. » Se sentant sous le poids de l'impopularité violente que lui avait faite sa récente querelle avec Bergasse, l'auteur du *Mariage de Figaro* ne brigua point les fonctions de député, et se tint d'abord à l'écart, observant les événemens. Bientôt la folle résistance de la cour et d'une partie des ordres privilégiés aux justes prétentions du tiers amena ce premier coup d'état populaire qui devait inaugurer en France le régime désastreux de la force. Beaumarchais vit de sa maison, non encore achevée, tomber la Bastille. Dans le trouble de cette journée et de celles qui la suivirent, il figure comme président du district des Blancs-Manteaux, occupé d'assurer l'ordre dans son quartier et de préserver de la fureur du peuple quelques soldats désarmés, éternel et uniforme incident des révolutions! Le voici écrivant à un capitaine du régiment de Salis-Allemand, en lui renvoyant un de ses soldats, un billet dans lequel se peignent à la fois les agitations du moment et les vrais sentimens politiques de Beaumarchais, au moins à cette époque.

« Mercredi 15 juillet 1789.

« En rentrant chez moi, monsieur, j'ajoute au bien que j'ai été assez heureux pour accomplir d'empêcher que votre soldat ne parte en plein jour : il serait déchiré. Je lui fais donner une redingote et un chapeau de mes gens que vous me ferez repasser. Je lui fais ôter ses guêtres pour que rien ne le fasse reconnaître.

« Un grenadier des gardes françaises plein d'humanité me promet de le protéger jusqu'à la barrière.

« Dieu sauve le roi, le rende à son peuple, qui, à travers sa fureur, n'a pas perdu le saint respect de ce nom sacré! Tout le reste est à la débandade.

« Je vous salue, monsieur,

« CARON DE BEAUMARCHAIS,

« Présidant le district des Blancs-Manteaux en ce moment. »

Dans les jours qui suivent, Beaumarchais est chargé, sur sa demande, par le maire de Paris, de surveiller la démolition de la Bas-

tille, afin qu'elle s'opère sans obstruer le grand égout placé tout à côté et sans dommage pour les maisons voisines. Peu de temps après, il est nommé, par les électeurs de son district, membre du corps municipal, qu'on appelait alors la *représentation de la commune;* mais les dénonciations pleuvent déjà sur lui. Tous ses adversaires dans ses nombreux procès, spécialement dans le dernier, et tous ceux que sa richesse irrite le dénoncent aux fureurs des masses, comme tenant des propos inciviques, ou bien comme accaparant du blé ou des armes. Sa maison, placée à l'entrée même de ce terrible faubourg, quartier-général de l'émeute, se présente là comme une sorte de provocation insolente qui appelle naturellement les visites du peuple. Pour se débarrasser de ces visites dangereuses, Beaumarchais passe sa vie : tantôt à demander des visites officielles, soit des districts, soit de la municipalité, et à faire afficher dans tout le quartier le résultat de ces visites constatant uniformément qu'on n'a rien trouvé de suspect dans sa maison, tantôt à distribuer autour de lui le plus d'argent possible, car le désordre et la misère marchent en même temps, et à proposer à la municipalité toute sorte d'institutions charitables. A la vérité, il fait tout ce bien un peu bruyamment, sa main gauche n'ignore pas absolument ce qu'a donné sa main droite; mais qui pourrait lui en faire un crime, puisqu'il n'a que ce moyen de se protéger contre la plus injuste et la plus redoutable impopularité? Tous ces embarras, tous ces dangers personnels ne l'empêchent pas de suivre avec une vive attention la marche des affaires publiques et de dire son mot, toutes les fois que l'occasion s'en présente, avec une franchise qui n'est pas sans courage.

Pour apprécier le mérite de la lettre que nous allons citer, il faut se rappeler l'effet terrible que produisait alors une tragédie que personne ne lit plus aujourd'hui, mais qui, au début de la révolution, fut un véritable événement. Je veux parler de la tragédie de *Charles IX*, premier ouvrage de la fougueuse jeunesse de Marie-Joseph Chénier. On peut lire dans les *Mémoires* de Ferrières un tableau saisissant de l'enthousiasme presque sauvage avec lequel chaque soir un parterre déjà enflammé par les événemens accueillait ces vers ronflans et creux, mais sinistres, sonnant le tocsin contre les rois, les prêtres et les nobles, et entretenant au sein des masses le feu des colères et des vengeances. Non-seulement il eût été dangereux de siffler *Charles IX*, mais il n'était pas prudent de ne pas l'admirer, et cela est si vrai, que ce même Mirabeau, — qui, on s'en souvient, flagellait trois ans auparavant avec tant d'éloquence les railleries de Beaumarchais contre les *ordres de l'état*, — croyait devoir à l'intérêt de sa popularité de manifester publiquement son admiration pour une tragédie bien autrement révolutionnaire que *le Mariage de Figaro*.

C'est dans cette circonstance que Beaumarchais écrit au semainier du Théâtre-Français la lettre suivante :

« Paris, le 9 novembre 1789.

« En vous rendant grâce, mon cher Florence, de la place que vous m'avez fait garder hier aux Français, je voudrais m'acquitter envers vous et la Comédie par un avis utile à votre société.

« La pièce de *Charles IX* a certainement du mérite; elle est dans quelques scènes d'un effet terrible et déchirant, quoiqu'elle languisse dans d'autres et n'ait que peu d'action. On l'a mise au théâtre avec le plus grand soin, et il n'y a que des éloges à faire de tous les acteurs qui y jouent. Le contraste frappant des caractères du cardinal et du chancelier anime souvent un tableau que d'autres rôles affaiblissent; mais en me recherchant sur sa moralité, je l'ai trouvée plus que douteuse. En ce moment de licence effrénée où le peuple a beaucoup moins besoin d'être excité que contenu, ces barbares excès, à quelque parti qu'on les prête, me semblent dangereux à présenter au peuple et propres à justifier les siens à ses yeux. Plus *Charles IX* a de succès, plus mon observation acquerra de force, car la pièce aura été vue par des gens de tous les états. Et puis, quel instant, mes amis, que celui où le roi et sa famille viennent résider à Paris (1) pour faire allusion aux complots qui peuvent les y avoir conduits! Quel instant pour prêter au clergé, dans la personne d'un cardinal, un crime qu'il n'a pas commis (celui de bénir les poignards des assassins des protestans); quel instant, dis-je, que celui où, dépouillé de tous ses biens, le clergé ne doit pas être en proie à la malveillance publique, puisqu'il sauve l'état en le servant de ses richesses! Si les plans qu'on suppose à quelques brouillons de la cour avaient eu leur entier succès, si le clergé eût gagné le grand procès de sa propriété, je concevrais dans quel esprit on eût permis un tel ouvrage; mais dans l'état où sont les choses, j'avoue que je ne le conçois pas. Je n'entends pas blâmer ici l'auteur : son ouvrage était fait, il a dû vouloir qu'il fût joué. Ses motifs étaient purs sans doute, mais l'administration ne doit-elle pas veiller au choix du temps où tel spectacle doit être admis ou suspendu?

« Quant à vous, mesdames et messieurs, si vous ne voulez pas qu'on dise que tout vous est indifférent, pourvu que vous fassiez des recettes, si vous aimez mieux qu'on pense que vous êtes citoyens autant et plus que comédiens, enfin si vous voulez que vos produits se multiplient sans offenser personne, sans blesser aucun ordre, aucun rang, méditez le conseil que mon amitié vous présente, et considérez-le sous tous ses différens aspects. La pièce de *Charles IX* m'a fait mal sans consolation, ce qui en éloignera beaucoup d'hommes sages et modérés, et les esprits ardens, messieurs, n'ont pas besoin de tels modèles! Quel délassement de la scène d'un boulanger innocent pendu, décapité, traîné dans les rues par le peuple il n'y a pas huit jours (2), et qui peut se renouveler, que de nous montrer au théâtre Coligny ainsi massacré, décapité, traîné par ordre de la cour!

(1) On comprend qu'il s'agit ici du retour du roi à Paris après les journées des 5 et 6 octobre.

(2) C'était un boulanger nommé François que la populace venait de massacrer.

« Nous avons plus besoin d'être consolés par le tableau des vertus de nos ancêtres qu'effrayés par celui de nos vices et de nos crimes (1). »

Pour être hostile à ces évocations furibondes de nos anciennes guerres civiles, Beaumarchais, fils d'un protestant converti au catholicisme, n'en restait pas moins toujours animé d'un zèle ardent pour la liberté des cultes, et spécialement pour l'affranchissement légal des protestans. Aussi, lorsque l'assemblée constituante, en décembre 1790, eut restitué la qualité de Français à tous les descendans des Français expatriés pour cause de religion, Beaumarchais, enthousiasmé d'un discours de Barère sur la question, lui adresse la lettre inédite qui suit :

« Paris, ce 11 décembre 1790.

« Je ne puis me refuser, monsieur, au plaisir de vous remercier de celui que vient de me faire la lecture de votre beau discours sur la restitution des biens des protestans fugitifs du royaume; j'en ai le cœur gros et les yeux mouillés. Heureuse la nation qui peut s'honorer devant le monde entier d'un acte si juste et si magnanime, heureux l'orateur qui, chargé de l'auguste emploi d'éclaircir une pareille question, a trouvé dans son cœur les touchantes expressions dont vous avez orné votre logique!

« Quelque mal personnel que puisse me faire la révolution, je la bénirai

(1) Il nous paraît intéressant de mettre ici en regard de la lettre de Beaumarchais une partie au moins de celle de Mirabeau, dont nous venons de parler et qui est assez peu connue. Ces volte-face dans l'attitude des hommes sont toujours instructives. Voici à quelle occasion l'ancien adversaire du *Mariage de Figaro* intervenait en faveur de *Charles IX*. Après une quarantaine de représentations, la majorité des acteurs, reconnaissant l'influence dangereuse de cette pièce, l'avait laissée reposer, et refusait de la reprendre. Le jeune Talma, qui débutait alors, qui avait su donner beaucoup de relief au rôle sacrifié de Charles IX, et qui de plus posait un peu à cette époque en démocrate fougueux, insistait pour la reprise, et prétendait forcer la main à ses camarades en s'appuyant à la fois sur le public et sur Mirabeau, qui avait demandé cette reprise au nom des fédérés provençaux. C'est pour venir en aide à Talma que Mirabeau lui écrit la lettre suivante, en l'autorisant à la publier : « Oui, certainement, monsieur, vous pouvez dire que c'est moi qui ai demandé *Charles IX* au nom des fédérés provençaux, et même que j'ai vivement insisté; vous pouvez le dire, parce que c'est la vérité, et une vérité dont je m'honore. La sorte de répugnance que messieurs les comédiens ont montrée à cet égard, au moins s'il fallait en croire les bruits, était si désobligeante pour le public, et même fondée sur de prétendus motifs si étrangers à leur compétence naturelle; ils sont si peu appelés à décider si un ouvrage légalement représenté est ou n'est pas incendiaire;... ils m'avaient si *précieusement* dit à moi-même qu'ils ne voulaient céder qu'au vœu prononcé de la part du public, que j'ai dû répandre leur réponse.» Cette lettre, qui se terminait par quelques lignes plus dédaigneuses encore pour les acteurs, produisit parmi ces derniers une vive explosion contre Talma, qui la publiait; il fut décidé à une très grande majorité qu'il serait exclu de la société; mais le public prit fait et cause pour le jeune tragédien, la municipalité se prononça également pour lui, et après des scènes très orageuses le jeune Talma reparut dans *Charles IX*. (Voir à ce sujet l'*Histoire du Théâtre-Français depuis la révolution*, par Étienne et Martainville, t. Ier, p. 143 et suiv.)

pour le grand bien qu'elle vient d'opérer, et je vous aimerai toute ma vie (1), même sans vous connaître, pour le profond sentiment que vous avez versé sur cette importante matière. Depuis quinze, ans je n'avais pas cessé de travailler, de solliciter nos ministres pour adoucir le sort des infortunés protestans; bénie soit à jamais l'assemblée qui rappelle les fugitifs au rang de citoyens français! J'ai l'honneur d'être, etc.,

« BEAUMARCHAIS. »

Voici encore un témoignage inédit de la sollicitude de Beaumarchais pour la liberté des cultes. Celui-ci me semble piquant; on n'est pas accoutumé à se figurer l'auteur du *Mariage de Figaro* pétitionnant *très sérieusement* pour obtenir en faveur des fidèles de son quartier un plus grand nombre de *messes*, et cela en juin 1791, époque où ces sortes de préoccupations ne sont pas précisément à l'ordre du jour. Sa lettre est adressée aux officiers municipaux :

« Messieurs,

« Les citoyens de la Vieille-Rue-du-Temple et de plusieurs rues voisines se réunissent pour vous faire observer que l'éloignement de l'église de Saint-Gervais et Saint-Protais, leur paroisse, le peu de messes qu'on y dit mettent presque tous ceux qui gardent les maisons, pendant que les autres remplissent un des grands devoirs du chrétien, dans la nécessité d'y manquer fort souvent eux-mêmes. Les femmes, les jeunes personnes, toutes les âmes pieuses et sensibles pour qui les actes de religion sont un aliment doux, utile et même nécessaire, d'accord avec leur digne curé, se joignent à tous nos citoyens pour vous supplier d'ordonner que la chapelle intérieure des hospitalières de Saint-Gervais leur soit ouverte à l'heure du sacrifice, comme vous l'avez accordé aux citoyens des rues Saint-Denis et des Lombards, en leur faisant ouvrir celle des hospitalières de Sainte-Catherine. Notre digne curé se propose même, messieurs, d'augmenter le nombre des messes nécessaires à ce grand quartier, en en faisant célébrer une dans l'église des Blancs-Manteaux.

« Et moi qu'ils ont chargé de rédiger cette demande, quoique le moins dévot de tous, moi qui sens que cette faveur est devenue indispensable, tant pour la régularité des devoirs à remplir que pour faire cesser les propos indécens des ennemis de la patrie qui répandent partout que le civisme est un prétexte pour détruire la religion, je me joins à ma femme, à ma fille, à mes sœurs, à mes concitoyens, à toutes leurs familles pour obtenir de vous que tant de bons chrétiens qui demandent des messes en aient au moins leur suffisance. Nous recevrons cette justice comme une grâce signalée, laquelle honorera votre catholicisme autant que cette pétition honore le leur et le mien.

« CARON-BEAUMARCHAIS. »

« Au Marais, ce 28 juin 1791. »

(1) Il est probable que quatre ans plus tard le phraseur Barère, qui pérorait si gracieusement et si indignement en faveur de la guillotine, a paru moins aimable à Beaumarchais.

Cette lettre jure un peu avec la cérémonie du *mariage des prêtres de Brahma* dans le couronnement de *Tarare;* mais ces discordances sont assez dans la nature humaine, elles sont surtout dans le caractère de Beaumarchais et de son temps. Ce n'était plus ici le philosophe ou l'auteur dramatique, c'était le mari, le frère et surtout le père qui parlait. L'auteur du *Mariage de Figaro* adorait sa fille unique; il venait de la retirer du couvent, et s'il n'allait pas beaucoup à la messe, il n'était pas fâché qu'elle y allât pour lui. Cette bonne physionomie de père, si simple, si caressante, si joviale, qui fait aimer Beaumarchais, apparaît surtout dans une vieille ronde gauloise de sa façon, par laquelle il célèbre le retour de sa fille Eugénie sous le toit paternel. Cette ronde a déjà été signalée comme un morceau charmant par un excellent juge (1). C'est en effet peut-être la plus heureuse inspiration poétique de Beaumarchais. Le tour naïf des vieux chants populaires s'y retrouve avec un mélange gracieux d'aménité, de finesse et de gaieté. Pour rendre cela évident, il faudrait peut-être citer tous les couplets, attendu qu'ils se renforcent l'un par l'autre; mais, comme il y en a dix-huit et comme Gudin en a déjà publié quinze, nous n'en citerons que quelques-uns. Nous rétablissons toutefois dans son intégrité le titre de cette ronde que Gudin a mutilé on ne sait pourquoi; il est ainsi conçu :

Vieille ronde gauloise et civique chantée pour la rentrée d'Eugénie Beaumarchais de son couvent dans la maison paternelle, dédiée à sa mère et brochée par Pierre Augustin, son père, le premier poète de Paris — en entrant par la porte Saint-Antoine.

SUR L'AIR :

Oh! oh! s' fit-il, c'est la raison
Que je sois maître en ma maison.

Hier, Augustin Pierre,
Parcourant son jardin,
Regardant sa chaumière,
Disait d'un air chagrin :
Je le veux, car c'est la raison
Que je sois maître en ma maison.

Quelle sotte manie,
Du bonheur me privant,
Retient mon Eugénie
Dans un fatal couvent!
Je veux l'avoir : c'est la raison
Que j'en sois maître en ma maison.

Elle use sa jeunesse
A chanter du latin,
Tandis que la vieillesse
Me pousse vers ma fin.

(1) M. Saint-Marc Girardin dans sa notice sur *Beaumarchais*.

Tant que je vis, c'est la raison
Que je l'embrasse en ma maison.

Cette ronde, qui circula d'abord imprimée en brochure, eut des conséquences assez plaisantes. Il y avait plusieurs couplets qui traitaient la question du mariage de Mlle Eugénie, alors âgée de quatorze ans, entre autres ceux-ci :

Tous ces *beaux* que l'on nomme
Te lorgnent-ils déjà?
Dis-leur : Mon gentilhomme,
N'êtes-vous que cela?
Des parchemins et du blason
N'ouvriront point cette maison.

Si quelque autre plus tendre
Te fait contes en l'air,
Laisse-moi les entendre,
Car ton père y voit clair.
Je te dirai si c'est raison
Qu'il soit reçu dans ma maison.

Tel excellent jeune homme
Voit le ciel dans tes yeux,
Dis-lui : Bel astronome,
Parlez à ce bon vieux :
Il est mon père, et c'est raison
Qu'il ait un gendre à sa façon.

S'il a pour la tribune
Quelque talent d'éclat,
Qu'importe sa fortune?
Juge, écrivain, soldat,
Esprit, vertu, douce raison,
Voilà son titre en ma maison.

Ces couplets, en se répandant par le monde, répandirent en même temps l'idée que la fille unique de Beaumarchais, personne charmante et riche héritière, était à marier, et que son père ne voulait absolument tenir compte, pour lui choisir un époux, que du mérite des concurrens. Or, comme le nombre des gens qui n'ont que du mérite est toujours très considérable, Beaumarchais vit affluer chez lui, dans cette même année 1791, les demandes en mariage les plus singulières. Ici c'est un gentilhomme, mais qui ne fait aucun cas de son blason, qui méprise la fortune qu'il n'a plus, qui n'estime que la vertu, et qui aspire à épouser Mlle Eugénie et sa dot; ailleurs c'est un père parfaitement inconnu à Beaumarchais, qui le prie de lui garder sa fille pour son fils, lequel est encore au collége; plus loin, c'est un capitaine qui n'a que son épée, mais elle vaut un bâton de maréchal de France. Pour écarter poliment cette avalanche d'épouseurs vertueux et désintéressés, Beaumarchais écrit une lettre qui lui sert

à peu près pour tous, sauf quelques modifications, et dont voici un exemplaire adressé à l'officier pauvre, mais honnête et valeureux.

« Paris, ce 21 mai 1791.

« Quoique votre lettre, monsieur, me paraisse tirer son origine d'un simple babinage, comme elle est écrite avec le sérieux de l'honnêteté, je lui dois une réponse. On vous a trompé sur le compte de ma fille; à peine âgée de quatorze ans, elle est bien loin encore du temps où je la laisserai maîtresse de se choisir un maître, ne me réservant là-dessus que le droit de conseil. Peut-être ignorez-vous vous-même ce qui donne lieu à votre proposition. J'ai retiré depuis très peu ma fille du couvent : la joie de son retour ayant arraché une ronde à ma paresse, après avoir été chantée à ma table, elle a couru le monde. Le ton bonhomme et gauloisement civique que j'y ai pris, joint au badinage qui tient au futur établissement de ma fille, a fait penser à bien des gens que j'y songeais déjà pour elle; mais que Minerve me préserve de la faire engager avant l'âge où son cœur se donnera en connaissance de cause! Le couvent a bien fait son éducation physique : c'est à moi à faire son éducation morale avant de la livrer à son for intérieur en un cas aussi grave que celui qui enchaînera sa vie. Or ce n'est pas, monsieur, l'affaire de peu de mois, il y faudra des années.

« Ce que ma ronde a dit en badinant sera certainement ma règle pour éclairer son jeune cœur. La fortune me touchera moins que des talens et des vertus, car je veux qu'elle soit heureuse. Une longue suite d'aïeux est un mot qui vient de changer d'acception, aucun être vivant n'existe sans aïeux, et quant à ceux qui furent nobles, ils n'influeront plus désormais sur le sort de leurs descendans : chacun sera ce qu'il vaudra, ainsi le veut la loi, la constitution, la raison, ah! la raison surtout tant insultée dans nos institutions gothiques.

« Je vous envoie, monsieur, ma ronde un peu badine, et si vous la chantez, vous direz quelquefois : Ce bon vieux qui fit la chanson aimait bien sa fille, et ne radotait pas. Recevez mes remerciemens de toutes les choses obligeantes dont vous daignez me gratifier, et les salutations sincères du cultivateur

« Beaumarchais. »

On vient de voir par cette lettre que Beaumarchais fait très peu de cas des titres de noblesse; cependant, lorsque l'assemblée constituante les abolit et décrète que chacun sera réduit à son nom primitif ou supprimera sa particule, l'auteur du *Mariage de Figaro* parle de ce décret avec une raillerie à travers laquelle perce peut-être un peu de mauvaise humeur. Après cela, quoique ses parchemins, dont il avait *quittance,* fussent de date plus moderne que ceux de Mirabeau, il pouvait, lui aussi, sans trop de présomption, dire comme le célèbre orateur aux journalistes qui, pour obéir au décret, le nommaient Riquetti : « Avec votre Riquetti, vous avez désorienté l'Europe pendant trois jours. » Il aurait bien fallu également quelques jours au public pour s'habituer à retrouver Beaumarchais dans

Caron. C'est à sa femme, qui était alors aux eaux de Saint-Amand, que l'ex-secrétaire du roi transmet ses impressions sur le décret de la constituante par une lettre en date du 22 juin 1790, de laquelle j'extrais les passages suivans :

« Qu'allons-nous devenir, ma chère? Voilà que nous perdons toutes nos dignités. Réduits à nos noms de famille, sans armoiries et sans livrées! Juste ciel! quel délabrement! Je dînais avant-hier chez Mme de la Reynière, et nous l'appelions à son nez Mme Grimod, court et sans queue. Monseigneur l'évêque de Rhodez et monseigneur l'évêque d'Agen n'eurent de nous que du *monsieur*, chacun s'appelait par son nom, nous avions l'air de la sortie d'un bal de l'Opéra d'hiver où tout le monde est démasqué.

« J'écrivais ce matin à Mme la comtesse de Choiseul-Gouffier; je lui disais : « Jusqu'au 14 de juillet, madame, je vous donnerai, par respect pour vos droits, de la comtesse, mais après, vous m'en saurez gré, s'il vous plaît, ce sera pure courtoisie..... »

« Je vous envoie en propre original l'invitation d'un club femelle que j'ai reçue pour vous hier. J'ai répondu que vous étiez aux eaux, mais vous unissant d'intention, qu'au moins je le présumais, et j'ai adressé ma réponse à Mme la secrétaire..... Il me semble que le 14 sera la plus belle chose que l'on ait jamais vue (1). Mais Louis XIV, le 14, se verra dépouillé comme les autres grands. Plus d'esclaves à ses pieds dans la place des Victoires. Ah! c'est une désolation. Pour laisser au bon Henri IV ses quatre statues enchaînées, nous prétendons que ce sont quatre vices : on nous le dispute, mais nous n'en démordons pas.....

« J'ai démontré dimanche que je n'avais plus de possession qui eût le nom de Beaumarchais, et que le décret portait bien qu'on quittera les noms de *terre*, mais rien dessus les noms de *guerre*, et c'est sous celui-là que j'ai toujours vaincu mes lâches ennemis..... »

Tout à côté de cette lettre intime, où l'auteur semble parler, avec le sourire sur les lèvres, du 14 juillet et de tous les enthousiasmes du moment, j'en trouve une autre adressée au président de l'assemblée nationale, qui n'est rien moins que le plan d'un monument gigantesque que Beaumarchais propose de faire élever au Champ-de-Mars. « Au milieu de ce cirque immense, écrit-il, sur une estrade carrée de 210 pieds de face, j'*élève* une colonne triomphale de la hauteur de 148 pieds, à la base de laquelle on arrive par quarante marches de 120 pieds de longueur sur tous les côtés du carré, etc. » Tout le reste est dans ces proportions; j'y remarque entre autres agrémens « quatre corps de garde qui, reliés entre eux par des galeries souterraines, peuvent servir, dans les fêtes, de réserve aux gardes nationales et contenir sept ou huit mille hommes. » Cet embellissement civique me paraît indiquer que l'esprit d'ordre et de conservation n'abandonne jamais Beaumarchais.

(1) Il s'agit du jour de la fédération.

Quelquefois les anxiétés politiques de l'auteur du *Mariage de Figaro* s'expriment avec une chaleur sous laquelle on reconnaît un sentiment noble et sincère; c'est ainsi que dans les derniers temps de la constituante, au moment où cette assemblée se suicide avec tant d'imprudence et consume ses derniers jours au milieu de conflits misérables, Beaumarchais, écrivant, en date du 10 septembre 1791, à un des membres les plus honorables de la majorité, à Beaumetz, avec lequel il est lié, s'écrie :

« Qui aurait cru que la fin d'un aussi grand ouvrage serait déshonorée par les plus vils débats, et que nous donnerions ce triomphe à nos ennemis du dehors et du dedans, de voir la constitution près de s'écrouler à l'instant où l'on doit commencer à lui donner une exécution sérieuse? Misérable intérêt et plus misérable ambition qui rendent nos législateurs la risée de ceux qui se plaisaient tant à les respecter! Et M. de Bouillé, et M. de Calonne, et M. d'Autichamp relèvent l'espoir de leur parti en lui montrant les forces que nos divisions lui prêtent. Pendant que vous allez laisser toutes nos affaires dans le trouble, est-ce la législature d'avocats que nous vous fabriquons avec tant de cabales qui les rétablira? J'en sais trop pour ne pas mourir de chagrin de tous les maux que je vois prêts à fondre sur notre pauvre France! »

L'avenir n'apparaît pas toujours à Beaumarchais sous un aspect aussi sombre, à en juger par ce tableau plus riant qu'il adresse à un prince russe à Saint-Pétersbourg, en date du 12 novembre 1791. Peut-être aussi l'amour-propre national le porte-t-il à présenter les choses un peu plus en beau qu'il ne les voit.

« La révolution qui s'est faite chez nous, écrit-il, influe beaucoup sur la littérature. Les peuples libres en général perdent en grâce ce qu'ils acquièrent en force, et notre théâtre se ressent du nouvel esprit de la France. Tous occupés de grands intérêts et devenus à moitié républicains, nous ne pouvons plus nous plier à la mollesse littéraire convenable à l'ancien régime; mais, il faut l'avouer, pour redresser notre arbre, nous l'avons fait courber du côté opposé. Des mots durs qui font fuir les Muses sont dans la bouche de nos acteurs. Nous avons des châteaux-forts en place de palais, et pour orchestre des canons. Les rues tiennent lieu de ruelles : où l'on entendait des soupirs, on entend crier liberté; — et : vivre libre ou mourir, au lieu de : je t'adore. Voilà quels sont nos jeux et nos amusemens. C'est Athènes l'aimable qui s'est un peu changée en Sparte la farouche; mais l'amabilité étant notre élément, le retour de la paix nous rendra notre caractère, et seulement d'un ton plus mâle; notre gaieté reprendra le dessus. »

Tout en se livrant ainsi à l'observation et à l'appréciation des affaires publiques, Beaumarchais continue son commerce épistolaire avec les insulteurs, les quêteurs et les faiseurs de projets qui l'assiégent comme par le passé, non sans quelques nuances nouvelles qui tiennent à la licence du temps. Voici par exemple un petit échan-

tillon du degré d'effronterie qu'un coquin peut porter dans l'exercice de son métier; c'est un billet entre plusieurs du même genre que Beaumarhais reçoit en 1790.

« Monsieur,

« Je viens d'acheter un manuscrit qui a pour titre : *Confessions de M. de Beaumarchais.* Cette brochure pourra contenir à peu près cinq feuilles in-8°. Je suis prêt à la faire imprimer; mais j'aurais à me reprocher de rendre ce pamphlet public : il ne tend qu'à vous attirer un grand nombre d'ennemis. Je l'ai acheté six louis; plusieurs personnes m'en ont offert six de bénéfice, et si je le faisais imprimer, je ne sais la quantité d'argent que cela me rapporterait. Ainsi, monsieur, voyez si vous voulez vous en arranger avec moi. Faites-m'en l'offre que vous désirez, et vous pouvez compter sur mon zèle et ma discrétion.

« Comme je suis en marché pour le faire imprimer, je vous prie de me faire réponse pour mardi soir. S'adresser par lettre à M. Bunel chez Mlle Bondidier, marchande lingère, rue Comtesse d'Artois. »

Voici la réponse de Beaumarchais; elle est courte, mais expressive :

« Je ne donnerais pas six liards pour empêcher une infamie contre moi de voir le jour, mais je donnerai volontiers six louis à celui qui m'apportera les oreilles du coquin qui l'a composée et six autres louis pour celles du gredin qui va l'imprimer. Et comme toute peine mérite salaire, je viens de déposer la lettre du sieur Bunel, afin qu'il le reçoive de la justice nationale lorsque son libelle paraîtra.

« BEAUMARCHAIS. »

Plus loin, c'est un très habile homme, M. Simonnet, qui s'est livré à de savans calculs sur les chances de la loterie, et qui poursuit Beaumarchais de plans merveilleux pour lesquels il demande des fonds. L'auteur du *Mariage de Figaro* prend très bénévolement la peine de lui redresser l'esprit, ou de lui prouver au moins qu'il n'est pas sa dupe :

« J'ai passé ma vie, monsieur, lui écrit-il, à gagner à la loterie tout l'argent que je n'y ai pas mis, et je m'en félicite chaque jour. En jetant un coup d'œil critique et sévère sur ces affreux établissemens des loteries, pépinières assurées de tous les maux du peuple, qui ne servent qu'à remplir les prisons et les hôpitaux, j'ai trouvé que la loterie que l'on nomme si indécemment *royale*, et qu'on devrait nommer *infernale*, se combine de manière que la façon la moins funeste d'y ponter est certainement par extrait; mais que dans ce pontage même, si l'on mettait à chaque tirage 20 sous sur chaque numéro, l'on aurait dépensé 90 livres. On gagnerait toujours les cinq extraits ou cinq fois quinze mises, produit de leur bénéfice, c'est-à-dire 75 fr.; d'où il résulte que la moindre perte que l'on puisse faire à cet infâme biribi est de 15 sur 90 dans l'hypothèse même la plus favorable. Je vous plaindrais, monsieur, d'avoir la manie de ce jeu, si vous aviez des fonds à y mettre;

mais comme vous ne faites qu'en solliciter ailleurs, le seul danger que vous couriez est le chagrin d'avoir entraîné dans ces spéculations fâcheuses ceux qui auraient la simplesse de s'y livrer.

« Je vous salue, monsieur, avec franchise. CARON-BEAUMARCHAIS. »

Les *quémandeurs* purs et simples n'ont également plus les allures qu'ils avaient avant la révolution; repoussés, ils reviennent à la charge, écrivent des lettres d'injures, de menaces, et Beaumarchais, qui a déjà tant d'ennemis sur les bras et qui ne voudrait pas en augmenter le nombre, tout en donnant aux uns, passe une partie de sa vie à prouver aussi éloquemment que possible aux autres qu'il ne peut pas leur donner. Une lettre où il discute de son mieux avec un de ces impérieux emprunteurs nous fournira un tableau assez net de sa situation à la date du 1er mai 1792 :

« Puisque vous m'avez fait l'honneur, monsieur, écrit-il, de me supposer un peu de philosophie et de sensibilité, dont je fais *parade* dans mes écrits, je vais vous faire celui de vous prêter un peu plus d'équité que vous n'en montrez dans les vôtres, et je vous dirai : Comment un homme d'un aussi bon esprit ne sent-il pas que plus un homme s'est gêné pour se rendre humain et généreux, moins il peut lui rester de moyens pour faire la chouette à tous les infortunés qui, le regardant comme un but, y lancent leur boule ou leur palet? La foule des demandeurs qui s'adressent à moi est telle qu'il me faudrait dix secrétaires pour leur répondre, car un mot sec est loin de suffire au malheur : il lui faut des consolations, des détails, surtout des secours. Ne pouvant remplir ce douloureux office envers tous ceux qui m'écrivent, je gémis, je m'arrête, et pour tout résultat je n'ai plus que deux commerces au monde : des inconnus qui me demandent, des hommes injustes qui m'injurient, des fougueux qui me menacent sans m'avoir même jamais vu. Êtes-vous satisfait, monsieur, de m'avoir fait perdre mon temps pour vous dire des choses inutiles, moi qui en ai tant d'utiles à faire? Ayez pour moi, monsieur, la douce compassion que vous demandez pour vous-même, et vous cesserez d'injurier celui qui ne vous a fait aucun mal et n'a d'autre tort envers chacun que de ne pouvoir obliger tout le monde à la fois.

« Je vous salue. BEAUMARCHAIS. »

III. — LA MÈRE COUPABLE. — LES SOIXANTE MILLE FUSILS.

Au milieu des préoccupations et des inquiétudes si diverses dont nous venons d'esquisser le tableau, Beaumarchais trouvait le temps de se livrer aux deux passions qui ont tenu une si grande place dans sa vie, celle du théâtre et celle des affaires; il écrivait son drame de *la Mère coupable,* et il se chargeait de fournir au gouvernement français soixante mille fusils. Disons un mot du drame avant de parler de l'affaire des fusils, qui forme aussi une espèce de drame dont le héros va se trouver effroyablement victimé.

Achevée en janvier 1791, *la Mère coupable* fut lue en février et reçue au Théâtre-Français; mais à ce moment s'agitait encore avec une recrudescence d'animosité, entre les auteurs et les acteurs, l'éternel procès dont nous avons déjà rendu compte, et que la législative devait bientôt juger de nouveau, comme la constituante, en faveur des auteurs. Beaumarchais, chargé par ces derniers de défendre leurs intérêts, s'en acquitta avec une conscience qui amena une rupture entre le Théâtre-Français et lui. Une nouvelle troupe, qui venait avec son appui d'ouvrir un théâtre dans son voisinage au Marais, lui demanda sa pièce avec instance, et elle fut représentée pour la première fois sur ce nouveau théâtre le 6 juin 1792. Faiblement jouée d'abord, elle n'eut qu'un médiocre succès; reprise plus tard par les comédiens français, en mai 1797, elle réussit complétement, et elle s'est soutenue au théâtre jusqu'à nos jours, où le public la voit encore représenter avec intérêt.

Le style de *la Mère coupable* est souvent faible, incorrect et délayé : il est loin de valoir celui du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro;* mais le sujet de cette pièce, pris en lui-même, est à la fois très dramatique et d'une incontestable moralité. Dans l'épouse infidèle s'attacher surtout à mettre en relief la mère coupable, peindre une femme douée de sentimens honnêtes qui, pour un seul jour de faiblesse, vainement racheté par des années de repentir et de vertu, voit son existence tout entière abîmée, son repos à jamais troublé, et non-seulement son repos, mais celui de tout ce qui l'entoure; mettre en scène un jeune homme de vingt ans dont la naissance suspecte fait à la fois le supplice de sa mère, le supplice de l'époux qui n'est pas son père, et son propre supplice; montrer toutes les douceurs de la vie de famille empoisonnées par la contrainte, le soupçon, la défiance et la haine, jusqu'au moment terrible où le fatal secret qui pèse depuis vingt ans sur cet intérieur se dévoile pour nous laisser voir une femme, d'ailleurs estimable, écrasée sous le poids de la honte, prosternée, la rougeur au front, devant son époux, et réduite à redouter jusqu'au mépris de son fils : voilà certainement une conception qui ne manque ni d'élévation ni d'intérêt. La Harpe lui-même, beaucoup trop dédaigneux à mon avis pour ce drame, est obligé de reconnaître que l'idée en est bonne; mais non content d'insister sur les côtés faibles de la pièce, notamment sur cet amour entre Florestine et Léon, amour qui déplaît et qui choque, bien qu'il ne soit incestueux qu'en apparence, et que le public sache à quoi s'en tenir, non content de critiquer le caractère outré de Begears, de signaler les invraisemblances et les incorrections fréquentes, La Harpe ne fait grâce à rien : tout est absolument mauvais. « C'est, dit-il, une production *platement folle;* » il va jusqu'à trouver *inepte* une

scène des plus belles et des plus pathétiques, celle du quatrième acte, où la comtesse Almaviva, atterée par la découverte de sa faute, ne trouve pour répondre aux interrogations terribles du comte que des prières entrecoupées qu'elle adresse non pas à son époux, mais à Dieu. La Harpe nous assure qu'à la première représentation *tout le monde* riait de cette scène, suivant lui insupportable au théâtre, « où, dit-il, on ne dialogue pas un quart d'heure de suite avec Dieu quand il faut répondre à un mari. Rien ne fait mieux voir, ajoute-t-il très lestement, de quelles *bévues* un homme d'esprit est capable dans ce qui est étranger à son genre d'esprit. »

En vérité le mot de *bévue* nous semble ici pouvoir être retourné avantageusement contre La Harpe. Il nous paraît fort douteux que tout le monde ait ri de cette scène en 1792; mais ce qui est certain, c'est que personne n'en rit aujourd'hui. On juge avec raison que c'est une idée aussi vraie qu'émouvante, — étant donnée une femme honnête, sensible et pieuse, — de la montrer accablée par une révélation inattendue qui la dégrade aux yeux de son mari, ne trouvant aucune parole pour lui répondre et ne sachant que s'accuser devant Dieu, non pas un quart d'heure, comme le dit très faussement La Harpe, mais un instant, et par quelques phrases entrecoupées, très habilement mêlées aux phrases du comte qui lit avec fureur la lettre accusatrice. Cette scène, dans son ensemble, est assurément la plus belle de la pièce; elle ne manque jamais de produire sur le public une vive impression, et c'est peut-être à elle seule que le drame de *la Mère coupable* doit de s'être maintenu au théâtre jusqu'à nos jours.

Parmi les nombreuses lettres écrites ou reçues par Beaumarchais au sujet de ce drame, nous n'en citerons que deux. L'une est adressée à la veuve du dernier des Stuarts, à l'amie d'Alfieri, la comtesse d'Albany, qui se trouvait à Paris en 1791 et qui avait demandé à Beaumarchais de faire chez elle une lecture de *la Mère coupable*. Le billet de Beaumarchais offre, ce me semble, une sorte de petit résumé assez vif des qualités et des défauts de son style. Le voici :

« Paris, ce 5 février 1791.

« Madame la comtesse,

« Puisque vous voulez entendre absolument mon très sévère ouvrage, je ne puis pas m'y opposer; mais faites une observation avec moi : quand je veux rire, c'est aux éclats; s'il faut pleurer, c'est aux sanglots. Je n'y connais de milieu que l'ennui.

« Admettez donc qui vous voudrez à la lecture de mardi, mais écartez les cœurs usés, les âmes desséchées qui prennent en pitié ces douleurs que nous trouvons si délicieuses. Ces gens-là ne sont bons qu'à parler révolution. Ayez quelques femmes sensibles, des hommes pour qui le cœur n'est pas une

chimère, et puis pleurons à plein canal. Je vous promets ce douloureux plaisir et suis avec respect, madame la comtesse, etc., BEAUMARCHAIS. »

Le second billet est de Grétry, alors vieux, et qui paraît avoir eu le projet de mettre *la Mère coupable* en musique :

« Je ne rêve, écrit-il à Beaumarchais, qu'à votre *Mère coupable*. J'ai remarqué que la musique n'est jamais si bien placée et ne fait jamais plus d'effet que lorsqu'elle est rare. Voulez-vous que je choisisse douze places où vous rimerez votre prose, et voilà tout? Je vous réponds qu'on parlera un jour, si vous consentez à ma demande, de la colère d'Almaviva autant qu'on a parlé de la colère d'Achille. Si vous donnez cette pièce aux Italiens, elle peut avoir cinquante représentations de suite; si vous y ajoutez douze ou quinze morceaux de musique, tous capitaux et de genres différens, elle doit en avoir cent, et j'aurai fait de la musique sur un chef-d'œuvre digne du vieux (1)

« GRÉTRY. »

C'est dans le même temps où Beaumarchais donnait sa dernière pièce de théâtre qu'il s'embarquait dans une nouvelle opération patriotique et commerciale, qui devait bouleverser sa fortune et faire le tourment de ses derniers jours. La France, en 1792, manquait d'armes; il entreprit de lui en procurer. On a peine à comprendre qu'un homme de soixante ans, riche, fatigué par une existence des plus orageuses, commençant déjà à ressentir des atteintes de surdité, entouré d'ennemis et n'aspirant plus qu'au repos, ait pu se laisser induire à se charger de faire venir en France soixante mille fusils retenus en Hollande, dans des circonstances qui rendaient cette opération aussi dangereuse que difficile. En tenant compte du goût si prononcé de Beaumarchais pour les spéculations hasardeuses, pourvu qu'elles présentassent un certain caractère d'intérêt public, il faut surtout, je crois, chercher ici la cause de sa téméraire entreprise dans l'impopularité même qui le poursuivait alors. « Je lui disais, nous raconte à ce sujet Gudin dans son manuscrit, je lui disais qu'un homme sage, dans un temps de révolution, ne fait commerce ni d'armes ni de blé; mais ma prudence était trompeuse : dans ces temps de désordre et d'inquiétudes, on lui eût fait un crime d'avoir refusé d'acquérir les armes qu'on lui proposait. Son refus eût été réputé mauvaise volonté; il n'avait que le choix des dangers : il s'exposa au péril d'être utile à son pays. »

Au commencement de 1792, un Belge étant venu lui offrir pour la France soixante mille fusils provenant du désarmement des Pays-Bas, déposés en Hollande et vendus par l'Autriche, à la condition

(1) Cette idée de Grétry n'eut pas de suite; mais deux ans après, sous la république, on jouait *le Mariage de Figaro*, transformé en opéra et assez malheureusement versifié par Beaumarchais. J'ignore quel était l'auteur de la musique.

que l'acheteur les ferait passer aux colonies, Beaumarchais transmet la proposition au ministre de la guerre, de Grave, qui le charge de faire venir en secret les fusils, s'engage à les lui payer une somme convenue, et lui avance cinq cent mille francs *en assignats*, en lui faisant déposer en échange une valeur de sept cent cinquante mille francs en contrats sur la ville de Paris. Beaumarchais obtient la promesse que, s'il a besoin de plus d'argent pour faire arriver les fusils, on lui en remettra sur les deux cent cinquante mille francs de dépôt en plus qu'il laisse dans les mains du ministre. Le gouvernement s'engage encore à l'aider de tout son pouvoir à vaincre la résistance du gouvernement hollandais, qui, de crainte de se brouiller avec l'Autriche, s'oppose à la remise de ces armes. Toutefois le ministère, qui était aux prises avec bien d'autres difficultés, ne tarde pas à oublier les fusils. La guerre éclate bientôt avec l'Autriche et la Prusse : Beaumarchais n'en est que plus ardent à demander qu'on l'aide à vaincre la résistance de la Hollande, avec laquelle on est encore en paix; mais dans la dernière année de la monarchie de Louis XVI, les ministres se succèdent avec la rapidité de l'éclair. C'est en vain que Beaumarchais les assiége, — J'en ai *usé*, dit-il, en quelques mois quatorze ou quinze, — il ne peut en tirer ni leur appui en Hollande, ni l'argent promis sur son excédant de dépôt, pour faire venir ces malheureux fusils, et tandis qu'il s'épuise en efforts, ses ennemis répandent parmi le peuple le bruit que ces fusils sont chez lui, qu'il les a dans ses caves et les destine à faire égorger les patriotes. Il n'en fallait pas davantage pour le faire égorger lui-même.

L'ex-capucin Chabot, membre de l'assemblée législative, le dénonce à la tribune comme cachant des armes dans un lieu *très suspect*. Beaumarchais, toujours fidèle à son caractère, répond à Chabot qu'il sera, lui Chabot, vingt fois *plus suspect* que ce lieu, s'il ne l'indique. Le lendemain du 10 août, le peuple se porte en masse dans sa belle maison du boulevard, et la fouille du haut en bas sans cependant soustraire une épingle. Au milieu de cette scène affreuse, que l'auteur du *Mariage de Figaro* décrit longuement dans une lettre déjà publiée et adressée à sa fille, qu'il venait alors de faire partir pour Le Havre avec sa mère, on le voit conservant assez de sang-froid pour étudier ce peuple en rumeur et « admirer, dit-il, en lui ce mélange d'égarement et de justice naturelle qui perce même à travers le désordre. » Quelques jours après, quoiqu'il eût pris le soin de faire afficher partout, suivant son usage, que le peuple n'avait rien trouvé chez lui de suspect, il est arrêté et conduit à l'Abbaye le 23 août. Il y était encore le 30, c'est-à-dire deux jours avant les massacres de septembre, lorsqu'il prend tout à coup fantaisie au procureur de la commune, Manuel, de se souvenir qu'il a eu avec Beaumarchais

quelques démêlés dans lesquels ce dernier s'est assez spirituellement moqué de lui, et de penser que ce serait une noble vengeance d'aller le tirer de prison. Il faut ajouter, pour être exact, que c'est une femme à qui Beaumarchais avait rendu des services, et qui avait quelque influence sur Manuel, qui le détermina à cet acte de générosité. Toujours est-il que le 30 Manuel vient annoncer à son ancien adversaire qu'il est libre. Beaumarchais ne se le fait pas dire deux fois. Il sort, et le surlendemain les massacres commencent.

Il semblerait assez naturel que dans un pareil moment Beaumarchais laissât de côté ses fusils pour s'occuper spécialement de préserver sa personne; mais en devenant sourd, il a pris un peu de l'entêtement qui accompagne, dit-on, cette infirmité. Il veut bien consentir à se cacher, mais pendant le jour seulement, à quelques lieues de Paris; chaque soir, il revient à pied, à travers les terres labourées, pour éviter les mauvaises rencontres, et il va sommer les ministres de tenir les engagemens de leurs prédécesseurs et de le mettre à même d'obtenir de la Hollande les soixante mille fusils qu'il a promis à la nation. Il faut dire aussi, pour expliquer sa persistance, que d'une part cette opération dont on sait qu'il a été l'agent le constitue vis-à-vis du peuple à l'état de suspicion permanente jusqu'à ce qu'elle ait réussi, et que d'autre part il croit s'apercevoir que le ministre Lebrun cherche à exploiter sous main l'affaire à son profit, en lui laissant au besoin toute la responsabilité d'un échec. C'est là ce qui le rend tenace au point de fatiguer, d'excéder jusqu'à Danton, qui toutefois ne peut s'empêcher de rire en voyant un homme aussi compromis, qui ne devrait songer qu'à sa sûreté, s'obstiner, le lendemain des massacres de septembre, à venir chaque soir lui demander l'argent qu'on lui redoit sur son dépôt et une commission pour la Hollande.

Enfin on se décide à lui donner seulement un passeport, en lui promettant qu'on lui fera tenir en Hollande l'argent nécessaire pour faire lever l'embargo que le gouvernement hollandais a mis sur les fusils, et qu'il trouvera également des instructions chez le ministre de France à La Haye, qui devra prêter son concours à cette opération. Confiant dans cet engagement du ministre Lebrun, Beaumarchais part pour la Hollande. Ici commence pour lui une nouvelle odyssée, et c'est au milieu d'agitations toujours renaissantes que se passeront les dernières années de cette vie déjà si pleine. Au bout de quelques jours, Beaumarchais va se voir en même temps emprisonné à Londres par un créancier anglais et décrété d'accusation en France comme coupable de *trahison* et de *fraude* envers la république.

LOUIS DE LOMÉNIE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1853.

Il est des instans, après que tout a été essayé pour conjurer une crise, où nul commentaire, nulle conjecture possible ne saurait égaler un acte. Les événemens, parlant par eux-mêmes, se mettent au-dessus des combinaisons les plus habiles, et se chargent de se faire leur place en jetant des élémens nouveaux dans les grandes situations politiques. C'est ainsi que tout l'intérêt qui s'attache aux affaires d'Orient n'est plus aujourd'hui à Vienne, à Paris, à Londres ou à Constantinople même, c'est-à-dire là où la diplomatie agit, négocie et multiplie les plans d'arrangement : il est sur les bords du Danube et en Asie, là où les armées sont en présence, là où on combat déjà, et où, d'un jour à l'autre, un choc décisif peut modifier singulièrement la face des choses. Pour le moment, c'est le poids de l'épée qui peut faire pencher la balance. Qu'est devenue la dernière tentative de conciliation qui se produisait récemment à Constantinople comme un expédient suprême à la veille de la lutte? Elle n'a pas même été une illusion. C'était sans doute le résultat de la fameuse entrevue d'Ollmütz, se manifestant par une dernière proposition diplomatique de l'internonce autrichien. Les représentans des puissances européennes ne se sont nullement refusés à demander un ajournement dans l'ouverture des hostilités. Par ce qu'il y a eu de peu sérieux et de peu décisif dans cette démarche nouvelle, l'Autriche a pu voir une fois de plus ce qu'il y aurait de peu efficace dans l'action isolée d'un gouvernement. La vérité est que si la question qui s'agite en Orient était un simple différend entre le sultan et le tsar, il n'y aurait point à intervenir, et la Russie pourrait justement revendiquer le droit de vider elle-même sa querelle; si c'est au contraire une question qui engage un intérêt européen, il n'est point d'arrangement, de palliatif qui se présente avec quelque chance sérieuse, s'il n'a été élaboré et adopté par l'Europe tout entière, disposée à le soutenir. Tandis que cette dernière et vaine tentative faisait un moment diversion à Constan-

tinople, les événemens marchaient d'eux-mêmes et se développaient sur leur théâtre naturel.

Ce n'est plus seulement une opération partielle et restreinte exécutée par les Russes sous le feu des canons d'Isactcha. Une portion de l'armée d'Omer-Pacha a franchi le Danube entre Oltenitza et Turtukaï. Les Turcs se sont heurtés contre un corps d'armée russe, et sont restés maîtres de la position d'Oltenitza après vingt-huit heures d'un combat sanglant, où les officiers russes semblent avoir particulièrement souffert. Par suite de ce combat, l'armée ottomane se trouverait campée dans la Valachie, à peu de distance de Bucharest, et Omer-Pacha aurait, dit-on, signifié au prince Gortchakoff un ultimatum qui consisterait dans la remise immédiate aux Turcs des forteresses des principautés, et dans l'évacuation la plus prompte possible des provinces moldo-valaques par les Russes; en d'autres termes, c'est la continuation de la guerre que propose le chef des forces ottomanes campé aujourd'hui sur la rive gauche du Danube. Il en est de même en Asie, où l'armée turque n'est point sans avoir obtenu, à ce qu'il semble, quelques avantages; elle est entrée en campagne par un combat heureux. Ainsi, partout où la lutte pouvait être engagée, elle existe; la guerre n'est plus simplement une éventualité, elle est un fait entre la Turquie et la Russie. Les gouvernemens européens n'ont plus à devancer les événemens, ils ne peuvent que les suivre en profitant des circonstances favorables pour renouer des négociations si malheureusement infructueuses jusqu'ici; il est seulement à craindre qu'ils n'aient à concilier des choses bien inconciliables, par cette simple raison que si la Russie réussit encore à vaincre les Turcs et persiste dans ses prétentions, c'est l'intérêt européen qui aura à lui faire face; et si ce sont les Turcs qui sont victorieux, ce sera l'orgueil froissé de la Russie qui se refusera à une transaction sous le coup d'une défaite. Quelle que soit cependant l'issue de ce conflit, il est un certain nombre de faits à constater, qui sont comme la moralité de la crise actuelle, et qui restent acquis à l'histoire contemporaine. En premier lieu, là où on ne soupçonnait que la décrépitude et la mort, on aura vu se développer des signes singuliers de vitalité et d'énergie; on aura vu un pays affaissé sur lui-même, comme la Turquie, se relever et retrouver quelque crédit par sa fermeté et sa modération. D'un autre côté, là où on pensait trouver un juste et intelligent esprit de conciliation, on aura rencontré une politique inflexible, soit qu'elle agisse de bonne foi, soit qu'après s'être engagée dans une situation fausse et inextricable, elle ne puisse consentir à revenir sur ses pas. Quant aux gouvernemens européens, dans l'impuissance même de leurs efforts, ils auront donné à coup sûr des témoignages assez manifestes de leur amour de la paix, comme aussi ils auront pu apprendre à quel prix et dans quelles conditions ils pouvaient sauvegarder les bases les plus essentielles de la sécurité occidentale.

Il n'est point certes indifférent de continuer à faire en quelque sorte la part de chacun dans cette crise délicate et redoutable, de marquer le vrai caractère de ces événemens qui commencent, et qui peuvent devenir le point de départ d'événemens plus graves encore. Que l'empereur Nicolas tienne à ne point abaisser la fierté de son pouvoir, qu'il ne veuille point humilier sa politique, rien n'est plus naturel; mais cela ne saurait aller jusqu'à changer les

faits, jusqu'à intervertir encore une fois les rôles et les situations,—et l'Europe ne saurait évidemment accepter la question d'Orient telle que la pose le dernier manifeste du tsar. Que résulte-t-il de ce manifeste publié après la récente déclaration de guerre? L'intention en est bien claire : c'est de mettre du côté de la Russie le bon droit, la justice, la magnanimité, la modération, le rôle défensif et jusqu'à l'appui moral des principales puissances de l'Europe, qui auraient « vainement cherché à ébranler l'aveugle obstination du gouvernement ottoman. » Or on a pu suivre jour par jour pendant huit mois les phases diverses de cette triste affaire. L'esprit d'équité et de conciliation de la Russie consiste dans la mission hautaine et impérieuse du prince Menchikoff; sa modération se réduit à prétendre imposer un protectorat que nul traité ne lui confère, et qui n'irait à rien moins qu'à rendre complétement illusoire l'autorité du sultan. Ce qu'elle appelle son attitude défensive, c'est l'invasion à main armée du territoire turc, le passage du Pruth et l'occupation des provinces moldo-valaques. Quant à l'intervention des puissances européennes, qui ne s'est manifestée ostensiblement que par la médiation de Vienne, nul n'a pu oublier qu'il a suffi des premières interprétations de M. de Nesselrode pour rendre la note de la conférence parfaitement inacceptable, non-seulement pour la Turquie, qui avait déjà refusé d'y souscrire, mais pour l'Angleterre et la France elles-mêmes, qui en avaient jusque-là recommandé l'acceptation au divan. Cela est si vrai, que le gouvernement français n'a eu qu'à rétablir simplement les faits dans un résumé publié au *Moniteur* pour opposer la réfutation la plus lumineuse au manifeste de la politique russe. Nous n'appellerons pas l'article du *Moniteur* le manifeste français; il laisse du moins voir avec assez de clarté comment le gouvernement de la France envisage la crise actuelle, de même qu'à un autre point de vue l'entrée simultanée des flottes française et anglaise dans le Bosphore a été, si l'on nous passe ce terme, un acte conservatoire nécessaire de la part de l'Europe au début de la lutte. La vérité qui est au fond de tout ceci, on ne saurait la dissimuler : c'est que si la guerre aujourd'hui demeure restreinte entre la Russie et la Turquie, si elle peut se poursuivre quelque temps encore dans ces conditions avec des alternatives diverses, elle peut aussi devenir sûrement, à un moment donné, la source d'un conflit plus grave et plus général en Europe. M. de Nesselrode, dans une circulaire récente qui a coïncidé avec le manifeste de l'empereur Nicolas, exprime la confiance que les états européens feront ce qu'ils pourront pour empêcher la guerre d'élargir ses limites, de prendre des proportions plus vastes. Cela dépend autant de la Russie que de l'Europe. En définitive, depuis huit mois, l'Europe ne fait point autre chose que de chercher à conjurer une collision, même restreinte : elle y a épuisé toute son habileté diplomatique; mais on ne peut sans doute attendre d'elle qu'elle s'abstienne là où elle voit une affaire d'équilibre général et de sécurité universelle, au cas où cet équilibre et cette sécurité se trouveraient tout à coup à la merci de circonstances plus impérieuses.

Les puissances européennes auront donc certainement encore à agir, à négocier, à s'interposer. Seulement, quelle sera la nature et la mesure de leur action? C'est ici que les événemens peuvent exercer leur influence. Toujours est-il que les cabinets n'ont point, il nous semble, d'autre conduite à se pro-

poser que de proportionner leur action aux événemens. La nomination du général Baraguey-d'Hilliers comme ambassadeur de France à Constantinople, à la place de M. de Lacour, ne saurait avoir un autre sens; l'Angleterre elle-même, dit-on, est sur le point de donner un successeur à lord Redcliffe. Maintenant faut-il chercher d'autres différences qui se seraient manifestées depuis peu dans les dispositions des deux gouvernemens restés les derniers en parfaite concordance de vues sur la crise d'Orient? Doit-on croire que le roi Léopold, dans son récent voyage à Londres, a eu assez d'influence sur le cabinet anglais pour modifier sa pensée, comme on l'a dit? Ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces divers bruits n'est point très nouveau peut-être, et ne tient point à coup sûr au voyage du roi des Belges. Ce n'est point d'aujourd'hui qu'on sait qu'il y a dans le ministère anglais des tendances diverses, les unes plus décidées, d'autres qui le sont moins, les premières représentées par lord Palmerston, les secondes par le chef du cabinet lui-même, lord Aberdeen. En définitive, il y a quelque chose de très supérieur à ces nuances entre des hommes d'état obéissant à des traditions ou à des humeurs différentes : c'est l'intérêt commun qui a formé les rapports actuels de l'Angleterre et de la France, — et c'est ce qui nous fait ajouter que la politique des deux pays ne saurait cesser d'être identique dans le fond. Cette politique, mélange de modération et de fermeté, qui s'est manifestée déjà par l'entrée des flottes dans les Dardanelles, est aujourd'hui la plus ferme garantie de l'Occident. S'il est un fait propre à éclairer les deux peuples, ce sont les tentatives mêmes par lesquelles on cherche parfois à les diviser. Récemment encore, il paraissait à Bruxelles une brochure sortie d'une source à laquelle il ne serait peut-être pas difficile de remonter : *La Vérité sur le différend turco-russe*. Or quel est le double but de cette publication? C'est d'abord de faire l'apologie de la Russie dans l'affaire d'Orient, et en outre de jeter des germes de division et de froissement entre l'Angleterre et la France. Ces pages d'ailleurs ne laissent point d'être curieuses par la manière dont elles laissent percer par instant les vues et l'ambition de la Russie, sauf à faire rentrer à propos cette ambition dans les limites du droit actuel. — Ici, vous verrez que l'empire turc est mort, qu'il est honteux pour l'Europe de voir les saints lieux entre des mains musulmanes, qu'on ne saurait rien objecter contre la domination d'une puissance chrétienne en Orient;—plus loin, la Russie sera représentée comme n'ayant aucun dessein contre l'intégrité de l'empire ottoman. Au fond cependant, comme nous le disions, la véritable pensée, c'est de rompre le concert de l'Angleterre et de la France, en offrant à cette dernière la perspective de l'établissement de deux grands empires, l'un au nord-est, l'autre au sud-ouest de l'Europe, — après quoi l'annulation de l'influence anglaise devient l'entreprise la plus facile. Cela même n'est point nouveau : c'était le rêve de Tilsitt, qui a fini comme tous les rêves et qu'on ne recommencera pas, mais qui, ramené à propos, semble n'avoir d'autre objet que de ranimer de vieilles antipathies, de vieux souvenirs d'antagonisme.

C'est là, du reste, c'est dans ces divisions possibles, entretenues par bien des causes, qu'est peut-être le danger le plus sérieux pour l'Europe, tandis qu'une politique commune et ferme, nettement suivie par les quatre grandes puissances, — la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, — serait indu-

bitablement le meilleur moyen d'ôter à la crise actuelle ce qu'elle a de plus périlleux. Chose singulière, c'est assez souvent au nom de la paix elle-même qu'on refuse d'agir en commun. Il semble qu'on redoute les conséquences d'une solidarité qui opposerait un ensemble de forces trop compactes aux desseins de la Russie; on voit au contraire une chance de paix dans ce qui peut avoir pour effet de diviser ces forces. Et ici qu'on nous permette de le dire: la paix est assurément un grand bienfait; elle se confond avec la civilisation elle-même. Qui oserait nourrir cette funeste pensée de livrer capricieusement aux chances de la guerre tant d'intérêts de tout genre, tant de travaux pour lesquels la sécurité est la condition première, tant d'institutions à peine rassises? Mais dans certains momens aussi n'est-il pas vrai que la paix n'est point la première considération? Dans tous les cas, la paix n'est sûre et durable que si elle s'appuie sur des bases solides de sécurité mutuelle. En ce sens, on peut ajouter que la paix ne saurait être un but, quelque prix qui s'y attache, pas plus que la guerre n'est un but. Dans des circonstances comme celles où se trouve l'Europe, la première question est celle de savoir quel est l'intérêt qui est en jeu. Est-ce une question de premier ordre pour le continent de savoir si la Russie pourra devoir à la chance des armes de conserver les principautés comme un gage matériel selon son langage, si elle absorbera, sous le nom de protectorat religieux, une prépondérance universelle en Orient? S'il n'en est point ainsi, s'il ne s'agit, qu'on nous passe le terme, que d'une querelle vulgaire de Turc à Russe, alors on est déjà trop intervenu, on a trop agi. S'il y a pour l'Europe une question essentielle, supérieure, vitale, alors la première considération est la question elle-même, et non la paix ou la guerre. Nous ajouterons que lorsque quatre grandes puissances, décidées à épuiser tous les moyens de conciliation, se montrent également décidées à rester solidaires dans la défense de ce qu'elles regardent justement comme la garantie de leur sécurité, toutes les chances sont pour la paix. Voilà pourquoi l'Autriche et la Prusse nous sembleraient mieux servir la paix par une action résolue avec l'Angleterre et la France que par une neutralité qui ne serait qu'une sorte d'aveu d'incompétence dans une des plus grandes questions qui puissent s'élever. Peut-être même ne serait-ce point tellement desservir la Russie que de lui offrir une occasion favorable de dénouer ces déplorables complications, surtout si, comme on l'assure, la mission du prince Menchikof, première cause de la crise actuelle, n'est rien moins que populaire à Saint-Pétersbourg. Dans tous les cas, la guerre existe aujourd'hui; elle existe sur le Danube et en Asie. On ne saurait évidemment se méprendre sur la portée des avantages obtenus par les Turcs. Après comme avant, l'Europe a son rôle à remplir par la voie pacifique, si elle ne veut pas avoir à le remplir dans quelques mois sur un autre terrain.

Lorsque de tels intérêts se débattent dans le monde, lorsqu'ils peuvent d'un jour à l'autre solliciter des résolutions décisives de la part des gouvernemens, il semble qu'ils ne doivent plus laisser de place à autre chose. Ces intérêts sont faits du moins pour ramener les esprits au sentiment des grandes réalités de la vie publique. Le goût des émotions politiques peut trouver là un aliment qu'il ne trouve plus guère dans les choses intérieures. Ce qui survit des années d'agitations que nous avons traversées, on en aurait

à peine l'idée, si quelque procès n'en venait parfois remettre sous nos yeux l'image bizarre et violente. Que pourrait-on dire du procès qui se déroule actuellement devant la cour d'assises, et qui approche du jugement? C'est un complot contre la vie de l'empereur, — triste et meurtrière pensée qui a toujours sa source mystérieuse dans quelque bas-fonds de société secrète. Il y a dans une cause de ce genre tout un côté juridique dont nous n'avons rien à dire, on le comprend; mais par quelle fortune singulière ces procès ramènent-ils toujours sur la scène, à titre de figure épisodique, que que personnage de février? Soyez donc un homme d'état émérite, jeté un jour par le hasard d'une révolution dans un ministère, pour être pris en flagrant délit de divulgation des secrets diplomatiques, pour avoir à essuyer la juste semonce d'un magistrat et être obligé de convenir que vous avez eu tort!

Spectacle singulier que celui d'un temps de désordre moral et intellectuel, où toutes les notions se troublent et s'altèrent! Qu'en résulte-t-il? Il en résulte cette torpeur où on s'endort et d'où on ne se réveille que pour se livrer aux hallucinations, aux évocations magiques, aux merveilleuses danses de Saint-Gui des tables tournantes. Nous n'en sommes point quittes en effet avec les tables et leurs prodiges, et quel signe peindrait mieux une époque? Il est donc vrai qu'il y a des momens où la pauvre cervelle humaine ne peut résister à quelque souffle mystérieux qui passe dans l'air, et lui jette comme un aliment malsain quelque phénomène inexpliqué? Il y a un siècle, on allait au cimetière Saint-Médard pour se donner des émotions nerveuses; on se convulsionnait au tombeau du diacre Pâris; il y avait le miracle de l'épée qu'on cherchait à enfoncer dans la poitrine d'une jeune fille, mais qui n'entrait pas; il y avait le miracle du feu et du brasier ardent dont on s'approchait sans se brûler. Aujourd'hui ce sont les tables qui tournent, et non-seulement elles tournent, mais elles parlent, elles épèlent l'alphabet, elles prophétisent, elles révèlent le passé et l'avenir, elles sont l'incarnation de quelque personne morte qui se révèle tout à coup pour raconter ses joies et ses souffrances, — et une foule de spectateurs attroupés attendent avec une singulière émotion le miracle. Qu'il y ait dans tout cela les gens naïfs et ceux qui le sont moins, cela n'es pas douteux; mais ce qui est plus étrange, c'est de voir des membres du clergé se livrer, avec un zèle digne d'un meilleur but, à la magique expérience. Ils ne voient pas ce qu'il en peut coûter à la religion, sans compter le ridicule; ils ne voient pas quel mélange de matérialisme et de mysticisme il y a dans ces superstitions bizarres qui se retrouvent sous une forme ou sous l'autre dans tous les temps; n'importe, l'expérience n'en a pas moins eu lieu chez M. le curé d'Herblay, près Versailles. La table, non sans se faire prier pourtant, a fini par parler, et elle a avoué qu'elle était le démon. Par exemple, le démon n'entend pas le latin; il n'entend que le français. Sauf cette lacune dans son instruction, il a répondu très exactement, disant son nom au narrateur de la scène, de tout quoi il a été dressé procès-verbal pour être transmis solennellement à Mgr l'évêque de Versailles, qui se trouve ainsi mis en demeure de se prononcer, à moins qu'il ne préfère rire. N'est-ce point là en effet une occupation digne de prêtres? Lorsqu'on les convie à jeter les yeux sur leur siècle, à se mêler à lui pour le diriger, est-ce donc pour qu'ils en prennent le plus mauvais esprit, pour qu'ils se prêtent à ses crédulités, au lieu de

chercher le seul secret, le vrai et important secret, celui de transformer les âmes malades en leur faisant sentir la salutaire puissance des vérités religieuses. Après cela, nous le savons bien, il y a une foule de personnes naïves et de bonne foi qui ont soif de la vérité, qui demandent aux savans une explication, la plus petite explication. En vérité, il se pourrait bien que les savans se contentassent de leur répondre, comme M. Babinet l'autre jour à l'Académie des Sciences, par une spirituelle moquerie. Et puis, quand les tables tourneraient, quand elles parleraient, quand il y aurait là quelque phénomène singulier resté jusqu'ici sans explication, cela donnera-t-il un grain de bon sens à l'humanité? Cela lui procurera-t-il une force, une lumière, une vertu? Quant au côté surnaturel qu'on se plait déjà à rechercher dans de semblables phénomènes, laissez donc! Si Dieu veut frapper le monde par ses miracles, il les accomplira sans votre fluide, et il ne commencera pas par prendre pour complice le ridicule.

Voici cependant qui ne laisse point d'être embarrassant, et qui dénote la singulière aptitude des tables à représenter tous les rôles! C'est le démon, à n'en point douter, qui a parlé, sous la forme d'une table, à M. le curé d'Herblay; mais il se trouve, d'un autre côté, que c'est Dieu qui est apparu sous la même forme à un ancien représentant socialiste, à M. Victor Hennequin, pour lui dicter tout un livre : *Sauvons le genre humain!* Quand nous disons Dieu, il est bien entendu que c'est un pseudonyme sous lequel certaines écoles désignent ce qui est pour elles l'âme universelle, l'âme de la terre. Or qu'ont inspiré les tables parlantes à M. Hennequin? Elles lui ont dit d'abord de sauver le genre humain, selon l'habitude. Qui ne sauve point le genre humain aujourd'hui? qui n'a point sa recette philosophique, mystagogique, démocratique? C'est pour cela sans doute que le genre humain est en si bonne voie! Mais quel est le moyen de salut de M. Hennequin? C'est ici véritablement que les tables parlantes nous semblent quelque peu manquer d'invention et de nouveauté, car enfin est-ce la peine de faire appel au mystère et au merveilleux pour livrer au monde un nouvel exposé de la doctrine fouriériste? Rien n'y manque, pas plus la *composite* que la *papillone* ou la *cabaliste*. Seulement, si nous comprenons bien, l'auteur pense que Fourier s'est trop préoccupé de l'avenir, pas assez du présent et de ses préjugés. L'avenir, c'est le règne du phalanstère. Pour le moment, notre pauvre monde tient à un peu de morale : il n'a point goût à l'inceste, pas plus qu'aux bacchans et aux bacchantes, ou aux bayaders et aux bayadères. En un mot, l'auteur trouve que la *papillone* joue un trop grand rôle dans les idées de Fourier, et il veut faire un peu la part de la conscience et de la volonté humaine dans le système, ce qui, mêlé aux théories fouriéristes, compose un assez bizarre assemblage. Il est pourtant un fait qui pourrait n'être pas d'un heureux augure pour le salut du genre humain, tel que l'entend l'auteur du nouvel exposé ouriériste : c'est que la même voix qui avait parlé par l'organe des tables à M. Hennequm lui avait dit qu'un éditeur viendrait lui acheter son livre au prix de cent mille francs, — et cet éditeur, hélas! homme de peu de foi, n'est pas venu! Il pourrait y avoir au fond de ceci un sens symbolique très profond : l'auteur a pensé sans doute qu'un exposé nouveau du fouriérisme n'aurait rien de particulièrement attrayant pour le public, et il a songé à le rele-

ver par la mode du jour, par l'histoire des tables qui tournent, et qui ne tournèrent jamais mieux, à coup sûr, que la cervelle d'où sortit l'idée phalanstérienne. C'est ainsi que s'enrichit la légende des miracles contemporains.

Quel signe, comme nous le disions, peindrait mieux une époque où on se lasse de tout ce qui est régulier et sain? Quel trait pourrait mieux caractériser un siècle qui a voulu vivre de tous les développemens de la raison positive et des intérêts matériels, de chemins de fer, d'industrie, de commerce, de jeux de bourse, et qui vient se heurter parfois aux crédulités les plus puériles et les plus grossières, qui a tout à la fois la fièvre des spéculations et la fièvre des mysticismes oiseux? Après tout, est-ce donc une alliance si nouvelle? et cela ne s'accorde-t-il pas naturellement au contraire? Dans ce temps que que nous rappelions, dans le XVIII[e] siècle, n'a-t-on pas vu tout ensemble ou à peu de distance les miracles du cimetière Saint-Médard et les folies du système, de ce système dont M. A. Cochut raconte l'histoire avec un si singulier à-propos dans un essai sur *Law et son époque?* Les combinaisons financières de Law, ses expédiens, son génie réel, sa grandeur et sa décadence, l'ardeur fiévreuse de spéculation et de jeu soulevées dans toutes les classe par cette bizarre aventure d'un homme audacieux, — tout cela l'auteur le décrit d'un trait exact et piquant, qui pourrait à coup sûr plus d'une fois s'appliquer à notre temps. Ce n'est point une froide étude financière, c'est une esquisse morale et politique. Quand on a étudié dans les détails de sa vie la plus intime ce monde du XVIII[e] siècle, quand on a vu ce mélange de tous les vices et de toutes les dépravations, cet oubli de soi-même dans les hautes sphères, cette émulation dans la corruption morale, ce déclassement universel des rangs, qui n'est jamais plus sensible que dans l'épisode de Law, par le renversement subit et l'élévation scandaleuse des fortunes, n'aperçoit-on pas le travail de décomposition qui s'opère déjà? C'est un côté du XVIII[e] siècle sur lequel les *Nouvelles Lettres de la duchesse d'Orléans*, récemment publiées, jettent un jour singulier. Par elle-même, la mère du régent, la princesse palatine, est certainement un des caractères les plus originaux : rude femme, d'une nature droite et simple, sorte de bourgeoise dans une atmosphère de cour, n'entendant rien à la corruption raffinée qui l'environne et la peignant crument, froide par penchant et ayant avec cela des retours pleins d'une tendresse presque charmante vers l'Allemagne, sa patrie natale. La duchesse d'Orléans parle, elle aussi, de Law, non certes pour l'expliquer, mais pour montrer les femmes du plus haut rang acharnées après le hardi financier. Dans les lettres de la princesse palatine et dans l'ingénieux essai de M. Cochut sur Law, comme on voit bien une société destinée à périr et courant follement aux catastrophes! Cette société brillante et dépravée du XVIII[e] siècle n'a eu qu'un bonheur, celui de trouver à la fin de féroces sectaires qui l'ont relevée par le martyre. Mise en présence de la proscription et de l'échafaud, elle a retrouvé quelques gouttes de son vieux sang pour les jeter noblement à la face de ses persécuteurs, et elle a su mourir avec honneur.

Mais enfin cela suffit-il pour une société de savoir bien mourir? Son premier devoir n'est-il point au contraire d'apprendre à vivre? Certainement il est moins aisé de faire ce rude apprentissage que de se laisser aller follement et négligemment sur la pente des décadences. Cela est vrai surtout dans des

temps comme les nôtres, où la vie sociale se compose de tant d'intérêts complexes luttant sans cesse entre eux, où l'incertitude semble une loi invincible, et où chaque peuple est condamné, sous peine de déchéance, à la recherche laborieuse de tous les moyens propres à améliorer la condition humaine. A travers tant de chances contraires, il s'opère bien encore après tout quelque progrès. On peut lire dans l'esquisse de M. Cochut sur Law l'épisode des déportés, ramassés un peu dans tous les coins de la France, pour aller peupler les solitudes du Mississipi, ou plutôt pour aller y mourir : c'était un procédé de justice un peu sommaire. Aujourd'hui la déportation est devenue tout un système pénitentiaire qui est en cours d'expérience. L'Angleterre, on le sait, est la première entrée dans cette voie par ses colonies de l'Australie. Chaque année, il part encore de ses rives des troupes de *convicts* pour Sidney. Que deviennent ces *convicts?* quel est le résultat du régime auquel ils sont assujettis? Leur vie nouvelle est-elle disposée pour favoriser chez eux une véritable régénération? Ce sont à coup sûr des problèmes du plus sérieux intérêt. Peut-être le meilleur moyen de les étudier n'est-il pas de s'attacher à ce qu'ils ont d'abstrait. Il peut jaillir bien plus de lumières d'un tableau animé de ces colonies lointaines, car là on peut voir vivre et agir les condamnés frappés par la déportation. C'est là au fond l'intérêt d'un livre de M. P. Merruau sur les *Convicts en Australie*. Sous la forme d'un récit de voyage, l'auteur suit un convoi de déportés depuis le moment où ils quittent l'Angleterre jusque dans l'Australie; il décrit leur vie à bord pendant le passage, leur organisation dans la colonie, leur existence nouvelle, en cherchant à éclairer, par des observations pratiques sur les mœurs des *convicts*, cette grande expérience de la déportation. Il en résulte une étude animée et variée, qui cache plus d'un détail instructif et sérieux sous une forme sans sévérité et sans prétention.

Chacune de ces œuvres qui se succèdent, — nouvelle ou déjà ancienne, éclairant quelque curieux épisode de l'histoire ou racontant quelque expérience contemporaine, — n'a-t-elle pas sa place dans l'ensemble de la littérature actuelle? Dans la diffusion même qui règne depuis longtemps, il n'est point sans intérêt de rechercher la direction des esprits, les goûts qui se décèlent, les tendances qui se forment. Ce n'est point d'ailleurs seulement dans un ordre de publications que peut s'exercer cette observation des symptômes littéraires; c'est dans tout ce qui vient au jour, dans tout ce qui porte l'empreinte de l'inspiration ou du travail, principalement dans les œuvres d'imagination. Or que devient l'imagination contemporaine? Quels sont ses fruits les plus actuels dans le roman, au théâtre? Bornons-nous aujourd'hui au drame, à la comédie. Ce qu'il y a de remarquable, c'est un effort assez sensible pour atteindre à quelque nouveauté; mais c'est au milieu des plus singulières incertitudes que cet effort lui-même se produit. L'absence d'une inspiration forte et nette n'est-elle point justement le caractère du drame que représentait récemment le Théâtre-Français, — *Une Journée d'Agrippa d'Aubigné?* Certes il n'est point de personnage plus saisissant que cet homme étrange emprunté par l'auteur, M. Foussier, au XVIe siècle. A lui seul, d'Aubigné résume toutes les passions et les originalités de son temps. Il est dans son genre de cette famille des Duplessis-Mornay, des Saulx-Tavannes, des Montluc. Entre le jour où enfant encore il quittait furtivement la maison

paternelle pour aller faire la guerre et le jour où il mourait à Genève à quatre-vingts ans, il n'a point cessé de lutter. Caractère étrange par sa fougue et son énergie, nature indépendante et fière, soldat et familier du roi de Navarre avant qu'il devînt Henri IV, religionnaire inflexible, d'Aubigné était encore un écrivain, — écrivain heurté et violent dans *les Tragiques*, ingénieux et mordant dans *le Baron de Fœneste*. Une sorte de mélancolie émouvante se révèle dans les derniers vers peu connus qu'il écrivait à Genève, avant de mourir, sur la fuite des ans et sur sa mort prochaine. Qui eût dit à ce fier religionnaire que de son propre fils naîtrait la personne qui devait le plus contribuer à la révocation de l'édit de Nantes, — Mme de Maintenon?

Ce n'est donc point le relief qui manque à un tel personnage. Seulement l'auteur du drame nouveau, M. Foussier, se heurtait ici contre un de ces inconvéniens dramatiques que nous signalions récemment, celui de faire agir et parler un homme qui a eu lui-même son style empreint de la plus forte originalité, comme tous ses actes portent la marque de son caractère. Otez à d'Aubigné ses libres et indépendantes familiarités avec Henri IV, le relief vigoureux de sa nature, ses saillies impétueuses; que restera-t-il? Il restera le d'Aubigné du drame nouveau, jeté dans une intrigue ordinaire. Or la fiction a le malheur de ne point égaler l'histoire. La vraie figure qu'on connaît apparaît à chaque instant derrière le personnage imaginé par l'écrivain. M. Foussier a incontestablement inventé quelques bonnes scènes nouées avec un art réel, il a semé dans son drame des vers ingénieux et vifs, plus d'une fois l'instinct dramatique et poétique éclate en un mot dans *Une Journée d'Agrippa d'Aubigné;* mais dans le style même n'y a-t-il point une trop visible affectation des formes essayées par le drame moderne, et qui ont si singulièrement vieilli en peu d'années?

Sans prétendre rivaliser avec le Théâtre-Français, il est une autre scène qui n'en a pas moins son attrait littéraire aujourd'hui, et qui a obtenu un double et long succès avec un proverbe de M. Octave Feuillet, *le Pour et le Contre*, et la dernière comédie de Mme Sand, *le Pressoir :* — c'est le Gymnase. Le charme du proverbe de M. Feuillet, c'est qu'il vous fait assister à quelque chose de très rare au théâtre, à une véritable conversation ingénieuse et piquante, naturelle et animée. Il semble que ce soit bien facile de faire parler des personnages, et cependant là peut-être plus encore que dans l'invention est l'écueil de la plupart des écrivains dramatiques. Quant au *Pressoir*, on le sait déjà, c'est encore une étude de paysans. En elle-même, l'étude est délicate et fine, et la délicatesse va peut-être ici jusqu'à la subtilité, — subtilité dans les sentimens comme dans le langage. Mais ne faut-il point convenir aussi que ces paysans ont lu les romans de Mme Sand? Ils s'en sont nourris, et cela est d'autant plus surprenant, qu'ils vivaient au XVIIIe siècle, époque où *le Pressoir* nous ramène. La comédie de Mme Sand ne se soutient pas moins par la grâce des détails et l'originalité de quelques caractères.

Rentrons dans la politique et dans l'histoire des divers incidens contemporains. Il y a aujourd'hui une certaine stagnation qui s'explique naturellement sans doute par la place que prend la question d'Orient dans toutes les préoccupations. Voici cependant le moment où la vie politique va renaître dans quelques pays. D'ici à peu de jours, le parlement piémontais va s'ouvrir

à Turin, et les chambres espagnoles vont commencer leur session à Madrid. Le parlement anglais ne saurait tarder longtemps maintenant à reprendre ses travaux, et ces jours derniers le roi Léopold ouvrait solennellement la session du parlement belge. Du reste, dans son discours, le roi Léopold n'a pu que constater l'état de prospérité où se trouve la Belgique, l'accroissement de son commerce et de son industrie, le progrès de tous ses intérêts. C'est proprement un discours d'affaires qui ne touche nullement à la politique, et cela trouve son explication toute simple dans l'origine du cabinet belge actuel. Arrivé au pouvoir l'an dernier à un moment difficile au point de vue intérieur comme au point de vue international, il avait justement pour mission et pour but d'écarter toutes les questions politiques, afin de se livrer exclusivement au soin des affaires du pays. Chose étrange pourtant, il y a un an que le ministère belge naissait avec un caractère en quelque sorte provisoire, et cela ne l'empêche point d'exister encore. Il poursuit son existence comme par le passé, en évitant les questions politiques. Seulement ces questions ne renaîtront-elles pas d'elles-mêmes? Les partis ne se retrouveront-ils pas en présence et ne recommenceront-ils pas leurs luttes? En attendant, la Belgique jouit de son calme, et ressent un naturel orgueil de la réception brillante que le duc de Brabant vient de trouver à Londres. Le mariage du duc de Brabant avec une archiduchesse d'Autriche, là est le seul événement politique de ces derniers temps pour la Belgique, et c'est le seul aussi dont parle le roi Léopold dans son discours. Les chambres ont maintenant repris leurs travaux réguliers, et le premier acte de la chambre des représentans a été de renommer son ancien président, M. Delfosse. Tous les partis se sont rencontrés dans le même vote. C'est donc sous les plus calmes et les plus favorables auspices que s'ouvre la session du parlement belge.

La session des états-généraux hollandais est ouverte depuis plus longtemps. Interrompue pendant quelques jours, elle a été récemment reprise, et il ne serait point impossible qu'il ne surgît quelque discussion sérieuse où fût engagée la politique du cabinet de La Haye. Ce n'est plus aujourd'hui sur le terrain dangereux des passions religieuses qu'il peut avoir à soutenir la lutte, c'est sur le terrain financier. Déjà le budget a été l'occasion d'observations de plus d'un genre, et quelques députés ont reproché au ministère de tendre sans cesse à augmenter les dépenses. Le gouvernement a du reste répondu à ces diverses observations, en justifiant tous les accroissemens par les exigences du service public, par la nécessité de travailler à la rectification des fleuves, à l'amélioration des ports de mer, à la construction des prisons. Maintenant il vient de s'élever une question plus grave dans la seconde chambre des états-généraux; il ne s'agit plus d'une réduction de dépenses, il s'agit d'une réduction d'impôts. La situation favorable des finances hollandaises est le motif invoqué pour cette réduction. Un certain nombre de députés, parmi lesquels se trouve M. Thorbecke, ancien ministre de l'intérieur, ont fait récemment une proposition qui, parcertains points, touche à l'ensemble de l'état économique du pays, — qui demande notamment la suppression de l'impôt sur l'abattage et des taxes qui frappent l'entrée du bétail abattu. Diverses autres mesures sont proposées pour dégrever l'importation des denrées alimentaires, dont le prix s'élève aujourd'hui comme dans tous

les pays. Quel sera le sort de cette proposition? Elle a été renvoyée aux bureaux de la chambre, et elle donnera lieu sans nul doute à des débats sérieux, qui mettront dans tout son jour la situation financière de la Hollande. L'esprit de discussion peut s'exercer avec plus de profit pour le pays dans le domaine positif que dans le domaine où se sont agitées un moment, il y a quelques mois, les passions religieuses.

La question d'Orient, qui impose de si grands devoirs à l'Europe occidentale, est pour l'Europe orientale aussi, pour le royaume de Grèce en particulier, une épreuve des plus sérieuses. Depuis la guerre de l'indépendance, il ne s'est point présenté de conjoncture plus propre à agir sur l'imagination de ce peuple hellénique, si prompt à s'émouvoir. En revanche, jamais une situation plus délicate ne s'était offerte, et cette imagination, qui, à l'époque des grandes luttes nationales, a pu être un mobile aussi précieux que puissant, n'est aujourd'hui pour la Grèce qu'un embarras et qu'un danger. Il est évident que la neutralité la plus absolue est la seule politique qui convienne aux Hellènes, et la raison en est aussi saisissante que simple : c'est qu'en profitant sans réflexion des circonstances actuelles, pour hasarder quelque tentative d'insurrection, ils courraient au suicide par deux côtés à la fois. En contrariant la politique de l'Occident, ils s'exposeraient à de redoutables ressentimens, et en secondant la pensée de la Russie, ils n'obtiendraient qu'une amitié non moins périlleuse sous ses formes caressantes. Comment, en effet, les hommes qui essaient de pousser les Grecs aux aventures peuvent-ils ignorer, seuls dans le monde entier, que ce n'est point par un désir chevaleresque de rétablir l'empire de Byzance que la Russie aspire à la conquête de Constantinople?

Pour nier ce danger, il faut ou peu de bonne foi, ou une singulière aberration d'esprit. Nous ne voulons voir qu'un simple manque de jugement dans les publications qui se succèdent depuis quelque temps en Grèce pour engager ce pays dans la cause de l'empereur Nicolas, sous prétexte de réchauffer le patriotisme hellénique. C'est cependant là une qualification bien modérée pour caractériser les prédications aujourd'hui familières au journal d'Athènes *le Siècle*, et surtout les dithyrambes dont le poète Panajotis Soutzo remplit les colonnes de cet organe de l'influence russe. « Lorsque le glaive de l'orthodoxe Nicolas tombera sur le croissant de Mahomet, écriez-vous alors, nations : C'est ainsi que l'archange Michel combattait Satan au milieu des éclairs, de la foudre et des tremblemens de terre! » Voilà le ton ordinaire de M. Soutzo, et ces paroles sont extraites d'une tirade récente intitulée : *Que faut-il faire?* Ce qu'il faut faire, on le devine assez après un pareil exorde. « Vous n'avez rien à gagner, dit le Tyrtée fanariote, en demeurant simples spectateurs de la lutte; car si l'empire ottoman évite sa dissolution, et si la paix se rétablit, vous restez les uns esclaves de la Turquie, les autres dans votre état de marasme et de misère. Si, au contraire, vous prenez les armes à l'heure opportune pour recouvrer votre liberté, l'empire turc s'écroule, les armées russes assiégeant Constantinople... voilà qu'en peu de temps il s'élève un nouvel empire, et vous devenez les uns autonomes, les autres des plus fortunés! » Il n'y a que les poètes lyriques pour conclure avec cette ampleur et cette assurance, sans démonstration ni transition. — La guerre a lieu

entre le tsar et le sultan ; deux grandes puissances occidentales sont aussi un peu de la partie : il n'importe à M. Soutzo. La France, l'Angleterre et la Turquie ne comptent point. Le tsar lui-même, l'archange Michel, avec ses canons et ses fusils orthodoxes, s'efface au dénoûment, pour laisser apparaître Byzance rétablie dans toute sa gloire au profit des Hellènes!

Ces visions débitées d'un ton de prophétie dans une phraséologie mystique propre à frapper l'esprit des masses devaient appeler l'attention du gouvernement hellénique. Il ne pouvait voir avec indifférence de semblables publications sans paraître les encourager, et il a compris, hâtons-nous de le dire, qu'un désaveu était devenu nécessaire. Son organe avoué, *la Semaine*, a donc répondu à ces folles excitations. « Nous honorons sincèrement M. Soutzo, dit le journal du gouvernement grec. Comme poète, il a enrichi notre nouvelle littérature, nous reconnaissons même que ses articles ont une certaine valeur poétique; mais qu'il nous soit permis de le considérer comme émettant des idées contraires aux vrais intérêts de la nation et aux principes de neutralité, ainsi qu'aux rapports amicaux que le gouvernement hellénique a maintenus et maintient toujours avec une puissance voisine et alliée. » A parler franchement, l'organe du ministère grec aurait pu, sans crainte de sortir des justes limites du vrai, s'exprimer en termes plus formels sur les déclamations imprudentes de M. Soutzo. Nous nous abstiendrions cependant de blâmer la modération que *la Semaine* a mise dans ce désaveu, si la même mollesse de pensée ne se laissait deviner dans la conduite du gouvernement hellénique, et si des symptômes fâcheux ne semblaient annoncer de sa part l'intention d'accorder plus que de raison aux passions d'un parti enivré aujourd'hui d'illusions funestes.

Il n'était pas à présumer que les napistes, si naturellement disposés dans les temps ordinaires à prêter l'oreille à tout vent du nord, resteraient indifférens et inactifs en présence des orages qui s'amoncelaient de ce côté de l'horizon. L'on se rappelle d'ailleurs que les encouragemens ne leur ont point manqué : on se souvient que, lors de l'arrivée du prince Menchikof à Constantinople, une nuée d'envoyés extraordinaires s'abattit sur tous les points importans de l'empire ottoman, et que la Grèce ne fut point oubliée. Quel était l'objet de ces missions? Il était facile de le pressentir d'après le but de celle du prince Menchikof lui-même. Les napistes ne s'y trompèrent point, et depuis lors ils ont pris une attitude et tenu un langage qui laissent assez voir les espérances dont on les a flattés. Leur activité remuante s'est toutefois ressentie des fluctuations des événemens. Le premier enivrement a été suivi d'un retour à des sentimens plus calmes. Après avoir fait des concessions importantes à ce parti au moment où l'Europe orientale croyait au triomphe de la diplomatie russe, le gouvernement grec a paru les regretter lorsqu'on a pu croire que la question se résoudrait autrement. Si, dans le premier cas, l'on avait nommé au commandement des troupes de la frontière un colonel dévoué aux intérêts des napistes, M. Scarlato Soutzo, dans le second l'on a confié cette mission délicate à un homme animé d'intentions plus modérées, le général Grivas.

Voici cependant que le gouvernement grec semble incliner de nouveau et d'une manière plus décidée vers le dangereux parti qui, dans son impatiente

ardeur de servir ce que l'on appelle la *grande idée*, n'est que le déplorable instrument d'une politique mortelle pour le pays. Une modification a eu lieu récemment dans le cabinet. Le ministre des finances, M. Christidès, et celui de la guerre, M. Spiro Milios, n'ayant pu s'entendre, assure-t-on, sur la marche à suivre dans les élections prochaines, ont mis la royauté à l'aise en se retirant simultanément l'un et l'autre; mais le résultat le plus clair de cette crise ministérielle a été de fortifier les influences napistes au sein du cabinet, en écartant le seul homme qui fût fermement décidé à opposer quelque résistance à ces périlleuses ambitions. Le ministre de la guerre, plus heureux que celui des finances, a su se faire remplacer à son gré et selon les vues de son parti : M. Spiro Milios a eu pour successeur ce même colonel Scarlato Soutzo, rappelé récemment de la frontière pour les dispositions peu pacifiques qui lui étaient attribuées.

Si l'on songe que des élections nouvelles se préparent en Grèce, et qu'elles vont être dirigées en ce sens, on ne peut nier que la situation n'ait de la gravité, et qu'elle ne mérite la plus sérieuse attention. Nous nous sentons portés à envisager l'état des esprits en Grèce avec indulgence, car on doit tenir compte, nous le comprenons, des excitations auxquelles ils sont en butte depuis six mois; mais il est bon de leur signaler des écueils contre lesquels ils risqueraient fort de se briser en persévérant dans la voie où ils s'engagent. Ceux-là seuls sont les vrais amis de la Grèce qui lui conseillent de s'abstenir de toute intervention dans le grand débat qui agite aujourd'hui l'Orient.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Les jours se suivent, dit-on vulgairement, et ne se ressemblent pas, ce qui nous paraît être une vérité au moins contestable en ce qui regarde la vie de l'esprit, où, depuis quelques années, les jours se suivent et ne se ressemblent que trop. En effet, il se produit depuis quelque temps dans l'empire de la fantaisie une sorte de réaction contre la spontanéité et la trop grande effervescence de l'imagination. Faut-il croire avec quelques esprits moroses et un peu pessimistes que tout est dit pour la fantaisie, et que la poésie a parcouru le cercle de ses incantations divines; qu'il ne peut plus y avoir dans les arts et dans la littérature que des combinaisons plus ou moins ingénieuses de formes et de sentimens connus, et que l'humanité ou du moins la civilisation européenne est entrée dans une phase nouvelle, dans l'âge de la maturité et des réflexions, où la faculté créatrice n'occupe plus que le second rang? Ou bien est-il plus juste de penser avec d'autres que l'homme est toujours le même, que son cœur est une source permanente et inépuisable d'inspirations, que les générations seules vieillissent et meurent, mais que l'humanité est éternelle, ainsi que l'amour et la poésie, qui passent de main en main avec le flambeau de la vie?

A former les esprits comme à former les corps,
La nature en tout temps fait les mêmes efforts;

Son être est immuable, et cette force aisée
Dont elle produit tout ne s'est point épuisée.

C'est ainsi que parlait déjà Charles Perrault au XVIIe siècle, où la question que nous agitons avait été posée en pleine Académie française entre les admirateurs exclusifs de l'antiquité et les défenseurs non moins passionnés des temps modernes. A vrai dire, la question est plus facile à poser qu'à résoudre, et sans nier que l'humanité ne soit éternelle comme la nature, et ne renaisse incessamment de ses propres cendres comme l'oiseau fabuleux, il n'est pas moins évident qu'il y a des civilisations et des formes de l'esprit humain qui s'épuisent et finissent par disparaître tout à fait. Sans doute que l'inspiration ne périt pas, mais elle se déplace, et va produire ailleurs des fruits nouveaux et différens. Au lieu de se manifester sous la forme d'un poème épique, d'un tableau de Raphaël ou d'une symphonie de Beethoven, elle ira illuminer le front d'un Buffon ou d'un Herschel, car, comme l'a très bien dit d'Alembert, l'imagination joue dans les sciences exactes et d'observation un plus grand rôle qu'on ne croit. Quel beau sujet d'étude ce serait que de préciser la part qui revient à l'intuition dans l'histoire des sciences positives!

La musique pourtant n'a point à se plaindre du siècle où nous vivons. Les cinquante années qui viennent de s'écouler ont été aussi fécondes en grands compositeurs qu'en poètes illustres et en penseurs vigoureux. L'Allemagne a produit Beethoven, Weber, Mendelssohn, Schubert, Spohr; l'Italie a vu naître Rossini, Bellini et Donizetti, et la France s'est enrichie successivement de Berton, Méhul, Lesueur, Nicolo, Boïeldieu, Hérold, Auber, Cherubini, Spontini et Meyerbeer. De Grétry à M. Auber comme de Gluck à M. Meyerbeer, on ne peut nier que la musique dramatique n'ait fait un pas énorme sous le rapport du coloris et du développement des situations. Si l'idée mélodique s'est amoindrie, si aucun compositeur moderne n'a pu atteindre à la sérénité suprême de Mozart, à l'accent pathétique et religieux de Gluck, à la vérité touchante et fine de Grétry, il est juste de convenir aussi que le final de *la Vestale*, celui du troisième acte de *Moïse* et le quatrième acte des *Huguenots* sont des conceptions grandioses, des peintures puissantes, tout à fait propres à notre temps. On peut affirmer que sans la révolution française, de pareils chefs-d'œuvre n'existeraient pas. Oui, cette ère de rénovation sociale a été aussi pour la musique une source de grandes et magnifiques inspirations. Par malheur, ce mouvement d'initiation paraît entièrement épuisé depuis quelques années, et, à la place des génies créateurs que nous venons de nommer et qui forment la génération héroïque de notre siècle, on a vu paraître en Italie Ricci et Verdi, en Allemagne Schumann, Gade, Wagner et Flotow, en France MM. Ambroise Thomas, Reber, Niedermeyer, Gounod, Félicien David et Masset. Entre les mains de ces musiciens plus ingénieux qu'inspirés, l'art a subi une fâcheuse altération. Pour ne parler que de la France, qui est encore le pays le mieux partagé, aucun homme important ne s'est emparé de l'attention générale et n'y a imprimé le sceau de sa personnalité.

Sans méconnaître le mérite et la distinction de M. Halévy, la vivacité de main et la bonne humeur de M. Adam, le soin que met M. Ambroise Thomas

à recueillir pieusement ses inspirations de courte haleine, sans nier le talent discret et un peu terne de M. Reber, le goût et la grâce élégiaque de M. Félicien David, les méditations trop prolongées de M. Niedermeyer, les tendances élevées de M. Gounod et les espérances que nous donne M. Masset, — on est cependant forcé de conclure que parmi ces compositeurs si diversement appréciés, il n'y a pas une idée originale qu'on ne retrouve déjà dans les grands maîtres qui les ont précédés et procréés. Je ne parle pas de M. Berlioz, qui n'est pris au sérieux que par les étudians allemands de première année, et qui depuis vingt-cinq ans court, comme le Juif errant, à la recherche d'un public impossible qui échappe constamment à ses étreintes. Non-seulement l'inspiration s'est amoindrie, éparpillée en petits effets qui accusent la stérilité et le labeur des nouveau-venus, mais la forme elle-même a perdu de l'ampleur et de la clarté qu'on trouve dans les œuvres consacrées. Cela étonnera peut-être quelques lecteurs de nous entendre dire que l'art d'écrire en musique, que le métier enfin n'est pas moins déchu que tout le reste, lorsqu'on voit proclamer chaque jour la science profonde du moindre compositeur de bluettes et de polkas-mazurkas, de M. Prudent par exemple! Il y aurait encore une bien curieuse question à traiter devant l'Institut; c'est à savoir : quelle a été depuis cinquante ans l'influence de la presse quotidienne sur les beaux-arts? Nous n'hésiterions pas à répondre : détestable. On pourrait nous dire : vous glorifiez le grand événement des temps modernes, vous vous réclamez de la révolution de 1789 comme d'une ère d'émancipation, et vous niez le progrès! — Eh! mon Dieu, répondrions-nous, nous admettons le progrès là où il est possible, dans les choses soumises à la réflexion et à la volonté de l'homme; mais il y a un coin mystérieux de notre âme que Dieu s'est réservé, où il agit tout seul par le moyen de la grâce et de l'inspiration qu'il fait descendre sur ses élus. Or, quand je vois des baladins, des improvisateurs sans vergogne, élevés chaque matin sur le pavois, prendre la place qui appartient au génie, ce fils consubstantiel de la pensée suprême, je nie le progrès et je prétends que les marchands ont envahi le temple du Très-Haut. Si l'art n'était pas une chose très-sérieuse, un moyen d'élever notre esprit, d'épurer notre cœur et de nous préparer à de plus hautes destinées, il ne serait pas digne vraiment d'occuper vingt-quatre heures un homme intelligent.

Depuis *le Juif errant* de M. Halévy, qui a eu la destinée que nous lui avions prédite, l'Opéra, qui ne prodigue pas les nouveautés, a donné *la Fronde*, ouvrage en cinq actes de M. Niedermeyer. L'issue de cette nouvelle tentative dramatique de l'auteur du *Lac* et de beaucoup d'autres mélodies pénétrantes n'a pas été un seul instant douteuse, et l'on a pu se convaincre une fois de plus qu'un musicien qui n'a chanté avec succès que l'hymne solitaire de la poésie lyrique n'a pas les qualités nécessaires au théâtre. Pindare, Horace, Lamartine, Byron lui-même, il l'a bien prouvé, les plus grands poètes lyriques ou *monotones*, dans la vraie acception de ce mot, qui aient existé, n'auraient point réussi dans une œuvre dramatique qui exige, avant tout, de la variété et de l'impersonnalité. Schubert, l'admirable mélodiste, n'a-t-il pas échoué au théâtre presque aussi complétement que M. Niedermeyer, qui est loin pourtant de posséder les qualités éminentes et l'originalité du compositeur allemand?

Après *la Fronde*, qui n'a eu qu'un petit nombre de représentations, on a donné tout récemment à l'Opéra *le Maître-Chanteur*, de M. Limnander, ouvrage qui, pour être en deux actes, n'en ira ni mieux ni plus longtemps. M. Limnander est un compositeur belge qui s'est fait connaître par deux opéras-comiques, *les Monténégrins* et *le Château de la Barbe-Bleue*. C'est un musicien instruit et parfois ému, qui vise volontiers au style, mais non pas sans effort. Ses idées manquent d'originalité, son instrumentation dépasse souvent le but et va jusqu'au mélodrame. *Le Maître-Chanteur*, dont le sujet est emprunté à l'histoire poétique de l'Allemagne du XVe siècle, ne vaut pas une analyse. Cet opéra renferme plusieurs morceaux estimables qui font honneur à M. Limnander, mais qui ne peuvent sauver un ouvrage où la vie et l'originalité brillent par leur absence.

A côté des opéras récemment représentés sur notre première scène lyrique viennent se placer des compositions plus légères, dont il faut bien dire un mot, si l'on veut suivre la musique moderne dans toutes ses manifestations. Un nouveau ballet sous le titre de *Jovita* vient d'être représenté pour les débuts de Mme Camille Rosati. La donnée n'en est pas très neuve, et M. Mazilier ne s'est point épuisé en frais d'imagination pour la conception de ce *scenario*, dont le sujet ramène des situations traitées cent fois par M. Scribe dans son théâtre d'opéra-comique. Les incidens de *Jovita* sont loin de relever la simplicité du canevas, et tout l'intérêt du nouveau ballet consiste dans l'apparition de Mme Rosati. Depuis qu'on ne chante plus en Italie, on y danse du moins, car les Bigottini, les Taglioni, les Ceritto, les Carlotta Grisi viennent toutes du pays qui produisait autrefois de grands compositeurs et des virtuoses incomparables. Mme Rosati, qui est de Bologne, s'est déjà présentée devant le public parisien dans une représentation de *la Tempesta* de M. Halévy au Théâtre-Italien. Un fâcheux accident survenu à Mme Rosati l'empêcha de continuer, et suspendit le cours de ses succès. Ce n'est point un talent bien original ni très correct que celui de Mme Rosati, mais elle a de la verve, une physionomie intéressante, expressive, où se peignent sans efforts les plus vives émotions de l'âme. C'est comme mime surtout que Mme Rosati a captivé les suffrages du public de l'Opéra, qui lui a fait l'autre soir un accueil de bon augure. La musique de *Jovita* facile, agréable et soigneusement écrite, est de M. Théodore Labarre, compositeur de mérite, qui a vécu *plus d'une semaine* dans la sympathie populaire, et dont tout le monde connaît les belles romances et le petit chef-d'œuvre : *Jeune fille aux yeux noirs*. M. Labarre n'a eu qu'un tort dans sa vie d'artiste, c'est de ne pas croire suffisamment à l'avenir de son talent.

Nous avons aussi, avant de quitter l'Opéra, à signaler la retraite d'un artiste dont le nom doit être sauvé de l'oubli, parce qu'il se rattache à une grande révolution musicale. M. Levasseur vient de faire ses adieux au public. Fils d'un laboureur de Picardie, l'artiste qui devait tenir si longtemps à l'Opéra le premier emploi de basse entra au Conservatoire en 1809 et fut admis, quelques années après, dans la classe de Garat. Il débuta à l'Opéra dans *la Caravane* de Grétry en 1813, et s'y fit remarquer par sa belle voix. Après un voyage fait à Londres en 1814, où il s'essaya dans l'opéra italien; après un autre voyage fait à Milan en 1821, où il rencontra Meyerbeer, qui

lui confia un rôle dans son opéra de *Marguerite d'Anjou*, M. Levasseur revint à Paris et chanta au Théâtre-Italien, à côté de Pellegrini, de Zucchelli, artistes de grand mérite, dont l'exemple fut très utile à M. Levasseur. La réputation qu'il s'acquit alors attira l'attention de Rossini, qui le fit engager de nouveau à l'Opéra, où il débuta dans *le Comte Ory* en 1828. En 1829, il chanta avec un très grand succès dans *Guillaume Tell*, dans *le Philtre*. Il créa en 1831 le personnage de Bertram dans *Robert le Diable;* en 1837, celui de Marcel dans *les Huguenots*, qui resteront ses vrais titres à l'intérêt de la postérité. Doué d'une belle stature, d'une voix de basse mordante et bien caractérisée, M. Levasseur est avec Mme Damoreau, avec Adolphe Nourrit, Ponchard, Martin et Duprez, l'un des meilleurs chanteurs dramatiques de la nouvelle école française.

Nous venons de résumer les principaux faits qui ont pu appeler sur les dernières représentations de l'Opéra l'attention du public musical. Au théâtre de l'Opéra-Comique, les morts vont vite, et les partitions s'y entassent les unes sur les autres avec une rapidité effrayante. Après *Marco Spada*, qui n'a pas quitté l'affiche, après *la Tonelli*, opéra en deux actes de M. Ambroise Thomas, qui n'a fait que paraître et disparaître, *le Nabab*, dont il a été déjà parlé dans cette *Revue*, est la dernière nouveauté importante qui se soit produite à ce théâtre vraiment heureux, où la reprise de *l'Épreuve villageoise* de Grétry fait regretter qu'on ne puisse pas récidiver souvent de pareilles tentatives. Puisqu'il faut absolument que M. Halévy fasse bon an mal an ses trois ou cinq actes de musique dramatique, tantôt dans le *grand*, comme on dit, et tantôt dans le *tempéré*, sans compter les petites distractions littéraires qu'il se donne pour l'amusement de ses confrères de l'Institut, il devrait au moins choisir avec plus de discernement les sujets qui doivent l'inspirer. Un mauvais vaudeville qui a traîné longtemps sur les petits théâtres des boulevards, où l'invraisemblance est poussée jusqu'à la niaiserie, valait-il l'honneur d'être mis en musique par un homme d'esprit? C'est bien la peine de faire de l'érudition de seconde main et de raconter des historiettes connues de tout le monde, pour se fourvoyer ensuite dans des poèmes aussi lamentables que *le Juif errant* et *le Nabab*. Nous ne raconterons pas les vicissitudes impossibles de ce lord anglais qui étouffe de satiété et qui hésite pendant trois mortels actes entre le suicide et la réconciliation avec sa femme, une cantatrice italienne des plus capricieuses, qui se trouve être en définitive la femme d'un autre. Encore, si le piquant des situations rachetait l'absurdité de la donnée, on s'en consolerait en disant avec Beaumarchais que ce qui ne peut pas être dit est bon à être chanté; mais c'est une succession de scènes *plaquées* que *le Nabab*, il n'y a là que des situations forcées et amenées tant bien que mal pour la plus grande gloire du musicien. Ici se trouve un *éternuement* en duo, là un aboiement de chiens avec accompagnement de chœur; plus loin, un solo de violon est exécuté par la voix sonore et douce de M. Bussine, imitation flagrante et puérile d'une scène du *Toréador* de M. Adam. Au troisième acte, un petit air gallois composé sur des intervalles autres que ceux qui forment notre gamme diatonique. Oh! la belle chose qu'un compositeur érudit! Nous lui dirions volontiers : *Lascia le donne e studia la matematica.*

Il nous reste peu de chose à dire de la musique du *Nabab*, si ce n'est qu'au

premier acte nous avons remarqué un joli point d'orgue confié à la voix agile, mais déjà fatiguée de Mme Miolan; au second acte, le solo de violon vocalisé par M. Bussine, et puis le finale, qui est arrangé avec habileté et dont la *stretta* est chaleureuse; enfin l'air gallois du troisième acte, qui doit faire le bonheur de M. Vincent, de l'Institut. *Le Nabab* nous paraît être un opéra conçu dans un nouveau style que nous qualifierons volontiers de genre anecdotique, où il n'y a pas besoin d'avoir des idées, mais seulement un peu d'adresse à *trousser* une phrase et à présenter avec agrément une succession de points d'orgue ingénieux.

Colette, opéra en trois actes, de M. Planard, musique de M. Justin Cadaux, a succédé au *Nabab* et ne lui fera pas longtemps concurrence; c'est encore une anecdote tirée de la vie de Sedaine, délayée en trois actes, mais avec infiniment trop de sensibilité. Il s'agit d'une jeune fille qui se dévoue, et dont l'action généreuse mériterait certainement le prix de vertu de l'Académie française. M. Justin Cadaux, qui s'est déjà fait connaître par deux petits actes, *les Deux Gentilshommes* et *les Deux Jakets*, dont la musique facile a été remarquée un instant, n'était pas de force à supporter le fardeau d'un ouvrage de trop longue haleine, car tel suffit au second rang qui s'éclipse au premier. Sa partition de *Colette* est faiblement écrite, mais on y trouve des mélodies agréables et naturelles. Il est grand temps que le nouvel opéra de Meyerbeer, *l'Étoile du Nord*, qu'on répète avec activité, vienne nous délivrer de tous ces tâtonnemens insignifians.

Parlons un peu du troisième théâtre lyrique, devenu le Théâtre-Impérial, où l'enthousiasme est monté à un tel diapason, qu'on peut craindre qu'il ne devienne dangereux à la santé publique. On sait que ce théâtre a été créé tout exprès pour faciliter les débuts d'un jeune compositeur plein d'avenir, de M. Adolphe Adam, membre de l'Institut et auteur du *Postillon de Lonjumeau!* Aussi l'infatigable et spirituel compositeur ne suffit-il pas à la besogne, et à peine a-t-il mis au monde un opéra en trois actes comme *Si j'étais roi* et *le Roi des Halles*, que vite il en conçoit un autre qu'il enfante avec aussi peu de douleurs. Sans doute ces nombreux enfans ne s'en portent pas mieux, mais ils vivent ce qu'ils peuvent, et la Providence fait le reste. Le dernier enfant de M. Adam se nomme *le Bijou perdu;* en voici la très courte histoire. Il y avait autrefois au XVIIIe siècle, cela va sans dire, un fermier-général nommé Coquillière, dont la femme avait un amant, ce qui était conforme aux meilleurs usages. Une montre, donnée par le fermier-général à sa femme et que celle-ci laisse emporter par le marquis d'Angennes, forme le nœud de l'intrigue. Cette montre, remise par le marquis au commissionnaire Pacôme, qu'il trouve sur son chemin et dont il a hâte de se débarrasser, excite la jalousie de Mlle Toinette, fleuriste de son métier et fiancée de Pacôme; cela donne lieu aux plus étranges quiproquos et aux scènes les plus invraisemblables qui se dénouent, à la satisfaction générale, par le mariage de Pacôme avec Toinette, qui a failli, sur ces entrefaites, devenir première cantatrice de l'Opéra. Sur ce thème fécond en allusions grivoises. M. Adam a composé une ronde en trois actes avec accompagnement de toute sorte d'instrumens, et surtout de petite flûte. Vous dire la joie et le bonheur de ce bon public du boulevard du Temple en écoutant cette musique guille-

rette, qui danse toujours sur les rhythmes très populaires de *six-huit* et de *deux-quatre*, est une chose impossible. C'est un succès fou qui doit faire le désespoir de ceux qui contesteraient encore la vérité de cet adage si profond : *Vox populi, vox Dei;* mais il faut dire aussi qu'indépendamment du poème et de la musique si dansante de M. Adam, *le Bijou perdu* offre une curiosité non moins piquante : c'est la cantatrice chargée du principal rôle.

M[me] Marie Cabel n'est pas tout à fait une inconnue pour le public parisien. Née en Belgique, si je ne me trompe, elle s'essaya, il y a quelques années, à l'Opéra-Comique, où elle ne produisit qu'un effet médiocre. Mécontente de sa position, M[me] Cabel demanda alors à résilier son engagement, et retourna à Bruxelles, où, pendant plusieurs années, elle chanta avec assez de succès. Après avoir brillé tour à tour à Lyon et à Marseille, elle fut engagée au troisième théâtre lyrique, situé dans cette région lointaine qui n'est plus la province, et qui n'est pas encore Paris. M[me] Cabel n'est plus une très jeune personne. D'une taille élevée et bien prise, d'une physionomie agréable et douce, elle est bien à la scène, sans y être toutefois parfaitement à son aise. Ses mouvemens sont un peu raides et manquent de désinvolture. M[me] Cabel possède une voix de soprano étendue et assez éclatante dans les notes supérieures, mais sourde et nasillarde dans la partie inférieure de l'échelle. Sa vocalisation bruyante, audacieuse et très incorrecte, est dépourvue de charme et de cette homogénéité dans l'enchaînement des sons qui distingue le talent exquis de M[me] Miolan et celui des cantatrices qui ont fait de bonnes études. M[me] Cabel prononce très mal; elle articule à peine les mots, et il résulte de son débit une sorte de *clapotage* mignard qui n'est pas toujours intelligible. M[me] Cabel serait fort embarrassée, si on lui donnait à chanter de la musique qui exigeât du style, car elle ignore à peu près l'art de phraser et de se tenir debout sur une note lumineuse. Le son qu'elle lance violemment au dehors est labouré comme une balle mâchée, et ses gammes, ses arpéges et ses points d'orgue, d'un goût détestable, se déroulent, s'enroulent et s'enchevêtrent à l'aventure.

Qu'est-ce donc qui a valu à M[me] Cabel cette vogue d'un instant dont elle doit être bien étonnée? Mon Dieu, les avantages de sa personne, les qualités brillantes de sa voix, de l'audace, *l'occasion et l'herbe tendre*, puis l'adresse de M. Adam, qui lui a préparé un petit triomphe dans un morceau fort heureusement trouvé. Nous voulons parler de la ronde du second acte : *Ah! qu'il fait donc bon cueillir des fraises*, qui consiste en une petite phrase bien rhythmée et longtemps préparée par des notes accessoires qui simulent l'élan et trompent l'oreille. Lorsque enfin la cantatrice s'élance sur cette phrase sautillante qu'elle fait attendre depuis si longtemps, la salle tout entière bondit d'enthousiasme, et le tour est fait. Si M[me] Cabel ne se hâte pas de corriger les nombreux défauts de sa vocalisation, si elle ne modère les éclats de sa voix chevrotante et mal posée, si elle n'apprend à prononcer et à conduire aisément une phrase musicale dans *la carrière*, si elle n'abandonne au plus vite cette musique de casse-cou, ces notes piquées et ces violens coups de gosier qui l'exposent à s'étrangler chaque soir, nous lui prédisons une destinée encore plus courte que celle de M[me] Ugalde, qui a dédaigné les conseils de la critique pour écouter les éloges extravagans d'une publicité éphémère.

Si des théâtres notre attention se porte sur une autre région du monde musical, nous n'aurons guère à constater que des pertes douloureuses. La mort vient d'enlever tout récemment un compositeur distingué, Onslow, dont le nom est plus connu des artistes que du public. Né à Clermont, dans le Puy-de-Dôme, le 27 juillet 1784, d'un père qui était le fils cadet d'un lord anglais et d'une mère, assure-t-on, qui descendait de Brantôme, George Onslow étudia la musique dès son enfance, comme un art d'agrément qui sied à l'éducation d'un fils de famille. Ce n'est que très tard, à l'âge de vingt-deux ans, après avoir résisté à la séduction des plus grands chefs-d'œuvre, qu'Onslow éprouva le désir de s'essayer lui-même, dans l'art de la composition. Il débuta par un quintette pour instrumens à cordes, sans autre préparation que la volonté d'imiter Mozart, dont il admirait par-dessus tout le génie. Il continua ainsi, pendant trente ans d'une vie pleine de loisirs, à produire un nombre assez considérable de *quintetti*, de quatuors et d'autres morceaux de musique instrumentale qui se répandirent d'abord en Allemagne et lui acquirent une renommée qui ne tarda point à pénétrer en France. En 1824, il fit représenter au théâtre Feydeau un opéra en trois actes, *l'Alcade de la Vega*, qui n'eut qu'un succès d'estime; en 1827, il donna *le Colporteur*, qui ne fut guère plus heureux, et en 1837, *le Duc de Guise*, qui ne reçut pas un accueil plus favorable. Onslow fut élu membre de l'Institut en 1842, où il succéda à Chérubini. On a osé rapprocher le nom d'Onslow de celui de Beethoven; de telles exagérations ne sont permises qu'à ceux qui ignorent aussi bien la langue dans laquelle ils s'expriment que le mérite de deux hommes qui sont l'un à l'autre ce que Shakspeare est à Casimir Delavigne. Onslow était un compositeur distingué qui avait l'instinct et le goût de la musique instrumentale, et dont les *quintetti* et les quatuors, qui forment la partie intéressante de son œuvre, se font remarquer par une bonne économie des effets, par la clarté des idées principales, le choix des modulations et l'heureux enchaînement des épisodes. Il n'avait ni le génie de l'invention, ni la science qui caractérise un vrai maître. La mort d'Onslow laissait une place vacante à l'Institut pour laquelle se sont présentés un grand nombre de candidats. Puisqu'il s'agissait de remplacer un compositeur qui a cultivé avec succès la musique instrumentale, genre très peu populaire en France, M. Reber, qui vient de fixer les suffrages de l'Institut, est peut-être le choix le plus convenable qu'ait pu faire l'Académie des Beaux-Arts. Il y a plus d'une analogie entre le talent d'Onslow et celui de M. Reber, que l'opéra du *Père Gaillard*, trois ou quatre symphonies, des ouvertures remarquables et un grand nombre de morceaux de musique de chambre recommandent suffisamment à l'attention des hommes sérieux.

La mort vient d'enlever aussi presque subitement l'un des artistes les plus généralement estimés qu'ait produits le conservatoire de Paris. Né à Paris le 17 mars 1785, Zimmermann fut destiné dès le berceau à la carrière qu'il a parcourue avec autant de persévérance que de succès. Fils d'un facteur de pianos, il entra au Conservatoire en 1798 et fut admis dans la classe de Boïeldieu. L'année suivante, il remporta le premier prix de piano contre son concurrent Kalbrenner, et en 1802 il eut le premier prix d'harmonie. Devenu élève de Cherubini, Zimmermann acheva son éducation musicale sous la

direction de ce grand maître, pour lequel il avait conservé une admiration profonde. En 1821, il fut nommé professeur de piano au Conservatoire, fonctions qu'il n'a cessé de remplir jusqu'en 1848. Il demanda alors à se retirer, et fut nommé par le ministre de l'intérieur inspecteur des classes de piano. Excellent musicien et harmoniste distingué, Zimmermann avait concouru en 1821 pour une place de professeur de fugue et de contre-point qu'il remporta sur ses nombreux adversaires, parmi lesquels se trouvait M. Fétis; mais, obligé de choisir entre ces nouvelles fonctions et celles de professeur de piano que les règlemens du Conservatoire déclarent incompatibles, Zimmermann, qui avait besoin de se créer une fortune, se résigna à l'enseignement du piano avec une ardeur qui ne s'est jamais ralentie. C'était un homme excellent, spirituel, éclairé, qui accueillait les artistes avec une extrême bienveillance, et dont la maison fut, pendant un temps, le rendez-vous de toutes les illustrations musicales. Zimmermann était enthousiaste des œuvres du génie et des talens de premier ordre. Il a formé un grand nombre d'élèves devenus célèbres, et parmi lesquels nous citerons surtout Alkan aîné, le meilleur professeur de piano qu'il y ait actuellement à Paris.

Quelle conclusion tirer de cette revue rapide du monde musical et des théâtres lyriques à la fin de 1853? Nous la formulerons en deux mots : c'est que nous sommes arrivés à l'une de ces crises intellectuelles et morales où les grands talens sont aussi rares que les grands caractères. Nous vivons encore un peu du patrimoine de nos pères en attendant que Dieu suscite un de ces hommes prédestinés qui font dire à la foule étonnée : *Fiat lux et voluntas tua!*

P. SCUDO.

LES COMÈTES DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Les pages que l'on va lire, écrites pour une des dernières séances publiques de l'Institut, se rattachent à une série de travaux où l'auteur aura occasion de revenir sur l'ensemble des questions relatives aux comètes. Quant à certaines influences mystérieuses dont il est dit un mot à propos des influences attribuées aux comètes, il y aurait encore là le sujet d'une étude spéciale qui l'occupera peut-être ici quelque jour.

Depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'aux travaux de Newton, en 1680, les comètes ont été considérées comme des présages de malheurs publics. Leur aspect si différent de celui des autres corps célestes, leur marche bizarre au travers du ciel et dans des régions inaccessibles aux planètes, leur courte apparition, tout concourait à les faire regarder comme des prodiges. « Tel, dit Homère, on voit briller un de ces astres que Jupiter aux pensées profondes envoie en présage soit aux expéditions maritimes, soit aux grandes armées de terre. L'astre est éclatant, et on en voit jaillir des traînées d'étincelles. » Virgile et tous les poètes latins, jusqu'à Claudien, qui a paraphrasé les vers d'Homère, se sont épuisés en épithètes funestes, et jusqu'au XVIIe siècle les comètes furent pour le genre humain le triste pronostic des maux dont la colère céleste menaçait l'humanité. Seul ou presque seul, le philosophe Sénèque opposa sa puissante logique aux idées superstitieuses de ses contemporains et de ceux qui avaient vécu dans les siècles antérieurs. Les comètes,

suivant lui, se meuvent régulièrement dans des routes prescrites par la nature, et jetant un regard prophétique vers l'avenir, il affirme que la postérité s'étonnera que son âge ait méconnu des vérités si palpables. Il avait raison contre le genre humain tout entier, ce qui équivaut à peu près à avoir tort, et pendant seize siècles encore la question ne fit aucun progrès, même dans ce XVI[e] siècle si hardi pour secouer le joug d'autorités bien autrement puissantes. Kepler lui-même après 1600, Kepler le libre penseur, le novateur astronomique, l'inventeur des lois qui règlent les mouvemens célestes, admit les pronostics et les influences cométaires; et cependant on ne peut pas reprocher une faiblesse superstitieuse à celui qui osait dire aux théologiens attaquant la doctrine de Copernic et de Galilée : Ne vous compromettez pas avec les vérités mathématiques. La hache à qui l'on veut faire couper du fer ne peut pas ensuite entamer même le bois.

Les observateurs du ciel, habitués à la grande régularité des mouvemens des astres, à ce calme, à cette paix qui caractérisent les régions célestes, ne pouvaient voir sans surprise et sans effroi des astres qui semblent éclore subitement dans toutes les régions du ciel, dont la forme et les appendices diffèrent en aspect des autres astres, qui semblent suivis ou précédés de traînées lumineuses souvent immenses, enfin dont la marche, contraire à celle de tous les autres corps célestes mobiles, se termine par une disparition aussi brusque que leur arrivée a été subite. Il n'est point étonnant que la crainte prît naissance entre l'étonnement et l'ignorance, tant il est naturel de voir des prodiges dans les choses qui paraissent extraordinaires et inexplicables.

Pour faire disparaître le prodige, il fallait donc avoir les lois du mouvement des comètes : c'est ce que fit Newton à l'occasion de la grande comète de 1680. Ayant trouvé que, d'après la loi de l'attraction universelle qu'il avait découverte, la marche de la comète devait être une courbe très allongée, il essaya, aidé de Halley, son collaborateur et son ami, de représenter mathématiquement la marche de l'astre nouveau, et il y réussit complètement. Halley s'empara activement de cette branche de l'astronomie, et reconnut plus tard que la comète de 1682 était tellement semblable, dans sa marche autour du soleil, à deux comètes précédemment observées en 1531 et en 1607, que c'était sans doute la même comète, qui dès lors devait reparaître vers 1750.

Par les travaux théoriques de Newton et par les calculs de Halley, la prédiction de Sénèque était accomplie : les comètes, ou du moins quelques-unes d'entre elles, suivaient des orbites régulières. Leur retour pouvait être prévu; elles cessaient d'être des existences accidentelles : c'étaient de vrais corps célestes à marche fixe et réglée. Le merveilleux cessait, ou plutôt il passait au génie qui avait percé le mystère de la nature; car, après la puissance créatrice et organisatrice du monde, le premier rang appartient à l'intelligence qui a pénétré la pensée du créateur.

Comme l'histoire de cette comète, qui porte le nom de Halley, se trouve curieusement mêlée à l'histoire des opinions et des événemens humains, il ne sera pas sans intérêt d'en tracer une légère esquisse depuis les siècles passés jusqu'à nos jours. Par sa dernière apparition en 1835, elle appartient essentiellement au XIX[e] siècle.

M. Hind, aidé des déterminations des cométographes anciens, des annales astronomiques chinoises traduites par Édouard Biot, et des travaux de M. Laugier, a pu suivre cette comète dans toutes ses apparitions jusqu'à l'an 12 avant notre ère. Depuis cette époque jusqu'en 1835, la comète s'est montrée vingt-quatre fois à la terre, ce qui fait une apparition tous les soixante-dix-sept ans. Voyons de quels événemens elle était témoin, et même presque acteur, en 1456, à l'une de ses apparitions. Les musulmans, avec Mahomet II à leur tête, assiégeaient Belgrade, défendue par Huniade, surnommé l'exterminateur des Turcs. La comète de Halley parait, et les deux armées sont prises d'une égale crainte. Le pape Calixte III, frappé lui-même de la terreur générale, ordonne des prières publiques, et lance un timide anathème sur la comète et sur les ennemis de la chrétienté. Il établit la prière dite *Angelus de midi*, dont l'usage continue encore dans toutes les églises catholiques. Les frères mineurs amènent 40,000 défenseurs à Belgrade, assiégée par le conquérant de Constantinople, le destructeur de l'empire d'Orient. Enfin la bataille se livre; elle dure deux jours sans désemparer. Une mêlée de deux jours fait périr plus de 40,000 combattans. Les frères mineurs, sans armes, le crucifix à la main, étaient aux premiers rangs, invoquant l'exorcisme du pape contre la comète, et détournant sur l'ennemi la colère céleste, dont personne ne doutait alors qu'elle ne fût une manifestation. Quels rudes astronomes! Enfin, Mahomet II, grièvement blessé, se retire avec une immense perte, abandonnant dans sa fuite tout le matériel du siége, tandis que le vainqueur Huniade meurt des suites de la fatigue qu'il a éprouvée dans un combat, ou plutôt dans une boucherie humaine de vingt-quatre heures consécutives. Voilà de puissans effets d'opinions scientifiques!

Mais remontons plus haut dans l'histoire de cette comète. Elle apparait au mois d'avril 1066. Les Normands ont à leur tête leur duc Guillaume, surnommé depuis le Conquérant, et sont prêts à envahir l'Angleterre, dont le trône a été usurpé par Harold, malgré la foi jurée à Guillaume. Personne ne doute que la comète ne soit le précurseur de la conquête. Nouvel astre, nouveau souverain. *Nova stella! novus rex!* Tel était le proverbe du temps. Je n'aurais que le choix entre les chroniqueurs qui disent unanimement : Les Normands, guidés par une comète, envahissent l'Angleterre. Ainsi l'un des rayons de la brillante couronne de la reine Victoria est emprunté à la comète de Halley.

Je dois à l'érudition obligeante du savant bibliothécaire de l'Institut la communication du *fac-simile* de la fameuse tapisserie de Bayeux, où la reine Mathilde, femme du conquérant, et sans doute aussi les femmes qui la servaient, ont dessiné les principales scènes de la conquête, avec des légendes en assez bon latin. On y voit Harold intronisé et recevant les hommages du clergé, de la noblesse et du peuple. Tout à côté une foule de gens tend les bras et les yeux vers une comète qui brille sur leur tête, et dans le même compartiment Harold sur son trône, soucieux, le corps et la tête penchés, reçoit des nouvelles de l'apparition céleste qui le menace. — Voilà qui est bien composé, me disait un membre de l'Académie française, qui suivait avec moi ce curieux dessin. — Ces idées d'influences cométaires, si chimériques aujourd'hui pour nous, étaient dans les siècles précédens d'importantes réalités qui

décidaient du sort des nations et des rois. — Encore un exemple de l'influence de la comète de Halley ! Nous sommes en 837, sous le règne de Louis le Débonnaire, triste fils et successeur de Charlemagne. Pour abréger, je laisse parler un chroniqueur : « Louis était astronome. Ayant observé une comète en 837, il crut qu'elle lui annonçait de nouveaux malheurs, et tomba dans une mélancolie qui n'eut de fin que celle de sa vie. » Aujourd'hui, dire d'un personnage qu'il est astronome, ce serait précisément dire qu'il n'a aucune peur des comètes. Au reste, l'empereur Louis Ier survécut à l'apparition de la comète jusqu'en 840, et s'épuisa en fondations religieuses; il bâtit des églises et dota des monastères pour détourner de dessus sa tête la colère du ciel, évidemment manifestée par la comète de Halley, que nous allons retrouver encore en France au milieu du siècle dernier, sous le règne de Louis XV, faisant naître de bien autres préoccupations dans l'esprit public.

Halley avait calculé à grand'peine que l'action des planètes retarderait le prochain retour de la comète, et il l'avait prédit pour la fin de 1758 ou le commencement de 1759. Il fallait avec les formules mathématiques perfectionnées calculer exactement l'époque de ce retour. Clairaut entreprit et accomplit en maître la partie algébrique du problème; mais il restait la tâche immense de calculer numériquement les formules. Deux calculateurs eurent ce courage. C'étaient l'astronome Lalande et Mme Hortense Lepaute, qui, par parenthèse, a donné son nom à l'hortensia, rapporté des Indes par l'astronome Legentil. Pendant six mois, prenant à peine le temps de manger, les deux calculateurs mirent en nombre les formules algébriques de Clairaut, et, au mois de novembre 1758, celui-ci annonça publiquement le retour de la comète pour les premiers mois de l'année suivante. A quelques jours près, la comète fut exacte au rendez-vous, au grand honneur de la loi de l'attraction, comme à celui de Newton et de ses successeurs dans la souveraineté de la science. La comète rentra ensuite dans les espaces célestes, ajournant sa prochaine visite à l'année 1835; mais alors, nouveau changement dans l'opinion des savans et du public !

Tant que les comètes, depuis Aristote, Hipparque, Ptolémée, Tycho-Brahé, Kepler, Cassini, avaient semblé jeter à l'esprit humain un défi intellectuel et lui dire : Tu ne connais pas la loi qui me guide ! — une attention anxieuse avait suivi leurs pas. En 1835, tout était connu. Le savant n'avait plus rien à apprendre, l'homme du peuple n'avait rien à espérer ni à craindre. Il n'y avait plus pour le premier un reproche d'ignorance, pour le second un péril de superstition. Tout le monde disait : Comète, que me veux-tu? Tout récemment, pour la troisième comète de cette année 1853, qui le 31 août brillait au couchant d'un grand éclat à huit heures du soir, par un crépuscule qui aurait éteint toute étoile ou planète, le peuple de Paris qui passait en foule sur les ponts jetait sur ce bel astre un regard de quelques instans en ajoutant : « C'est *sur le journal*, il y a trois mois qu'on la voit à l'Observatoire ! » Je doute fort que la comète de Halley, à son prochain retour, excite davantage l'attention publique. C'est le *cui bono* de Cicéron, c'est-à-dire dans quel but d'intérêt s'en occuperait-on? Non, jamais plus les reines ne dessineront cette comète sur leurs tapisseries, car jamais plus elle n'aura donné le trône aux conquérans.

Combien y a-t-il de comètes dans le ciel? Autant que de poissons dans l'Océan, répondait Kepler. Ceux qui ne sont pas initiés au progrès des sciences ne se font guère l'idée du nombre de comètes qu'aujourd'hui, en plein XIXe siècle, on découvre dans le ciel. La présente année 1853, si rebelle aux travaux astronomiques, nous en a déjà donné quatre. L'année 1846 en a fourni huit. Tandis que les astronomes du siècle dernier en avaient observé soixante-quatre, les modernes, depuis 1801 jusqu'à 1851, c'est-à-dire dans la première moitié du XIXe siècle, en ont déjà catalogué quatre-vingts. Il y a à peu près en tout six cents comètes bien observées à partir du commencement de notre ère. Depuis quelques années, on en découvre en moyenne trois ou quatre par an. On voit donc que si l'on rattachait comme autrefois les événemens politiques et naturels à ces astres, ce seraient aujourd'hui les événemens qui manqueraient aux comètes, tandis que c'était le contraire dans le moyen âge. Les astronomes, ou plutôt les astrologues, parmi lesquels je regrette sincèrement de trouver Kepler, en étaient réduits à dire que les comètes ne faisaient souvent que déposer le germe des événemens qui se produisaient ensuite.

Jusqu'au commencement de ce siècle, la seule comète de Halley était reconnue périodique et avait été revue deux fois. Trois autres comètes semblables sont venues enrichir notre système solaire de trois nouveaux astres soumis au domaine de notre soleil comme les planètes : ce sont les comètes qui portent les noms de Encke, de Biéla et de notre compatriote et confrère M. Faye. Ces trois comètes sont les seules qui aient été revues deux fois. La dernière a même offert, suivant M. Hind, cette curieuse particularité, qu'elle est revenue au périhélie à l'heure même indiquée par les calculs de M. Le Verrier. Neuf ou dix autres comètes sont attendues à leur second retour, pour établir ou pour infirmer la théorie de leurs mouvemens autour du soleil : mais que dirai-je de la grande comète du XIXe siècle, attendue en 1848, et qui, à l'heure qu'il est, n'a pas encore reparu?

En 1556, une grande et belle comète apparaît. Charles-Quint, qui temporisait pour son abdication, n'hésite plus : c'est à lui seul que la comète s'adresse, comme au plus illustre de tous les souverains d'alors. Il espère que l'influence qui le menace comme tête couronnée n'aura plus de prise sur un homme privé, sur un moine. Il se hâte de se rendre en Espagne, au monastère où il doit encore vivre près de deux ans. Tout ceci n'a rien d'étonnant : c'est l'esprit, ce sont les croyances du siècle; mais au milieu du siècle dernier, on calcule cette comète de Charles-Quint, et on la trouve analogue à d'autres comètes qui, à trois cents ans de distance, se sont montrées dans le ciel. Toutes sont très brillantes, pourvues de traînées lumineuses ou queues immenses; l'aspect physique et la marche sont les mêmes. On calcule donc le retour de cette grande comète pour 1848. Point de contradicteurs; ce retour est inscrit dans tous les livres d'exposition scientifique. Plusieurs astronomes, un peu avant 1848 et depuis, cherchent inutilement cette précieuse comète de trois cents ans de révolution et qui serait une si belle acquisition pour notre système solaire; mais déjà 1848, 1849, 1850, 1851, 1852 et presque tout 1853 se sont écoulés, et nous n'avons point de nouvelles de l'astre tant attendu, tant espéré. Sans doute personne ne perdra l'appétit et le sommeil

à la triste nouvelle astronomique que je révèle ici; mais cependant, si les lois de l'attraction sont réelles, si ces lois qui dirigent la lune autour de la terre, les planètes et les comètes autour du soleil, les étoiles doubles elles-mêmes aux confins du ciel étoilé à des distances qui confondent l'imagination, sont vraies, pourquoi la comète de 1556 ne reparaît-elle pas? Le voici:

A côté de l'influence prépondérante du soleil se place l'action bien plus faible, mais cependant sensible, des planètes, comme Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, qui fausse un peu la régularité de la marche des comètes autour du soleil. Il restait donc, pour savoir à quoi s'en tenir sur le compte de la comète de trois cents ans, il restait, dis-je, à faire pour cette comète ce que Clairaut, Lalande et Mme Lepaute avaient fait pour la comète de Halley à son retour de 1769. Mais qui oserait tenter une entreprise si gigantesque pour une orbite parcourue en trois cents ans, tandis que pour soixante-dix-sept ans la difficulté des calculs était presque inabordable? M. Hind nous apprend qu'un astronome de Middelbourg, en Zélande, M. Bomme, animé par une de ces passions froides qu'on dit être encore plus énergiques que les passions ardentes, a entrepris et accompli ce travail herculéen avec *une immense dépense de temps et de labeur*. Le résultat a bien payé sa persévérance : il a trouvé que le retour de la grande comète du milieu de ce siècle serait retardé de dix ans, et qu'avec une incertitude seulement de deux ans, nous aurions la comète en 1858. L'incertitude provient des observations peu exactes de Fabricius, astronome de Charles-Quint, et sans doute plus actif à tirer des pronostics de la comète qu'à en fixer bien exactement la marche. Or, quand une fois ce bel astre aura été conquis, on ne le perdra plus, et tous les trois cents ans on recevra infailliblement sa visite. Attendons-le donc patiemment et sûrement de 1856 à 1860. Les faiseurs de revues théâtrales, qui spéculent sur tout ce qui attire l'attention de la société, peuvent, dès aujourd'hui, tailler leur plume et se préparer pour la comète de Charles-Quint. A ce propos, je dirai combien je fus frappé, en 1835, de la pauvreté d'imagination de ceux qui mirent sur le théâtre la comète de Halley, qui nous fait à peu près quatre visites en trois siècles. Quoi! pas une allusion aux nations qui précédemment avaient vu la comète, et que la comète avait elle-même frappées de ses rayons! Pas un souvenir du siècle de Louis XV, du siècle de Mahomet II, du siècle de Guillaume le Conquérant, du siècle de Charlemagne! Je disais hautement alors : si les savans ont le droit de n'avoir point d'imagination, ces auteurs dramatiques-là empiètent sur les droits de la science.

Sortons des moyens artistiques de second ordre, et voyons ce que trouvera la comète de Halley à son prochain retour sur la terre, en 1911. Sans doute, dans notre Europe, tout marchera sous les lois de la sagesse, de la raison et de la science; mais ce qui est bien plus certain, c'est qu'en Amérique, à cette époque, une ville de plusieurs millions d'âmes, comme autrefois Rome, Alexandrie ou Constantinople, ou comme aujourd'hui Londres, vérifiant les prévisions de M. Ampère fils, occupera l'isthme de Panama. Les États-Unis compteront cent vingt-cinq millions de citoyens, et au retour subséquent de la comète de Halley, vers 1988, ils en compteront comme l'Europe, qu'ils surpassent en étendue, en fertilité et en activité laborieuse, deux cent cinquante millions. Un astronome du milieu du XVIe siècle s'excusait

de pousser ses calculs jusqu'à 1600, comme à un futur incommensurablement éloigné. Depuis lors, trois siècles se sont écoulés. Dans la vie des nations, comme dans celle des sciences, 1800, c'est hier; 1900, c'est demain!

Au risque de paraître trop *scientifique*, je dirai en deux mots que les comètes, en perdant de leur influence populaire, en ont acquis une très grande et très nouvelle dans la science positive par les questions précédemment insolubles qu'elles nous ont permis d'aborder. Déjà, avec les perturbations du mouvement de la comète de Encke, on a pesé la planète Mercure; résultat inespéré! Plus tard, on vérifiera le poids déjà connu de la Terre au moyen de la comète de Biéla. Celle de Faye nous dira un jour la masse de Mars. Enfin M. Séguin, qui a donné la vie et la force aux locomotives, a entrevu et fait concevoir l'espérance que les comètes traversant, au hasard toutes les régions qui entourent le soleil, nous révéleraient par les dérangemens que leur marche éprouve l'existence et la quantité de cette matière chaotique qui circule avec les planètes autour de notre astre central et qui nous fournit ces curieuses masses météoriques appelées si justement *pierres tombées du ciel*. Ce sont de véritables échantillons du monde primitif avant que la matière solaire se fût conglomérée en planètes et en lunes, mais non pas en comètes, lesquelles sont des étrangères fixées au milieu des planètes, et qui n'ont avec elles aucun trait de ressemblance.

Les nations, affranchies des craintes superstitieuses qu'elles concevaient à la vue des comètes, sont-elles maintenant devenues plus sages et plus éclairées? Nous qui avons secoué le joug de l'astrologie, paraîtrons-nous aux yeux de la postérité plus exempts de préjugés que nos pères? Leurs croyances étaient fausses, mais non ridicules. J'ai bien peur, à voir l'interprétation qu'on a donnée à ce fait des tables tournantes, si curieux au point de vue de la physiologie et de la mécanique, que nos croyances ne soient jugées un jour et fausses et ridicules! « Comment pouvait-on croire aux comètes? me disait un homme de la classe *très éclairée* de la société. En vérité je serais tenté de donner un démenti à l'histoire! Adieu, on m'attend à une admirable soirée de tables intelligentes. Oh! ce sont de vrais prodiges que ceux-là! » Que dire à de pareilles convictions? Attendre que la fièvre se calme, que la frénésie s'en aille et que la raison malade entre en convalescence.

Si l'homme, pris en masse, est et sera toujours le même, avide de merveilleux et surtout d'émotions, il importe d'opposer à ces épidémies de crédulité passionnée l'influence d'un nombre considérable de têtes calmes et pensantes qui résistent à l'entraînement universel et veillent à l'honneur du bon sens public. C'est là une des importantes missions de la presse quotidienne, et dans la dernière éclipse de la raison (je dirais presque totale), la presse quotidienne n'a-t-elle rien eu à se reprocher? Les croyances astrologiques de nos aïeux nous font aujourd'hui sourire de pitié! Et cependant n'était-il pas plus noble de rattacher les destins des nations aux influences célestes des planètes et des comètes que d'aller demander des oracles à un meuble des plus communs, à un objet d'équipement, à un ustensile de cuisine? C'est rivaliser de fétichisme avec les races les plus dégradées de l'espèce humaine.

BABINET, de l'Institut.

LE PASSAGE DU NORD.

Grâce aux efforts persévérans de la marine britannique, le passage du Nord, dont l'existence est si longtemps demeurée problématique, dont la recherche a coûté tant de travaux et de souffrances, est découvert, et l'on rencontre aujourd'hui à Londres des officiers qui sont venus par mer, en passant au nord du continent américain, de l'Océan Pacifique dans l'Océan Atlantique. L'*hydrographic Office* de l'amirauté anglaise vient de publier une carte sur laquelle sont tracées par le *commander* Inglefield, l'un des intrépides argonautes de ce monde glacé, les routes qu'ils ont suivies et les terres qu'ils ont côtoyées. Nous avons sous les yeux un exemplaire de cette carte : elle ne se distingue point par l'élégante correction qui est un des caractères des travaux hydrographiques sortis de l'amirauté; c'est une lithographie dessinée à la hâte, comme le plan d'un champ de bataille le lendemain d'une victoire, et l'empreinte qu'elle porte de l'empressement de l'amirauté à mettre le pays au fait de circonstances glorieuses est elle-même un de ses mérites.

Ce qui frappe au premier aspect du plan de ces lointaines régions, c'est que la baie de Baffin, dont le rivage a longtemps passé pour une des bornes de l'Océan Atlantique, communique par un détroit qui prend successivement les noms de Lancaster et de Barrow, par une mer intérieure assez improprement appelée détroit de Melville, car elle est presque aussi large que longue, et par le détroit de Banks — avec la partie de l'Océan Glacial qui sépare l'Amérique de l'Asie. L'Amérique est donc une île moins avancée vers le nord qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent, et au-delà, vers le pôle, sont d'autres terres dont les formes, l'agglomération et l'étendue demeurent un mystère. Tout ce que nous en savons aujourd'hui, c'est qu'elles sont déchirées en profondes échancrures.

La ligne suivie par les navigateurs anglais est comprise entre le 74e et le 75e degré de latitude nord; elle se tient à son milieu beaucoup plus près du dernier et le franchit même deux fois. On sait que la recherche du passage a été attaquée par l'est et par l'ouest, par la baie de Baffin et par le détroit de Behring. En 1852, les deux navires de découverte le *Resolute* et l'*Intrepid* sont venus prendre leurs quartiers d'hiver à l'île Melville, à peu près par 75 degrés de latitude nord et par 109 degrés de longitude ouest de Greenwich; ils y sont demeurés pris entre les glaces, et l'été de 1853 ne les a pas dégagés. Pendant que les recherches continuaient dans les mers qui se rattachent à la baie de Baffin, le capitaine Mac-Clure, commandant l'*Investigator*, après avoir passé le détroit de Behring, partait, le 31 juillet 1850, de la pointe qui ferme au nord la baie de Kotzebue, et marchait vers l'est en côtoyant des terres dont le rivage est plusieurs fois coupé par le 70e degré. Pointant au nord, il découvrait, le 7 septembre, une terre qu'il nommait *île Baring*, et, la laissant à l'ouest, il s'enfonçait dans le *canal du Prince de Galles*. Parvenu à l'extrémité de ce passage étroit, tout près du détroit de Melville, l'*Investigator* était enfermé dans les glaces, et ne recouvrait sa liberté que le 15 août 1851. Malheureusement il ne pouvait pas poursuivre sa route vers le nord, la mer demeurait barrée de ce côté; il redescendait donc le détroit du Prince de Galles, et faisant le tour de l'île Baring, en la laissant à tri-

bord, il rencontrait sur la côte occidentale un excellent mouillage, dans le voisinage d'un pays boisé et riche en gibier de toutes sortes. Cet Éden privilégié des terres boréales retint plusieurs jours l'équipage, et l'on ne parvint que le 21 septembre à la baie de Mercy, au nord de l'île. Là, le navire fut de nouveau pris par les glaces; il l'est peut-être encore, et ce ne fut que le 16 avril dernier que le capitaine Mac-Clure, après un séjour de dix-huit mois et vingt-cinq jours dans ce lieu de plaisance, partit en traîneau à la recherche de camarades et de nouvelles venus de l'est. Il traversa sur la mer glacée le détroit de Banks, et, avec l'aide de la Providence, arriva le 1er mai au quartier d'hiver du *Resolute* et de l'*Intrepid*. Il n'y a pas de langue qui puisse exprimer les sentimens de joie, de fierté et de reconnaissance pour la protection divine qui durent inonder l'âme des braves marins de l'*Investigator*, quand ils aperçurent la mâture des deux navires. Une autre joie leur était réservée. Tandis qu'ils s'applaudissaient d'une si heureuse rencontre, une partie de l'équipage du *Phénix*, envoyé d'Angleterre pour ravitailler le *Resolute* et l'*Intrepid*, arrivait en traîneau du cap Beechy, situé à une centaine de lieues à l'est, où les glaces avaient retenu le navire. Bientôt après, le capitaine Mac-Clure revenait à la baie de Mercy chercher les malades de l'*Investigator*, et atteignait avec eux le *Phénix*. Ce navire repartait le 2 juin pour l'Angleterre, où il est heureusement arrivé. C'est près de sa relâche, dans le détroit de Wellington, qu'a péri notre brave compatriote, le lieutenant Bellot.

Cette découverte fait le plus grand honneur à la courageuse obstination des marins anglais. Il ne faut pas se hâter de dire qu'elle ne profitera qu'à la science, et que les résultats utiles n'en seront jamais en rapport avec les peines qu'elle a coûtées ni avec la gloire qui doit en revenir à ceux qui l'ont accomplie. A ne considérer que l'électricité, combien ne voyons-nous pas aujourd'hui de recherches purement théoriques passer à l'état de faits pratiques, dont quelques-uns opèrent de véritables révolutions dans les relations du monde civilisé? Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des découvertes de la géographie, et qui sait si, d'autres sciences aidant, ces régions, où semblent expirer la vie et la végétation, ne deviendront pas praticables? L'avare industrie de l'homme leur arrachera peut-être quelque jour, en perçant leur croûte de glace, des richesses minérales qui compenseront celles que leur refusent les autres règnes de la nature, et déjà, dit-on, les échantillons arrachés par les officiers anglais aux roches qu'ils ont accostées attirent l'attention des spéculateurs d'outre-Manche.

Il n'est pas dit d'ailleurs que le passage de l'*Investigator* soit le seul qu'on puisse trouver, et des indices très nombreux permettent d'espérer qu'il existe encore un passage sous le 70e degré, c'est-à-dire par la latitude du Cap-Nord. Celui-ci serait moins difficile à découvrir et surtout moins impraticable que l'autre. C'est peut-être pour cela qu'on l'a négligé : les solutions simples et sûres sont rarement les premières auxquelles on s'attache, et surtout les premières qui se présentent.

J.-J. BAUDE.

RECUEIL DES ACTES DIPLOMATIQUES DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II ET DE SES FILS (1). — Le XIIIe siècle est une époque décisive et solennelle dans l'histoire

(1) 6 vol. in-4o, chez Franck, à Paris.

de la civilisation moderne. C'est à cette date en effet que se termine la grande lutte du sacerdoce et de l'empire, dont le résultat est de marquer sans retour la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. En France, l'unité nationale s'établit en même temps que l'autorité se centralise. La féodalité, puissante encore, mais déjà bien affaiblie, s'incline devant le pouvoir royal. L'industrie s'organise en même temps que les communes se constituent définitivement. En Allemagne, la chute de la maison de Souabe modifie profondément la constitution du pays. A l'antique unité fédérative se substituent, avec l'avénement des Habsbourg, des monarchies et des principautés particulières. Les dernières traditions de l'empire de Charlemagne s'effacent et disparaissent, et la géographie politique de l'Europe se dessine sous un aspect nouveau. Un mouvement général de concentration s'opère au sein des nationalités mêlées depuis de longs siècles par les invasions barbares. L'Italie offre en germe toutes les idées qui doivent régner dans l'avenir. Elle est tout à la fois républicaine, féodale, monarchique, municipale, impériale, ecclésiastique, et elle essaie en vain, pour se constituer comme nation, les formes de gouvernement les plus contradictoires. La diplomatie, c'est-à-dire l'art de traiter par la discussion, et souvent aussi par la ruse, les intérêts des peuples qui jusque-là avaient été traités seulement par les armes, la diplomatie, disons-nous, commence à jouer un rôle important dans les affaires humaines. Enfin la politique, oubliée comme science depuis la chute du monde gréco-romain, reparaît pour la première fois dans la littérature avec le traité de saint Thomas, *De regimine principum*.

Dans ce tumultueux avénement de tant d'idées nouvelles, au milieu de cette transformation politique et sociale, il y avait place pour les grandes ambitions; elles n'y manquèrent pas en effet. L'un des princes les plus entreprenans dont l'histoire ait gardé le souvenir, l'empereur Frédéric II, rêva la monarchie universelle, et tenta de reconstituer l'empire de Charlemagne. Supérieur à son temps par la portée des intentions politiques, Frédéric II, qu'on peut regarder avec raison comme le précurseur couronné de Machiavel, se plaça, pour réussir, en dehors de tous les principes de la morale et du droit. Il fut, on peut le dire sans exagération, le premier athée du moyen âge dans le sens moderne du mot; mais sceptique à l'égard de sa propre incrédulité, il fit de la religion l'instrument de sa politique. Excommunié par Grégoire IX, déposé par Innocent IV, il se pose, par haine du saint-siége, en réformateur de la discipline ecclésiastique. Pour se ménager le prétexte de confisquer à l'occasion les biens du clergé, il va répétant sans cesse qu'il faut le ramener à la pauvreté évangélique. Il bat monnaie avec les vases sacrés et les trésors des églises. Il tente de se proclamer chef d'une communion indépendante, afin de concentrer dans sa main la double autorité de l'empereur et du pontife, et s'il échoue dans cette entreprise trop hardie pour son siècle, il ouvre du moins la voie où Wiclef, Jean Huss et Luther s'engageront sur ses pas, ce qui n'empêchera point les courtisans de le déclarer *saint* et de lui baiser les pieds comme au pape. Esprit fort et bel esprit, Frédéric s'entoure de philosophes, d'astrologues et de musulmans; il s'associe aux croisades pour tromper l'Europe chrétienne, et protége les sciences arabes pour faire obstacle à l'influence du saint-siége, en même temps qu'il fait brûler les hérétiques de la basse Italie, dans lesquels il craignait de trouver des vassaux rebelles. Enfin,

en glissant sans cesse à travers les principes les plus opposés, Frédéric ne prit qu'une seule chose au sérieux, l'ambition qui le poussait à vouloir dominer la chrétienté.

Dans la première moitié de son règne, c'est-à-dire jusqu'en 1235, ce prince audacieux et remuant resta l'allié de la France, et ce fut même en grande partie à Philippe-Auguste qu'il dut son élévation au trône d'Allemagne; aussi conclut-il plusieurs traités avec le vainqueur de Bouvines, avec Louis VIII et Louis IX. Durant cette période, il repoussa même les avances de l'Angleterre, qui déjà cherchait pour son commerce des débouchés en Allemagne; mais plus tard, il suivit une marche toute différente. Excité par le pape, il épousa une princesse anglaise, et sans tirer grand avantage de cette union, il prit vis-à-vis de la France une attitude sinon hostile, du moins peu bienveillante. On ne renouvela plus les anciens traités, et il perdit complétement les avantages de son alliance traditionnelle avec nos rois. Cette politique nouvelle ne fut pas sans influence sur la chute de sa maison, et par suite sur la destruction de l'unité fédérative de l'Allemagne.

On le voit par ce que nous venons de dire : il est peu de princes dans l'Europe occidentale du moyen âge qui aient joué un rôle plus important et plus original. Frédéric passa sa vie à intriguer, à négocier, à combattre, à voyager, et comme son règne ne marque pas une date décisive dans l'histoire générale du moyen âge et dans l'histoire particulière de la papauté, de l'Allemagne et de l'Italie, il a été par cela même l'objet de nombreuses études. Déjà nous avons eu occasion dans la *Revue* de nous occuper de Frédéric II, à l'occasion de l'excellent livre de M. de Cherrier : *Histoire de la Lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe.* Une récente et très importante publication nous ramène aujourd'hui vers cet intéressant sujet, et elle offre une preuve nouvelle que l'érudition française, dont les recherches sur notre histoire nationale ont été si actives dans ces dernières années, ne s'enferme point dans les limites de nos frontières, mais qu'elle tend de plus en plus à élargir le cercle de ses études. Cette publication entreprise par M. Huillard-Bréholles, sous les auspices et avec le concours de M. le duc de Luynes, n'est rien moins que le *Recueil des Notes diplomatiques de l'empereur Frédéric II et de ses fils*, auxquelles viennent s'ajouter un grand nombre des lettres des papes et des principaux personnages du même temps. Cet ouvrage qui ne comprendra pas moins de six volumes formant dix tomes in-4°, mérite à plus d'un titre de fixer l'attention du monde savant.

Par l'appui qu'il prête aux études historiques, et par des œuvres généreuses dont la publicité doit respecter l'honorable secret, M. de Luynes a montré quels services on peut rendre au pays par le noble emploi d'une grande fortune. Il ne s'est point borné aux encouragemens; il a payé de sa propre science, et il a pris un rang très-distingué entre nos archéologues et nos érudits. Parmi les publications dues à ses encouragemens et à sa science, nous citerons le bel ouvrage intitulé : *Recherches sur les monumens et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe.* Les études auxquelles M. Huillard-Bréholles s'est livré à l'occasion de ce livre, en Italie et en Allemagne, pour joindre aux dessins un texte explicatif, avaient fait passer sous ses yeux une immense quantité de documens dont un grand nombre étaient

inédits. Il put reconnaître combien il restait encore à faire pour éclairer l'histoire de Frédéric II dans ses rapports avec l'Europe et la papauté, et c'est de cette première recherche qu'est sorti le projet du livre qui nous occupe. Déjà dans le XVIII[e] siècle, des savans allemands, Schmincke et Murh, avaient formé le plan d'un recueil dont l'objet était aussi la réunion des actes émanés de l'empereur Frédéric II. Ce recueil resta toujours à l'état de projet. Un savant napolitain, l'historiographe Danielo, reprit en sous-œuvre la pensée de Schmincke, mais la mort le surprit avant qu'il eût pu mener son travail à bonne fin, et de plus les papiers qu'il avait rassemblés furent dispersés à sa mort. Enfin en 1849, M. Bœhmer de Francfort fit paraître un *Recueil d'actes impériaux* dans lequel figure l'indication de plusieurs documens intéressans, relatifs à la maison de Souabe; mais le recueil de M. Bœhmer n'est qu'un catalogue fort exact et fort bien fait, qui ne contient point les textes. Quoique plusieurs fois tentée dans l'espace d'un siècle, cette œuvre, toujours interrompue, va enfin recevoir une entière exécution. Trois volumes ont déjà paru, et comme les matériaux sont complétement réunis, il ne reste aucun doute sur l'entier achèvement du livre.

M. Huillard-Bréholles dit avec raison que les pièces diplomatiques sont la base de l'histoire, et que, lors même qu'une époque ou un personnage ont fourni le sujet de monographies justement estimées, c'est encore rendre service à la science que de rassembler les matériaux où les écrivains ont puisé, en ajoutant ce qu'ils ont omis, ou ce qu'ils n'ont point connu; et comme l'une des conditions des plus essentielles des grands recueils de pièces, c'est d'être aussi complets que possible, le savant éditeur a reproduit par des analyses sommaires les documens déjà publiés et imprimé textuellement les actes qui, jusqu'à ce jour, étaient restés inédits dans les divers dépôts scientifiques de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre et de la France. Ainsi disposés par ordre chronologique, ces actes s'éclairent l'un par l'autre; l'histoire se déroule dans la forme la plus sévère, la plus exacte; ce sont les morts eux-mêmes qui parlent, et le lecteur, transporté en plein XIII[e] siècle, entend comme l'écho lointain de tous les bruits qui retentissaient dans les vastes domaines du César germain. De semblables travaux demandent de la part de ceux qui ont le courage de les entreprendre autant de savoir que d'abnégation; et nous ne faisons que rendre ici à M. Huillard-Bréholles une justice bien méritée, en disant que le *recueil* dont il poursuit la publication avec une si infatigable activité est sans contredit l'une des œuvres les plus importantes que l'érudition française ait produites dans ces dernières années.

Catalogue d'une précieuse collection de livres, manuscrits, autographes, dessins et gravures (1). — Il existait autrefois en Europe une classe d'hommes tout à fait exceptionnelle, qui appartenait à la fois à l'industrie et à la science, et qui les servait dignement l'une et l'autre par une infatigable activité. Cette classe, envers laquelle l'histoire des lettres, du reste, n'a point été ingrate, c'était celle des imprimeurs et des libraires érudits, qui, non contens d'éditer des livres, savaient aussi en écrire eux-mêmes, et qui, à défaut d'ouvrages originaux, mettaient leur gloire à tirer de l'oubli

(1) Bibliothèque de M. Ant.-Aug. Renouard. Paris, 1853, 1 vol. in-8°.

les chefs-d'œuvre de l'antiquité, ou à donner, des grands écrivains de leur temps, des éditions non moins précieuses par la correction des textes que par la beauté de l'exécution typographique. Les Alde en Italie, les Estiennes en France, se sont placés, dans le grand siècle de la renaissance classique, au même rang que les savans les plus illustres, et pendant longtemps ils ont servi de modèles aux libraires, quand les libraires ne se contentaient pas d'être de simples marchands de papier noirci. Fort heureusement pour l'honneur de la profession, il existe encore parmi nous quelques hommes qui sont restés fidèles aux vieilles traditions, et qui ont fait de bons livres et donné des éditions excellentes. Nous avons nommé MM. Brunet, Lefebvre et Renouard. On doit, on le sait, à M. Brunet l'une des œuvres bibliographiques les plus importantes et les plus exactes qui ait été publiée dans le XIXe siècle. On doit à M. Lefebvre la reproduction de nos classiques les plus célèbres, et l'un des premiers en France il a eu le mérite d'appliquer aux textes des grands écrivains modernes la méthode de corrections et d'annotations que les érudits du XVIe siècle ont appliquée aux écrivains de l'antiquité. Recherches patientes, sacrifices de temps et d'argent, M. Lefebvre n'a rien épargné pour rendre ses éditions vraiment dignes des hommes dont elles reproduisaient les œuvres; dans sa vieillesse honorable et toujours laborieuse, il n'a point failli à la mission qu'il s'était imposée au début même de sa carrière; mais par malheur, s'il a fait beaucoup pour l'honneur de la typographie française et pour les amis des bons livres, le succès commercial n'a point toujours répondu à ses efforts, ce qui semble prouver qu'en France le nombre des vrais amateurs est de jour en jour plus restreint. Comme éditeur, M. Renouard a également rendu aux lettres françaises de très-notables services. Sa belle édition de Voltaire, si précieuse par ses corrections, ses notes et son excellente table, est restée et restera longtemps encore, nous le pensons, la meilleure et la plus belle. Son *Pierre Corneille* n'est pas moins recommandable tant par la correction du texte que par les notes à la fois substantielles et concises qui l'accompagnent. Enfin, comme érudit littéraire, M. Renouard ne s'est pas montré moins infatigable que comme éditeur. En écrivant les *Annales de l'imprimerie des Alde* et les *Annales de l'imprimerie des Estienne*, il a en quelque sorte montré, par le côté le plus positif et le plus appréciable, le développement littéraire et scientifique de la renaissance. Alde l'ancien et son fils Paul Manuce méritent à tous égards, on le sait, d'occuper les premières places parmi ceux qui ont exercé l'art de la typographie. Depuis la première édition qu'Alde l'ancien publia en 1494 jusqu'aux dernières éditions faites par son petit-fils en 1597, la famille de ces imprimeurs célèbres s'occupa sans relâche, avec l'ardeur et la persévérance que peut seule donner une admiration enthousiaste, à tirer les écrivains anciens du chaos où les avaient plongés de longs siècles de barbarie. Non-seulement ils sauvèrent de la destruction un grand nombre de manuscrits, mais ils s'appliquèrent encore à les populariser, et à une époque où les livres étaient aussi chers que la soie ou les bijoux, ils parvinrent, à force de sacrifices et d'ingénieuses combinaisons, à les rendre, comme on dirait aujourd'hui, accessibles aux petites fortunes.

Les *Annales de l'imprimerie des Alde* présentent, pendant plus d'un siècle,

l'inventaire de tous les ouvrages qui sont sortis des presses de ces illustres typographes. Cet inventaire, beaucoup plus exact et plus complet que tous ceux qui avaient été tentés jusqu'alors, reproduit en détail le titre de chaque livre, et ce titre n'est pas copié, comme il arrive souvent, sur d'autres catalogues, mais sur des exemplaires de chacune des éditions. L'auteur y a joint la description de tous les volumes, des notes historiques, critiques ou philologiques sur les éditions *princeps*, en un mot, tous les renseignemens qui peuvent éclairer l'histoire de la typographie des XVe et XVIe siècles dans ses rapports avec l'histoire des sciences et des lettres. Les *Annales de l'imprimerie des Alde* seraient restées, pour l'histoire littéraire et bibliographique du XVIe siècle, un ouvrage en quelque sorte incomplet, si elles n'avaient été accompagnées d'un travail analogue sur une autre famille de typographes non moins savans et non moins dévoués, la famille des Estiennes. M. Renouard a donc écrit l'histoire de ces imprimeurs célèbres, qui n'ont pas donné moins de seize cents éditions, parmi lesquelles figurent en très-grand nombre des ouvrages très-importans de l'antiquité grecque et latine. Ces deux publications, accueillies avec une faveur toujours croissante, ont constitué chez nous une spécialité tout à fait à part dans l'histoire littéraire, et, comme le *Manuel du Libraire* de M. Brunet, elles peuvent être justement regardées comme le modèle le plus parfait de la science bibliographique.

M. Renouard ne s'est point contenté d'éditer ou d'écrire de bons livres; il s'est formé pour lui-même une collection précieuse, qu'il n'a jamais cessé d'améliorer, et dont il a, pour la première fois, publié le catalogue en 1804. Depuis ce temps, il n'a jamais cessé d'augmenter et de perfectionner cette bibliothèque, dont la formation a été l'objet de sa constante sollicitude, et qui fait aujourd'hui le charme de sa vieillesse. Il vient tout récemment d'en publier ce qu'on pourrait appeler le catalogue définitif, et les éditeurs de ce catalogue ont pu dire avec raison que cette belle collection, fruit de soixante-dix ans de recherches, réunit aujourd'hui tout ce qui peut satisfaire un amateur délicat. Elle ne comprend pas moins de 3604 articles, parmi lesquels se trouvent des manuscrits et des autographes, des dessins originaux d'artistes célèbres, des raretés de toute espèce, des tirages uniques sur vélin, des exemplaires annotés par des hommes célèbres, en un mot une foule de ces richesses qui font d'une bibliothèque un véritable musée. Il suffit pour exemple de citer le manuscrit n° 50, désigné sous le titre *Preces piæ cum calendario*. Ce précieux volume, dû aux mains habiles qui ont illustré d'arabesques et de dessins les *Heures d'Anne de Bretagne*, est sans contredit l'une des œuvres les plus parfaites et les plus magnifiques même que nous ait léguées l'art de l'enlumineur et du miniaturiste, et cette œuvre peut rivaliser sous tous les rapports avec ce que nos grandes bibliothèques possèdent de plus précieux. Tous les amis des lettres et des arts sauront gré à M. Renouard d'avoir su, au milieu d'une vie si bien remplie, créer et conserver une telle collection, et surtout de l'avoir fait connaître au public.

CH. LOUANDRE.

V. DE MARS.